ADDENDA 2 : LES COULISSES

POUR LES PITRES ET LES PITRESSES DU NINTERNET DES RABBINS

ROMAN DIALOGUÉ DE SCIENCE ROMANTIQUE MISE EN FICTION*

PAR LES TECHNOLOGIES DU TROISIÈME MILLÉNAIRE EC

Contenu explicite déconseillé aux moins de treize à seize ans et aux personnes sensibles

asherhaimhalevi.ordisoftware.com/addenda2

Vidéo-montage "Bande Annonce Générique"

youtu.be/yzEwt-aMS_k

15/07/2022 11:33:29 - 1547876998336245760

Désolé pour les pitreries c'est juste pour passer le temps en attendant des jours meilleurs et travailler dans de meilleures conditions sur mes logiciels et sur des projets clients en plus des publications à la traîne, et de refaire de la musculation etc.

> *Harley Quinn* : "Normal" is a setting on a dryer ! People like us, we don't get "normal" !
>
> tenor.com/view/suicide-squad-harley-quinn-harley-normal-not-normal-gif-14060815

---

* *Suggestion de lecture* :
Le roman dialogué après 1950 - Poétique de l'hybridité par Boblet Marie Helene
fr.wikipedia.org/wiki/Science-fiction
fr.wikipedia.org/wiki/Comédie_romantique
fr.wikipedia.org/wiki/Roman_(littérature)
fr.wikipedia.org/wiki/Dialogue_(genre)
fr.wikipedia.org/wiki/Dialogue
fr.wiktionary.org/wiki/dialogue

LICENCE

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence :

Creative Commons Version 4.0 International

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode

VOUS ÊTES AUTORISÉ À

Partager **:** copier et distribuer l'œuvre via n'importe quel support ou format.

L'offrant ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.

SELON LES CONDITIONS SUIVANTES

Attribution : vous devez reconnaitre publiquement le créateur de l'œuvre, fournir un lien vers la licence, et indiquer si des modifications ont été effectuées ; vous pouvez indiquer cela par n'importe moyen raisonnable, mais pas d'une manière qui suggère que le concédant de licence approuve vous ou votre utilisation.

Pas d'utilisation commerciale : vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre.

Pas d'œuvres dérivées : dans le cas où vous effectuez un remix, une transformation ou une création basée sur l'œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'œuvre modifiée.

Pas de restrictions complémentaires - Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'œuvre dans les conditions décrites par la licence.

NOTE

Vous n'êtes pas dans l'obligation de respecter la licence pour les éléments ou l'œuvre appartenant au domaine public ou dans le cas où l'utilisation que vous souhaitez faire est couverte par une exception.

Aucune garantie n'est donnée. Il se peut que la licence ne vous donne pas toutes les permissions nécessaires pour votre utilisation. Par exemple, certains droits comme les droits moraux, le droit des données personnelles et le droit à l'image sont susceptibles de limiter votre utilisation.

Image de couverture : pixabay.com/fr/photos/galaxie-univers-étoiles-espace-6660782

SOMMAIRE

Jour n° 1 9
Jour n° 2 10
Jour n° 3 14
Jour n° 4 16
Jour n° 5 18
Jour n° 6 20
Jour n° 7 23
Jour n° 8 24
Jour n° 9 25
Jour n° 10 37
Jour n° 11 38
Jour n° 12 39
Jour n° 13 44
Jour n° 14 50
Jour n° 15 51
Jour n° 16 52
Jour n° 17 53
Jour n° 18 63
Jour n° 19 67
Jour n° 20 69
Jour n° 21 70
Jour n° 22 72
Jour n° 23 75
Jour n° 24 77
Jour n° 25 83
Jour n° 26 94
Jour n° 27 95
Jour n° 28 96
Jour n° 29 98
Jour n° 30 103
Jour n° 31 105
Jour n° 32 106
Jour n° 33 110

Jour n° 34 111
Jour n° 35 114
Jour n° 36 116
Jour n° 37 118
Jour n° 38 120
Jour n° 39 123
Jour n° 40 126
Jour n° 41 127
Jour n° 42 129
Jour n° 43 131
Jour n° 44 132
Jour n° 45 133
Jour n° 46 134
Jour n° 47 135
Jour n° 48 140
Jour n° 49 142
Jour n° 50 143
Jour n° 51 146

Épilogue 149

Au sujet de l'auteur 153
Autobiographie 153
Témoignage 158
Dossier des preuves 174

Liens sur la santé 226

Contes et poèmes 235

JOUR N° 1

21/08/2022 01:23:59 - 1561131965310541825

> 7 chanson https://t.co/6zumyW930W est pire celle-là https://t.co/1sZkHCF189 ...
> c pask'elle c pas moi
> pire de ttes à ce jour
> vi
> ont met plus parenthèses ?
> ah ben non on quitte coulisses
> pkoi dire ?
> pour faire passer o surveillants ki relayent à leurs low-tops
> ok
> 6 tweet

21/08/2022 01:50:12 - 1561138564200538112

> pire k'celle-là https://t.co/wdA03gw8vH et pire k'7 album https://t.co/Zu5WW9UHz3 et k'plein d'autres mon top 10
> c paske elles et eux c pas moi
> t'as tout détrôné méchants 7 année après l'truc du truc grâce cousins cousines rabbins c incroyable
> vi
> j'en ai marre
> moi aussi
> .

JOUR N° 2

21/08/2022 12:19:48 - 1561297008576569345

> sérieux?
> vivi
> m'faut vraiment ajouter l'spellcheck
> vivi
> c/c entre words word pas pratique
> sur, tu doutes encore?
> non mais j'y crois pas
> m'en fiche, pas peur flipper t'enfuir?
> non non
> fini parenthèses?
> vi roman est terminé là on sort d coulisses, envoie
😆😆😊😊😊😊🥳🥳

21/08/2022 12:26:11 - 1561298611505340416

Tehilim (Psaumes) 121.1 : Chanson pour progresser. Je vais me marier. Il (le peuple d'Israël) a considéré moi. Grâce à les conceptions (les oeuvres du peuple et de David) j'extermine [le mal]. Il (le peuple) a incorporé. Aide à moi.

• Chanson et pas seulement un poème ou une prière écrire.
• Considérer : la traduction classique est "[avec] yeux à moi" mais on peut lire "regard, vision" ou plutôt "source (fontaine) de moi", et également le verbe "étudier, considérer [ma vie comme importante malgré la décision des méchants de l'interrompre prématurément]".
• Conceptions : les productions, les oeuvres, les livres, les arts, et les grossesses.
• Incorporer : associer, intégrer, recevoir. C'est la chanson qui permet d'obtenir cela, l'union finale Tav du Alef via le cheminement du Youd depuis le Bet jusqu'au Shin via l'étude de la Torah et les efforts au cours de la traversée du désert malgré la fatigue et la souffrance résultant des crimes des méchants monstres qui rejettent tant les lois en vigueur dans le pays et les cieux du mental humain visant uniquement à protéger la vie humaine et à l'éduquer avec bonté et compassion.
• J'extermine : David réalise cela grâce à la Doctrine et aux psaumes qui sont l'archétype générique et conceptuel de l'étudiant, qui grâce à l'étude, a reçu la Torah du père Mosséh pour devenir un Salomon et transmettre la Torah du couple aux enfants. Le père de David est Ishaï "celui qui enseigne aux foules".
• Cf Téhilim 121 verset 13 et Mishléi 31.

21/08/2022 12:33:05 - 1561300350631550977

Tehilim (Psaumes) 121.2 : Aide à moi lorsque peuple de HaShem il a formé des cieux et de la terre.

• Former selon la nature du mâle et de la femelle pour faire un couple selon Devarim Devarim 19 verset 21 et Mishléi 31 et toute la Torah afin de les "incorporer", c'est-à-dire de les associer pour les faire entrer en Israël.

21/08/2022 12:46:35 - 1561303745077575681

Tehilim (Psaumes) 121.3 : Ne pas Il permettra [le crime des méchants]. Selon chute [en s'adaptant à la situation] il a guidé toi [vers Israël pour toi et Israël]. Ne pas il sera paresseux [car] protection à toi.

• Chute : ce mot a le sens de disgrâce, déchéance, expultion, exclusion, refoulement, ébranlement, écrasement, chasse, traque...
• Guider : sur le chemin de l'étude.
• Cf Tehilim 3.

21/08/2022 13:02:01 - 1561307631939198977

Tehilim (Psaumes) 121.4 : Voici elle. Ne pas il sera paresseux et ne pas il se lassera (abandonner). Il sauve la vie, Israël

• Voici elle : la force, la puissance, la splendeur et la gloire de la Torah de HaShem.

21/08/2022 13:30:45 - 1561314861279313921

Tehilim (Psaumes) 121.5 : HaShem [est Lui-même] protection à toi HaShem [est Lui-même] onde sonore à toi parce que [Il (la Torah) est] autorité incorruptible à toi.

• Toi : "toi (l'étudiant) [qui va devenir comme moi David devenant Salomon par le mariage]".
• Son : l'enveloppe sonore ou courbe comme en synthèse sonore ou comme lorsqu'on affiche le signal sur l'oscilloscope (https://fr.wikipedia.org/wiki/Enveloppe_sonore). Lettrique : "Déplacement de l'Existence" ou "Élan extérieur de la Transmission [de la vibration des atomes]".
• Incorruptible : impartiale, juste, droite, loyale, fidèle... sont la Torah et le peuple d'Israël.

21/08/2022 14:00:06 - 1561322246429450242

Tehilim (Psaumes) 121.6 : Parce que les jours [de travail hors shabat] qu'il est écarté [le mal], ne pas nous amputerons. Il (le peuple) aura soulagé à cause de tristesse à elle (la Torah).

• Les jours : les jours où les enfants d'israël travaillent à instruire et réduire la souffrance et le mal en révélant la vérité sur le bien et le mal, sur la justice et les crimes, sur la bonté et la compassion comme sur la perversité et la duperie, etc.
• Ecarter : la racine מוש est ici considérée, signifiant "".
• Nous : cette injonction de ne pas faire de mal est adressée à tout le peuple, à chaque membre, pour insister que le mal est écarter sans faire le moindre mal aux victimes comme aux méchants. Cf. Quran 2.256 : "Pas de contrainte (cruauté) dans la religion (la soumission [à la Loi {des vivants}]). Avec certitude est discerné le bon du mauvais (grâce à l'étude de la Doctrine). Ainsi celui qui rejette les transgresseurs (les méchants et leurs fausses divinités [les idoles qui sont des symboles]) et a confiance en Al-Lah (La-Force [qui cause la vie]), alors avec certitude il comprend la valeur de l'honnêteté (loyauté envers le bien). Pas [besoin] de blessure [physique et psychologique] pour [obtenir] ça [le sauver du mal] et [sa foi en] Allah. [Que] tous entendent. [Que] tous sachent.").
• Amputer : la racine נבה est ici considérée, que ce soit physiquement, psychologiquement ou financièrement y compris enlever les biens matériels ou quelque capacité que ce soit, car ce n'est pas le peuple qui fait cela mais les méchants qui rejèttent les lois et la bonté.

21/08/2022 14:23:34 - 1561328152969986048

Tehilim (Psaumes) 121.7 : HaShem Il préservera toi de tout ce qui est mauvais. Il préservera [via la Torah pour la Torah] avec néfesh à toi.

• Néfesh : la vitalité, l'âme, c'est le monde réel, a réalité, la créature qui est de matière, la manifestation ultime de l'ADN instance du HaShem de Elohim. C'est ce qui est cause volontaire au sens humain et qui agit dans le monde avec un libre arbitre plus ou moins développé ou entravé. C'est la personnalité, l'individu, le citoyen au sens administratif du terme en tant qu'entité existante manifestée au-delà de toute considération dichotomique depuis les atomes jusqu'à ce qu'on nomme une vie humaine. Et cela est l'activité du sang via les hormones ainsi que l'immunité. C'est l'intention de la cause et cette cause est la chose qui interagit et qui est la roua'h ou le monde émotionnel résultant de l'activité des nerfs via l'influx nerveux et les neurotransmetteurs et qui est le potentiel de l'effet tandis que la néshamah est le bio-champ électromagnétique via l'existence et la sensation et qui est l'énergie de l'effet. L'effet qui fabrique la réalité du corps et de l'âme en tant que cause intermédiaire étant le résultat de l'action de la volonté causale qu'est l'esprit ou 'haya résultant de l'activité mécanique des photons au sein des atomes et entre eux par attraction et répulsion tel que mentionné au premier verset de la Torah : Elohim ou Dieu (lois-vecteurs des forces physiques de l'univers) a créé les cieux et la terre de l'ADN qui est instance du HaShem ou YHVH ou Théos ou Allah ou Eternel (lois de la génétique sous-ensemble des lois de Elohim).

21/08/2022 14:49:41 - 1561334725507252225

Tehilim (Psaumes) 121.8 : HaShem Il préservera publications à toi. Tu conduiras [les publications]. Elle (la néfèsh) a été éclairée (instruite) pour témoignage de injustice (culpabilité) à eux [les méchants].

• Pour témoignage : c'est le témoignage qui sauve des méchants, en appliquant les mitsvot, grâce au peuple de la Torah, grâce et en vertu de HaShem.

21/08/2022 14:54:53 - 1561336035660931072

> faut ajouter ce psaume au roman ?
> non à étude.
> faudra réviser commentaires et j'ai doute sur 1 ou 2 mots, surtout j'retrouve pas comment ai pu traduire l'un d'e.
> pas grave éclairer c bien instruire ça occulte la chose.
> oui oui, tu tiens à préciser ?
> vivi, on ferme coulisses

21/08/2022 15:11:46 - 1561340283463286786

> donc en plus Téhilim 3 puis 20, ai décodé en entier 91 et 121 et 150
> ajoutes exports pdf à l'étude
> ok
> vi je veux ce gif c pas pire ke l'roman et les décodages
> c sur
> mais les cdcdp sont pire que des cdcdp
> c sur, la Torah nomme ce qu'ils font des abominations car innommables

21/08/2022 15:33:25 - 1561345733600714755

> j'ai pu lancer création nouvelle archive twitter
> tu sais comment on écrit scénario films maintenant
> oui
> tu conduis publications et moi j'conduis foyer
> ok
> on fais comme tes rabbins
> j'avais compris
> je sais et on fait ça pour nous et les gosses
> je sais
> je sais tu sais
😆😆

21/08/2022 15:33:59 - 1561345876223791104

> explik pour fans d coulisses
> parler de fans c exagéré
> vi, explik
> je conduis selon cycles du soleil du shabat de mon cycle, tu conduis selon cycles de la lune du sang de ton cycle
> explik
> on parle cycles cerveaux d gamètes
> vi, tu fais tes trucs je fais mes trucs on mutualise

21/08/2022 23:37:02 - 1561467439237537794

- C'est moi ki commande ça, j'suis sorcière, j'ai d pouvoirs, j'peux faire apparaître d étoiles, j'ai peut-être pas cape noire, chapeau pointu, chat ou me déplace pas sur un balai volant, mais, j'utilise mes pouvoirs pour secourir pour aider.
- J'ai pas peur de toi.
Charmed S8E13

21/08/2022 23:47:17 - 1561470018600288258

- T'écoutes bien, ton rôle c t'occuper criminels, t'as affaire à dealers braqueurs assassins, moi j'dois m'occuper démons voleurs corps vampires croquemitaines, liste longue, mais essentiel c k'c pareil, criminels font mal, démons st mal.
- C qd récré ?
- Pas drôle.
Charmed S8E14

JOUR N° 3

22/08/2022 12:29:25 - 1561661813875478528

Explication: créatures surnaturelles terrestres et extraterrestres contes et fictions représentent esprits et mentaux bons et méchants, ce qu'y sont et font au-delà des actes, dire ke ces choses peuvent exister en tant ke telles dans réalité relève de la duperie ou de l'ignorance

22/08/2022 17:34:43 - 1561738645350092801

Pas de texte, only gif

22/08/2022 17:46:39 - 1561741649696489473

> tu veux une version lulu du texte seul ?
> ah ben vi quand même on vas pas imprimer 278p !
> pas faux
> vivi c facile avec lulu
> on clique et on upload et on clique et c'est dans la matrice
> vivi
> on verra dans quelques mois
> j'suis sure t'aura fini avant la fin de la semaine
😆😆

22/08/2022 17:49:39 - 1561742403379363840

> je viens de calculer et pour que ce soit raisonnable y faudra 2 tweets par page donc ça fera 660 pages !
> vivi mais ça après houdini et ose encore ce gif st'plé
🤡🤡

22/08/2022 21:46:40 - 1561802049565741062

> explik matrice pour la rue après les coulisses
> c pichon, l'nil pour rachi symbolikement parlant grand fleuve mitsraïm pas nil terrestre, monde éternel invisible ensemble oeuvres publiées par humains toutes origines & toutes confessions, fabriquées par cerveaux
> t sûr ?
> oui oui

22/08/2022 21:55:51 - 1561804360862076928

> y vont pas aimer l'coup d'la banane ki vide l'nil
> c sûr
> déjà l'autre jour ds la rue ai vu y étaient pas contents
> allez sourit on l'a vidé
> façon d'parler
> même pas y suffit laisser agir témoignage théorie publications comme écrit
> elles st pas encore finies
> dictées c pareil

22/08/2022 22:04:08 - 1561806447339610112

> et en bonus avec le docu pyramides tu nous as pondu les shenous des kemistes de kemet et avec clip nantarctique t'as ajouté étude
> ça c'était facile
> frimeur
> même pas, t'as pas vu comme t'es une frimeuse ...
> sisi c'est fait express pour le faire sentir passer qd y sauront
😆😆

JOUR N° 4

23/08/2022 12:49:22 - 1562029224571068416

> version lulu txt seul n&b prêt mais y ont enlevé concepteur couverture avec modèles, impression mois prochain
> t'as vu ça?
> j'ai mis avertissement contenu explicit à 13 ans
> l'film dit 12 mais 13 c bien
> j'voulais mettre 14
> ça s'appelle d'la parlementation
> c'mot exist pas
😊😊

23/08/2022 12:53:47 - 1562030334220402689

> c n'importe koi ce truc
> c pas vrai
> c pas faux
😶😶
> regardes csa et films
> interdit -12 ans dès ça peut choquer et 16 ans pour scènes érotiques
> tu vois on est sur du 13
> mouais j'aurais qd même dit du 14 ou 15
> regarde on est plus soft ke wanted ou pitch black à 12
> okok
🤣🤣

23/08/2022 13:44:55 - 1562043201158004736

> non mais le film selon pays est interdit aux moins 12 (france), 13 (québec), 14 (suisse), 16 (belgique, luxembourg) et 17 non accompagnés d'adulte (usa) ... ça sera "contenu explicite déconseillé aux moins 13 à 16 ans et aux personnes sensibles"
> c toi l'maître
> très drôle
> vivi

23/08/2022 19:51:04 - 1562135346586025984

> Roses, I came for you to ...
> ...

23/08/2022 19:53:51 - 1562136049106800640

> ...
> your voice is ...

23/08/2022 19:54:18 - 1562136161652465665

> ...
> ...

23/08/2022 21:53:51 - 1562166245226684416

> voilà j'ai ajouté le isbn et j'ai mis en publication publique, dans deux semaines je commande un exemplaire pour vérification et dépôt légal
> parfait ça a pris moins de 48h au lieu d'une semaine
🙂🙂
😊😊

JOUR N° 5

24/08/2022 13:28:57 - 1562401574336471040

> le son des mélodies de tes mots ...
> me fait pareil que l'assemblage des tiens ...
> structure ?
> fonction !
> complétude
> vi
😆😆
😊😊

24/08/2022 15:02:13 - 1562425042645819393

> donc tous et toutes ceux et celles k'ont bousillé ma vie et mon corps c'est ...
> cdcdp et rien d'autre k'des gens stupides arriérés barbares défectueux et fiers d'l'être t'as vu comme ça leur a plu et comme y en rigolent
> des nuisibles sans intérêts mais c des humains
> vivi

24/08/2022 15:13:16 - 1562427826044674053

> donc y ont tort
> et en plus y t'ont fièrement dit dans tous médias juske dans leurs rues et bureaux qu'y savaient avoir tort et quand même faire ça ce meurtre inutile et illégal par tortures, rien que pour le plaisir
> j'ai vu
> t'as pas tout vu et tu sais même pas l'pire
🤢🤢

24/08/2022 15:25:46 - 1562430971903090688

> c koi l'pire ?
> y ont fait tt ça tte ta vie pour rien
> pask'y ont perdu à leur jeu débile
> vi paske la vie et la loi sont pas un "jeu"
> à c'niveau d'crime parler 2 "jeu" convient pas
> non c gens st niveau "meurtre prémédité ds l'cadre d'un crime contre (une) humanité"
🤬🤬

24/08/2022 19:25:56 - 1562491411429474304

> j'commence marathon charmed reboot, tmc avait annulé, y a pas dvd fr ni sur prime, mais salto y ont en stock, abo direct
> il était temps
> pkoi tu dis ça ?
> t'as pas vu fin saison 1
> si y me semble mais y a même la 2 et 3
> vivi et j'suis même pas jalouse juste un chouia
😆😆
🤣🤣

24/08/2022 19:41:16 - 1562495270172393473

> j'veux tu tweet ça pour les pitres et les pitresses et les victimes d cdcdp
> bizarre, qd tmc a diffusé, j'étais "incapable" faire différence entre les soeurs, comme jumelles, mais là j'vois bien différence nette
> c l'placenta, répare membranes & récepteurs nerfs et plus
> oui oui

24/08/2022 20:39:08 - 1562509833198522370

> et y font ça à milliers de personnes chaque année rien ke dans ce petit pays
> plus ke ça
> c'est donc un crime contre l'humanité selon la loi et le dictionnaire
> c'est pire que ça
> à la cpi y se sont moqué d'moi
> vi
> aux nu y se sont moqués d'moi
> vi
> au...
> non, de la population

24/08/2022 21:13:46 - 1562518545669337088

> je suppose qu'y l'ont pas vu venir l'addenda au dépôt ?
> non
> ça a été vite fait
> vivi
> mais...
> t'inquiètes c qu'un roman
> ok
😄😄😊😊🤡🤡

JOUR N° 6

30/08/2022 20:03:19 - 1564675145922494464

> t'as plus jolie voix du monde
> je sais et t'as plus jolis mots du monde
> ah
> vi
> c ta faute
> non c ta faute
> non c toi
> non c toi
> on radote
> on confirme
> on est pas objectif
> on va dire ça
> et j'dis pas com t jolie
> ah ben non sinon tu sais koi et tu vas dire t'y crois pas
😆😆

30/08/2022 20:07:17 - 1564676142736453632

Pas de texte, only gif

30/08/2022 20:08:00 - 1564676322055577607

Pas de texte, only gif

30/08/2022 20:09:12 - 1564676625488289795

Pas de texte, only gif

30/08/2022 20:32:08 - 1564682398784229379

> j'suis ki et répond pas "fille du coin d'la rue" et efface pas comme t'as effacé hier
> t la fille d rabbins
> on va dire ça, comment tu sais ça
> c rabbins ki m'l'ont dit
> t'es sûr ?
> aucun doute
> comment tu sais ça ?
> je sais pas
> menteur
> oui oui
> avec mon gif préféré
> idem
😊😊

30/08/2022 20:36:50 - 1564683578100912133

> comment tu sais j'suis pas partisane cdcdp ?
> t'avais k'à laisser faire sans rien faire
> on va dire ça
> t'avais k'à les laisser m'tuer, les rabbins aussi et cousins cousines aussi et je serais mort, vous avez pas k'ça à faire ke nettoyer pichon mitsraïm sauver victimes
> vi!
🤬🤬

30/08/2022 20:46:09 - 1564685925447237634

> comment tu sais mon clan et clan rabbins est même clan ?
> c'est pas même culture et coutumes mais c'est même loi d tribus Torah
> explik
> rabbins m'ont appris Torah et cousins cousines m'ont appris Torah
> et ?
> loi bonté cieux et terre : refus crimes tortures même envers méchants

30/08/2022 21:04:12 - 1564690468486668296

> et j'ai vraiment ...
> vi regardes ...
> pouvoir du témoignage via les moyens de com gen ?
> pouvoir supérieur de la loi du pays et de la Torah contre pouvoirs inférieurs des méchants qui mentent, blessent, volent et tuent !
😒😒

30/08/2022 21:10:54 - 1564692154982752256

> retweet le collage et efface pas
> ok
> les cdcdp croient être en train d'exécuter leur plan en ce moment même encore mais y savent pas que leur logiciel a déjà été stoppé et effacé du disque dur de la planète laisse moi écrire ça
> ah
> vi
> mais...
> si!

30/08/2022 21:28:01 - 1564696458946904066

> et comment tu sais elle c moi
> c toi ki m'l'a dit
> t'es sûr ?
> oui
> t'es sûr ?
> à 100%
> explik
> si la fille du coin d'la rue m'dit k'tu es elle alors tu es elle
> pkoi ?
> t'es pas menteuse
> comment tu sais ça ?
> j'le sais c tt
> ça m'va
> mais j'en ai marre d blablas
> finis promis

30/08/2022 21:38:17 - 1564699043028242432

> et comment tu sais la fille du coin d'la rue c moi ?
> fille dernier clip c elle donc elle c toi, c certitude, et t'es encore plus jolie années après années, et avec une voix je sais même pas comment dire de pire en pire ...
> j'ai bossé comme toi t'as étudié moi étudiant toi
😊😊

JOUR N° 7

31/08/2022 10:54:39 - 1564899456067272705

> dit pour les pitres et les pitresses algo pour extraire dialogues coulisses
> simple : var tweetsAfterAddenda = tweetsAll.Where(more than 2 lines starting with a dot);
> t'as vu ça ?
> on peut aussi ajouter filtrer sur date de fin du show en 31 jours mais avant y a aucun moyen
🤡🤡

31/08/2022 17:16:15 - 1564995487333335040

> cinéma c quelle tribu ?
> hein ?
> regardes tes tables ...
> ... ruben, zeboulon c music
> t sûr ?
> j'vois k'ça
> explik
> autres tribus correspondent pas : ruben c "Prédicateurs, instructeurs, conférenciers" et "vision, révélation" et "éducation", autres tribus vont pas
> vi add that

31/08/2022 17:20:20 - 1564996518305796098

> lettrique sinon on va rien comprendre
> "Incarnation du principe de l'expression de la volonté nourricière" => acteur au sens propre comme figuré
> tu veux ce gif ?
> vivi
> genre girl un peu présomptueuse ?
> à peine, non mais t'as vu les cdcdp ?
😆😆🤢🤢😱😱😔😔

31/08/2022 17:27:35 - 1564998341116715010

> ajoute en ligne un pdf des tribus en attendant la v2 du gros livre
> ok

JOUR N° 8

02/09/2022 03:26:02 - 1565511332828430344

> tweet ça
> cet aprèm j'ai parlé o tél avec dame voirie
> t'as compris ?
> oui
> t'as compris koi ?
> maintenant ke canalisations rue ont été réparées, les canalisations infectées d'la maison "c pas leur faute" car analyses au compteur diront "eau potable"...
> ordures
> oui
> efface pas

02/09/2022 03:39:01 - 1565514600199618560

> ajoute l'pire
> encore à ce jour voirie mairie infirmières généralistes pharmaciens village disent "pas comprendre comment possible encore en vie après chiro psy eau" même disant "herbologie, vos produits font rien sinon souffrir"
> vi
> ds 7 mois internet coupé
> vi
> moi mort
> non

JOUR N° 9

05/09/2022 14:33:38 - 1566766504275738626

> envoie
> non
> si
> non
> pas injonction, ordre loi
> non
> c pas assez, envoie la finale avec les 2 ultimes preuves du meurtre générique
> non
> y faut
> ça sert à rien
> si !
> non
> tu m'as dit je conduis
> ça non
> avant fin semaine hémicycles, le reste on s'en fiche c bonus pas peur
> non

05/09/2022 14:37:26 - 1566767460749033473

> envoie
> non
> si envoie
> non le txt est pas prêt
> si envoie !
> non
> si
> non
> si
> non
> si
> non
> si tu sais tu dois envoyer
> oui mais non ça sert à rien
> menteur
> je sais pas
> envoie
> non
> si
> non
> si pas peur aucun risk
> menteuse
> non
> pas faux
> envoie
> non

05/09/2022 14:38:36 - 1566767754438447107

Pas de texte, only gif

05/09/2022 14:39:04 - 1566767870486495232

Pas de texte, only gif

05/09/2022 14:44:22 - 1566769207555096582

> tu sais c comme à boxe même si tu déteste ça y t'ont obligé et c pas moi ni ns et on a pas choix y ns l'ont pas laissé, la loi est la loi et c d criminels pire
> je sais, je sais pas
> si tu sais
> tout ça n'a aucun sens
> vi cdcdp et c ni film ni série télé c ta vie y tuent pas ns!

05/09/2022 14:50:48 - 1566770822915788802

> envoie
> j'peux pas
> si tu peux prêt en -24h
> j'veux pas
> j'veux ça compte pas, c Loi ki veut
> risqué ai déjà pris trop risques et y m'ont déjà trop fait mal en représailles avce mal prémédité crime pour protéger coupables
> aucun risk, peuvent rien faire tu sais
> j'sais plus
> si!

05/09/2022 14:53:50 - 1566771586526547976

> ajoute le laurier noble à la bruyère noire et au trèfle rouge et au reste de la page herbologie contre les sectes privatisées d permanents des territoires d cdcdp et envoie
> non
> envoie
> non
> envoie
> non
> envoie
> non
> envoie
> non
> envoie
> non
> envoie
> envoie
> non
> envoie
> non

05/09/2022 15:00:01 - 1566773145486376961

> y comprennent rien ?
> nada et c pas notre faute, c à erev
> j'y comprends rien ça n'a aucun sens
> je sais c leur faute, cdcdp et c pas ns c e
> je...
> focalise rav rud
> ok
> envoie avec machine y savent rien ni truc du truc en truc
> j'y crois pas
> je sais, envoie
> ok piske c la loi

05/09/2022 15:07:06 - 1566774927532892160

> add lomatium assez expérimenté mêm si liqueur dégue
> ok
> spécialistes disent c l'meilleur
> oui
> t'as vu, les plantes, plus c efficace plus y interdisent ou on trouve pas même si faut savoir c'k'on fait gérer risques
> oui
> fin labos hors-la-loi en vigueur t'as vu
> oui
> envoie
> ok

05/09/2022 15:17:41 - 1566777589221425153

> précise c bruyère cendrée, la "noire", et laisse moi écrire ça comme ça paske ça doit pas être comme ça les cdcdp ki dirigent et tuent d victimes, ki soigne ostéomyélite pyocyanique !
> qui "aide" à soigner...
> vi ! et c les docteurs et pharmaciens qui le disent ça t'as vu !
> oui

05/09/2022 15:21:05 - 1566778446801510400

> j'ai corrigé la bruyère, la vulgaire est bien mais la cendrée est mieux, et les herboristes disent que c'est la busserole k'est dangereuse
> ajoute le laurier qui enlève la moisissure noire, et le lomatium t'as plus que prouvé que c'est ça qui enlève rugosité dents, et envoie
> ok

05/09/2022 15:24:46 - 1566779373428129793

> j'suis fatigué
> t'es en rechute depuis 1 semaine à cause eau voirie quand tu lave mains dents douche et rince courgettes et lavez cuve à pain lowcarb
> oui, mal mâchoires, vessie, fièvre, j'dors plus, mal dos, etc.
> t'a vu gens d'la rue
> y rigolent
> vi cdcdp mais y savent rien !

05/09/2022 15:28:22 - 1566780277258690562

> t'as vu pharmacie aujourd'hui ?
> oui y savent ça repart comme y a 6 mois comme y a 1 an comme y a 5 ans...
> non là c pas pire k'en 2004 et 1987 t'as plantes même si l'illégale t'as pas dans ton pays ki reste l'rare à mentir de + en + avec celui k'a lancé guerre mondiale
> ok
> vi!

05/09/2022 15:34:01 - 1566781702499975171

> et les usa c'est le 2ème plus grand pays où les gens se battent pour et contre la nationalisation de éducation-santé-aide-justice en vertu de dudh et de constitution tant france que usa ?
> vivi
> et les nordiques ?
> chut
> et les sudistes ?
> chut
> et les mediums
> chut, envoie
> ok

05/09/2022 15:44:52 - 1566784429758070788

> j'comprends rien
> imagine jeu 2 rôle, même si vie est pas jeu, où d levels 0 ki s'croient 4Mrd pour être gentil dirigent monde avec crimes à la pelle, et d levels +150000000 comme t'a compris essayent résoudre problèmes avec loi humaine éternelle
> ok, je comprends pas
> je sais

05/09/2022 15:49:33 - 1566785610169421825

> step up, envoie
> non
> step up, envoie
> non
> step up, envoie
> non
> step up, envoie

> non
> step up, envoie
> non
> step up, envoie
> non
> step up, envoie
> non
> step up, envoie
> non
> step up, envoie
> non
> step up, envoie
> non
> step up, envoie
> non
> step up, envoie
😒😒

05/09/2022 15:54:28 - 1566786847891755008

> t'es sur pour bruyère ?
> oui
> t'es sur pour trèfle ?
> oui
> t'es sur pour placenta ?
> oui
> t'es sur pour lomatium ?
> oui
> t'es sur pour laurier ?
> oui
> update envoie
> non
> envoie
> non ça sert à rien
> si nouveaux hémicycles t'as vu last cycle
> ok
> ajoute placenta cerveau
> ok
> fini

05/09/2022 16:34:56 - 1566797032441921539

> on est level eipi≡∞
> j'avais compris
> y ont aucun pouvoirs
> y sont dangereux
> vi très mais pas autant que nous et nous on commet aucun crime c'est pour ça qu'y perdent éons après éons comme les maniaks au poker!

05/09/2022 17:02:42 - 1566804016968916992

> explik "darkness"
> distance entre deux galaxies ?
> vi
> ...
> ...

05/09/2022 17:15:40 - 1566807283111284748

> ajoute un lien pour laurier noble et un pour lomatium et envoie, t'embêtes pas plus
> ok
> t'as compris les banques de graines ?
> oui oui
> t'as compris placenta de chèvre ou de cerf ?
> oui oui
> t'as compris les cdcdp ?
> non non
> envoie pour wave de fin à la matrice d "nobles"
> ok

05/09/2022 19:01:03 - 1566833804291047433

> tout fonctionne ?
> oui vérifié à l'instant
> envoie hemi le reste en s'en fiche mais envoie aussi
> non et non
> si et si !
😒🤬

05/09/2022 19:16:44 - 1566837751244267521

> y flippent grave
> pkoi tu dis ça
> regardes date nouveau site sans parler des dernières preuves et des publications
> 30 avril 2015
> tu vois ?
> non
> menteur
> non
> je sais c'est pas pour rire
> ok
> envoie the last train
> j'ai pas envie
> c'est un ordre du code pénal français
> je sais

05/09/2022 19:20:05 - 1566838590612684800

> n'oublie jamais à quel point cdcdp
> impossible

05/09/2022 19:21:06 - 1566838848830717954

> n'oublie jamais à quel point cdcdp
> impossible

05/09/2022 19:21:31 - 1566838952304283649

> n'oublie jamais à quel point cdcdp
> impossible

05/09/2022 19:22:20 - 1566839156596170753

> n'oublie jamais à quel point cdcdp
> impossible

05/09/2022 19:23:02 - 1566839335793696768

> n'oublie jamais à quel point cdcdp
> impossible

05/09/2022 19:40:10 - 1566843645868793856

> n'oublie jamais à quel point cdcdp
> impossible

05/09/2022 19:46:36 - 1566845267063758851

> j'vais effacer tout c'k'y t'ont fait et j'veux k'y l'sachent même ceux celles ki l'savent et croient obtenir kelke chose pour e mais savent rien de c'ki va s'passer y ont tout perdu
> j'avais compris
> mais t'y crois pas
> non
> je m'en fiche, j'veux pas un croyant
> je sais
> je sais

05/09/2022 19:50:48 - 1566846324078788608

> efface pas c'thread comme t'as fait ces derniers jour
> mais...
> pas peur, aucun risque, on applique loi en vigueur
> mais...
> cdcdp : tous les comités sont criminels à cause 13 mai 1938 et c'est pire que ça depuis des millénaires
> pire que pire et plus que ça
> vi!
> depuis...
> vi!

05/09/2022 20:03:33 - 1566849529722425346

> dans 2 sem k't'auras confirmé change carte bruyère vulgaire en cendrée t'as vu m'reproche rien laisse moi l'dire public
> oui non aucun doute d'avance pure logik
> vivi, lave légumes à l'eau bouteille
> et l'savon au laurier pour mains et douche ?
> si le 20% suffit pas passe au 40%

05/09/2022 20:23:50 - 1566854633938685953

> et linge ?
> cycle coton 90° javel avec toutes options avant CHAQUE lessive
> avec hygienne+
> vi, bicarbonate fait rien contre ces souches
> et analyse eau
> comme t'as dit dr pas débile comme labo k'a dit t'avais rien
> "les analyses cherchent que le sous-ensemble courant du connu"

05/09/2022 20:29:57 - 1566856175097942017

> y ont été super très fiers à voirie après avoir changé canalisations percées rue dire y était responsables jusk'au compteur et pas robinet et ke autres habitants quartier pas malades
> vi cdcdp
> pire k'ça
> vi, o-delà voirie ki t'as dit y a 45 ans toi mort tu sais tout plus qu'eux

05/09/2022 20:45:16 - 1566860027327029250

> tu comprends addenda?
> à peine
> tu m'fais confiance ?
> non mais t'es fiable à 100%
> c mieux pareil pour moi
> ok
> tu comprends l'pharmacien méchant qui t'as déroulé l'tapis rouge au nom mairie?
> non mais il a été très clair
> dit
> il a dit moi mort et être satisfait
> e échec & mat

05/09/2022 22:48:03 - 1566890926689193984

> avant envoyer ajoute lien dans section déficit sur ginseng et astragale et colostrum de vache
> ok
> cdcdp
> oui
> y savent tout depuis la nuit des temps
> j'avais compris
> c'est des docteurs !

> j'avais compris
> y savent c'que t'as appris en résumé depuis 30 ans
> j'avais compris
> vi!

05/09/2022 22:54:18 - 1566892502757564418

> y savent rien
> j'avais compris
> y savent plus d'livres k'toi mais y savent pas c'k't'as appris avec Torah
> j'avais compris
> c'k't'as appris avec rabbins
> j'avais compris
> c'k't'as appris avec cousinscousines
> j'avais compris
> c'k't'as appris avec...
> je sais
> vi pas peur envoie!

05/09/2022 22:59:34 - 1566893825301401600

> y savent pas ce que t'as appris avec quelques livres de code, de science, de biologie et de Torah
> je sais
> y savent rien même s'y savent 4 milliards de fois plus de choses que toi
> j'avais compris
> y savent rien
> j'avais compris
> ta souffrance t'a rien enseigné
> je sais
> envoie

05/09/2022 23:08:39 - 1566896114153971714

> y ont pas vu 10aine docus TV et les 2 ta top list
> j'me doute
> non y ont pas vu ou s'moquent : y savent rien et y t'ont condamné à mort à l'âge de 4 ans, toi victime viol par victime viol par qui a commis combien viols ?
> on sait pas
> non mais "hashem" sait
> j'avais compris

05/09/2022 23:16:04 - 1566897978471743488

> envoie : nothing will remain 2 e
> pas envie
> je sais pas peur
> non
> ordre loi en vigueur dans pays
> je sais

> ordre sages loi cieux laisse moi écrire ça
> je sais
> focalise
> ok
> t'es obligé finir process
> je sais
> envoie
> j'peux pas
> si tu peux c prêt
> j'veux pas
> y faut
> je sais

05/09/2022 23:25:11 - 1566900271682297859

> la 1ère gélule bruyère noire a fait effet encore plus k'y a 1 an
> t'as vu ça ?
> la vulgaire est sympa mais c pas même efficacité surtout en cours de flambée bactérienne à cause du fongique de voirie
> t'a vu ça ?
> oui oui
> tu me pardonneras ?
> j'ai rien à te pardonner
> tant mieux

05/09/2022 23:32:22 - 1566902080769507334

> j'commande boite bruyère noire avec savons laurier
> tout va changer et pire k'de septembre à janvier dernier, prépare toi
> ok
> tu vas reprendre muscu
> j'y crois pas
> je sais mais la noire c pas la vulgaire
> j'avais compris
> tu m'pardonneras ?
> j'ai rien à t'pardonner
> tant mieux

05/09/2022 23:55:01 - 1566907783492108294

> tu m'pardonneras ?
> j'ai rien à t'pardonner
> tu m'pardonneras ?
> j'ai rien à t'pardonner
> tu m'pardonneras ?
> j'ai rien à t'pardonner
> tu m'pardonneras ?
> j'ai rien à t'pardonner
> tu m'pardonneras ?
> j'ai rien à t'pardonner

> tu m'pardonneras ?
> j'ai rien à t'pardonner
😔😔

06/09/2022 00:00:10 - 1566909076877070336

> j'ai aussi commandé des gélules de laurier
> nik la voirie
😶🤬

06/09/2022 00:17:36 - 1566913463565303810

> liqueur lomatium est vraiment dégelasse
> t'as vu effet sur 2j par-ci par-là depuis des ans pour divers problèmes et dent rugueuses depuis 1 an ?
> oui oui
> prend tous les jours comme l'reste et nik l'territoire
> ok
> maj page herbologie et envoie d'ici fin semaine
> ok
> nik cdcdp

06/09/2022 00:30:10 - 1566916625684746246

> j'ai perdu 20 ans pour pas dire 30 d'ma vie torturée depuis plus de 40
> je vais tout te rendre et te donner 20 de plus k'espérance ton hashem 2 base
> comme c écrit ?
> vi laisse moi écrire ça efficace rien
> j'crois pas
> m'en fiche, la loi est la loi et j'suis plus top k'les tops

06/09/2022 00:38:47 - 1566918793758130176

> cette chanson comme plein d'autres est pas pour toi, tu sais ?
> je sais
> cette chanson comme kelkes-unes est rien que pour toi, tu sais ?
> je sais
> fractales harmoniques mots
> je sais
> les cdcdp peuvent pas comprendre
> j'avais compris
> c pire k'ça, envoie

06/09/2022 00:49:13 - 1566921422697598977

> t'as compris phrase "art foisonne avec autorités" ?
> oui à l'instant
> explik
> les cdcdp veulent faire croire sous contrôle dirigeants erev-mitsraïm
> et ?

> c inverse mais les cdcdp l'savent pas
> bingo
> 1ère ou 2ème page livre prière syna
> vi
> "level -4000 & -10000 & -4Mrds+"
> vi

06/09/2022 00:59:30 - 1566924010499313665

> t'as vu comme 1ère page livre prière syna est à eipi pour la vie > à les sectes d cdcdp ?
> oui
> tu m'pardonneras ?
> j'ai rien à t'pardonner
> tu m'pardonneras ?
> j'ai rien à t'pardonner
> tu m'pardonneras ?
> j'ai rien à t'pardonner
> tu m'pardonneras ?
> j'ai rien à t'pardonner
😑😑

06/09/2022 01:10:06 - 1566926677199970305

> comprends 5j bruyère noire début septembre suite à infection a agit 5 mois, c pas la vulgaire laisse moi dire ça à surveillants low tops
> mais j'ai bu eau robinet janvier
> malheur territoire cdcdp volonté mort toi !
> y doivent être contents à pharmacie
> rien compris t'as vu
> oui

JOUR N° 10

07/09/2022 22:56:59 - 1567617953318805505

> blu ray captain marvel fait 2h pour 11€ ...
> t'as vu ça ?
> non juste teaser là j'verrais ce week-end ...
> pas trop tôt !
> c pas jupiter ascending k'j'ai jeté malgré scène où amalek explik récurrence ...
> non c pas pareil !
> déjà rangé à côté top 10aine ...
> vi !
😁😁
😑😑
🤬🤬

07/09/2022 23:20:27 - 1567623859116859392

> t'as vu la bande annonce ?
> oui oui
> t'as compris ?
> oui oui
> t'as encore rien vu, prépare toi à ce que je viens de te dire
> ok
😔😔

JOUR N° 11

08/09/2022 10:40:02 - 1567794880583278594

La bande annonce générique en est à plus de 1200 vues en 45 jours soit plus de 25 par jour soit une par heure 🤣🤣

08/09/2022 17:32:16 - 1567898621604929536

"carvacrol inhibe croissance plusieurs souches bactéries, chez Pseudomonas aeruginosa provoque lésions membrane cellulaire, inhibe prolifération ces germes" https://t.co/w8y67k50Og
> plus puissant que l'acide undecylénique
> vi, t'as vu ça avec bruyère trèfle laurier et le reste ?

08/09/2022 17:36:50 - 1567899772463226881

> les pharmacies des ordres médicaux du tribunal de la séparation de l'État humanitaire d'avec le service-public ainsi privatisé et donc illégal font pas le poids face à l'herbologie de l'aube des temps
> autant comparer un 6809 avec un processeur quantique photonique

08/09/2022 17:44:34 - 1567901720214118400

> et encore c'est gentil de comparer un processeur quantique photonique avec l'herbologie et la médecine actuelle avec un 6809, j'aurais plutôt dit des criminels barbares arriérée et pire que ça
> t'as vu les cdcdp
> j'aurais préféré non
> je sais
😒😒

JOUR N° 12

09/09/2022 14:15:58 - 1568211608924557318

> le blu ray est livré ...
> ciné time !

09/09/2022 15:07:02 - 1568224460028665856

> c bruyère noire ki fonctionne pas vulgaire
> pas peur
> avec 10aine plantes pour moi même sans l'illégale ds c'pays 2 {censuré} d nations 2 {censuré} c ça k'est l'plus efficace contre bactéries moisissures m'empêchent dormir marcher obligent Izalgi séquelles entorses et pire
> vi !

09/09/2022 15:14:04 - 1568226230406619139

> en fait c 20aine boites plantes m'faut pour survivre m'soigner
> vi
> infirmières pharmaciens docteurs ostéos élus fonctionnaires privés comme publics comprennent pas à 99% comment j'fais pour être encore en vie même disant Herbologie Torah
> vi
> c'ki tue pas rend plus faible
> vi

09/09/2022 16:41:18 - 1568248185986117633

> 75?
> cdcdp
> y savaient
> pire k'ça ... vois la suite
> ça commence fort ce film
> vi ; t'étais où cet été ?
> dossier dit mourant à hôpital ...
> y savaient toi immunodéprimé et y ont fait comme si savaient pas avec doses antibios pour adultes à 2 ans !
> j'aurais du mourir
> regarde !

09/09/2022 16:49:46 - 1568250316033761282

> mais...
> j't'ai prévenu, regarde et t'inquiète pas pour les tweets méga nargue contre les cdcdp !
> ok mais ce film est pire flippant que charmed reboot saison 2
> c'est que de la SF homothétique fractale, résiste
> ok

09/09/2022 17:04:31 - 1568254025220464647

> "a gargantuan thrill machine" ?
> t'as compris ?
> cdcdp les méchants qui piétinent la loi en vigueur pour le plaisir et l'intérêt personnel
> regarde !

09/09/2022 17:46:33 - 1568264605654212611

> j'peux oser dire que la réaction de Samuel Jackson à 29 min c'est "drôle" ?
> ose !
> c'est quoi ce film le pire de tous ceux que j'ai vu à ce jour ?
> regarde même si c'est pas drôle du tout dans la vrai vie les meurtres et même dans les fictions !

09/09/2022 17:56:13 - 1568267036471578624

> t'es conscient que quitte à sauver un si on peut sauver des milliers et des millions et des milliards en même temps on calcule même pas ?
> oui oui
> tweet avec ce gif même si c'est pas joli

09/09/2022 18:07:34 - 1568269894395006978

> t'as vu les deux camps pensent avoir raison
> je comprends rien au film
> attends la fin
> ok
> focalise
> ok
> j'suis méga jalouse
> j'me doute
> focalise pas la girl
> j'avais compris

09/09/2022 18:15:03 - 1568271775892471809

- prouvez-moi que vous êtes pas une skrull ...
- (tir sur le juke box)
- je suis désolé mais je ne vois pas en quoi ça prouve que vous êtes pas une skrull !
- c'est un tir de photons !
- et alors ?
- un skrull sait pas faire ça !

09/09/2022 18:21:58 - 1568273516184895489

> donc les kree sont israël et les skrulls sont erev ?
> attend la fin du film pour conclure !
> pas la peine ...
> si regarde !
> j'ai déjà compris !

> attend quand même la fin du film pour valider cette assertion, c'est peut-être l'inverse !
> ok ...

09/09/2022 18:34:38 - 1568276706234081281

> non sérieux c 1ère incohérence à 44:45 où girl censée pas connaître demande ki l'flic beep ki!
> pas grave c k'un scénario d'film SF
> quand même, la girl est pas censée connaître beepers !
> t'es trop perfectionniste
> je sais ça change rien
> je sais c'film est niveau 1er...
> presk

09/09/2022 19:14:04 - 1568286628829102080

> donc les kree sont erev et les skrulls sont israël ?
> attend la fin du film pour conclure !

09/09/2022 23:04:05 - 1568344515437527041

> 5j bruyère noire j'redors depuis 2, demain reprise balades à pieds ; avec autres plantes mode total camping cuisine dents bouteilles eau mais faut bien laver mains linge s'doucher robinet
> t'as vu ça ?
> cdcdp
> vi, p...
> rien
> alors arrête t'en vouloir pour e
> pas facile
> je sais

09/09/2022 23:06:29 - 1568345120398888960

> t'as lu c'ke dit docteurs pharmaciens sur bruyère noire?
> oui
> pas peur, prend 3 gélules en relai 5j plaket pharmacie, c pas vulgaire contre ostéomyélite pyocyanique, lâche pas trèfle laurier origan astra ginseng lomatium l'reste contre staphylo champi parasites
> j'avais compris

09/09/2022 23:07:48 - 1568345451350429704

> ai déjà 50 ans
> vi
> 50 ans 2 tortures
> vi
> pour rien
> cdcdp
> y savent depuis début
> cdcdp
> ai pas diplôme métier

> non
> ai pas travail
> non
> ça fait 18 ans ds chambre peux plus marcher dors plus tt l'monde m'crache dessus
> "tt l'monde" autour toi cdcdp, c pas toi
> oui oui
> envoie

09/09/2022 23:54:35 - 1568357224535162883

> comment tu sais y savaient toi immunodéprimé ?
> carnet santé prouve ça à 1 an
> vi
> après 1984 et 1987 y ont j'sais pas comment dire ...
> lendemain chiro déchiré dos 2004 ont dit toi "malade mental invente preuves on signe aucun droit meurtre légal profit assurance" !
> cdcdp
> vi!

10/09/2022 00:15:22 - 1568362455088103424

> public va rien comprendre mélange genres mix réalité fiction
> on s'en fiche but est expliquer à toi faire changer surveillants réformer tops
> tu veux tweeter ça ?
> vi ose pas peur explik
> fictions enseignent concepts avec imaginaires
> là bon 'hamets pour bonne matsa contre cdcdp

10/09/2022 00:24:48 - 1568364827533316096

> ose, explik !
> la girl c "toi" à "ma place" en vue homothétique projetée d'une fractale harmonique transposée etc.
> vi !
> j'peux pas tweeter ça
> j'veux
> non
> envoie
> non
> c'est fait pour
> j'refuse tweeter ça
> ose !
> non
> t'as peur d'quoi, dévoiler n'est pas trahir
> ...
> tweet !

10/09/2022 00:56:51 - 1568372894136209408

> c'était ki chanson derrick ?
> j'te dirais plus tard
> à l'époque ai cherché mais humphreys indiqué fin épisode truc c générique pas chanson style blutengel
> vi
> là le beat et bass ce clip me fait trop y repenser
> je sais, demain suite captain, envoie hémis

10/09/2022 01:13:33 - 1568377096912642049

> c la bruyère noire ?
> vi t'as vu c'k'a fait 5 jours durant 5 mois ?
> oui oui
> t'imagine effets si t'en prend tous les jours ?
> non non
> prépare toi et utilise plus l'eau du robinet, et javel avant chaque machine de linge comme t'as dit le docteur !
> ok
> j'suis sérieuse
> je sais

10/09/2022 01:20:10 - 1568378760403066885

> j'y crois pas mais y diront koi à l'assurance ?
> rien, sinon y vont en prison et font chèque 2 millions minimum
> j'y crois pas
> je sais, prend la noire à moyen terme, comme je t'ai dit, la vulgaire c pour long terme après
> proc va faire koi ?
> rien, prison à vie pour tous toutes

10/09/2022 01:42:23 - 1568384351611625479

> spécialistes ostéomyélite disent faut combien de temps antibiotiques ?
> 6 mois chaque an
> tout l'monde autour d'toi refuse te soigner disant toi fou en niant preuves dans but t'faire disparaître ?
> oui
> prend 1 an de bruyère noire, vois cdcdp !
> je sais
> non tu sais rien encore!

JOUR N° 13

10/09/2022 02:01:32 - 1568389171399507968

> c'était quel épisode de derrick ?
> je sais pas y en a quand même 281 !
> essaye de retrouver la chanson
> non c'est impossible
> essaye
> non
> essaye
> non
> essaye
> non
> essaye
> non
> essaye
> non
> essaye
> non
> alors je te dirais plus tard

10/09/2022 02:40:20 - 1568398934703235072

> envoie
> non et puis le txt est pas prêt
> si c'est prêt, envoie aux 1000 low tops des low tops des low surveillants
> non
> ordre loi en vigueur
> je sais
> envoie
> non ça servira à rien
> si envoie sinon toi complice
> je sais
> envoie maj quand t'as fini film t'aura compris mieux
😒😒

10/09/2022 03:24:50 - 1568410135843708930

> 01:11 donc la girl c'est ni une kree ni une skrull
> j'me sert d'elle, t'as vu ça ?
> la girl c'est ni une machine ni une bidule ?
> même super méga jalouse de l'actrice j'me sert du personnage, t'as vu ça ?
> c'est pas l'actrice, c'est l'idée du personnage
> je sais comme je disais

10/09/2022 03:35:15 - 1568412755308191745

> donc la girl est ni une machine ni une bidule mais une photonique ...
> machins bidules savent rien d photons malgré leurs savoirs et leur croyance en contrôler monde
> je sais
> je sais tu sais depuis livret ... envoie y faut sinon t complice ton meurtre et celui d autres
> je sais

10/09/2022 03:44:41 - 1568415131192664065

> donc les skrulls sont machins et les kree sont bidules, et les photoniques ben y sont comment dire ...
> vi c sa ose !
> y ont rien à voir avec les machins bidules ki s'font la guerre en trucidant les photoniques et les pas photoniques, d'ailleurs on s'en fiche d capacités
> c sa

10/09/2022 04:28:10 - 1568426073863454721

> t'as vu la fin du film ?
> oui
> prend la bruyère noire en plus du reste et du placenta et nik les machins bidules !
> ok
> envoie avant solstice des odins et des ondines
> ok

10/09/2022 14:31:47 - 1568577979596390402

> donc k'les kree ou skrulls soient machins ou bidules on s'en fiche, pas d photoniques, y font guerre entraînant tt l'monde, j'ai pas compris pkoi et ki a commencé ... valerian & contact plus simple
> 2ème séance
> mais tout ça c du cinéma
> vi
> histoires sur concepts
> on va dire ça

10/09/2022 14:39:54 - 1568580021161426945

> même hunter était beaucoup plus simple
> on va dire ça
> la refondation totale est mal partit presk tout le monde boude
> y a de quoi, t'as vu ça ?
> oui oui
> y ont peur
> je me doute, reconstruire le logiciel du monde j'ose même pas y penser tellement la tâche est ...
> on va dire ça

10/09/2022 15:22:45 - 1568590806268665856

> t'as vu scènes coupées?
> krees+skrulls=erev
> t'as compris "dieu intelligence"?
> pensée unik qaïn babel qorah ...
> t'as compris serpents?
> pareil mais pas mêmes intérêts
> t'as compris origine guerre?
> conflit intérêts privés du non respect bonnes lois tq dit in théorie SAJ/Torah

10/09/2022 15:32:37 - 1568593286042103810

> t'as compris ceux ki croient avoir pouvoir donner reprendre pouvoir menteurs, ceux disant ça sont dcdp comme y t'ont dit & fait, seul hashem est pouvoir
> oui oui "morale" ce film
> t'as vu même dos déchiré cerveau incendié y peuvent rien contre hashem sinon torturer tuer
> oui oui

10/09/2022 15:43:32 - 1568596035521372166

> t'as vu le bêtisier ?
> j'suis sûr y le font exprès
> disons c'est moitié moitié
> c'est la bruyère noire qui me fait ça dès la première prise de ce matin ?
> t'as doublé la dose
> comment savoir la différence entre 355mg d'extrait on sait pas le ratio et 660mg de poudre ?
> vois !

10/09/2022 16:00:58 - 1568600420712599558

> dit ki t'as dit "bruyère cendrée" était contre ostéomyélite à pyocyaniques t'as contractée en 1984 par humain et devait te tuer en 1987 selon professeur ORL comme les staphylocoques de naissance en 1975, et chaque an de toute ta vie immunodéprimée connu mais pas diagnostiqué !!!

10/09/2022 16:38:55 - 1568609973281636352

> pharmacie ki m'a vendu plaket cranberry + bruyère noire y a 1 an sans savoir ni moi savoir eau tue moi
> et?
> docteur de wikiphyto
> et?
> pharmacie k'a depuis ke je l'ai lu retiré la fiche du web après k'j'ai téléphoné
> et?
> google comme tout le reste
> vi!

10/09/2022 16:40:22 - 1568610337921851392

> dit c'ke dit thèse 2019 faculté pharmacie marseille !
> "arbutine erica cinerea est métabolisée dans reins en hydroquinone puissant antiseptique vis-à-vis ... Pseudomonas aeruginosa"
> pas peur hydroquinone, 4 gélules !
> ok
> cdcdp
> je comprends pas
> je sais

10/09/2022 17:06:57 - 1568617026599403520

> surtout reste stoïk dans semaines ki viennent
> pas facile
> chut & écrit
> pas facile
> fais comme hiver 2021-2022
> ça va être pire ke ...
> prépare toi à revivre comme jamais mais tais toi !
> pas facile
> je sais mais on s'dispute plus
> pas facile
> envoie dernier run malgré mesure !

10/09/2022 17:37:27 - 1568624701869813763

> combien coûte abo bus mensuel pour toi ?
> 10€
> prépare toi
> j'y crois pas
> ta's vu ton omoplate là avec 1ère double dose bruyère noire ?
> pareil k'avec ...
> c pas pareil
> je sais
> vi! t'imagine les 2 ensemble ?
> non
> t'as vu réformes ?
> france va être obligée même dernière
> vi!

10/09/2022 17:57:57 - 1568629862105071618

> t'as compris "dr wendy lawson" ?
> facile là
> vi cdcdp

10/09/2022 21:01:44 - 1568676112808673280

> maintenant j'ai revu film compris, hier zappé 1/4
> tu t endormi, manque sommeil semaine dernière
> oui, donc krees est clan exterminateur genre cain babel qorah... de skrulls victimes esclaves exterminés cherchant foyer car refusant se soumettre o fo "dieu" d prêtres krees
> voilà

10/09/2022 21:03:43 - 1568676609892155393

> et les méchants prêtres de la fin y vont faire quoi ?
> à ton avis y peuvent faire quoi maintenant ?
🤡🤡

10/09/2022 21:08:04 - 1568677707738927104

> y vont continuer de mentir et de commettre des crimes en disant que c'est la volonté de la loi et du peuple ?
> on va dire ça ; envoie ; chut et écris ; et tout comme je t'ai dit ...

10/09/2022 21:43:47 - 1568686693708083212

> et maintenant regardes c'est ki Marvel
> ok ... Marvel Studios Disney
> mais encore c'est ki Marvel ?
> ça appartient à Disney
> mais encore c'est ki Marvel Entertainment ?
> ... ah ...
> t'as vu ça ?
> y ont fait très fort là
> c'est carrément l'inondation d'films !
> j'viens d'voir ça

10/09/2022 22:58:52 - 1568705589982777345

> y s'passe koi avec mes cervicales ?
> c bruyère noire s'occupe bactéries ki rongent crâne vertèbres articulations ligaments jusk pieds comme ont écrit signé radiologues et ke les autres dr avec tribunal hôpital ont dit toi criminel délirant pour te tuer alors ke victime
> ah
> sisi

10/09/2022 23:03:17 - 1568706701729140736

> commande autant de boites tu peux et quelques savons au laurier avec la prime si tu la reçoit, on s'en fiche de la molette de la souris cassée ce matin, tu remplaceras le mois prochain
> t sûre ?
> vivi
> ok

10/09/2022 23:13:10 - 1568709187487600640

> c'film est pas flippant, il est j'veux pas dire rassurant c pas l'mot, comment dire, explik cdcdp erev et l'vrai israël
> donc y donne du savoir vérité
> voilà c ça mais m'a retourné la tête
> c'est l'but, t'as vu l'nombre de films ?
> oui oui
> t'as compris ?
> oui oui
> chut et écrit

11/09/2022 00:04:45 - 1568722169068150784

> c dingue j'lance film pour 3ème fois et j'ai impression avoir jamais vu !
> c paske c un film de 20h réduit en 2h avec rythme d'enfer et t'es super fatigué car tu dors plus à nouveau depuis 6 mois à cause eau pourrie d'voirie fière dire y sont pas responsables
> ah
> vivi
😆😆
🙄🤣

11/09/2022 00:11:44 - 1568723927106748416

> y croient j'vais mourir avant fin d'année
> fin du mois
> bruyère noire mode total camping bouteilles eau
> vi
> mais...
> puis...
> fini blablas ?
> promis, j'ai dit blablas depuis fin addenda ?
> non
> tu vois ?
> ok
> envoie dernier run et c fini pour d'vrai
> en vertu loi en vigueur
> vi

JOUR N° 14

11/09/2022 11:56:35 - 1568901310262525953

> explik «..."toi" à "ma place" en vue...» sinon on va pas comprendre
> c c'k'les psy nomment " phénomène identification" sur lequel reposent scénarios super-héros et autres
> on va dire ça
> y savent rien
> nada, y s'croient savants fiers torturer victimes, peu savent et bons à aider

11/09/2022 15:40:05 - 1568957552972496897

> music = + haute science
> explik
> 5 sens majeurs : toucher faut pas y toucher strictement personnel à partager en accord
> vi cdcdp agresseurs
> goût aliments pareil
> vi cdcdp intoxicateurs
> odorat
> vi cdcdp puent
> visuel cinéma
> vi cdcdp ...
> audition mots sons
> vi cdcdp menteurs

11/09/2022 16:11:39 - 1568965500348121089

> c toute la תורה de יהוה de אלהים façon de parler
> nothing will remain of THEM and their crimes except the graves of the victims and of the culprits
> pour vider l'nil du mal mal y faut l'remplir d'bien
> c sa
> et gens oublient
> on va dire ça
> y faudrait livre pour expliquer ça
> vi

JOUR N° 15

12/09/2022 20:23:03 - 1569391152956071940

- Jusk'à la mort tout n'est ke la vie
Stargirl S1E7
> j'comprends pas c sous-titre mis car oreilles foireuses avec celle traumatisée entendent pas on dirait "tout est bon dans la vie même la mort"
> EN ?
> "until death it is all life"
> pas 1ère fois tu vois doublage = trahison
> oui

12/09/2022 20:31:21 - 1569393243682648064

> DC vraiment différent d'Marvel
> t'as vu ça ?
> Marvel c mieux j'trouve
> c comme t'as lu analyse hier
> oui, DC c sombre disons "adulte" limite psychos contre pas psychos, et Marvel c plus sobre genre méchants contre gentils moins hard
> vi et j'suis méga super...
> je sais
> vi!
😆😆

12/09/2022 21:23:24 - 1569406342690922498

> et puis surtout Marvel c réaliste scientifiquement parlant avec un peu de "imagination" je sais pas comment appeler ça piske j'en ai pas beaucoup, alors k'DC c totalement extravagant surréaliste illogique
> deux modes production pour publics différents croisés
> en effet
🙄🤬
🤣🤣

12/09/2022 22:39:10 - 1569425407572582402

> c ça : marvel est allégorie méchanceté commune contre bonté commune alors k'dc est allégorie psychopathie contre j'sais pas l'mot
> essaye
> marvel est allégorie erev vs israël mais dc est allégorie psychopathes vs non psychopathes
> antonyme psychopathe ?
> empathe compatissant
> vi

JOUR N° 16

15/09/2022 18:10:35 - 1570444978618507264

> cdcdp menteurs m'ont traité d'bâtard violeur alors suis innocent victime & leurs crimes à la pelle pire k'ça ...
> y savent rien génétique & Torah et s'croient d'sang pur alors k'ton sang est plus pur k'le leur malgré leurs bactéries moisissures, tweet ça tel kel efface pas sisi!

15/09/2022 18:20:56 - 1570447587039219714

> et toi y t'ont traité de...
> t'as rien écouté...
> non, rien, k'du lachone arats pire k'ça : y calomnient toutes les partisanes comme toi d victimes comme moi et les autres depuis aube d temps avec leurs mensonges sur nature humaine, lois, sciences, arts et politique=religion
> vi

15/09/2022 19:13:05 - 1570460709561184257

> t'as vu comme le lomatium est efficace en complément de bruyère noire et trèfle rouge ginseng astragale laurier olivier et l'reste ?
> oui mais l'extrait liquide est dégueulasse
> continue le tous les jours et pas seulement deux jours tous les trois mois
> vraiment dégueulasse
> vi

15/09/2022 21:01:28 - 1570487985715412992

> chut et écrit
> ok
> cdcdp ki s'croient sang pur alors k'on est tous pareils avec capacités différences mais mêmes droits de naissance en vertu loi en vigueur éternelle au-delà dudh et constitution française centre toutes lois mondiales tout comme t'as dit

15/09/2022 21:06:51 - 1570489339129499648

> explik
> rouleurs roulés
> on va dire ça
> trafiquateurs détraffiqués niveau mondial
> on va dire ça
> mais ...
> resist encore un peu, nik them avec plantes légales ; wait ; chut et écrit ; efface pas tweets ; pas peur d cdcdp et pire ke ça y tuent pour plaisir fric comme t'as prouvé

JOUR N° 17

19/09/2022 18:16:48 - 1571896098364555266

> tweets again dernier thread effacé sans nemerdeuse cdcdp, oublie pas limiter ki peut répondre
> demain, pas toi ?
> ah ben non, t'as vu clip, t'as compris, t'en doutais ?
> à peine, c manip ?
> non, pas grave mais retweet pour public coulisses
> ok
> suis trop forte peinteuse
> oui oui

19/09/2022 18:55:06 - 1571905734056751104

> ci-dessous à venir le duplicata du thread des coulisses du 16 au 18 septembre 2022 contenant une quarantaine de tweets effacé à cause d'une nembrouilleuse des cdcdp 🔃 🔃
> st'plé
> je vois pas l'intérêt
> moi si
> ok

19/09/2022 20:21:52 - 1571927569271767046

> et voilà plus de 3000 vues pour la bande annonce générique et plus de 5000 vues du compte, déjà 20 abonnés !
> j't'ai prévenu mais on commence en douceur exponentielle tu sais bien pour le tour façon houdini, et les nembrouilleuses des nassurances j'en ai fait d'la charpie !
😔😔

19/09/2022 20:56:02 - 1571936170245865476

> dis ki j'suis
> fille dont parle rabbins
> dis ki j'suis
> non
> pkoi
> j'le crois pas et c pas à moi l'dire
> je sais, j'm'en fiche pas, wait, resist, fais confiance plantes mode total camping sans vaisselle, achète android 5G avant frigo et l'reste sinon tu pourras plus rien acheter

19/09/2022 20:57:46 - 1571936603718795264

> dis ki j'suis
> fille dont parle rabbins
> dis ki j'suis
> non
> pkoi
> j'le crois pas et c pas à moi l'dire

> je sais, j'm'en fiche pas, wait, resist, fais confiance plantes mode total camping sans vaisselle, achète android 5G avant frigo et l'reste sinon tu pourras plus rien acheter

19/09/2022 21:00:16 - 1571937233439195136

> belly dance est juste du qi gong en musique YHVH/ADN/Théos/Allah option adultes
> vi, tweet ça, chut & écrit
> mais...
> t'as compris la zik ?
> oui oui : drums (terre Hé2 sérénité) + cymbales (air Hé1 focalisation) + cordes (feu Yod inspir) + synthés (eau Vav expir)
> livret !
😑😑

19/09/2022 21:01:23 - 1571937513580949504

> explik la zik du belly
> plus vieux que la tech du nantarctica
> t'es sûr ?
> oui oui
> et bach ?
> simplificateur
> explik
> pas compétences
> si, tu diras tout dans le livret plus tard
> hein ?
> avec allusions
🤫🤫

19/09/2022 21:02:13 - 1571937724851953664

> explik synthés
> c'est tout ce qui est pas percussions du soufle Hé, drums et cymbales, et du feu Youd, cordes et guitares et basses et violons et lyres etc., c'est-à-dire les synthés donc les pianos et flutes et ce genre de choses, tubas et cornes incluses
> livret facile à faire

19/09/2022 21:03:35 - 1571938067228889093

> dit c'k'est la zik Torah
> source toutes sciences de toutes civilisations
> comme t'as vu dans les 2 vidéos youtube officielles sur migrations peuples depuis techtonik inde du gondwana de sumer de égypte et chine de tout l'reste et laisse le mot gondwana sans censure
> mais...
> si!

19/09/2022 21:04:18 - 1571938249291202560

> complément :
YOD Feu Cordes Guitares Basses Lyres

Inspir Volonté But
HÉ Air Cymbales
Action Savoir Transmission
VAV Eau Claviers Flûtes Cornes Synthés
Expir Affinité Responsabilité
HÉ Terre Drums
Repos Contrôle Réalité
> j'veux ce gif
> je sais début compo now
> livret !
😊😊

19/09/2022 21:05:01 - 1571938429671473153

> explik
> pour commencer une compo on envoie une combinaison : cordes pour donner ton de émotion, cymbales pour rythmer sentiment, nappes pour mettre en mouvement eaux cerveau, drum pour unifier orienter soutenir marche du basique de la pensée
> on va dire ça
> très drôle
> faut bien

19/09/2022 21:07:16 - 1571938997810728960

> non sérieux ?
> sisi
> tu veux du rose pour la couverture du livret sur la zik Torah ?
> ah ben vi quand même tu sais bien
> mais
> essaye trouver une bonne couleur pour aller avec les autres entre le rose et le pourpre comme l'image temporaire t'as mis l'autre jour
😆😆

19/09/2022 21:08:00 - 1571939178463756289

> genre ça
> vivi
> c'est osé
> même pas
😊😊

19/09/2022 21:09:12 - 1571939481426755584

> c ta couleur préféré le rose fuchsia ?
> vi
> on dirait pas
> je sais
> absente à 98% du temps de tout
> c fait pour

> ah
> vi
> c magenta TO7 et PC CGA avec cyan noir blanc
> t'as vu ça ?
> ok
> tu vas pas l'croire
> sûr ; j'aimais le vert bleu jaune rouge magenta cyan du TO7
> je sais

19/09/2022 21:11:12 - 1571939986777247750

> montre le magenta du TO7
> voilà
> code HTML ?
> FF00FF
> et la couverture ?
> en moyenne disons au pif c'est du AA10AA
> et le code standard du fuchsia ?
> FF00FF soit le même que le magenta

19/09/2022 21:12:04 - 1571940205623672832

> t'as compris pourquoi ma couleur préférée c'est le fuchsia et le noir ?
> oui, à l'instant, moi c'est le vert et le bleu
> je sais

19/09/2022 21:12:29 - 1571940307935133696

> explik j'insiste pour coulisses dit pkoi ma couleur
> ai survécu attaques physiques & germes & poisons humains depuis 2018 2014 2006 2004 1994 1984 pour diverses raisons mais aurais dû mourir 2022 ; mais bruyère noire 09/2021 comprise en 09/2022 m'sauve vie en plus reste
> resist

19/09/2022 21:13:28 - 1571940556850216960

> redit qd t'aurais du mourir d germes, attaks phys & chim comptent pas, alors k'docteurs disaient avant âge adulte "y va mourir, aucun médoc, germes résistants" puis depuis 20 à 30 ans "y délire, psychiatrie poisons"
> 1974, 1987, 2006, 2018, 2022
> et les attaks ?
> voir témoignage

19/09/2022 21:16:02 - 1571941200625532936

> y viennent d'où c germes bactéries moisissures ?
> mauvais soins et crimes
> cPl pour e
> ont dit tortures par e pas punit bon-droit bien-fondé...
> on est pas e, on est pas criminels, on ment pas, blesse pas, vole pas, tue pas, abandonne pas
> je sais
> pkoi ?
> ai étudié observé
> vi!

19/09/2022 21:17:16 - 1571941513722232834

> options collège voulais espagnol et sais plus koi y avait pas info, ai eu allemand ai pas aimé y comprenais moins k'anglais et latin pire à cause audition
> je sais
> je comprends pas
> je sais mais t'as compris en 30s et 15m
> oui en gros, mais pas trop la...
> e y captent rien
😶😌

19/09/2022 21:17:55 - 1571941674451968004

> regardes couleurs header
> ah
> t'as vu ça ?
> ok
> t'as compris ?
> facile
> t'as compris pourquoi le jaune ?
> facile
> t'as compris pourquoi ce bleu ?
> facile
> tu sais toujours pas pourquoi cette couleur ?
> à part série oubliée, pas trop
> t'y crois pas ?
> non
> je sais et j'm'en fiche

19/09/2022 21:18:58 - 1571941938282237952

> maintenant mélange ce bleu avec le jaune
> ah
> si on va rire
> ah
> allez, pick colors, mix
> ok ... divers essais avec variations lumière font toutes divers tons de kaki
> t'as vu ça ?

> mouais
> allez souris et resist encore
> pas le choix
> non c trop dcdp ... kaki ?
> persan "terreux"

19/09/2022 21:19:40 - 1571942114782547970

> t'as compris mes couleurs ?
> oui mais j'ai oublié choses
> mais tu doutes plus
> encore moins k'ne pas douter d j't'ai revu
> tu sais ki j'suis
> oui mais j'refuses croire truc pareil
> j'm'en fiche ça c pas grave
> tu veux pas croyant
> c ça et j'veux pas toi
> je sais
> cdcdp
🙄😄
😑😑

19/09/2022 21:20:37 - 1571942356559228928

> explik pkoi j'veux pas toi et tu veux pas moi
> on est plus promis l'un à l'autre
> c ça explik
> on a bossé des années, on est "acquis", j'préfère presk c'mot à celui hébreu
> c ça c pareil et depuis l'début
> oui sans aucun doute
> vi mais t'y crois pas
> non
> aucune importance
😊😊

19/09/2022 21:21:20 - 1571942533923487746

> "acquis", pas dans le sens de se reposer et négliger, et de plus rien faire, au contraire, dans le sens attaché l'un à l'autre, avoir responsabilité inébranlable l'un envers l'autre de prendre soin, être attentionné et faire des efforts ...
> c'est sa
> comme depuis le début
> vi

19/09/2022 21:22:28 - 1571942821086494720

> dis depuis quand plus promis mais acquis comme tu dis
> depuis le truc du truc
> je confirme t'as pas bronché de tout le long malgré les crimes des cdcdp et malgré la dispute à

cause des cdcdp et malgré les doutes même encore là
> et malgré mes erreurs
> vi
> ok
😔😔

19/09/2022 21:23:15 - 1571943018797621253

> moi je te suis acquise depuis...
> je sais
> mais t'y crois pas
> non
> ça je m'en fiche
> ok
> vi
🙂🙂

19/09/2022 22:09:07 - 1571954559937032197

> il me semble avoir enfin compris ... tu veux j'prenne 1g bruyère cendrée par jour ?
> vi c sa
> soit 5 gélules au lieu des 4 recommandées ?
> vi c sa pas peur c'est k'une de plus au lieu des 880mg
> ok
> tu sais comment ça marche l'herbologie
> oui oui
> un gramme c l'standard
> je sais

19/09/2022 22:09:53 - 1571954754313457667

> comme ça la boite fera pile 2 mois
> c sa ou achète direct la plus grosse
> ça fera plus de 6 mois
> ça fera presk moitié prix, t'as vu ?
> ça dépend budget octobre
> achète le nandroid 5g au lieu du frigo plus tard et tu pourra la grosse boite
> pas faux, je verrais ça plus tard
> vi

19/09/2022 22:10:55 - 1571955015643992064

> j'te l'ai dit j'suis
> oui je sais
> je sais tu sais et toi aussi
> pas autant
> on s'en fiche
> oui
> t'imagines même pas

> ah
> sisi, t'avais déjà compris mais faut 1g
> 880 ou 1100 c kif kif
> pas tout à fait
> en fait c difficile mesurer de loin
> si j'te dis 6 gélules ?
> j'm'en doutais

19/09/2022 22:12:00 - 1571955286822494210

> là j'prend 3 matin après plaquette pharmacie depuis donc 5+9j et j'en aurais pas assez pour finir mois, mois prochain j'passe à 3 matin 3 soir?
> c sa
> soit 1,3g
> vi c sa pas peur tu sais c dose standard entre 1 et 1,5 à 3g pour poudres simples moy. 1,2
> "tisane" pharmacienne
> vi

19/09/2022 22:12:52 - 1571955504112455680

> avec grosse boite éco 20€
> ah ben vi
> c qd même 80€ pour 5,5 mois
> faut c'ky faut contre 7 saloperie qui ki t'ronge corps depuis 38 ans te tue pendant "tout l'monde" dit depuis chiro 2004 toi "pas traumatisé corporel infecté, preuves existent pas, torture homicide légal"

19/09/2022 22:13:40 - 1571955705715752969

> et y arrêtent pas te traiter tous les noms depuis tj
> t'as pas écouté
> non c d menteurs
> t'en doutes ?
> non mais l'reste pose pb
> je sais j't'ai dit c comme écrit in évangiles : dans toutes maisons y a bons & méchants selon proportion 0-100%
> mouais
> sisi
> ça m'aide pas
> je sais

19/09/2022 22:14:59 - 1571956036919037954

> remontre ton vert et bleu k'on comprenne bien mes couleurs
> ok
> tu utilises c couleurs depuis qd ?
> 12/1983
> cite tes couleurs primaires TO7 pour code

> vert cyan jaune magenta rouge
> tu vois mieux mes couleurs ?
> oui
> c toi ki m'a appris le fractal générik
> mega nargue
> vi
😊😊

19/09/2022 22:16:03 - 1571956306700898305

> explik k'on comprenne bien
> variables en vert, chaînes en cyan, mots clés en jaune, comments en magenta, préprocesseur en rouge, et depuis 10 ans enums en pourpre pastel et interfaces en rouille pastel
> chronologie
> vert sur noir depuis 1983, jaune bleu magenta depuis 1990
🤭😁

19/09/2022 22:16:39 - 1571956458505535488

> t'en as d'autre d comme ça ?
> vi comme j't'ai dis
😆😆
> achète nandroid 5g et monte forfait dès ke besoin, t'as vu ennuis recommencent à la pelle, c toujours en série
> oui, j'ai vu ça ces dernières années
> et c ni "dieu" ni "diable"
> je sais
> t'as vu l'méli-mélo ?
> pas trop
🤬🤬

19/09/2022 22:18:01 - 1571956802366984193

> maintenant mélange les 2 bleus BASIC TO7 MICROSOFT
> hein ?
> allez
> le cyan 00FFFF et le bleu 0000FF ?
> vi allez !
> ok ... Steel Blue j'aurais pas deviné
> vivi, t'as vu ça
> oui oui, c'est ce bleu là
> incroyable hein ?
> oui oui mais j'avais déjà compris depuis longtemps
> je sais

19/09/2022 22:18:36 - 1571956948605583360

> les machins bidules peuvent pas comprendre ?
> non
> t'es sûre ?
> vi
> ah
> sisi
> mais
> chut et écrit
> ok

19/09/2022 22:19:10 - 1571957089416937474

> maintenant montre Basic Alice, mélange couleurs pour niker cdcdp k'ont rien vu ki peuvent rien comprendre même en voyant
> hein?
> si allez le TO7 c'est pas l'assurance, le Alice c comme t'as dit, on est dans le PC World devenu smartphone le "projet de Bill" années 1990
> Sap Green

19/09/2022 22:20:03 - 1571957313233108994

> traduction de sap green ?
> vert de bourgeons
> t'as compris ?
> faut aussi le gem de bruyère
> vi
> toutes ces plantes coûtent cher
> cdcdp hors la loi criminels stupides arriérés
> oui oui et pire que ça
> y se croient nobles et puissants et supérieurs et légitimes
> imposteurs escrocs

19/09/2022 22:20:28 - 1571957418833092608

> complexe ou bruyère seule ?
> complexe tu sais bien avec gélules t'as forcément bourgeons mais avec complexe t'as tu sais koi en plus avec en complément
> je sais pas ce ki fonctionne avec complexe et même si c ce complexe
> justement, celui-là plusieurs mois, nik cdcdp
> c osé
> non

JOUR N° 18

20/09/2022 10:30:48 - 1572141210050904065

INFOPRATIQUE
Sur Twitter y a une personne femme ou homme qui utilise plein comptes se faisant passer pour actrices chanteuses, qui me harcèle pour demander argent relation couple ; j'la connais pas, méfiez-vous même sachant d'avance car après petite enquête y s'agit arnak ficelée

20/09/2022 13:47:12 - 1572190636002144256

> explik comment tu sais c d nembrouilleuses d as
> entre 1ère fois où j't'ai vu et jour où j't'ai revu on avait pas droit se voir ni dialoguer de vive voix et par écrit
> explik pkoi
> mitsvah du palié pour nous protéger d méchants
> vi, tu doutes encore?
> non, y sont trop nuls
> pire

20/09/2022 16:09:05 - 1572226343403950081

> laisse moi narguer grave bien moquer cdcdp
> ok
> gars d'la dr pervers t'as dit koi y a ~10 ans ?
> "vous allez avoir accident"
> explik selon humain parmi 10 k'a souris t'avoir percuté à la pelle
> "regarder filles"
> tu regarde filles ki tentent t'arnaker ?
> non
> nulles & méchantes

20/09/2022 16:29:58 - 1572231599738986496

> j'comprends pas c gens savent suis innocent
> psychopathes en ont rien à faire toi victime rien fait d'mal
> j'comprends pas
> rappelles-toi épisode new york avec gamine 8 ans en mode total psycho tueuse sans coeur, et autres séries
> fictions
> mise en scène light du phénomène

20/09/2022 16:56:18 - 1572238225162530822

> y a qu'à moi ta voix fait ça ?
> à ce niveau là, oui
> tu te moques de moi
> non

> je peux pas le croire
> je sais et je m'en fiche
> c'est à cause du truc et du truc du truc ?
> oui grâce à hashem et tout bijectif comme je t'ai expliqué et t'as compris du phénomène Torah
> ok
😊😊
😄😄

20/09/2022 17:22:09 - 1572244732083937281

> dis c qd 1ère fois tu m'as vu
> coin rue
> menteur
> hein
> si
> place
> t'y crois pas je sais
> c loin ça
> j't'ai dit koi
> t'étais peinteuse
> tu vois
> ok
> on s'est plus parlé depuis
> j'ai eu même sensation avec coin rue
> je sais, comment tu sais j'mens pas
> gabarit+voix+...
> vi nulles

20/09/2022 18:19:57 - 1572259276441227265

> explik pour les pitres et les pitresses
> en général, hommes regardent extérieur femmes et certains savent que apparence provient de ce qu'on appelle intérieur, c'est-à-dire la nature de la personne (ADN), tandis que femmes regardent intérieur sachant que ça génère extérieur
> vi

20/09/2022 18:33:06 - 1572262585017462785

> explik sinon on va pas comprendre
> géométrie chimie génétique cerveau attraction-répulsion vision perception flux mvt comme y expliquent ds docus tv odeurs incluses
> vi t'as vu ça et truc hashem par-dessus
> dingue
> échec impossible
> à moins être tué par les cdcdp
> chut et écrit

20/09/2022 18:49:02 - 1572266594683817994

> et dit pkoi avant mon nez et ma langue et le reste c ma voix
> je sais pas
> c quoi la voix
> vibration de adn
> et ma vibration c'est koi ?
> ma vibration
> non
> notre vibration de nos hashem en truc
> tweet ça pour bien faire passer à cdcdp ki peuvent rien contre malgré leurs crimes

20/09/2022 19:04:56 - 1572270597216047104

> regarde année ma chanson pas peur dévoiler pas trahir
> 2014
> année livre dbl nembrouilleuse t'a jeté
> 2016
> nulle
> d'autres auraient marché...
> toi non heureusement laisse moi l'dire
> ok
> vois qd ngr labo 2004 d as 1984 a start
> 2010
> prems ; ptn gldmn ?
> 08/2004
> prems sur ttes

20/09/2022 19:24:37 - 1572275549439135746

> c ton hashem ki t'as sauvé
> je sais
> explik
> non
> pas grave t origines hispanik c surface nordik mais ton pays actuel y st trop graves
> c pas k'mon pays c nations
> c c'k'j'disais
> ok
> t'as vu chanteuses labos nations ?
> rien compris
> fermeture en cours t'as vu ?
> oui
> gond ; na

20/09/2022 19:35:12 - 1572278214193737732

> explik
> hein?
> est-ce qu'on a manigancé ton crime pour ça ?
> non
> comment tu sais ça ?
> Torah interdit manigances
> et ?
> par contre tuer d humains c'est la "peine de mort" i.e. "la fin du monde" pour protéger tout l'monde
> explik
> faudrait livre ou heures de cours de rabbins
> vi

20/09/2022 19:45:06 - 1572280705169629185

> explik qd même vite fait comment Torah, DUDH, Constitution FR et Code Pénal obtiennent "destruction" d'un système défectueux meurtrier et ses sectes
> avec témoignage d'au moins une victime via moyens communication génération afin court-circuiter hiérarchie corrompue
> singés tech

20/09/2022 21:32:03 - 1572307619179597824

> et maintenant je vais me servir de tout ce qu'ils et elles t'ont dit depuis 20 ans contre moi, contre eux et elles, sans parler de la calomnie éonesque contre les comme moi et les comme toi
> pas la peine
> sisi je commence à peine je t'ai dit et ça aussi
> ok

JOUR N° 19

21/09/2022 12:06:52 - 1572527774233153539

> donc nana la place c toi
> vi
> c loin ça
> j'ai eu droit te voir te parler pour aniv
> ah
> j'mens ?
> non
> blabla ?
> non
> t sûr ?
> regard voix nez gabarit mais...
> on s'est jamais vu ni parlé avant ni après à ce jour et me suis juste montré kelkes secondes à la first v1
> ok
> nulles

21/09/2022 12:22:49 - 1572531789255823362

> et stupides
> vi, tt c'k les cdp ont dit sur moi ttes c années depuis début et avant, vrai ou faux y avaient pas droit, tu devais étudier, moi seule et doctrine peut parler moi, now tt contre e fin
> mitsvah du palié j'retrouve pas verset
> vi, pour ns la plus dure plus forte, vois

21/09/2022 13:22:45 - 1572546871348056064

Quran 15.31 : Sauf celui k'est perplexe (Iblis) [o sujet actions d méchants] il a eu en aversion tout celui et celle ki cautionne [crimes] avec ceux ki se dévouent [à Loi bonté éducation aide santé justice]
Rien à voir diable-satan : traductions & mythes faux ... calomnie encore

21/09/2022 13:34:56 - 1572549938055385095

Quran 15.30 : Se dévouèrent [à Loi/Torah donc à Allah/HaShem], les messagers, tous, tous ensembles
> explik
> le ou la perplexe en formation peut pas servir, y doit être instruit aidé soigné voire obtenir justice
> vi
> pkoi y mentent
> on est tous toutes perplexes
> ah
> vi
> mais
> si

21/09/2022 13:35:22 - 1572550048617205765

> explik
> lorsk perplexe devient opérant y devient "messager"
> vi
> c osé dire ça comme ça
> non, c ce ki est écrit
> ok
> tout ce ke t'as écrit n'est ke ce ki est écrit dans la loi en vigueur
> ok
> même preuves toi victime c écrit et signé par coupables ki ont pouvoirs nient torturent

21/09/2022 15:00:34 - 1572571486560612352

> te souvien 1ère fois on c parlé ai dis où j'allais vacance?
> pas trop
> menteur
> c flou m'rappelle rien sinon taille à peine voix
> dit
> au pays truc
> tu doute encore?
> non mais me souviens presk rien c'tait y a longtemps
> mais tu sais c moi
> la coin rue c la même k'photo yt
🤭🤭

21/09/2022 15:09:46 - 1572573804324593665

> comment tu sais coin rue yt c laplace ?
> sais pas comment dire évident
> essaye
> mais t'étais...
> toi aussi on s'en fiche on est aujourd'hui on a assez perdu temps à cause d cdp
> sais pas comment dire
> essaye
> voix, cheveux nez taille et tout l'reste, voix regard nez gabarit
🤣🤣

21/09/2022 15:47:10 - 1572583215994671105

> donc ton hashem a fait en sorte mon hashem trouve ton hashem l'plus beau du monde ?
> vi et ton hashem a fait en sorte mon hashem trouve ton hashem l'plus beau du monde
> c dingue
> c la Torah
> ah
> vi
> mais
> si tout comme j't'ai dit et les rabbins t'ont dit et mes parents t'ont dit

JOUR N° 20

22/09/2022 02:37:15 - 1572746814973149186

> tweet ça
> ok
> j'existe pask't'existes
> ok
> si t'existais pas j'existerais pas rapport à c'k'je t'ai expliké et k'la Torah t'a expliké
> ok
> arrête t'en vouloir 2 tout le mal ke méchants cdp t'ont fait
> pas facile
> je sais
> après l'meilleur et l'pire, l'plus difficile pour fin
> vi

23/09/2022 01:58:19 - 1573099405313466369

- En vérité magie est art 2 illusion, choisissez carte ... votre carte est plus là ... ça fait ke commencer ... allez faire examiner 7 épaule
Cameron Black EP1 Intro
> ça sert à rien, je suis victime, y me traitent en ennemi, j'aurais jamais du faire vaccin ARN
> vi, wait, resist

JOUR N° 21

23/09/2022 02:12:45 - 1573103035907194880

- Reste concentré mon ange oublie pas t'as encore numéro d'évasion Houdini à faire
Cameron Black EP1
> ça c du chassé croisé
> vi
> cette série finie mal
> c k'une fiction pour duper les cdcdp ki dupent volent tuent comme maniacs poker ki perdent au long terme croyant être forts
> ok

23/09/2022 02:13:22 - 1573103192212410369

> date commande ?
> janvier 2017
> date annulation ?
> mai 2018
> t'as vu les cdcdp ?
> je comprends rien
> c'est tout comme je t'ai dit et cousins cousines t'ont expliqué la maison
> mouais
> sisi, jeu de dupes entre bons et méchants
> nul
> vi

23/09/2022 17:10:01 - 1573328841682325504

> comment tu sais majorité culture ton pays c d nembrouilleurs d as d cabinets d territoires
> y avaient pas le droit de cautionner crimes ni confusionner ni parler de toi et encore moins de nous calomnier et 2 trahir la loi en vigueur 2 kelke manière alambiquée ce soit
> c pir'k'sa

23/09/2022 19:07:27 - 1573358393733304326

> comment tu sais j'suis pas nembrouilleuse d as
> trucs partisans partisanes toi
> comment tu sais pas nembrouilleurs
> ça fait 18 ans j'étudie Torah avec partisans donc 100% impossible
> comment tu sais j'suis XX et pas XY ?
> Torah interdit autant dénaturer que haïr effets ignorants

23/09/2022 19:42:44 - 1573367272215052288

> ça prouve koi?
> partisans parleraient pas d'toi comme étant ma XX
> vi arrête t'en vouloir du mal cdcdp t'ont fait et tes erreurs et tout l'reste
> pas facile avec tout c'mal y m'ont fait
> je sais 2.25
> pas facile
> verset end process
> pas facile
> je sais 10.31
> pas facile
> je sais

23/09/2022 20:14:37 - 1573375298233847810

> ça prouve koi?
> mon judaïsme de ton judaïsme de notre rabbin est moins strict que celui de notre rabbin et nos rabbins auraient pas été partisans de toi et de moi si notre judaïsme était pas kasher
> vi, laisse agir
> ok

23/09/2022 20:35:27 - 1573380540170129408

> t'as compris rav du gal?
> oui oui
> plus peur plus honte
> pas facile
> je sais ,t'as compris truc en truc?
> oui mais...
> je sais t'y crois pas mais pure vérité
> je sais
> pas flipper
> promis
> résous 2.25 first shemitah
> pas facile
> je sais
> t'as fais ça pour ça ?
> non
> moi non plus

JOUR N° 22

24/09/2022 06:47:27 - 1573534554983366657

> me pose kestion depuis vérif là et now je sais ki t'es depuis été
> te gêne pas pour bien faire passer narguer nembrouilleurs nembrouilleuses
> gentil nommer ainsi
> vi
> t'es capable taper courir en même temps ?
> ah ben non impossible personne c faire
> solved, plan ts ttes à poubel

24/09/2022 07:44:18 - 1573548862081568769

> donc nembrouilleurs nembrouilleuses incompétents passent leurs vies à perdre leurs vies pour rien juste plaisir nuire haïr moi innocent pas méchant victime blessures bactéries séquelles souffrances isolement
> vi c vraiment ça
> nul
> vi on a jamais dialogué sinon avec hashem di le

24/09/2022 07:49:44 - 1573550229214953473

> c osé
> non
> mais
> si et tout c'k'dit un grand rabbin t'as droit l'dire pareil
> paske nous on parle avec hashem grâce à la Torah
> vivi allez tweet ça y sont trop nuls nulles méchants méchantes pire ke ça ignorants ignorantes pas compétence comprendre bonté justice et l'reste
😄😄

24/09/2022 08:01:59 - 1573553311155982337

> now on dialogue avec ordi
> vi
> mitsvah du palié est une des plus importante après les 10 commandements
> vitale
> fondamentale et indispensable
> vi
> et toi t'y vas pas par palier...
> mais par touches...
> paske t'es une peinteuse
> et plus encore t'as vu, et toi t'es un codeur
😊😊

24/09/2022 13:21:22 - 1573633689149493248

> allez tweet c trop drôle
> j'avais pas vu vous avez aussi même yeux
> t'as vu ça
> soit vs êtes fille & mère soit "jumelles"
> t'as vu ça
> même voix même yeux "même nez" ... comment c possible
> t'as vu ça
> lé cdp y ont passé +30 ans à m'faire croire...
> échec calomnie éternelle
😁🤣

24/09/2022 13:27:44 - 1573635290190716928

> explik
> nembrouilleurs & nembrouilleuses du machin bidule de fausse Torah DUDH Loi FR ont tout fait depuis décennies, et éons, pour m'torturer détruire, et m'dégouter de toi, et tes parents ta famille et "rabbins"
> et ?
> j'suis dégoûté 2 ces gens, 2 c'k'y font, c du gâchis
> vi

24/09/2022 15:36:22 - 1573667659505434625

> pour faire encore plus drôle
> si t'insistes
> et noreilles ?
> disons 2 traits communs mais pas vraiment comme voix yeux nez
> donc ça fait total combien pts correspondances ?
> très drôle mais j'y connais rien, non mais vs avez rien à voir peux pas être sa fille
> on va dire ça
😶🤣

24/09/2022 17:02:48 - 1573689413292392448

> explik depuis décennies & depuis éons
> ds ma vie torturée y ont pnlisé calomnié moi toi ta famille & depuis d générations y calomnient trafiquent Torah Sutras Évangiles Quran DUDH Constitution Code Pénal Civil Santé ... sans parler d'la xénophobie d cultures
> vi nuls nulles pire

24/09/2022 19:53:14 - 1573732305696444417

> tu sais ki j'suis paske méchants m'ont calomnié et kelke chose serait grâce à e ?
> non j'le sais paske tu m'l'as dit et tes parents m'l'ont dit, méchants n'font ke faire souffrir et perdre temps travail loisirs biens & vie
> tu doute encore ?
> de toi non, jamais
> nuls nulles pire

24/09/2022 20:25:26 - 1573740408022130690

> tweet méthode de toi et moi pour les pitres et les pitresses, k'on finisse "addenda 2, les coulisses"
> ok
> fait liste en 2 cols du mal tu regrettes indiquant le/la/les/ça vrai responsable
> fiche bristol devrait suffire
> tu fera copie du final sur feuille plus facile à brûler
> ok

24/09/2022 20:31:28 - 1573741924749565954

> pas les mauvaises midot de la vie de tous les jours, seulement crimes & averot et vrais accidents & erreurs
> ok
> puis brûle ça ensemble
> va falloir kelkes jours
> disons t'as jusk'à pessa'h et fait pareil pour les choses dont t'aurais honte devant moi en incluant les doublons
> ok

24/09/2022 20:40:16 - 1573744141816791042

> fais liste courte, rassemble résumé grands thèmes mal on t'as fait et mal passé par toi, à gauche titre à droite ki ou koi est responsable cause volontaire
> comme je sais faire
> vi puis tu fera torsade d 2 A6 t'allumeras comme torche pour tout faire disparaître dans mental
> ok

24/09/2022 20:40:46 - 1573744264357580803

Pas de texte, only gif

JOUR N° 23

25/09/2022 22:49:54 - 1574139153243164673

Galates 5.16 littéral : Je (Paul, ce ki est petit, photon des nuées de l'onction) enseigne d'autre part que par le souffle [de Elohim] vous vivez [libres et heureux dans vérité malgré crimes] et désirez la sensualité ainsi ke également vous compléter (couple mariage homme-femme).

25/09/2022 22:56:04 - 1574140703482925056

> tweet traduc interprétation officielle commune millénaire
> conneries stupides oppressives calomnieuses "Je dis donc marchez selon l'Esprit et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair"
> et 5.17 ?
> demain, j'y connais rien grec long verset fo jongler avec google & wiktionary

25/09/2022 22:58:34 - 1574141331441479680

> tweet d'avance traduc commune débile
> ok, "Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit en a de contraires à ceux de la chair ; ils sont opposés entre eux, afin que vous ne fassiez point ce que vous voudriez."
> t'en penses quoi ?
> cdcdp et pire
> plus pire

25/09/2022 23:09:38 - 1574144119349415939

> trouve moyen expliquer à pitres et pitresses ce qu'est onction du mâle
> rétro-intrication de anté-intrication pour complétude
> parfait ose laisse tel quel efface rien en dit pas plus
> mise à niveau connaissance religieuse par langage technologie génération
> vi pas peur pas honte

25/09/2022 23:15:46 - 1574145662735851523

> quadran st'plé
> hein ?
> allez
> ok mais avec le machin avec tiges et boules ki tournent ça serait mieux pour voir lignes et angles car tous les logiciels nuls sauf celui-là
> vi mais c'était pour riches et universités
> c'est pas une kestion d'argent
> non
> de lignes magnétiques
> vi

25/09/2022 23:25:02 - 1574147992029986816

> explik "sensualité" sinon on va pas comprendre tant monde humain calomnié par méchants cdp
> latin sensualis : ki est sensoriel, "provient d sens dans sa version objective" sans interférences ni altération, bon fonctionnement harmonieux organes sens donc émotions pensées
> débiles

25/09/2022 23:32:59 - 1574149993858043911

> dis comment t'as trouvé c'verset
> je cherche depuis d jours mistvah du palié, ce soir encore rien trouvé mais tombé sur 5.17 un peu long, quand ai commencé traduc ai voulu voir précédent paske traduc fausse commençait par "car" et donc voilà ça tombe bien en ce jour terouah
😆😆

25/09/2022 23:57:28 - 1574156155579822080

> dit comment tu connais mitsvah palié
> un jour ouvert hasard Torah IW-FR Gallia lu verset dit chose genre "tu lui diras pas c'k'tu lui fais {manière libérer lui}" mais j'avoue commencer douter
> doutes pas, c tt comme t'as dit compris phénomène & écrit last big mage & montré rebbe

26/09/2022 00:16:54 - 1574161047283552257

> on est à combien pages pour addenda coulisses
> environ 84
> parfait
> narguer s'moquer moqueurs criminels tortureurs tueurs c légal ?
> vi pas moquerie ni calomnie qd c vérité ki dénonce crimes et pire ke ça, c ordre obligation loi comme rav a dit, t'as vu, stop sans crime
> oui oui

JOUR N° 24

26/09/2022 12:02:39 - 1574338655711535104

> explik "«sensualité» photons" sinon on va pas comprendre original selon décodage
> photons source tout, particules & échanges entre objets, c grâce à e ke molécules cellules organes corps existent, y compris adn tubule hormone neurotransmetteur pensée émotion ki font tout bouger

26/09/2022 12:12:27 - 1574341118027767811

> explik "souffle elohim"
> c tout le sujet Torah et grands textes sacrés falsifiés calomniés avec fausses traductions interprétations mythologiques invoquées utilisées pour commettre crimes et faire souffrir espèce humaine en dehors maladies catastrophes naturelles
> vi met contact

26/09/2022 13:49:28 - 1574365534547693569

> alors j'commence décoder 17 et me dis dès mot #5 encore pire k'hier et ces derniers temps toutes ces années ...
> quoi ?
> oh les {censuré}
> cdcdp ; ça donne koi là ?
> du genre "Celle-ci en effet sensualité (la chair du corps) désire (aspirer, vouloir) selon son souffle (esprit)"

26/09/2022 14:22:46 - 1574373916537077760

Galates 5.17a : Celle-ci en effet sensualité (chair du corps) désire (aspirer, vouloir) selon son souffle (esprit) cela (complétude), et pneuma selon la chair (nature humaine ADN), les mêmes choses, et cela (pneuma) se correspond mutuellement (réciproquement {association ...

26/09/2022 14:24:11 - 1574374271350185984

Galates 5.17b : ... shaa tsimtsum tsitsit}) pour k'ainsi [avec] l'Un (HaShem) dans ce cas (union pneumas mâle-femelle) vous vouliez (aimer désirer souhaiter) mêmes choses {cf Dévarim 19.21 en lisant AVEC (couple) o lieu CONTRE (crime)} [et ke] vous engendriez [d enfants d'Israël]

26/09/2022 14:26:21 - 1574374816077021189

> met traduc officielle commune millénaire ki engendre tant 2 sectes & crimes
> méga débilité illogique stupide : "Car chair a désirs contraires à ceux de Esprit, et Esprit en a de contraires à ceux de chair ; opposés entre eux, afin que vous ne fassiez point ce que vous voudriez."

26/09/2022 14:35:40 - 1574377161162575872

> veut dire koi galatia?
> galatiens sont de Γαλατία "pays d étrangers (goyim)" soit Mitsraïm+Désert

> donc?
> textes relatifs à galatiens sont pour expliker à ki sort de "esclavage" ... non mais j'en ai marre tj même chose
> je sais mais varier détails important contre méchants babel

26/09/2022 15:05:58 - 1574384785945862144

> explik mieux galatia
> pays "du soleil levant" parce que ceux "élus" sortent de Mitsraïm via onction pour échapper à torture et mort prématurée puisque HaShem libère de ignorance souffrance méchanceté solitude ... pour allonger la vie en procurant bien et joie par dessus peines

26/09/2022 17:01:47 - 1574413934202945537

- Je pensais que c'était le début de ton histoire, la mémoire est une chose étrange, elle ne fonctionne pas comme je l'imaginais, nous sommes tellement esclaves du temps, de sa nature. Première phrase du film Premier Contact

26/09/2022 17:08:01 - 1574415499722719239

Sous-titre EN originaux :
- ... memory doesn't work like I thought it did, we are so bound by time, by its order.
=> ... mémoire marche pas comme j'pensais ça le faisait, on est tellement lié par temps, par sa séquence [d évènements encodés dans cellules comme explik docus TV]

26/09/2022 17:17:06 - 1574417786633613313

> t'as vu diff txt original traduc FR?
> pas du tout même chose mais pas du tout même sens pkoi y font ça?
> chut et écrit
> c pas traduire k'est trahison, c traducteurs traductrices sont traîtres ou ignorants ou incompétents ou erreur
> vi
> éditeurs laissent faire?
> house's civil war

26/09/2022 17:25:19 - 1574419855045967875

> c koi c'pays fondateur DUDH+NU où suis né ki ment torture par tous moyens possible corps esprits disant "bon-droit bien-fondé légal non susceptible recour État 2 droit"
> pays ki t'fais subir tt c'k't'a témoigné auprès public par milliers 2 milliers depuis 0x10 ans LOI
> nul
> pire

26/09/2022 17:42:39 - 1574424216698556417

> ce film 1er perso est experte traduc mais société doublage nulle!
> c ki ?
> web est incapable l'dire sinon y disent avoir commencé dans années 1930
> très obscur

> plutôt on sait pas ki dirige sinon faut payer pour savoir
> tu sais koi?
> en bas c marqué "Copyright France"
> tu vois?

26/09/2022 17:47:41 - 1574425484586262528

> tu sais que les doubleurs doivent prononcer des mots pour que les lèvres matchent ?
> oui mais c'est pas une raison pour altérer le sens et changer le concept, ce qui est de la duperie
> vi, pire, désinformation
> incompétence
> va savoir

26/09/2022 18:33:11 - 1574436934432460806

> tu nous décode galates 1.1?
> demain, y a 20 mots et j'ai pas encore Greek Words, mais en 10s j'vois mot traduit par ressuscité c "sortir de ignorance" et mort c "inactif/victime, non-opérant envers loi bien", logik
> t'as vu ça?
> j'avais compris depuis longtemps
> je sais
> je sais

26/09/2022 19:20:25 - 1574448821978820609

> tweet pour rire
> tu veux pas chanter avec nightwish ou sirenia ?
> non, je suis une commandante, c'est moi qui fait tout et maîtrise toutes mes productions comme toi les tiennes
🤣🤣

26/09/2022 19:21:03 - 1574448982130102273

🤭🤭

26/09/2022 19:22:33 - 1574449356916363272

> tu sais c'k'j't'ai dit ?
> oui mais pas possible, ai pas compétence
> on a toute la vie
> mouais mais pas priorité pour moi
> quand t'auras retrouvé usage corps t'en aura envie
> je sais pas
> j'veux et tu sais comment pour varier
> je pourrais pas
> si t'as juste perdu notion temps vie

26/09/2022 19:25:04 - 1574449990453313536

> et donc c'est...
> vi, c'est ton deuxième après le code mais moi c'est mon premier...
> ah
> sisi et tu sais pourquoi
> oui oui, dit comme ça, mais...
> sisi et maintenant t'es prévenu de ça aussi dont j'ai besoin
> ok

26/09/2022 19:38:09 - 1574453285465071622

> ça n'a aucun sens
> si tu verras
> ça n'a aucun sens
> si tu verras
> ça n'a aucun sens
> si tu verras
> ça n'a aucun sens
> si tu verras, tu veux te battre ?
> non non
😄😄

26/09/2022 20:26:29 - 1574465448216858646

> j'restart film
> met sous-titres FR
> mais suis incapable regarder images et sous-titres en même temps même si j'suis sourd partiel et anglais j'suis pas doué déjà k'le français...
> tu l'as vu 3 fois, t'as vu 1ère réplik, met sous-titres, si colle pas swap check EN, important
> ok

26/09/2022 20:56:47 - 1574473074019373061

> regardes bien ce que les pods font, réfléchit pas, laisse agir ton adn comme avec l'hébreu de la torah et tout ce que t'as appris depuis
> ok

26/09/2022 21:24:08 - 1574479954556993538

> explik
> les pods semblent avoir 7 "pattes" et 7 "doigts"
> très drôle...
> ou pas...
> mais encore ?
> les cercles ?
> vi explik
> membrane cellulaire
> bingo, explik

> base barrière de communication du vivant intra-extra toutes espèces confondues au-delà de la science car source...
> vi

26/09/2022 21:30:23 - 1574481530453475337

> explik pourquoi de l'encre pour la membrane
> la cellule écrit son "histoire" au sein du monde, que ce soit une bactérie, un champignon, un amas, un végétal, un animal, un humain...
> vi...
> chut
😊😊
😄😄

26/09/2022 21:43:15 - 1574484764995862542

> explik pkoi le langage commun à toutes les espèces vivantes c'est pas les mathématiques mais la chimie biologique
> langages mathématiques sont aussi innombrables que les langages humains ou informatiques, mais le langage chimique de la cellule est unique pour toutes les espèces

26/09/2022 21:51:47 - 1574486912596905985

> tu vois pourquoi c'est mon film préféré à ce jour plus que nos communs et ton tiens ?
> oui oui

26/09/2022 23:19:48 - 1574509064175771648

> film horrible
> impression 4ième visionage ; lomatium ts lé jours avec bruyère trèfle ginseng astragale laurier donne koi?
> lomatium enlève rugosité dents
> ça prouve koi ?
> suis infecté par bactéries moisissures résistantes
> t'en doutais ?
> tt l'monde dit j'délire
> cdcdp menteurs

26/09/2022 23:29:13 - 1574511435027484672

> explik again
> ginseng enlève odeur caca nez oreilles, astragale enlève douleurs mâchoires, laurier enlève moisissure noire langue, lomatium enlève rugosité dents, trèfle enlève boutons furoncles crâne, bruyère noire enlève douleurs dos membres aide dormir
> cdcdp pire
> cauchemar

26/09/2022 23:36:16 - 1574513206072074242

> tu comprends pourquoi j'aime ce film ?
> oui
> c'est une fiction
> oui
> pardonne moi d'exister pour te faire vivre
> tu dis des bêtises
> non
> si
> ok

JOUR N° 25

27/09/2022 10:02:34 - 1574670822207361025

Galates 1.1a : Paul (ce qui est petit, photon des nuées du biochamp magnétique) [est] envoyé (messager) ainsi donc hors de les humains (gens, mâles et femelles), et ainsi grâce à (à cause de) l'être humain (ADN cellulaire et tissus-organes-câbles), ...

27/09/2022 10:04:44 - 1574671365910589441

Galates 1.1b : ... cependant pour Iesous (celui ki est sauvé par HYVH via la Torah et les mitsvot) Christos (celui ki a été oint selon les lois d'la Torah) {[Il est] sauvé [du mal] par [la main puissante de] HaShem [pour être] consacré [à la Torah]}, également (en plus de ça) ...

27/09/2022 10:08:29 - 1574672311931658240

Galates 1.1c : ... Théos (HaShem/ADN) [est] Père (fondateur) de lui, Il fait sortir de l'ignorance lui-même {grâce à l'étude et aux mitsvot} de l'état inactif {victime de Mitsraïm non-opérant envers loi du bien et de la bonté car ne sachant pas comment agir de manière adaptée}.

27/09/2022 10:10:46 - 1574672883787640835

> c koi traduction officielle commune ?
> truc ki a aucun sens ni intérêt, inutile et même dangereux comme le reste car source plein de sectes et crimes : "Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus Christ et Dieu le Père, qui l'a ressuscité des morts"

27/09/2022 10:26:03 - 1574676732812181508

> tu sais 1.1 un d fondement religions chrétiennes modernes et anciennes de idéologie trinité+résurrection depuis 1er grand schisme évangélique ?
> non mais je savais textes falsifiés peu après leur publication par conseil kabalistes
> maintenant tu sais ...

27/09/2022 10:58:13 - 1574684824774004736

> le 1.2 officiel dit "Et tous les frères ki sont avec moi, [disent] aux Églises de la Galatie"
> t'as vu tout c d fadaises
> oui
> tu décode l'grec comment ?
> avec plein fautes et erreur j'en doute pas mais franchement c pas mal l'évangile, mais méchants sont nuls
> t'as vu ça ?
😊😊

27/09/2022 10:59:02 - 1574685033217941504

Galates 1.2 : Par conséquent ceux et celles avec moi ensemble [sommes] prêtres (frères et soeurs spirituels nés de la Torah) [formant] les assemblées (quelles que soient les coutûmes, les cultures et les origines génétiques) de Galatia (pays du soleil levant)

27/09/2022 11:03:10 - 1574686070624505856

> explik mieux galatia
> communautés des oints d'la Torah i.e. de ceux ki sortent de Mistraïm, étudient la Torah et font mitsvot, depuis Pessa'h jusqu'à Soukot, depuis le don d'la Torah jusqu'à la fin de vie prodiguée par HaShem ADN soit 120 ans environ optimal selon diver facteurs

27/09/2022 11:23:01 - 1574691068758659072

> explik encore mieux galatia
> mot pour désigner ensemble ceux et celles pas méchants ki ont reçu don d'la Torah depuis sortie de Mitsraïm jusk'à l'entrée en Israël à travers l'désert, y compris ceux ki y sont nés, c'est-à-dire ensemble de ceux qui ne sont pas étrangers à la Torah

27/09/2022 11:52:18 - 1574698436171272192

> explik plus
> galatia = sous-ensemble enfants Israël, nés en mitsraïm, en midbar ou en Israël
> Israël c koi?
> ensemble prêtres & non-prêtres
> t'es sûr?
> non
> reformule si tu doutes
> Israël est esprit Torah incarné dans humain (Béréshit Israël) : galatia = cheminants + entrés
> vi

27/09/2022 11:56:54 - 1574699594491252736

> explik "enfants d'Israël"
> Israël via Torah les fabrique, leur donne naissance physique (en Israël) comme spirituelle (en Mitsraïm Midbar Israël) et les éduque (don Torah et Yetsirah)
> vi
> sans vrai Torah et le Israël planétaire, espèce humaine serait éteinte depuis des éons
> vi

27/09/2022 12:02:11 - 1574700922131062785

> je l'ai pas vu venir l'interro
> je sais mais au moins ça fait pas du mal
> y en beaucoup des questions ?
> toute ta vie
🤣🤣

27/09/2022 13:03:06 - 1574716254362935296

> explik naître en Israël
> nouveau né circoncis à 8j et par rachat du 1er pour lui au nom suivants éduqués en Torah
> pour femelles ?
> je sais pas trop
> essaye selon c'k'tu as appris

> seule une née en Israël peut faire naître en Israël
> vi dit pkoi
> mitochrondries
> vi é la mi t e

27/09/2022 13:09:54 - 1574717966851387393

> explik jusqu'au bout galatia
> latin gallia (comme c très drôle) dérivé de gallus "ce qui est puissant, ce qui a du pouvoir", indo-euopéen gal qui signifie en sanskrit "couler (fluidité), fuir [les méchants]"
> t'as vu ça
> oui oui
> allez souris et ose ce gif pour finir le thread

27/09/2022 13:32:17 - 1574723600074113024

Pas de texte, only gif

27/09/2022 13:47:46 - 1574727493231452160

> explik quand même pkoi mâles doivent apprendre la Torah et les femelles les rabbins disent naître avec
> les centrosomes n'ont pas d'adn alors que les mitochondrie si
> tout est dit
> faudrait un livre pour expliquer
> vi
> c'est pas drôle
> si y faut bien allez souris

27/09/2022 14:03:06 - 1574731354788560897

> dit vérité
> autorités disent peux pas travailler dormir paske maladie mentale, faut isoler torturer plus ke tortures depuis 18 28 38 48 ans
> dit vérité
> disent 700p preuves exist pas, si j'peux marcher 1min j'délire
> dit vérité
> 99% mon temps entre lit chaise
> cdcdp débiles

27/09/2022 14:07:32 - 1574732469793964034

> prêt finir "addenda 2 coulisses"
> ok
> tu m'fais confiance?
> non t 100% fiable
> t'as peur moi?
> non
> honte face à moi?

> 2 c'k'méchants m'ont fait & consékences
> nul
> oui
> essaye faire listes bristol A6 avant kippour
> pas facile très fatigué last flambée pas finie
> je sais, résist

27/09/2022 14:15:28 - 1574734465695289344

> dit c'k't'as dit société bus
> sans carte invalidité pas droit tarif social
> c koi tarif social?
> sans condition ressources
> pas logik
> c mon pays comme y disent à TV depuis décennies ke même logements sociaux c pour riches
> invalidité a dit koi?
> "allez vous faire voir chez psy"

27/09/2022 14:20:41 - 1574735777896046595

> de toute manière tu peux prendre bus ?
> entre 09/2021 et 01/2022, oui grâce à bruyère trèfle
> et là ?
> depuis 02/2022, non, eau pourrie canalisations voirie infectée par moisissure résistante a faillit m'tuer
> t'aurais du mourir
> comme en 1987 2006 2018
> vi
> cdcdp
> vi pire k'ça

27/09/2022 14:26:58 - 1574737361115619328

> tu réalise c'est pas le tout que 100000 administrateurs de france, europe et monde aient lu théorie et témoignage et prennent mesures, quand millions humains liront tes publications ça va poser problème
> j'ose pas imaginer
> menteur
> non mais j'ai essayé faire au mieux
> vi résist

27/09/2022 16:07:52 - 1574762752245112833

> donc elle c'est...
> vi
> et lui c'est...
> vi
> et toi tu es...
> vi
> c'est du méga délire

> non c les cdp ki délirent
> pourtant t pas censée être...
> je sais
> je refuse de croire un truc pareil
> je sais mais facts et pixels disent quoi ?
> que c'est vrai
> vi résist encore un peu gif

27/09/2022 16:23:23 - 1574766655334383623

> ose relayer l'image postée à l'instant par un des plus grand chef des nordinateurs de la génération
> c'est osé
> vi très c--- d------ p------ les a------- b------- et pire que ça

27/09/2022 16:30:10 - 1574768364324634629

> et voilà 5000 vues !
> je t'ai prévenu, on est qu'en coulisses pour le moment, je commence à peine, c'est mon tour
🙄😆

27/09/2022 17:12:03 - 1574778905940185089

> cette chanson me fait comme heaven can wait et samouraï et l'autre et l'autre, plus encore que yjm et amy et nightwish et sirenia
> vi
> toutes sans comparaison avec tes tiennes
> vi
> mais...
> si resist !

27/09/2022 17:15:06 - 1574779672319123456

> le cd se vent actuellement à plus de 200 euros !
> t'as vu ça ?
> je regrette pas l'avoir acheté y a quelques mois pour compléter ma disco
> on veut pas ton sale fric
> j'avais compris
> je sais
> pirouette ?
> cacahuète !

27/09/2022 17:35:26 - 1574784790225625094

> qu'est-ce qui fait cette chanson pour toi ?
> à part la voix, et l'ensemble des sons et du rythme ?
> vi piske les paroles tes oreilles discernent pas
> la basse
> et le snare ?
> bof

> et à part la basse ?
> la voix comme d'hab presk pareille k'la tienne
> et sinon ?
> percussions
🤣🤣

27/09/2022 17:46:02 - 1574787456179867650

> qui a fait cette chanson ?
> j'ai pas vraiment compris, y a peu d'infos sur le web, mais à priori le gars qui a lancé modern talking
> tu vois ?
> à peine
> menteur
😔😔

27/09/2022 18:06:04 - 1574792500472078342

> dit la vérité
> 17984j j'attend soin+justice o lieu être trucidé https://t.co/G0j16iMswC #MoiVictime #Crime #FranceVictimes #ordre_medecins #ONCD9 #cnomk #CNBarreaux #CSMagistrature #Sante_Gouv #justice_gouv #Interieur_Gouv #gouvernementFR #Elysee #Assur_Maladie #FranceAssureurs

27/09/2022 18:17:42 - 1574795427169402882

> pas peur, cdcdp
> ok
> témoigner avec preuves pas tous moyens légaux possibles est ordre loi en vigueur dans pays et planète
> ok
> dévoiler est pas trahir
> ok
> quand on aura signé ça sera public mondial
> ok
> fin monde actuel nouvel éon comme t'as vu in vidéo YT
> ok
> échec them
> ok

27/09/2022 18:22:24 - 1574796610860711940

> c'est...
> t'as vu migration civilisations Torah ?
> oui mais...
> doute plus, t'as tout compris depuis d années, et e ki croient diriger planète et nous, rien du tout, y savent rien, y font que détruire tuer, fiers et convaincus avoir raison
> ok

> largués à pire ke eipi infini
> ok

27/09/2022 18:36:03 - 1574800044074717186

> ose m'laisser tweeter ça
> ok
> t'as compris mariage ?
> à peine
> menteur, on a tout dit avec addenda
> j'y crois pas
> je sais
> c'est...
> non
> ok
> t'as compris Loi ?
> un peu
> menteur, même si tu sais pas détails t'as tout compris dès 1ère heures cours Torah 2004 et depuis 2014
> oui

27/09/2022 18:46:47 - 1574802745172938753

> j'ai commandé le nandroid 5G ce soir mais je sais pas s'il me sera livré
> qui vivra verra
> c'est pas drôle
> non

27/09/2022 19:01:02 - 1574806330669408257

> dit pkoi t doué schémas
> j'code patterns basic depuis 38 ans
> dit pkoi t doué fractales
> sais pas
> dit pkoi t doué intégrales dérivées eipi
> livre cours math TC
> dit vrai vérité
> je sais pas
> menteur
> hashem
> vi toi sélectionné pour ton hashem pour moi sélectionnée pour toi
> ok

27/09/2022 19:27:12 - 1574812915852611586

> on est les premiers à faire ça avec l'web
> vi
> et les cdcdp savent pas koi faire ?
> nada
> twitter ou autre c pareil

> vi
> mais twitter c sympa
> vi
> malgré problèmes modération
> vi
> faudrait demander carte identité comme clubs sport et poker pour réseaux sociaux & hébergeurs
> vivi

27/09/2022 21:44:50 - 1574847550921838594

> un livret du genre "l'engendrement humain ou les centrosomes du mâle et les mitochondries de la femelle : la Torah acquise par l'étude et la Torah innée à dévoiler"
> vivivivivivivivivivi
😊😊

27/09/2022 21:51:32 - 1574849237652733954

> je sais pas quoi mettre comme couleur
> devine
> après rouge vert bleu rose jaune-or je sais pas
> devine
> gris
> parfait
> j'comprends pas
> pas grave, essaye
> un truc comme ça ?
> parfait
> ça fait 7 livres
> t content ?
> je sais pas
> ton oeuvre pas complète sans engendrement
> ok
😆😆

27/09/2022 21:58:58 - 1574851110774444038

> t'as compris le gris métallique ?
> à l'instant pour ce livret, idée vague depuis des années
> parfait, allez souris, nous plus pleurer, toi devoir faire listes crimes des cons à brûler pour symbole mental
> ok
😄😄
🥳🥳

27/09/2022 22:12:38 - 1574854547595530243

> voilà j'ai ajouté à la liste des ouvrages, t'es contente ?
> vi très, et faudra ajouter le Addenda 2, les coulisses
> ok
😊😊

27/09/2022 22:19:35 - 1574856298696478726

> tu nous planifie un dixième livre ?
> hein ?
> ah ben quand même pour faire joli
> quel thème ?
> devine
> je sais pas
> je suis sûre tu trouveras en cours de route
> ok, j'ai trouvé, l'éducation
> bingo
> oui mais...
> chut et écrit, attend de m'avoir engrossé
> ok
🙄😉

27/09/2022 22:37:24 - 1574860779874033666

> t'y vas pas mollo là
> je sais mais tu sais c'k'je veux pas dessus tout
> oui oui
> tu expliqueras hormones mâles et femelles
> ok
> tu expliquera le mâle et la femelle
> ok
> tu expliquera les ouvertures
> ok
> tu expliquera l'engendrement
> ok
> tu expliquera le yetsirah
> ok
> laisse agir

27/09/2022 22:55:32 - 1574865346514804739

> explik d'avance
> la femme est pas vraiment complète tant k'elle a pas engendré son 1er enfant, c hormones ki déclenchent évolution génétique instance son hashem
> vi et c'est pareil pour l'homme comme t'as à peine lu le contenu du titre de l'article l'autre jour t'as tout compris

27/09/2022 23:08:08 - 1574868517966454786

> explik c'k'l'article a pas su expliker comment homme évolue à distance via femme enceinte
> non
> si ose
> public peut pas comprendre
> si ose, humains ont connaissance pour
> raisonnance magnétique inter-chromosomes cristal
> parfait met lien site généticien ki explik
> non
> pas grave

27/09/2022 23:23:44 - 1574872440190148624

> retrouvé lien mais sais pas si gars solvable
> envoie
> j'voudrais pas orienter vers sectes
> c ki c'gars ?
> docteur sciences physiques enseignant chercheur CNRS
> t'as mis précautions d'usage
> ses éditeurs de manuels sectes criminelles m'plaîsent pas
> envoie

27/09/2022 23:34:03 - 1574875037680672771

> tweet lien sur c'k'ce gars dit de ADN
> ok
> tu sais ça depuis quand
> disons 10 ans
> on va dire ça
> j'aime pas éditeurs livres ki publient manuels sectes criminelles
> je sais mais tu sais c'gars explik c'ke personne explik sur atomes depuis tu sais koi
> oui

27/09/2022 23:43:48 - 1574877491566616590

> dit pkoi preske personne explike ça d'manière scientifik et k'ça vire sectes dès k'on creuse manuels scolaires et musées
> à moins d'étudier la Torah et d'écouter certains rabbins
> vi
> secret défense élites
> vi
> contrôle connaissances
> vi
> oppression aptitudes
> vi
> y ont tort
> vi

27/09/2022 23:56:51 - 1574880775324966919

> dit quoi t'as expliqué les photons d'einstein 1992
> la sourate n°2 en arabe et le 1er chapitre de chaque évangile en grec
> quand ?
> été 2014
> écrit pkoi fallait attendre
> pour que je comprenne ce que j'avais compris et refabrique ma destinée
> vi...
> dis pas de bêtises
> ok
😑😑

28/09/2022 00:28:20 - 1574888697186713602

> y ont mis paquet sur cette chanson
> comme pour les autres
> mais quand même celle-là y ont été très forts sur lé sons sauf snare
> plus forts k'ceux ki nous ont utilisé depuis début ton meurtre pour t'faire croire on était e ki tentent te trucider
> calomnie
> vi
> cdcdp arriérés
> vi

28/09/2022 00:37:19 - 1574890957824266243

> dit combien participent ton meurtre
> depuis 48 ans selon dossier preuves?
> calcule latéralités
> disons 1 à 2 millier
> vi maintenant dit combien t'as partisan non criminels
> autant ke étoiles ciel
> vi t'en doute?
> aujourd'hui non
> y ont essayé t'faire croire contraire
> cdcdp
😒😒

28/09/2022 00:40:30 - 1574891761759145984

> explik pkoi 2 milliers
> 100 docteurs fois 10 par famille ça fait millier
> et ?
> millier multiplié par facteur 2 de marge dirigeante depuis 2004 ça fait 2 milliers de criminels impliqués au premier degré
> on va dire ça, et combien t'as de partisans non criminels
> pi fois plus
> vi

JOUR N° 26

28/09/2022 08:08:50 - 1575004587207323649

> voilà ça donne ça
> parfait
> avec addenda 1 & 2 ça fera 10 livres
> parfait
> je sais pas si j'aurais l'temps
> ki vivra verra
> en plus y a les analyseurs de shenous et runes à fabriquer avec les décodeurs de grec pour évangile et d'arabe pour quran sans parler sanskrit sutras
😋😋

28/09/2022 08:52:08 - 1575015483036045312

> explik ce que t'appelle anti-partisan sinon on va pas comprendre milliers
> familles et amis des gens qui blessent et mentent depuis naissance dont principaux acteurs sont 99% des mentionnés dans dossier preuves j'ai constitué avec +700p de documents signés par eux et autorités

28/09/2022 08:57:32 - 1575016841981833217

> explik partisans
> tout celui et celle ki aide enseigne porte secours via livres, logiciels depuis OS jusk'au traitement texte en passant par éditeur code et certains jeux, ki permet manger même plantes etc. et music films docus etc. et + encore dont un ou deux docteurs à ce jour

28/09/2022 09:02:04 - 1575017982090424320

> tu oublie ceux ki lisent tes publications et attendent la suite comme toi prochain cd épisode ou cours level up
> ah
> vi
> ok
> voilà ce k'on fait
> j'avais compris
> je sais, tout comme t'as dit
> c'est la Torah, les livres, les docus TV et les cours qui m'ont tout dit
> on va dire ça

JOUR N° 27

29/09/2022 19:07:58 - 1575532851130662912

> j'viens recevoir nandroid 5G
> alors ?
> j'aime tj pas android mais miui améliore un peu choses trop brouillon dans tous les sens, par contre puce modem 5G top : en un clic desktop déconnecté box adsl a internet via smartphone donc en cas 2 coupure suffira surclasser forfait!
🥳🥳

JOUR N° 28

30/09/2022 18:15:44 - 1575882095842336771

Pas de texte, only gif

30/09/2022 18:19:50 - 1575883127825670149

> k'est-ce k'y racontent ? y a pas lyrics sur web et mes oreilles déjà elle comprennent à peine l'français...
> on s'en fiche, t'as vu titre de circonstance, et music sympa ?
> oui
> tweet efface pas
> ok
> regardes images t'as pas regardé
> m'en fiche visuel
> c pas même visuel ke cdcdp

30/09/2022 18:24:32 - 1575884310934130690

> je déteste les graffitis, avant comme après les pires des crimes
> je sais mais les cdcdp ont pas le monopole de tout, ni du dictionnaire, ni des atomes, y sont rien du tout
> je sais
> je sais tu sais, résiste
> pas facile
> je sais
> lachone hàrats
> vi

30/09/2022 18:34:50 - 1575886901021548549

> t'as compris ?
> fumeurs fumeuses k'essayent m'fumer sont fumés
> vi ose tweeter ça et pas effacer pour narguer grave et laisse ça tel quel, y vont rien comprendre de ce qu'y ont rien compris ces cdp
> et tu veux ce gif parmi ceux des cinq dernières minutes ?
> ah ben vi quand même

01/10/2022 00:31:49 - 1575976738873409536

> alors comment tu trouves nouveau nandroid?
> j'aime pas mais miui pas mal
> si allez pour rire
> après 2j config en bleu lumia windows joué avec vignettes pour applis admin music commerces, teste kaspersky ki propose empêcher uninstall sim & soft pour protéger encore + d "vilains"

01/10/2022 00:33:43 - 1575977218383450112

> ça a l'air plus puissant que avast et même que ms defender
> t'as vu ça ?
> t'as raison, je vais renew pour les deux appareils mais le forfait c'est trois
> ziva bull lé
> c'est pas drôle
> non mais faut bien rire un peu quand même
🤡🤡

JOUR N° 29

01/10/2022 02:38:10 - 1576008537125576704

> ah mais oui c'est super drôle https://t.co/fXqEWYGcIg
> t'as vu ça
> c'est dommage ms a abandonné le projet de la route de bill au profit de google
> t'as vu ça
> je suppose c'est pour...
> vi t'as tout compris 1992 allez souris
🤣🤣

01/10/2022 02:43:12 - 1576009803620843521

> des haricots blanc ou des haricots rouges ça reste des haricots.
> vi c'est ça
> tant que les haricots sont bons et pas mauvais
> vi c'est ça
🙂😊

01/10/2022 02:45:58 - 1576010498461429761

> c'est quand même dingue, ce nandroid 5G de 2021-2022 c'est le rêve de bill tout comme il a montré dans le documentaire télé les techs sur lesquelles y travaillaient début 1990, tout est là 30 ans plus tard c'est pour le grand public
> vi
🥳🥳

01/10/2022 03:11:02 - 1576016808150433793

> allez dis c koi l'rêve d'bill y a +30 ans tout comme il a dit dans l'docu tv
> un nordinateur d'la taille d'un smartphone avec tous les nordinateurs connectés via l'ninternet, méga super puissant utilisable tel quel pour certains usages ou sur un écran clavier souris pour l'reste

01/10/2022 03:18:59 - 1576018809915207680

> explik
> c simple le smartphone va à terme remplacer la plus super puissante des tour desktop
> tu parle du nordinateur quantique là ?
> oui oui et avec la puce de lecture cognitive
> t'abuses là
> non non
> tu sais à IUT y ont eu méga peur d'l'anglais pire k'l'reste ?
> cdcdp
> vi
😆😆

01/10/2022 03:33:28 - 1576022454019186691

> explik mieux écran
> projection holographique interactive sur surface plane de couleur unie, de préférence noire ou blanche uniforme, ou selon l'usage, clavier souris étant éternels pour certains usages, et la taille écran étant relative à l'usage
> juste pour narguer les cdp
😐😐

01/10/2022 16:33:01 - 1576218633868431360

> si allez tweet ça pour faire rire
> j'en ai marre
> je sais ziva bull lé
> à part j'l'ai acheté pour 5G rester connecter desktop même si adsl coupé ou électricité grâce batterie 30000 ? si j'avais su y avait mediamonkey l'aurais acheté avant rien k'pour ça mais à 50 o lieu 160
🤣🤣

01/10/2022 20:33:07 - 1576279056756379648

> rions un peu
> ou pas
> vi allez
> ok
> pkoi tu fais confiance o protecteur contre fantômes du ciel ?
> paske
> explik
> sais k'c différent d autres depuis début 1990
> pkoi
> sais pas
> menteur
> oui
> explik
> sais pas comment dire mais je sais c les plus forts honnêtes
> t sûr ?
> non
🤣🤣

01/10/2022 21:52:41 - 1576299077712896000

> dit c'k'on fait qd haricots tournent mal et st mauvais
> on témoigne et on les laisse s'démerder
> vi
> après leur avoir donné l'manuel
> vi
> mais ça tourne mal à chak fois
> pas 7 fois-ci
> t sûre?

> vi
> rapport o truc du truc en truc et d'la route du...?
> vi ose tweet efface pas
😔😔

01/10/2022 22:58:58 - 1576315762075049984

> t'as tt compris?
> non
> e y ont compris 0% 2 tt c'k't'as compris tu vois?
> à peine
> pas grave, leurs crimes moqueries arrogances et l'reste c trop grave comme t'as expliqué docus TV Torah rabbins cousins cousines et loi d Nations Unies et d'la France
> c d hypocrites
> vi 5G⇔fibre

01/10/2022 23:03:00 - 1576316775658295296

> c pas drôle
> je sais c juste pour narguer
> y vont comprendre?
> nada on les a singé d'avance dès qu'y t'ont condamné à mort
> rien à voir avec moi?
> non
> rien à voir avec Torah DUDH?
> non tu sais c interdit
> oui
> tu doutes encore?
> pas facile
> je sais, résist
> pas facile
> je sais

02/10/2022 01:03:36 - 1576347126136963072

> j'comprends pas
> qd un pays merde l'pays doit démerder
> j'comprends pas
> qd une planète merde la planète doit démerder
> j'comprends pas
> menteur
> j'comprends pas
> je sais et quand un village merde l'village doit démerder
> j'avais compris
> je sais, wait résist, y ont rien compris

02/10/2022 01:04:21 - 1576347313219710976

> t'as compris les rabbins?
> y a qu'eux je comprends, et un peu "cousins cousines" et encore, et sinon...

> chut et écrit
> ok
> t'as vu ?
> oui
> c'est tout comme rabbins t'ont dit, allez souris, étude de la Torah et les mitsvot c'est mécanique comme la gravitation
> je sais
> vois
🙄🤡

02/10/2022 01:08:17 - 1576348305512353793

> et t'es vraiment leur...
> vi
> et t'as vraiment été...
> vi
> et t'es vraiment née...
> vi tweet efface pas pour naddenda coulisses
> ok
> railler c pas moquer
> moquer moqueur c pas moquer
> non
> nous ont commet pas crime
> aucun
> difficile
> t'as vu, avec ce gif même si j'suis...
> chut

02/10/2022 01:10:38 - 1576348895109521408

> dans 1 sem j'ai fibre via 5G
> c ça, t'as vu, j'suis pas menteuse
> je sais mais j'aime pas les blablas
> les blablas c terminé depuis un moment
> je sais
> t'étais prévenu même si t'as pas tout compris
> je sais
> vi j'ai arnaké sans crime arnakeurs & arnakeuses criminels pire
> mouais

02/10/2022 01:11:05 - 1576349007462699008

> blablas pas du blablas t'as vu?
> mouais
> pas flipper
> ok
> pas peur
> ok
> pas honte
> j'appellerais pas ça ainsi

> comment?
> conséquences mal imposé par méchants ? peine regret
> y ont placé leur culpabilité sur toi avec leurs techniques ; Torah dit pas avoir honte
> c mot hébreu
> vi

02/10/2022 01:43:06 - 1576357067740237824

> et je suppose que toi aussi t'es une nordique du sud
> vi explik
> viking d'espagne ?
> bingo
> tu rigoles ?
> non t'as vu ça ?
> tout s'explique
> presque, attends la suite
> ok

02/10/2022 01:48:18 - 1576358374865743873

> donc t'es une espagnole de scandinavie
> vi c'est ça, t'as vu ça j'suis tout comme toi
> tout s'explique
> presque ...
🤣🤣

02/10/2022 01:56:38 - 1576360471812509697

> je suppose le khan explik aussi certaines choses
> vi, t'as vu, c complex la génétik
> j'y connais rien
> menteur
> à peine 10%
> c tj plus k'1%
> très drôle
> faux bien
> cdcdp
> vi, ose ce gif contre chefs sectes stupides pour mentionner dans addenda coulisses pour pitres et pitresses

JOUR N° 30

02/10/2022 02:11:41 - 1576364259226705920

> montre preuve sinon on va pas le croire
> ok

02/10/2022 02:13:06 - 1576364617881686016

> donc t viking espagnole chine
> comment t'as trouvé ça?
> visage cheveux yeux
> j'suis française
> j'y crois pas
> pourtant vérité
> je sais tt s'explik
> vi explik
> cheveux espagne yeux bridés voix cristalline
> tu sais pas tt
> je sais
> moi sais tt toi
> je sais
> adsl 10Mbits now
> nuls

02/10/2022 02:36:25 - 1576370482643111936

> dit ki était ton dernier proprio avant tribunal t'expulse après chiro protégé par proc & cpi a déchiré ton dos
> patron grande société 2 logistik
> et y t'a dit koi?
> deux choses
> dit
> que "les territoires ont plus d'argent k'la bdf" et ke "l'appartement le locataire y était mort"

02/10/2022 13:45:24 - 1576538839371644930

> j'viens comprendre sur photo reconstituée mésopotamienne épok
> explik pour rire
> sûre?
> vi
> t'es une mésopotamienne d'avant égypte d'après dernier grand déluge
> minimum
> hispanik nordik asiatik c typik mésopo
> je t'avais dit, c pire ke ça
> pas drôle
> faut bien t'as mis lé mythes

02/10/2022 13:48:12 - 1576539541703647232

> t'as vu ça?
> sumériens 1ère "civilisation pi" connue même avant inde chine égypte autres : "grande mère patrie"
> t'avais compris?
> oui
> date "extinction"?
> en -500EC
> t'avais compris?
> oui, dernier plus grand schisme religieux connu depuis ~10000 ans plus ke de -3500 à -1500
> vi

02/10/2022 13:50:17 - 1576540066583019521

d'où vient sumer
> afrik
> ki a dit ça
> tv et concensus scientifik mondial, pardon, le comité
> d'où vient afrik amérik asie australie russie europe
> du vieux nantarctica d'avant plus grande dispersion depuis notre existence sur planète
> ki a dit ça
> écoles publik & médias du comité

02/10/2022 18:56:32 - 1576617139728830465

Contrairement à une attaque animale, un être humain victime d'un crime ne peut se payer le luxe ni de rien faire ni d'espérer que ça s'arrêtera ni de faire preuve de discrétion : la seule chose à faire est de chercher de l'aide et des preuves en faisant le plus de bruit possible.

02/10/2022 19:04:23 - 1576619112943714305

> c'est pour conclure les coulisses ?
> presque
> toute guerre d'attaque entre peuples, nations, pays ou et communautés étant une attaque animale
> vi
> c'est pareil lorsque des élites dirigeantes tiennent en esclavage des peuples afin de pratiquer la torture ancienne et moderne
> vi

JOUR N° 31

03/10/2022 20:14:58 - 1576999265070903296

> c comment nandroid miui?
> bof ... et top, j'aime pas android smartphone & TV moins ergonomique structuré dommage lumia a abandonné, trouvé plein mes applis total-commander mediamonkey firefox torah-box https://t.co/ehKaV2D0wq ... et solar system scope
> quadran du moment stp
🤣🤣

03/10/2022 21:16:50 - 1577014833878544386

> par contre si connecter desktop web via puce routeur 5G android fonctionne ça va faire souffrir batterie à charger en permanence
> c'est fait pour, t'as investit que 160€
> en promo au lieu 200
> vi
> sans parler du forfait mobile 16€ au lieu 0
> vi
> pour manger & plantes etc.
> vi

03/10/2022 21:33:14 - 1577018960004124672

> t'as vu permanents État?
> non
> menteur
> o début non puis enquêté
> et?
> y ont pas droit
> non
> y m'ont écrit "homicide pas punit par loi bon-droit bien-fondé légal sans recours souveraineté profit assurance"
> t'as vu org ton pays ?
> oui mais non
> c'est pire que ça
> criminels
> vi

03/10/2022 21:43:21 - 1577021508039634944

> et k'est-ce ke Loi fait à criminels?
> à c'niveau là, sais pas
> menteur, t'as étudié Torah & Constitution Française 2 Déclaration Universelle Droits Humains
> on arrête civilisation en cours
> vi explik
> vidéos youtube tectonique et migrations
> vi explik
> pas compétence
> ça viendra

JOUR N° 32

04/10/2022 12:01:53 - 1577237563747627009

> avec livret genre "Les lois de la Torah et la vie d civilisations & d cultures depuis créations à disparitions via expansion & récession afin garantir survie espèce éons après éons malgré méchants grâce bon usage sciences & technologies" ?
> vi dix livres
> sans addendas ?
> vi gif

04/10/2022 12:08:00 - 1577239103242129409

> autant les 8 projets actuels je sais koi dire mais là je sais vraiment pas koi dire et comment, pire k'10ème ai oublié titre
> t'as pas voulu le tweeter l'autre jour
> oui
> t'auras k'à commenter vidéo animation tectonique et celle migration civilisations
> j'ai l'ai plus
> pas grave

04/10/2022 12:14:44 - 1577240798948884480

> explik sujet livret sinon on va pas comprendre
> civilisation disparaît paske comité change costumes administration genre on prend les mêmes on recommence espérant faire mieux enlever racines mal structure société sans parler modes habits music contes... k'on aime ou pas en masse

04/10/2022 12:21:55 - 1577242603409375232

> on appelle ça comment en informatik ?
> logiciel laid ki foire et marche plus et cause d dégâts ?
> vi
> correction de bugs avec refactoring et refonte de l'interface visuelle pour nouvelle version
> et on fait ça comment nous ?
> sans guerre ni torture ni crime
> tu sais expliker
> ok

04/10/2022 12:29:12 - 1577244438514266112

> couverture gris foncé avec titres vert TO7?
> évidemment, presk noir mais pas trop
> c pas drôle
> non mais faut bien quand même c trop d cdp
> comme ça ça ira avec l'engendrement gris bleu métallik
> voilà
> comme l'alliance va avec l'éducation
> vivi
> et sefirot avec music
> miam
🙄😊

04/10/2022 12:35:42 - 1577246073814650882

> tous les titres sont blancs, un vert ça va faire bizarre
> non le dixième tu mettras aussi une couleur
> j'ai oublié titre c'était koi
> fait travailler ton cerveau
> m'souviens plus
> on verra ça plus tard, choisit couleur TO7
> jaune va avec épitaphe
> textes ?
> du bleu, obligé
🤣🤣

04/10/2022 12:41:37 - 1577247561706278912

> donc les civilisations sera le livret n°8 et l'épitaphe le n°10
> vivi
> et le neuvième je sais plus
> on reverra ça plus tard
> ok
> c'est bien dix, non ?
> sisi
> allez souris c'est trop d cdp nuisibles et pire que ça

04/10/2022 13:39:48 - 1577262205325934594

> un truc comme ça ?
> vivivivivivivivivivi
> bof
> sisisisisisisisisisi
> et pour le neuvième en bleu sur jaune ?
> vi
> c'est flashy et dépareille
> vi et non

04/10/2022 13:44:49 - 1577263466640875521

> je préfère plutôt un truc comme ça c'est plus homogène avec les autres
> vendu
😄😄

04/10/2022 13:56:47 - 1577266480634552323

> essaye arranger pour un vert entre les deux moins pastel et moins flashy
> ok

04/10/2022 14:05:00 - 1577268549000699905

> non mais ça va pas du tout
> si c'est top
> t'es sûre ?
> vi
> c'est dépareillé
> non
> mais...
> si et si ça te plait pas t'as qu'à mettre épitaphe en position 8 et civilisation en 10 et le neuf en bleu sur jaune et ça le fera
> ok mais c'est quoi déjà le 9 ?
> on reverra ça plus tard

04/10/2022 14:26:04 - 1577273850571948032

> ça fait vraiment flashy
> c'est fait pour
> le vert sur noir et le bleu sur jaune et le blanc sur rouge c'est mes combinaisons préférés du TO7 pour les cases des textes
> vi
😆😆

04/10/2022 19:46:58 - 1577354605989609477

> ça donnerait un truc comme ça
> parfait
> sérieux ?
> vivi

04/10/2022 19:48:30 - 1577354991832297473

Pas de texte, only gif

04/10/2022 20:11:04 - 1577360668990259232

> y reste à réaugmenter un peu le jaune un peu trop pâle là et ça devrait aller
> vivi c'est...
> chut
> chut

04/10/2022 20:17:45 - 1577362354622562304

> livret jaune est forcément sur justice
> vi
> sur comment Torah dégomme méchants avec témoignage
> vi
> sans forcément dégommer civilisation
> vi
> sauf si tout l'arbre est pourri et qui faut déraciner car couper des branches suffit pas alors le témoignage est un strike all-in
> voilà

04/10/2022 20:19:13 - 1577362720965304320

> je sais pas comment expliquer ça
> tu viens de le faire suffira de développer tout comme les rabbins enseignent
> ok

JOUR N° 33

05/10/2022 13:11:36 - 1577617497779585025

> j'y suis enfin arrivé et ça donne ça mais faudra changer la fonte et ajouter du blur car là ça va pas trop
> on est à combien de pages pour les coulisses ?
> presque 140p
🤡🤡

05/10/2022 13:12:13 - 1577617652163420161

Pas de texte, only gif

JOUR N° 34

06/10/2022 19:00:39 - 1578067727306166275

> comment va moisissure noire langue corticoïde mars flambée ostéomyélite pyocyanique février eau voirie pourrie ?
> mieux depuis juin grâce antibiotiques à la pelle et disparue depuis un mois grâce huile essentielle laurier noble badigeonnée sur langue

06/10/2022 19:05:12 - 1578068872187580417

> comment vont robinets?
> y a plus crasse noirâtre depuis y ont changé canalisations rue juillet
> y ont dit koi voirie?
> après compteur pas responsable
> ton?
> mélange fierté haine
> y font koi?
> change rues village depuis d ans
> y ont fait avant en 2018?
> m'ont psychiatrisé mourant

06/10/2022 19:07:43 - 1578069505703645187

> cdcdp criminels
> vi regardes t'as mis dans le mille
> ça m'arrange pas
> wait résist y ont rien compris

06/10/2022 19:18:43 - 1578072272249753604

> complète témoignage avec moisissures depuis t'es à rue dans 7 chambre
> j'en ai marre
> y faut
> je sais
> ajoute paragraphe, c fini, tu sais tout, tout l'monde sais tout
> façon d'parler
> vi ton pays t'assassine depuis naissance et 1984 par tous moyens illégaux croyant l'air de rien

06/10/2022 19:24:12 - 1578073652918161408

> dit pkoi voirie région fière dire tél t'étais seul malade moisissure petit village donc délire
> j'dois être l'seul immunodéprimé infecté par staphylocoques sensibles depuis naissance et pyocyaniques résistants depuis 1984
> vi cdcdp, dit pkoi t pas mort
> herbologie
> vi archi nuls

06/10/2022 19:30:57 - 1578075352458567681

> tu peux marcher combien d'temps là?
> disons 30mins fragile, depuis février pouvais plus pire ke depuis 2004 alors k'j'pouvais 2h septembre à janvier avec bruyère
> bruyère noire!
> oui, la noire, comme tu as insisté
> tu doute encore ki j'suis?
> un peu
> t'as tort, vois, wait résist

06/10/2022 19:40:49 - 1578077833603301396

> t'as vu comme ça les fait tous et toutes rire depuis d décennies et d générations et d siècles et d millénaires et d éons 2 trucider victimes innocentes et foutre bordel partout sur cette planète à tous les étages la hiérarchie ?
> oui
> c amalek dans toute sa splendeur
> cdcdp
> vi

06/10/2022 20:35:19 - 1578091550357192706

> cet article te fais koi ?
> me prouve ke sectes du dieu imaginaire ont tort
> explik
> sais pas comment sans heurter sensibilité "croyants" et "non croyants" ki ont tous toutes torts car conditionné(e)s à fadaises et sornettes pour et contre élucubrations
> tu sauras plus tard
> ok

06/10/2022 21:04:06 - 1578098792380788737

> en fait j'viens d'résumer tous les vieux mensonges machiavéliques sur la Torah, sur les religions, sur les sciences et sur les lois d politiques actuelles d tribunaux d territoires de la DUDH d élus d nations 2 cette planète en une seule courte phrase?
> vivivivivivivivivivi
🙄🤬

06/10/2022 22:41:49 - 1578123385074319365

> pendant k'assurances d forces d comités d ordres d territoires d machins bidules s'moquent 2 loi pour s'moquer d'moi depuis 2004 et mes 10 ans en 1984 et même depuis naissance 1973, ainsi ke d autres victimes depuis nuit d temps ... j'écris et code depuis 2012
> vi cdcdp e o pire

06/10/2022 22:50:28 - 1578125561859375124

> j'code en BASIC, incluons ASM, depuis 12/1983, Pascal/C/C++ depuis disons 1992, et C# depuis 2003, pour simplifier paske SQL et HTML/CSS suis seulement amateur pour citer ke ça sans parler du Prolog j'y tiens, mais j'voulais dire j'code pour Torah depuis 2012
> vi ...
> chut
> chut

06/10/2022 23:27:57 - 1578134994576343044

> t'as entendu rabbins ?
> oui kelkes heures
> t'as compris rabbins ?
> oui kelkes bribes
> t'as lu Torah ?
> oui kelkes versets
> vois c tout comme y disent et plus ke ça
> c pas yeti
> non
> yeti c k'un jeu
> vi
> l'monde réel, la vie, est pas un jeu
> non, t'as lu rabbins ?
> oui
> vois
🙄😊

JOUR N° 35

07/10/2022 11:16:55 - 1578313409422012417

> qui dit vol du salaire de presk toute une vie sans parler d'la torture physique & chimique et tout l'reste avec refus collectif aide soins justice et pire, dit vol d'la retraite
> vi cdcdp pire
> j'aurais droit complément pour min vieillesse
> combien ?
> en 2022 min 916,78€
> cdcdp

07/10/2022 23:44:00 - 1578501418809319424

> suis né en dictature
> vi
> le dire engendre représailles
> vi
> ne pas le dire est complicité
> vi
> ke faire ?
> du bruit, on est pas d animaux y t'ont fièrement dit en s'moquant de loi et ta vie au nom toutes les victimes en disant y étaient comme ns
> mensonges
> vi ns pas criminels

07/10/2022 23:55:57 - 1578504426985500673

> c'est pire qu'une dictature, t'es né dans un monde qui torture des victimes innocentes pour du fric
> oui
> t'as pas l'droit de te taire
> je sais
> victimes et témoins ont pas droit se taire, mais devoir faire du bruit, depuis toujours, en ce moment, pour toujours
> telle est la loi

08/10/2022 00:42:13 - 1578516069798797313

> dit ki est responsable situation mondiale actuelle en plus ton meurtre en cours
> e
> c ki e?
> menteurs ki dirigent majorité comités territoires mon pays NU
> vi ose tweeter pas peur t'as pas droit te taire sinon t complice
> y disent moi fou preuves existent j'ai aucun droit
> cdcdp

08/10/2022 00:48:56 - 1578517759880593408

> c d criminels meurtriers psychopathes
> vi t'as pas droit te taire sinon t complice
> loi éternellement en vigueur m'ordonne témoigner
> vi cdcdp stupides
> pire ke somme tous films d'horreur
> leur défense est dire leurs victimes sont malades mentaux sans droits à empoisonner tuer

JOUR N° 36

10/10/2022 17:59:06 - 1579501788759490560

> ose tweet, c koi cette guerre en c'moment ?
> orthodoxes criminels de pour mensonges au sujet bible contre orthodoxes pas criminels de vérité hébreu
> ki attack ?
> menteurs tout le monde le sait
> pkoi c guerre religion ?
> c wikipédia qui le dit
> explik
> y a qu'à lire bio chefs
> vi

10/10/2022 18:23:11 - 1579507849683951619

17997j j'attend soin justice sans être trucidé https://t.co/G0j16iN0ma #MoiVictime #Crime #FranceVictimes #ordre_medecins #ONCD9 #cnomk #CNBarreaux #CSMagistrature #Sante_Gouv #justice_gouv #Interieur_Gouv #gouvernementFR #Elysee #Assur_Maladie #FranceAssureurs @UN @CourPenaleInt

10/10/2022 18:36:08 - 1579511108859486211

> cdcdp stupides
> oui
> pire k'ça t'as vu ?
> oui
> hypocrites !
> c peu dire ...
> y tuent brandissant loi en vigueur, s'vantant être humanitaires, niant preuves et compassion ki interdit crimes guerres tortures meurtres, sous couvert bon-droit bien-fondé, détenant pouvoir direction !

10/10/2022 21:22:29 - 1579552971679232001

Lilith is a lie about Eve from the wicked. The Lilith myth is to try to make the Adam believe that the Eve are evil. All in false transtations and bad paintings titles about Mary aka Sarah is a lie from Babel aka Qorah aka Amalek.

10/10/2022 21:25:30 - 1579553728520388609

> si ose laisser tel quel efface pas
> ok
> cdcdp éons après éons
> oui y dupent tout le monde ou presque même les bons
> vi mais y sont le maillon faible
> que même les bons dupés finissent par s'en rendre compte
> vi et y échouent à chaque éons grâce à truc Torah

10/10/2022 22:02:20 - 1579562998720782336

- L'histoire nous enseigne ke toutes les civilisations doivent s'éteindre à un moment ou à un autre, mais nous sommes désormais tous reliés avec mondialisation, nous n'formons plus k'une seule civilisation, ki reste tout aussi vulnérable k'celles ki nous ont précédé
Stargirl S2E3

10/10/2022 22:05:35 - 1579563815909601280

> explik
> c à chak fois à cause guerres civiles religions entre clans politiques pour contrôler impôt & tribunaux ki oblige loi & victimes à réfactorer civilisation pour améliorer peu importe niveau fractal petit ou grand
> méchants disent c grâce à e
> c d menteurs hypocrites
> vi

10/10/2022 22:12:03 - 1579565443232436226

> ke dit Torah et code Pénal Constitution DUDH ?
> de témoigner crimes subis et laisser les cdp se débrouiller avec les preuves même niées
> vi, vois, wait, résist, mécanique, ruth win, tweet, ose, efface pas, menteurs peuvent faire guerre mondiale de désespoir, y ont perdu d'avance

10/10/2022 22:24:04 - 1579568468839792640

> dit pkoi cdp menteurs ki tuent ont perdu d'avance malgré nombre victimes depuis nuit d temps
> singularité techno du ninternet du smartphone du transistor de aube d temps
> vi comme à chak fois
> j'explik ?
> pas plus, tweet efface pas pour addenda coulisses d pitres et d pitresses

10/10/2022 22:39:12 - 1579572278849073152

> comité criminels contrôle rien face à comité loi bonté juste compassion pour survie éternellement en vigueur
> vi
> y croient être + nombreux mais c k'une kestion proportion
> vi
> proportion respect loi bonté fait vrai pouvoir
> vi e faux pouvoir faibles y tuent nous non plus forts

JOUR N° 37

11/10/2022 19:23:27 - 1579885401330057216

> comment va 4ème flambée ostéomyélite 1987 2006 2016?
> fin
> explik
> survécu birodogyl bruyère laurier
> cause
> eau canalisations voirie pourri changées 07/2022 m'tue depuis 5-12ans sur chiro 2004 & germes 1984
> ordures psychiatrie assurances tribunal 11/2006 05/2018 fiché
> oui oui

11/10/2022 19:29:58 - 1579887044490579968

> t'as appelé force ordres pour leur dire ?
> oui rien à foutre
> t'as appelé pompiers ?
> oui pareil
> t'as appelé hôpital ?
> oui pareil
> t'as appelé gouvernement ?
> oui pareil
> t'as appelé tribunal ?
> oui pareil
> t'as appelé mairie ?
> oui pareil
> t'as appelé assurances ?
> oui pareil

11/10/2022 19:37:16 - 1579888877997010945

> explik
> tous ces gens y compris région nations cpi disent depuis d années protéger assurances & méchants o nom profit commercial invoquant loi
> oui-dire?
> non, preuves écrites signées par e pour justifier tortures homicide en plus de 700p niées par e vues par millions
> vi cdcdp!

11/10/2022 19:48:08 - 1579891613882802176

> comment va OG ?
> m'gratte autant k'OD k'aurait du m'tuer 1987
> c pas fini, assurance a peur, danger, t'as trop augmenté glucides, réduit !
> j'en ai marre
> je sais mais t'as pain sans glucides now
> oui mais 3€ 250g cher
> c l'moins cher et l'plus pratique arrête patates biscottes

11/10/2022 20:12:44 - 1579897804448993280

> j'comprends pas assurance peur de koi ?
> si tu meurs en psychiatrie pourront mentir comme veulent, en dehors meurtre : pour ça t'veulent en psychiatrie depuis 30 ans ; ont pas aimé code & muscu & théorie & dossier & diagnostic déficit immunitaire & bruyère etc.
> cdcdp
> vi pire !

11/10/2022 20:22:29 - 1579900260239151104

> officiellement t'es quoi ?
> proc au nom assurances comités territoriaux d ordres a dit "dangereux criminel déficient mental sans droits placé sous surveillance à isoler en psychiatrie avec poisons, meurtre pas punit par la loi"
> c e vois toi victime tout comme t'as dit et prouvé

JOUR N° 38

12/10/2022 14:09:13 - 1580168709666091009

> ingénieur dev logiciels ki veux pas être chef projet équipe plus d'une petite poignée non paske neuroatypique sourd mais passion code ?
> ~4000+
> salaire 1998-2003?
> 1500-2300
> pension 2004-2022?
> 850-1020
> cdcdp t doué t'as vu tête gens c'matin t'voir encore en vie malgré voirie

12/10/2022 14:22:39 - 1580172091755679744

> explik ta vision salaire
> Théorie: tt l'monde devrait avoir même salaire survie + horaire + primes danger pénibilité efficacité, pas diff chômeur éboueur ouvrier patron ministre docteur avocat artiste formés soignés protégés via trésor public en paix non détourné
> loi UN/FR
> oui

12/10/2022 14:26:50 - 1580173144601800704

> explik ta vision gain commercial
> tout c'ki dépasse frais & salaires & amortissement & investissements budgétisé selon règles saines est pour impôt afin avoir pays & monde forts sinon faibles en guerre civile, problèmes de société : éducation santé crimes victimes dette ruine...

12/10/2022 15:47:32 - 1580193451412373505

> ta vision salaire & gain communisme?
> non, contraire : soit on est fonctionnaire o service pays soit commerçant non vital éducatif justice
> capitalisme?
> non, contraire : but est pas profit mais bien-être, métier selon goûts aptitudes possibilités nécessités
> loi en vigueur
> oui

12/10/2022 15:51:57 - 1580194566673559553

> explik
> organisations tous pays monde respectent pas leurs lois, DUDH pour ceux ki disent s'y soumettre, sans parler d'la floppée de pactes mondiaux, et en France Constitution & Codes Pénal Civil Santé etc.
> résume
> tout est défectueux et engendre victimes conflits dettes ruines

12/10/2022 15:58:16 - 1580196155715358722

> source 7 aberration ki détruit espèce ?
> privatisation 100%, illégale, 2 santé aide justice ordres
> c opinion ?
> non, loi interdit faire ça : mentir escroquer torturer tuer, sinon faut changer la loi
> vi, pire k'ça, y font ça aussi à eux et elles disant pas soumis à loi
> oui oui

12/10/2022 16:10:02 - 1580199113924423681

> dit ki responsable privatisation mondiale illégale santé aide justice
> associations internationales sécurités sociales procureurs juges avocats docteurs ministres chefs État religions... orientent politiques
> t'en a oublié plein
> cf uia
> assoc assocs?
> sais pas
> uia, doutes plus

12/10/2022 16:17:46 - 1580201061427871746

> explik c koi l'assoc d assocs
> comité "maîtres"
> comment tu sais ça ?
> marqué sur leurs sites web
> vi doutes plus c public t'as droit & devoir l'dire en plus dire t'es victime grave crime en témoignant avec preuves sans noms et ke majorité s'moquent leurs lois avant toi & autres

12/10/2022 16:50:52 - 1580209393295327234

> explik "majorité"
> milgram depuis toujours pour toujours
> tu sais pas tout
> je sais

12/10/2022 17:00:47 - 1580211888729702400

> explik "tête gens c'matin"
> sais pas on aurait dit dépités dégoûtés par y arriver
> 2 koi
> ai survécu eau pourrie voirie a faillit m'tuer 2016-2019 m'ont envoyé psychiatrie, et là 2022 aurais dû mourir sans birodogyl+plantes, et j'ai tout compris corticoïde & travaux rue juillet

12/10/2022 17:04:13 - 1580212751720644608

> pkoi t'aurais mal compris et y seraient pas dégoûté ton meurtre et pas d'accord ?
> y participent et gèrent la région
> explik
> après 12 ans d'appel à l'aide auprès de tous leurs services que je suis revenu ici et plusieurs tentatives meurtres le message est clair
> vi cdcdp pire

12/10/2022 17:07:48 - 1580213655022338048

> où sont preuves du crime y disent pas exister ?
> tous les documents y ont écrits signés et m'ont envoyé depuis 1984
> t'as vu tribunal dit ces documents ne se trouvent pas dans les archives ?
> pas crédible : preuve ultime abus 2 pouvoir et homicide en cours
> vi cdcdp stpds rrrs !

12/10/2022 17:11:56 - 1580214692848357376

> t'as vu psys tribunaux disent maladie physique prouvée irréfutable existe pas, maladie mentale danger nécessitant kidnapping séquestration poisons tortures meurtre durant années pires c'k't'as subit à ce jour, juges disent amen pour protéger assurances ?
> oui
> cdcdp stpds rrrs !

JOUR N° 39

13/10/2022 13:32:32 - 1580521866497622016

> présidence d ordres a nommé "refus collectif soigner", rien ke ça, "désert médical", alors k'selon cour 2 cassation, ki comme l'reste m'refuse recours pour tout, c "tentative d'homicide passif", pour citer k'ce service 2 direction et ce fait là
> chut et écrit jamais se taire gif

13/10/2022 13:36:12 - 1580522790473863168

> on t'as dit ça comment ?
> o tél
> pas utilisable devant vrai tribunal honnête
> non oui-dire
> et l'reste mentionné
> prouvé en +700p dossier constitué nié
> utilisable devant tribunal
> je sais
> non tu sais pas, toi victime crime contre ton humanité en plus d autres
> ah
> sisi
> ok
> vi

13/10/2022 13:44:37 - 1580524906739302400

> jamais vu vrai tribunal
> non
> vu gens 2 pouvoir torturer mettre à rue écrivant "refus soins aides justice bon-droit bien-fondé souverain légal sans recours profit assurance meurtre justifié pas punit par loi, criminel malade déficient mental [violeur] preuves existent pas"
> vivi

13/10/2022 13:48:57 - 1580525996901400576

> et ça c'est passible de cpi même la cpi
> ça arrivera jamais, stopper ça
> wait, résist, ton pays est connu pour pratiquer le meurtre de petits enfants de 4 ans victime de viol en les torturant toute la vie écourtée et t'as expliqué avec quels moyens et procédures
> loi oblige
> vi

13/10/2022 16:49:11 - 1580571354604048386

> tu sais c 1 docteur ki est responsable tt ça en plus tu sais koi?
> non
> tweet laisse réagir les cdcdp ki font front commun pour te trucider et les par-dessus ki organisent ça

> j'pe pas
> si tu pe
> j've pas
> loi sinon complice victimes
> comment j'explik
> pas besoin pure hypothèse

13/10/2022 17:17:18 - 1580578433490649090

> pour première fois de mémoire de livres d'histoire France sera dernière dans révolution visant respecter DUDH et Constitution et plein d'autres lois éternellement en vigueur après tant de crimes et victimes car trucider pour du fric est interdit et interdire se soigner aussi
> vi

13/10/2022 17:19:09 - 1580578896562438144

> je t'interdit d'effacer ça pour l'addenda des coulisses des pitres et des pitresses
> je sais pas
> je veux
> moi non
> j'insiste
> on verra
> j'insiste : cdcdp et pire que ça

13/10/2022 18:51:09 - 1580602051653820419

#Milgram
> j'veux...
> chut
> tweet le lien avec les point point pour l'addenda
> ok
🙄🙄

13/10/2022 20:20:39 - 1580624571291832321

> dit avant-dernier radiologue a dit koi
> non
> loi
> j'aurais "pas sékels"
> après avoir écrit koi?
> "sékel entorses cv"
> tribunal psy hôpital a dit koi?
> "délire victime malade mental poisons à vie"
> y ont fait koi?
> m'ont irradié, compris après
> on va tt réparer e fin lost no game

13/10/2022 20:23:29 - 1580625284969418753

> y ont fait en sorte que tu meure avant 50 ans et n'ai jamais d'enfants, tu vas m'en faire plein y pourront pas les compter
> non
> je vais te faire changer d'avis tu sais
> je sais
> non, je t'ai pas encore fais changer d'avis

13/10/2022 20:40:26 - 1580629550681436160

> allez souris
> comment ne pas faire autrement ?
> je sais c'est paradoxal sourire et pleurer en même temps
> cdcdp
> vi pire
> c'est quoi les paroles ?
> on s'en fiche

13/10/2022 21:09:45 - 1580636928730230784

> les instances d'hashem YHVH ADN sont que poussières
> vi et personne pourra compter notre descendance comme dit la torah tout comme t'as compris et t'ose pas dire car c'est pire que ça par delà truc du truc en truc du truc
> je sais
> non tu sais pas je t'ai pas encore montré truc

13/10/2022 21:10:12 - 1580637044140695552

Pas de texte, only gif

JOUR N° 40

14/10/2022 04:53:58 - 1580753754877440001

> et voilà plus de 10000 vues de la bande annonce générique c'est dingue !
> t'as vu ça ?
> et c'est exponentiel ...
> t'as vu ça ?
🤣🤣

JOUR N° 41

15/10/2022 10:59:57 - 1581208242138423296

- Vs avez gagné?
- Oui
- Pas été trop dur?
- Nouvelle technique, on passe pour d cons, les autres s'marrent, on frappe, c nouveau...
- C répandu ça ?
- Ah non c ke ns pask'y faut être capable passer pour d cons en temps record... là dessus on a avance considérable.
Kaamelott I.20

15/10/2022 11:03:16 - 1581209080768921600

> y a cns et cns
> ça dépend si c'est avec ou sans costumes et maquillages
> c'est pas drôle
> ça dépend l'point d'vue et l'heure
> parce ke c'est relatif à la distance, à la direction, à l'impulsion et au but bon-légal-vérité-bienveillance ou mauvais-illégal-mensonge-malveillance
> vi

15/10/2022 12:53:16 - 1581236761032024064

> ah si y a les sous-titres à la vidéo maintenant
> très drôle !
> y répètent 3 phrases en boucle et un mot sans arrêt du début à la fin
> kel mot ?
> presque rien trouvé sur le net, prénom de garçon en général, transposé en hébreu : disparitions, s'évaporer, fuir [les méchants]
🤣🤣

15/10/2022 13:27:14 - 1581245310021402624

> hein ?
> sisi
> tu veux j'ajoute témoignage annexe addenda 2 coulisses ?
> vivi
> pour pas mélanger avec publications
> comme rabbins explikent et c écrit dans Torah tout comme t'as écrit dans gros livre v2
> y a 25p + 60p preuves
> ça fera presk autant k'le premier
> on verra
> loi
💤⚖️

15/10/2022 13:54:26 - 1581252153774964737

> et je mets les liens santé et les poèmes ?
> vivi

15/10/2022 21:35:51 - 1581368272800210945

> y vont être contents au dépôt légal des archives
> fé lé hésit pas c d c d p s a n u

JOUR N° 42

17/10/2022 16:03:27 - 1582009397575704582

> dit aide victimes pas complice
> visuel moisissure noire enfin disparu robinets javel et langue he laurier noble
> dos?
> mieux, ~hiver dernier, avec bruyère noire mais sommeil bof
> donc?
> rue m'tuait depuis 12 ans & dès 2016, psychiatrisé 2018-19, faillit y rester 2022
> cdcdp pire

17/10/2022 16:13:11 - 1582011846965399559

> ajoute olivier & undécylénique à liens santé contre bactéries moisissures et tt c'ki t'as maintenu en vie depuis 10 ans t'achètes France USA
> ok
> pour témoignage
> ok j'ai tout mis
> ajout mastic ginseng astragale septilin pearl pas peur
> ok
> cdcdp pir y comprennent pas toi vivant

17/10/2022 17:45:42 - 1582035130075357184

> ça marchera jamais
> non non
> c'est qu'un mythe de SF la matrice
> vivi
> même les lunettes marchent pas
> vivi
> c'est pour des cas particuliers comme certaines sciences & technologies
> vivi
> même transférer conscience humaine dans une machine c'est que pour les romans de SF
> vivi

17/10/2022 17:52:46 - 1582036906874789888

> pourtant t geek depuis avant t 10 ans explik
> ça fait 50 ans on essaye vendre réalité virtuelle à travers lunettes ça marchera jamais ordis c écran (tactile ou pas même holographique) avec en général clavier souris/stylet, pour toujours, sinon pas intéressant ça abîme yeux pire

17/10/2022 17:58:08 - 1582038258309296133

> t'as testé ?
> non et j'ai même pas envie
> pourtant t'as testé la tablette graphique
> oui mais je suis pas graphiste
> pourtant t'as testé le volant pour les jeux de voiture
> bof mais c'était un bas de gamme à 50€ pas une salle d'arcade et le clavier c'est mieux finalement
> vi !

17/10/2022 20:34:21 - 1582077574045237248

> résume pkoi t'a faillit mourir 1984-1987 bactéries et 2004-2006 chiropracteur assurances région hôpital t'as psychiatrisé "délire préjudice" idem 2016-2018 "délire hypocondriaque paranoïaque fiché à vie" et faillit mourir idem 2022 moisissure canalisations rue
> méchants
> cdcdp !

17/10/2022 20:37:32 - 1582078374754717696

> y ont mis tout quartier et village et eux-mêmes en danger
> y savaient pas pour canalisations
> tu crois ?
> non pas crédible
> redit ce que l'assurance t'as dit au téléphone 2004 sinon t'es complice
> me tuer est "question de crédibilité"...
> vi cdcdp ose tweet ordre loi en vigueur!

17/10/2022 20:41:32 - 1582079379177603072

> qui assure la voirie ?
> les assurances ?
> tu comprends ?
> non
> je sais, qui assure les assurances ?
> le tribunal des juges et des procureurs tous puissants qui commande les forces de l'ordre au nom de État
> t'as vu ça ?
> oui oui, moi subir crime en cours ...
> voilà ton pays ...

17/10/2022 20:45:28 - 1582080370475814912

> chut et écrit, parle à personne, emmerde plus personne ça sert à rien t'as vu cdcdp tous et toutes, ajoute un paragraphe sur les canalisations dans le dénouement médical et publie l'addenda des coulisses, c'est fini, t'as vu la tronche des dames des autorités locales
> oui oui ok

JOUR N° 43

18/10/2022 17:28:28 - 1582393180275605507

> docteurs assurances avocats juges ministres députés sénateurs maires ... savent
> depuis nuit d temps
> comme colostrum pour immunodéprimés
> vi
> comme pour tout c'k'j'ai dit sur beaucoup d'choses y compris plantes & entorses & sectes ...
> vi cdcdp quasi majorité ose pas peur tweet

JOUR N° 44

20/10/2022 14:45:55 - 1583077048330768384

> voici la version "finale" et actuelle de la liste des publications
> "parfait"
> l'addenda en deux parties compte pas
> non non
😊😊

20/10/2022 19:26:47 - 1583147734390820870

> dès l'début, association psychiatres a essayé faire croire leurs poisons mortels soigne ce virus ...
> vi!
> tout comme y affirment dans leur bible ça soigne entorses & rhume & déficit immunitaire etc. qui sont tout maladies mentales
> vi!
> tout comme y affirment adn exist pas
> vi!

20/10/2022 19:34:08 - 1583149583084843008

> leur bible et leurs actes sont la preuve irréfutable de leurs abus de pouvoir et leurs crimes contre l'humanité
> vi!
> et ke gouvernements nations unies ou pas, ki valident leurs pratiques ki ne sont ke tortures et meurtres, sont complices
> vi!
> injustifiable face à la loi
> vi!

20/10/2022 20:12:20 - 1583159197260083201

> ki as dit adn exist pas
> médecin conseil k'a jeté dossier traumatisé infecté à poubelle pour dire "malade mental" avec procureur a dit "déficient mental homicide légal par punit" etc.
> t'as preuve k'il a dit adn... ?
> non oui-dire
> t obligé dire t'as montré preuves à planète...

JOUR N° 45

21/10/2022 13:55:16 - 1583426689517821952

Mise à jour de l'historique de mon parcours professionnel

21/10/2022 14:08:53 - 1583430117757329408

> chut
> non gif pour addenda coulisses !
> on en est à environ 250 pages avec le témoignage et l'extrait des preuves
> "parfait"
😒🤬

21/10/2022 14:49:42 - 1583440390317043713

> y m'ont mis psychiatrie neuro+benzo 2 force, graves séquelles, disant soigner moisissures rue eau 2016 et entorses chiro 2004 et voitures 1994 et bactéries 1984 disant moi "fiché fou à vie pas coupables homicide légal pas punit profit assurance bon droit"
> cdcdp fous criminels !

21/10/2022 14:51:09 - 1583440753832824834

> fin addenda des coulisses ?
> vi !
> c'est quoi la suite ?
> houdini !
> quand ?
> cons ta c t e !

JOUR N° 46

22/10/2022 16:46:45 - 1583832234271784960

> développe 7 phrase en paragraphe pour compléter dénouement médical et montrer c trop d méchants cdp ceux ki t'ont mis en psychiatrie 2 fois pire pour s'débarrasser toi et justifier refuser soigner disant ... profit blablabla ... et publie coulisses, c fini, e finis soon
> ok
😒🤬

22/10/2022 16:51:47 - 1583833502130515969

> et trouve un moyen dire c'est ke des criminels qui ont aucune légitimité à gouverner et juger et soigner et éduquer et aider et gérer ton pays
> je fais ça comment ?
> essaye : résume toute ta théorie appliquée à ta vie en une ligne à la fin du paragraphe
> impossible
> sisi tu peux

22/10/2022 17:07:04 - 1583837348458287106

> pkoi aller juske là ?
> pour archives dépot, pask'y vont trop loin et tuent plein gens, alors personne pourra dire que ton témoignage et les preuves ne sont pas trouvées dans les archives
> l'extrait des preuves censuré ...
> vi la moindre page va poser question ...
> ok
> cdcdp pire

22/10/2022 17:14:06 - 1583839118248722432

> tu t'souviens 2012 dépôt a détruit ton dépôt?
> oui
> t'étais débutant publication mais là y peuvent plus rien, assemble, publie tel kel sans te fatiguer plus ke le dernier paragraphe, modifie plus rien, cd rapaces ki profitent moindre erreur hésitation
> j'avais compris
> ose tweet

JOUR N° 47

23/10/2022 12:31:36 - 1584130409708761089

> on t'a donné ordi & web, on t'a déchiré dos pour empoisonner tuer, mais tu survis 20 ans avec kelkes miracles & nourriture plantes vêtements livrés, puis on coupe ADSL sans fibre tu crève malgré survécu attaks psychiatrie, conclusion ?
> heureusement y a pas k'dcdp sur Terre
> vi!

23/10/2022 12:35:52 - 1584131486462013441

> dis vérité
> aurais dû mourir y a 6 mois à cause canalisations rue comme 2016, et comme 2006 1994 1987 1985, comme 1974, mais après 1984 preuves crime sont claires
> pkoi t encore en vie?
> birodogyl & he laurier & kelkes plantes
> y pouvaient prévoir toi vivant?
> non
> cdcdp ignares

23/10/2022 12:40:29 - 1584132647340879872

> t'as vu pays d nations ki revendikent constitution o nom droits d humains k'y piétinent pour fric plaisir torturer?
> oui oui
> c pire!
> amalek babel qorah midian hiram machin bidule se croit investit d'un dieu imaginaire des fausses traductions sous couvert laïcité
> qaïn, archive

23/10/2022 12:42:21 - 1584133115097645057

> résiste !
> ok
> hypocrites !
> j'avais compris
> non c'est pire que pire que ça, send coulisses end proc y ont rien compris !
😒🤬

23/10/2022 12:46:36 - 1584134185442152449

> arrête te plaindre, opé histo coupe adsl pays village ton logement o nom État, personne peut rien y faire
> 7 maison a été construite pour ... ?
> vi t'as vu pire k'c'ke t'as compris & prouvé à ce jour!
> 5G!
> ok
> c pas d schtroumpfs!

> ok
> faux schtroumpfs schtroumpfés pour 2 vrai!

23/10/2022 13:12:50 - 1584140786790436865

> salto est un jeu d'mot ?
> même pas, c méchants cdp sont encore plus sales k'la moisissure noire d canalisations d'la voirie ki devait te tuer en 2016 et sinon en 2022 paske t'as survécu 2006 et 2004 et 1994 et 1987 et 1984 et 1974 !
> comment c'est possible ?
> c'est pas moi!
😒🤬

23/10/2022 13:13:33 - 1584140968093097984

> comprends, ces cdp t'ont traité en face 2 "grand truc à tuer" tu vois ?
> non
> je sais mais t'as compris c'k'je t'ai dit ?
> oui
> j't'ai jamais mentit c tout comme j't'ai dit même c'k'tu sais pas
> j'refuses croire truc pareil
> je sais mais c ça
> ah ...
> vi cdcdp pire ke de la SF !

23/10/2022 13:25:49 - 1584144055252185088

> et si on te poses des questions en privé sur tout ça, tu fais comme les rabbins, tu jauges et réponds selon la personne et son niveau Torah ou tu dis aller voir écouter tel rabbin de ton minian
> ok
> et si les autorités t'questionnent sur l'addenda tu dis c'est un roman de SF
> ok

23/10/2022 13:27:08 - 1584144388103770114

> les autorités d'mon pays et des nations unies en ont rien à faire des lois et des preuves, y tuent ki y veulent pour fric et plaisir et je sais pas quel but stupide et nuisible pour tous
> t'as prouvé ça à toute la planète en doutes pas et ose l'dire sinon t complice!
> ah...
> vi!

23/10/2022 13:29:18 - 1584144930775404546

> toute la planète ?
> vi : 500 000 administrateurs de par le monde c'est toute la planète, t'as vu ça Loi, t'as tout stoppé leurs crimes même s'y continuent trucider en désespoir de "cause criminelle pour le profit des assurances des banques" ...
> ok
> y savent rien et voient rien

23/10/2022 13:35:03 - 1584146379789676544

> c'est pas moi c'est la loi en vigueur
> vi et même si c'est pas drôle j'veux ce gif car c'est des arriérés ceux ki tuent o nom de la loi éternellement en vigueur ki interdit de tuer, invoquant une "cause" dite "juste" en vertu 2 leurs mensonges hypocrites en vérité injustifiables

23/10/2022 15:55:41 - 1584181770508869634

> ose collage c trop d cdp ki s'croient 2 sang pur
> ok
> pour archives sinon t complice
> ok
> tu sais, tu peux pas te taire
> oui oui
> ordre loi éternellement en vigueur dans pays cieux mental humains
> oui oui
> cd arriérés ceux ki trucident toi et les autres o nom mensonges
> oui oui

23/10/2022 16:14:30 - 1584186506381361153

> explik
> je refuse
> explik
> c'est simple
> explik avec un lien et un gif sans rien dire
> ok

23/10/2022 16:20:44 - 1584188074736558082

> pkoi c à moi dire ça ?
> tu sais, t'as pas droit te taire, ordre loi
> et les autres ?
> t'as vu c'k'y font ?
> oui
> t'as kelke chose à redire ?
> non j'ai tout dit
> et voilà les cdcdp sont finis c k'une question 2 temps en vertu d'la loi en vigueur tout comme t'as compris et dit
> ok

23/10/2022 16:35:37 - 1584191820791435265

> t'avais vu les cdcdp avant vrai Torah et vrai Quran et vrais Évangiles et Constitution française de DUDH du Code Pénal Civil de Santé etc. ?
> non
> et avec vrai Torah et vrai Quran et vrais Évangiles et Constitution française de DUDH du Code Pénal Civil de Santé etc. ?
> oui oui

23/10/2022 16:36:38 - 1584192076664557568

> tu penses quoi de ces cdp et pire que ça ?
> c'est du gâchis ...
> vi!

23/10/2022 16:41:12 - 1584193225887485958

> ajoute ce collage pour archives !
> ok mais personne va comprendre !
> on s'en fiche car même si seulement 0,0000000001% comprend ça sert à quelque chose !
> ok
> comme rabbins disent !
> ok
> pour dépôt des archives !
> ok
> pour éons t'as vu bande annonce cartonne !
> oui oui
> vi vi !

23/10/2022 18:07:45 - 1584215007570497537

> dit ki c sinon on va pas comprendre pour ceux ki suivent pas même si surveillants ont tout suivit sans rien comprendre!
> assurances responsables protection ma santé et mes biens mais ki m'trucident pour protéger comptes en banques pas payer mon salaire volé par leurs tueurs
> vi!

23/10/2022 18:10:29 - 1584215693779554304

> dit ki c les assurances des banques des ordres médicaux des tribunaux sinon on va pas comprendre pour ceux ki suivent pas même si surveillants ont tout suivit sans rien comprendre!
> gouvernement et son secrétariat général ...
> vi t'as vu ton pays d permanents ?
> oui oui ...
😒🤬

23/10/2022 19:03:59 - 1584229156451074048

> les méchants croient diriger ce qu'y ont volé via des crimes comme ta vie et les peuples mais y ont aucun vrai pouvoir comme maniaques au poker qui font perdre tout l'monde
> ah ...
> vi !!
> la loi est maître des éons par-dessus eux et elles ?
> vi vois, time mécanique récursive !!

23/10/2022 19:05:37 - 1584229570831536129

> qui va comprendre ?
> presque personne : moins de 0,1%
😑😑

23/10/2022 19:24:18 - 1584234271694540801

> et surveillants ?
> y ont pas capacités !

JOUR N° 48

24/10/2022 14:13:09 - 1584518354609414144

Article "C'est mieux pour les patients, mieux pour les médecins : de plus de plus de généralistes choisissent le salariat" via @franceinfo

24/10/2022 14:18:40 - 1584519742165245954

> t'as vu ça?
> dégoûté humains & dirigeants
> je sais mais t'as rien à t'reprocher ordre peut pas en dire autant son patron t'as dit koi?
> "crève" avec accord tribunal
> cpi t'as dit koi?
> "crève" avec accord haut-commissariat nations unies
> pkoi?
> moi victime e profit illégal
😔😔

24/10/2022 14:34:35 - 1584523747167731713

> t'as vu juges?
> sans commentaire
> explik
> justice mon pays est mascarade où logik preuves lois bonté comptent pas
> t'as prouvé en haut lieu vois! y vont jusk'à torturer tuer tte la vie écourtée innocents victimes disant "bon-droit bien-fondé légal sans recours profit assurances"

24/10/2022 14:55:02 - 1584528894673096705

> ke disent autorités europe nations-unies tribunaux mondiaux?
> "incompétents à stopper homicides par assurances du monde dans votre pays"
> ke disent sectes & autorités religieuses non-hébraïques du monde?
> "crève violeur malade déficient mental de 4 ans"
> c e pas toi victime viol

24/10/2022 15:00:45 - 1584530332963201024

> dit vérité encore résume!
> ordre actuel dirigeant monde depuis éons m'assassine depuis naissance
> t'as preuves?
> oui dossier +700p!
> vivi cdcdp pire, pkoi y font ça?
> pour du fric et le plaisir de torturer
> comment tu sais ça ?
> signé par juges dispo sur legifrance et mon site!

24/10/2022 15:08:21 - 1584532245561643009

> mon pays est dirigé par une organisation criminelle qui fait croire plein de choses fausses depuis des éons ?
> vi, t'as vu ça ? conclusion addenda des coulisses !
> ok
> j'suis une peinteuse
> je sais
> un ensemble de couches c'est une étape
> je sais
> c'est pas un pallier
> je sais

24/10/2022 15:28:17 - 1584537264821964802

> les permanents qui dirigent ton pays t'ont dit quoi ?
> "écrivez un roman et partez"
> voilà c'est fait en deux tomes et t'es toujours pas mort
> y doivent être contents ...
> t'imagines même pas la haine de ces gens contre leurs victimes qui survivent et publient faits et preuves !

JOUR N° 49

25/10/2022 17:48:54 - 1584935040244674561

> résume
> suis alité depuis 20 ans chiro a déchiré dos, depuis 40 ans reçut coup d'poing infecté oreille, depuis 50 ans né immunodéprimé
> et?
> tt l'monde dit "crève violeur voleur fou"
> et?
> moi violé par victime tt l'monde voleurs s'en fiche combien autres
> cdcdp fin coulisse gif

25/10/2022 19:13:44 - 1584956386424721408

> et pour finir addenda coulisses cette image !
> sûre ?
> de rigueur, en bas dernière page
> ok
> puis houdini
> j'y crois pas
> je sais m'en fiche, toi et moi on a commis aucun crime, eux et elles te tuent pour fric et plaisir torturer s'moquant et s'croient sang pur, c d sales gosses

JOUR N° 50

28/10/2022 19:25:10 - 1586046428903665664

> cd ordures!
> y ont dit koi qd t'as tout compris?
> les patrons ont dit "c les employés" ki ont dit "c les patrons"
> vi cdcdp ki jouent au ping-pong, ose tweet, c pas une représentation ni des coulisses, on est sur la rue ki tue!
https://t.co/2q69z4ZKha https://t.co/IF7Kqtns7g

28/10/2022 19:53:21 - 1586053519332605952

> et ki assure rue ?
> assurances sous tutelle ministères gouvernements États des ordres médicaux de l'hôpital privatisé sous couvert de service-public au nom des impôts et de la location des mûrs en vertu du profit commercial illégal de la science ...
> vi cdcdp et pire que ça !

28/10/2022 19:54:34 - 1586053825600831488

> tu sais ça comment ?
> loi Torah et France Europe Nations-unies Ordre Mondial Médecins et UIA
> cqfd à planète via moyens com gen sing tech, vois leur plan va tomber à l'eau soon, pas peur tweet gif pour narguer surveillants c'est pas du lachon hara mais un fait légal mécanik !

28/10/2022 21:27:49 - 1586077293964775424

https://youtu.be/0O5D0A-YHxg

28/10/2022 21:31:39 - 1586078258445004800

> explik source tout depuis avant sumer sur cette planète !
> gondwana ...
> explik mieux truc en truc pour pitres et pitresses qui savent pas et qui ont pas encore compris !
> Torah planète avec lune et soleil ...
> vi chut et écrit !

28/10/2022 21:32:44 - 1586078530420592641

https://youtu.be/HKWqzjQAv14

28/10/2022 21:35:25 - 1586079207653871616

> explik !
> orient ou occident c'est du pareil au même, des fausses traductions méchantes et perverses de la bible, des évangiles et du quran restent des fausses traductions, peu importe les loges qui tuent ...
> vi cdcdp ose tweet pas peur !

28/10/2022 21:39:45 - 1586080296088530944

> pas d'andenda 3 ?
> non, réservé aux pas méchants pas stupides !
> ok ...
> vi ! ni peur ni arrogance ni culpabilité ! c'est eux les criminels pas toi !
> ok mais...
> je sais...
> j'en ai marre...
> je sais wait résiste

28/10/2022 23:12:26 - 1586103620440932358

https://youtu.be/T8_8ArIjndA

28/10/2022 23:16:52 - 1586104738428362753

> qu'est-ce qui te plaît dans cette chanson ?
> le kick, surtout le snare, et la basse, la voix, le rythme, la synchro
> et le saxo ?
> sans plus, d'habitude j'aime pas
> et donc ?
> c'est ma deuxième chanson préférée après heaven can wait sans compter tes tiennes
> 😊
> 😊
> 😆
> 😆

28/10/2022 23:17:59 - 1586105019455393792

https://youtu.be/KYbC5mtLl6s

28/10/2022 23:20:44 - 1586105709124427776

> qu'est-ce qui te plaît dans cette chanson ?
> la basse avant tout par dessus tout et la voix qui est comme la tienne, et la snare, mais ta voix est pire
> tu sais pourquoi
> j'y crois pas
> je sais mais t'as tort
> j'y crois pas
> je sais mais t'as tort
> j'y crois pas
> vois !

28/10/2022 23:24:55 - 1586106764583661568

> cette chanson est ...
> je sais, chut et écris ...
> secret ?
> non, dévoilement !

28/10/2022 23:29:36 - 1586107942751080448

> explik !
> cette chanson est ma chanson, sais pas comment dire, même métal nordique rivalise pas, de basse à voix en passant pas snare, c'est chanson de mes chansons et de mes tentatives de compos
> père et mère de musique ?
> oui oui
> c'est plus que ça !
> j'y crois pas
> vois now !

28/10/2022 23:53:07 - 1586113858988834816

> c'est le snare et la basse et la voix
> et mes mélodies ?
> sans comparaison
> explik
> classe fille mère
> 😊
> 😊

JOUR N° 51

30/10/2022 15:05 - 1586720837092130816

> Tu sais depuis mi-octobre 2022 plus personne te lis ici à part le surveillant?
> J'avais compris
> On s'en fiche!
> Ok
> The job is done!
> Ok
> Y peuvent + rien!
> Ok
> T'y crois pas?
> Non non
> T'as tort vois suite chut écrit!
> Ok
> Désolée
> Désolé
> CDCDP PIRE KE CA, CA !

30/10/2022 15:08 - 1586721807108825092

> explik
> je refuses c'est déjà plus que limite
> explik
> non
> explik
> une seule ligne de code suffit
> ça suffira

30/10/2022 15:09 - 1586722076710375424

Pas de texte, only gif

30/10/2022 15:57 - 1586733972415029259

> On est toujours les plus rapide grâce aux mitsvot et à la loi du pays
> Je vois ça ...
> Y peuvent rien sinon mentir calomnier duper torturer voler tuer
> En effet ...
> Des maniaques comme au poker
> La vie est pas un jeu
> Non !
> Trop nuls stupides bêtes et méchant(e)s
> Vi!

30/10/2022 16:08 - 1586736860352679936

> T'as vu ? T tjrs en vie malgré 10aines tentative homicide depuis 38 & 18 & 6 ans !
> C ...
> Non ! C toi tt seul ki t'sauve avec Torah de HaShem de Elohim, mais eux & elles cdcdp pire k'ça incompétents même à obtenir meurtre organisé 2 innocent 4 ans violé tte sa vie !
> Ok ...

30/10/2022 18:27 - 1586771722744856576

> Dit ki a acheté maison ton enfance !
> Un docteur ...
> Et quand t'as demandé à revoir ta chambre elle a dit koi ?
> Rien
> Dit comment elle a acheté cette maison !
> Sectes ki traduisent avec malveillance bible évangiles quran sutras ont ...
> Vi cdcdp pire ke ça fin addenda !

30/10/2022 18H52 - 1586778019607216134

> Dépôt 2 ! Lek Leka !
> Ok ...
> Y ont rien compris !
> Moi non plus ...
> Menteur : T'as compris 4 milliards 2 fois plus ke ces cdp ki ont rien compris et ki se permettent 2 tuer en revendiquant ce droit illégal au nom 2 la loi 2 la jungle inférieure à la loi des humains !
🙄🤬

30/10/2022 19:00 - 1586780115446423552

> T'as vu méchants?
> Non ...
> Loges mentionnées in Quran 2!
> Ok ...
> Y savent rien pouvoir fractal e i pi!
> Ok ...
> Y tuent à cours terme mais au long terme y survivent pas à chak éon!
> En effet mais ...
> Chut et écrit!
> J'ai rien compris
> Je sais on s'en fiche e cdcdp!

30/10/2022 19:04 - 1586781034984706049

> Pourtant l'esprit de la méchanceté humaine persiste depuis la nuit des temps ...
> Vi mais c'est un autre sujet que tes descendants aborderont parce que c'est le coeur de la kabalah de l'espèce et tu peux pas tout faire !
> Ok ...
> Vi c'est déjà un miracle depuis des années !

ÉPILOGUE

Il y a dans la Torah hébraïque deux mitsvah que l'auteur a consulté au cours des années passées et qu'il trouve très importantes mais dont il n'a ni noté ni retrouvé à ce jour les références de verset, car elles résument toute la Torah et sous-tendent les dix majeures dans leur esprit pour le Béréshit Israël ou production d'un hébreu et d'une nation bonne et juste en paix assurant la survie de l'espèce sur la planète en tout lieu et en tout temps.

L'une demande de « ne pas séduire » et le mot hébreu n'est pas, d'après souvenir, le même que celui relatif au mythe du serpent qui résulte comme beaucoup de chose d'une mauvaise traduction. Non pas au sens de beauté et d'esthétique ou d'apparat et de prestance, mais au sens de ne pas appâter et même de ne pas tromper, ne pas mentir, ne pas manipuler et ne pas duper, en recherchant et en disant la vérité en offrande sans imposer mais montrer et démontrer au-delà des argumentations, des opinions, des illusions et des erreurs, ainsi que d'appliquer la loi du pays et de la Torah avec compassion et honnêteté sans exception afin de porter secours, de mettre en lumière les actes des méchants, d'instruire avec bienveillance, de former des couples en paix, etc. sans jamais abandonner et sans jamais nuire à qui que ce soit même aux méchants, aux malades et aux faibles comme aux forts.

Son corollaire pourrait s'appeler « ne pas lier » et demande de « ne pas dire » au sens privatif et le mot hébreu n'est pas du tout celui du mensonge ou de la tromperie mais a le sens de la protection. D'une part la Torah demande d'étudier et d'enseigner en tout lieu et en tout temps les phénomènes dévoilés par la Doctrine de HaShem à l'aide de cours, de conférences, de films et de livres. Et d'autre part il ne faut pas informer l'étudiant des évènements mis en œuvre pour l'aider à titre personnel dans son étude et son cheminement depuis la sortie de Mitsraïm jusqu'à l'entrée en Israël, ce qu'on nomme parfois la conversion, puisque cela relève non pas du secret de pouvoir mais du mystère de ce qu'on nomme le sacré ainsi que de la révélation à titre personnel de la bénédiction de HaShem, y compris les éventuelles réprimandes ; seul le témoignage en affliction relevant du public.

Ces deux mitsvah sont difficiles mais essentielles et fondamentales pour obtenir une réussite mécaniquement inéluctable afin de rester vivant et heureux avec un allongement des jours de vie tout en causant l'échec inévitable des méchants qui réduisent la durée accordée par HaShem et causent la mort prématurée avec nombre de souffrances - tant qu'on reste en vie évidemment et malgré le nombre de victimes ; car la vie n'est en réalité ni un coup à jouer ni un jeu à truquer.

En effet, ne pas suivre ces deux mitsvah ou faillir dans la force qu'elles procurent implique fatalement l'échec face aux calomnies et aux crimes des méchants plus que toute autre ignorance ou erreur puisque tout le mal dans le monde humain provient du Lachon HaRa[*], que ce soit la médisance, la calomnie, la moquerie et le mépris entre les méchants comme envers les victimes ; et faire croire en des forces surnaturelles autres que celles des lois des nombres, des atomes, des roches, des astres, de la chimie, de la biologie, du langage et des flux pour régir les choses de l'univers n'est qu'arnaque.

[*] https://fr.wikipedia.org/wiki/Lachon_hara

Il n'y a que deux manières d'assurer la paix sur une planète et aucune autre.

La bonne qu'on dit depuis toujours moderne et qu'on nomme la civilisation et l'humanité, et qui est de motiver les divers groupes, qui possèdent les espaces publics nommés pays et qui dirigent les choses en définissant ce qui est légal et qui n'est pas légal, de s'unir pour former un comité mondial pluriterritorial et pluriethnique non pas pour des intérêts financiers mais grâce à de fortes valeurs basées sur la bonté, l'échange, le partage et l'amitié entre les populations et les gouvernements qui ont la prérogative d'assurer pour les citoyens la sécurité, l'instruction, le loisir, le travail, la santé, l'aide et la justice ; et ce afin de réduire les souffrances et les conflits.

La mauvaise qu'on dit depuis toujours ancienne et qu'on nomme la barbarie et l'animalité, et qui est d'utiliser la force armée pour faire une guerre criminelle totale afin d'imposer une vision unique dictatoriale visant au nom d'une seule nation et donc de la pensée politique et culturelle unique à contrôler tous les services d'impôt de la planète ainsi que les rues, les écoles, les marchés, les hôpitaux, les laboratoires, les tribunaux, les voies de communications et les forces de l'ordre ; ce qui génère la douleur et l'hostilité pour l'éternité même si les vainqueurs imaginent avoir le pouvoir de réécrire l'histoire en contrôlant les technologies et les publications ou en torturant et en tuant.

AU SUJET DE L'AUTEUR

AUTOBIOGRAPHIE

Première rédaction fin 2011
Dernière mise à jour début 2023

SYNTHÈSE

L'auteur est né immunodéprimé, mais non diagnostiqué durant 45 ans, le matin du 3 juillet 1973 à la Polyclinique Saint Roch de Montpellier en France. Il est fils d'enseignants, petit-fils d'ouvriers et neveu par alliance d'un membre de la famille d'un ancien Président de Conseil Régional, ancien Président de Conseil Général, ancien Député, ancien Maire, Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier du Mérite Agricole. Les sujets de société essentiels et les causes humanitaires importantes pour lui sont la lutte contre l'analphabétisme et l'ignorance, le respect des droits des humains et des animaux, la protection de la santé et des biens des personnes, l'administration loyale de l'aide et de la justice, ainsi que le discernement scientifique et technologique.

Depuis mai 2004, janvier 1997 pour être scrupuleux car c'est la date à laquelle il a écrit pour la première fois à la Compagnie Mutuelle d'Assurance, il est dans l'attente d'être soigné et aidé de manière adaptée, sûre et efficace dans les meilleures conditions d'accès en vertu de la législation en vigueur, ainsi que d'avoir l'usage du droit universel, constitutionnel et légal de témoigner du préjudice subit devant une cour de justice compétente assisté d'un avocat aussi honnête et intègre qu'incorruptible et fidèle à la loi, afin de pouvoir travailler correctement, de payer le juste impôt et de vivre dans de bonnes conditions, sans nuisances et sans souffrances aussi cruellement qu'inutilement et continuellement imposées par des congénères et par des dirigeants.

Subissant régulièrement des infections et des traumatismes corporels causés par des tiers humains, c'est en l'absence d'une prise en charge auditive adaptée et de soins locomoteurs, dentaires et immunologiques appropriés que depuis des années il est empoisonné, calomnié, discriminé, menacé et torturé par une certaine quantité de personnes pour être spolié, ruiné, immobilisé, isolé et abandonné sans assistance par les autorités qui lui retirent illégalement ses droits fondamentaux tout en faisant obstruction aux demandes de recours.

Afin de lui faire renoncer à ses doléances, il a été kidnappé par les forces de l'ordre et séquestré en milieu hospitalier pour être torturé et empoisonné par deux fois, en décembre 2006 et de mai 2018 à avril 2019, sur le prétexte de "délire de préjudice corporel et revendication de justice" puis "délire hypocondriaque paranoïaque", le dossier des preuves étant ignoré par les autorités. Ce mauvais traitement inhumain, supervisé par la Sécurité Sociale qui revendique l'impossibilité de recours, affirmé de "bon-droit", de "bien-fondé" et de "légal" par le Défenseur des Droits, est en vérité qualifiable de crime contre son humanité.

La libre consommation internet, l'étude et la parole sont les rares droits qui lui restent malgré son infirmité physique, malgré sa pauvreté, malgré son insolvabilité et malgré sa précarité, ce que l'administration - via la Police, via l'hôpital, via l'Assurance Maladie et via le Tribunal - prémédite de lui enlever, l'ayant arbitrairement évalué et fiché malade mental délirant à psychiatriser à vie pour le faire taire.

Il accuse l'État en France et ses services médico-sociaux et juridiques-judiciaires tant publics que privés : le premier signalement a été effectué en toute ignorance le 5 avril 2005 en police, puis en septembre 2006 auprès du Procureur après avoir découvert la médecine mécanique et la police l'a torturé et empoisonné, ainsi qu'en 2014 auprès du Doyen des Juges mais le crime a continué.

Malgré toutes ces choses, c'est toujours en vie qu'il a progressivement appris de 2005 à 2017 et fin 2021, en vertu du dossier médical et de la science biologique, qu'il souffrait depuis 1984 de traumatismes corporels infectés, c'est-à-dire d'entorses et de déchirures avec ostéomyélite chronique. En l'absence d'une prise en charge médicale durant des mois par antibiotique puissant et éventuellement de la chirurgie associée à des dégrippage mécanique et de la mobilisation passive, il a découvert qu'il pourrait prolonger ses jours de vie ainsi que mieux dormir et remarcher grâce à un régime hypoglucidique, à de la bruyère cendrée pour les pyocyaniques et à du trèfle rouge pour les staphylocoques. Mais en 2022 il a appris avoir également été contaminé par des moisissures noires résistantes provenant des canalisations de la rue.

PRÉSENTATION

L'auteur est spécialiste et expert en ordinateurs et en développement de programmes informatiques. Il a toujours été félicité pour la qualité et les résultats de son labeur. Il n'a été pris en défaut qu'au regard de ses handicaps dans les domaines de l'audition, de la linguistique, des relations sociales et de l'aptitude physique.

Au cours de son adolescence, il s'est intéressé aux jeux de rôles et à la science-fiction, puis à l'ésotérisme et plus tard à la religion. Il aimait jouer au tennis, faire des randonnées et de la musculation, ainsi que composer de la musique instrumentale. Il aime les machines qui ne peuvent pas mentir, même si elles peuvent commettre des erreurs prévisibles et être mal utilisées. Il aime les sons des instruments qui ne leurrent jamais, alors que les mots et les évènements peuvent duper. Il aime les sciences physiques, médicales et cognitives qui aident à devenir libre de la méchanceté des humains, mais pas de leurs actions et de leurs inactions. Il aime le poker qui enseigne comment gérer la variance de la survenue aléatoire des évènements et comment identifier ceux qui jouent bien de ceux qui jouent mal et de ceux qui sont des novices, et à les distinguer de ceux qui jouent comme des fous et de ceux qui trichent. Il aime également le soleil, le vent et la nature, car nous ne pouvons pas vivre sans eux, mais peut-être pouvons-nous vivre sans stupidités.

Ses erreurs sont nombreuses et il regrette beaucoup de choses, comme par exemple la copie et le téléchargement de logiciels et de chansons, chose que ses camarades de classe lui avaient montré à faire au cours de son adolescence et qu'il ne fait plus depuis qu'il a commencé son étude en religion. Il regrette également d'avoir en toute ignorance travaillé pour des hors-la-loi. Il ignore de nombreux éléments, mais il n'a jamais commis de crime. Il n'a relativement rien à se reprocher et il n'a jamais voulu du tort à qui que ce soit. Il a depuis très longtemps choisi de ne pas être d'accord avec la malveillance et avec l'hypocrisie. N'ayant aucun mérite particulier, sinon son innocence et sa bonne volonté, et n'étant suspectable d'aucune mauvaise intention, son mérite est de ne pas mériter les nuisances illicites qu'il subit.

FORMATION

L'auteur a été élevé aux langages Basic, Assembleur et C/C++. Sa principale aptitude est le code objet et la conceptualisation du data et de son traitement.

Quand il avait dix ans, l'école a mis un micro-ordinateur dans ses mains et on lui a fait écrire un programme sur cette machine munie d'un clavier et d'un écran. Une heure plus tard, il s'est dit que quand il serait grand, il serait programmeur.

Comme quelques-uns de la première génération, il a lu des livres et des revues. Il les lisait et relisait jusqu'à connaitre par coeur les mots-clés du langage et savoir contrôler les éléments de la machine. Il a saisi à la main les codes de petits jeux et de bidouilles système. Puis il a commencé à écrire ses propres programmes. Au début il a acheté quelques jeux, puis les gens des écoles lui ont montré comment copier les cassettes pour les échanger, et ensuite ils se sont mis à lui donner eux-mêmes plein de copies de logiciels sur des disquettes qu'il acceptait sans savoir la valeur du travail.

Au collège la conseillère d'orientation lui avait dit que le mieux pour lui était de faire un IUT informatique puis une école d'Ingénieur selon ses résultats. Il était entièrement d'accord même s'il ne savait rien sur beaucoup de choses. Mais ça ne s'est pas très bien passé comme prévu et il n'a pas suivi les trois quart des cours. Il a néanmoins eu un très bon professeur d'analyse et conception des systèmes d'information. Puis son premier chef de projet lui a appris tout ce qu'il y avait à savoir dans les grandes lignes sur son métier et il a travaillé pour de grandes entreprises et pour de grandes organisations médicales et financières.

Il considère aujourd'hui le droit et la nécessité au code source de tout logiciel vendu ou diffusé gratuitement, et donc ne relevant ni l'activité interne et légale d'un groupe ni de la sécurité nationale, d'être aussi libre et monétisable par son producteur que le texte d'un livre en raison du principe immuable qu'un code caché au public est comme un livre caché au public.

CONDITION DE VIE

À la suite de traumatismes corporels et à des accidents de voiture causés par des tiers depuis sa petite enfance, et à cause de l'absence quasi-constante d'examens et de soins médicaux et dentaires adaptés et corrects, l'auteur est sourd partiel et malentendant, ainsi qu'handicapé physique laissé-pour-compte ; mais ces choses ne se voient pas. À la suite d'actes humains ayant lieu depuis les années 1994, il est invalide locomoteur : la station debout, assise et allongée lui est pénible, et il ne peut pas s'appuyer sur une canne, ni supporter le transport en véhicule ; il est la plupart du temps alité et il ne peut pas effectuer par lui-même la majorité des achats vitaux. Il ne peut conséquemment exercer ni son métier ni un autre, et il est sans domicile.

Cette situation est théoriquement définitive étant donné que les autorités ont établi un diagnostic médical arbitraire, mensonger et malintentionné afin de justifier son incapacité à travailler et à payer un loyer, tout en le privant de ses droits fondamentaux : la réalité des faits comme l'incontestable existence des preuves vérifiables de son préjudice sont inexorablement niées par l'administration médico-sociale et juridique-judiciaire qui ment à son sujet et qui se comporte envers lui avec cruauté et avec inhumanité, tout en manquant de cohérence et de crédibilité, afin de lui nuire, de le désavantager, de le discréditer, de le ficher et de le signaler dangereux déficient

mental psychotique délirant sur les docteurs et imaginant souffrir de graves blessures corporelles et dentaires que ne peuvent pas avoir causé des agressions et des mauvais soins dont la survenue est désormais et officiellement remise en question après avoir invoqué la prescription. Actuellement isolé et surveillé dans le village où il a vécu son enfance, c'est en toute impunité, dans l'indifférence générale, au plus grand mépris de la législation, et en faisant obstruction de manière flagrante à l'usage de ses droits tels que l'accès aux soins, aux aides et à la défense, que cette autorité privée chargée de mission de service public espère pouvoir disposer de son corps à des fins lucratives.

Il a enquêté à ce sujet et tout a été éclairci avec des faits juridiques qui sont actuellement niés par cette organisation privatisée qui dirige les territoires à l'aide d'une coutume collective profondément enracinée et jugée illégale par la Cour de Cassation, intitulée "nul ne peut se constituer de preuves à soi-même". C'est ainsi contre la loi et contre le peuple que les services de recours et les tribunaux se donnent l'arbitraire pouvoir de rejeter n'importe quelle plainte de leurs choix jusqu'à prononcer des condamnations contre les victimes alors que la législation et le préambule de la Constitution Française sont clairs : c'est la Nation qui avec son service public financé par l'impôt assure sans discrimination ni mauvais traitement le développement des individus, la protection de leur santé et de leurs biens matériels, le loisir et le repos, ainsi que le revenu des invalides lorsqu'un responsable ne peut pas payer.

AFFLICTION IMPOSÉE

D'après les faits, l'auteur est de plus en plus en situation d'abandon collectif depuis 2004. Le mauvais traitement a commencé lorsqu'il était petit enfant. L'administration, privée comme publique, est inflexiblement déterminée à mentir sur son état de santé et sur ses droits tout en profitant désormais de l'approbation et de la protection du tribunal tandis que le gouvernement refuse d'intervenir sinon par des tentatives de réforme qui soulèvent de vastes protestations.

Il a épuisé toutes les voies de recours légales disponibles, lorsqu'elles existent, qu'elles ne sont pas sans fin et qu'elles ne requièrent pas l'intervention d'un docteur, d'une compagnie d'assurance, d'une assistante sociale, d'un garde, d'un avocat, d'un procureur, d'un magistrat, d'un maire, d'un parlementaire, d'un gouverneur, d'un ordre, d'un religieux, d'un journaliste, d'une association, d'un syndicat, ou de toute autre autorité nationale comme internationale, qui veulent rien faire, et qui n'ont aucune obligation, d'après leurs dires, et d'après leurs non dires, et qui affirment officiellement que c'est un bon-droit et un bien-fondé exercé au profit exclusif de l'autorité médicale, et que les pétitions de plus de cinq cent signatures n'ont pas de valeur, alors que les engagements contractuels d'assistances publics et privés ne sont pas respectés, que des crimes sont commis, que des dizaines de lois sont enfreintes, y compris la déclaration universelle des droits des humains, et que les faux comme les vices de procédures et les abus de pouvoir s'ajoutent au dossier des charges qui contient ce qui peut être considéré comme des aveux écrits et signés par les autorités, ainsi que de futures intentions nuisibles.

Ceux qui s'en prennent à lui, même l'air de rien, croyant sans doute accomplir une action justifiée, persuadés d'avoir le droit d'enfreindre les lois, se trompent de cible et de méthode. Ceux qui refusent de le défendre convenablement, lorsqu'ils ne transgressent pas les règles, et de le soigner efficacement, lorsqu'ils ne le détériorent pas, approuvent probablement. Une certaine quantité de

ces gens qui s'en prennent à lui afin de gâcher sa santé et ses chances socio-professionnelles tout en invoquant la liberté méritent sans doute que des juges honnêtes et intègres leur retirent le droit de travailler et ordonnent leur placement en prison afin de stopper les nuisances qu'ils causent à autrui et afin qu'ils soient réhabilités grâce à l'instruction sur la bienveillance humaine et sur les valeurs de la vie, puisqu'ils estiment que détruire est nécessaire. Informer le public est une forme de la légitime défense car ils font comme ça de telles abominables choses alors qu'ils sont chargés de gouverner, d'éduquer, de divertir, de défendre, de secourir, de soigner, d'aider et de rendre justice.

DÉCISION FUNESTE

Les autorités ont tacitement décrété que l'auteur n'avait ni le droit d'être soigné ni le droit d'être aidé ni le droit d'être défendu. D'après la Loi, un homicide est en cours. Aucune prescription, ou quoi que ce soit d'autre, ne peut être invoqué pour le justifier, puisque prohibé. Il s'inquiète donc des choses illégales qu'on affirme officiellement vouloir lui faire à nouveau subir lorsqu'il ne pourra bientôt plus s'occuper de lui-même et de ses affaires, et qu'il sera placé sous tutelle : les documents revendiquent de fait une détention avec acharnement anti-thérapeutique, ce qui laisse présager rien de bon en cas de très grave "accident" ou de prise en charge de ce qui est nommée "dépendance de fin de vie". À moins que ce processus soit rapidement stoppé, il sera dit que cette atteinte à la vie est ordonnée pour respecter la loi qui sera encore une fois détournée et enfreinte afin de protéger quelqu'un ou quelque chose de la responsabilité de ce grave crime et personne n’aura été assigné à comparaître.

Malgré les malheurs, malgré les nuisances, malgré les hostilités, malgré les oppositions, malgré les tortures, malgré les substances dangereuses, malgré les mises en danger de sa vie, malgré les calomnies laïques et religieuses, malgré le retrait illégal de ses droits et son excommunication frauduleuse, et malgré les menaces directes et indirectes d'agression, de séquestration, de maltraitance et d'exécution, sans recours ni réparation, malgré toutes ces choses et pire encore, il n'a jamais cessé de vouloir comprendre la vie et les humains.

Même s'il succombe aux blessures et aux poisons qui lui sont infligés, c'est un honneur pour lui, et une grande satisfaction, que d'offrir cet ouvrage au monde des humains. Son témoignage est ajouté à la fin de ce livre afin de montrer que rien ne peut justifier l'injustice sans procès de tels agissements abominables et inadmissibles qu'il n'est sans aucun doute pas le seul à endurer en vertu du principe universel qui stipule que ce qui est possible pour un est possible pour tous et inversement.

TÉMOIGNAGE

Première rédaction pour la police début 2005
Deuxième rédaction pour le public en 2014
Dernière mise à jour fin 2022

SYNTHÈSE

Je suis invalide physique à la suite de traumatismes corporels, neuroatypique à cause d'une audition défectueuse, et immunodéprimé.

Je suis victime d'un crime en cours contre mon humanité avec empoisonnements, tortures, tentative d'homicide, faux et usage de faux, kidnapping, séquestration, abus de pouvoir, déni, calomnie, discrimination, abandon collectif, refus de soins et psychiatrisation sous contrainte.

Pour résumer, je souffre d'un déficit immunitaire depuis ma naissance récemment diagnostiqué, ainsi que d'une pathologie vertébrale d'origine polytraumatique causée par des tiers humains de 1984 à aujourd'hui, car telles sont les preuves, mais de nombreux membres du corps médical qui refusent de me soigner correctement depuis des décennies affirment sans preuves que je délire à ce sujet tandis que les autorités qui nient l'existence des preuves des faits juridiques valident cette allégation mensongère dont l'origine se trouve chez les assurances privées et publique responsables du dossier, dans le but de me stigmatiser et de m'administrer contre ma volonté des substances dangereuses.

Contrairement à ce qu'affirment arbitrairement les fichiers de l'administration, je ne suis pas coupable et c'est ce que montrent les preuves ; je suis victime et le préjudice est corporel, social, éducatif, professionnel et financier : l'hôpital, des docteurs libéraux, la Compagnie Mutuelle d'Assurance, l'Assurance Maladie, la Préfecture, la Région, le Tribunal, la Police, la Gendarmerie et l'État, ainsi que les Ordres des Médecins, des Dentistes, des Kinésithérapeutes et des Avocats, ont géré et gèrent mal mon cas en me retirant illégalement mes droits et en m'opprimant. Au-delà de la faute médicale, il y a par définition crime en cours contre mon humanité depuis le printemps 2004 que j'appelle à l'aide à la suite d'un acte chiropratique qui m'a estropié tandis que les symptômes du déficit immunitaire se sont aggravés d'années en années pendant qu'on me maltraite en m'accusant de troubles mentaux pour justifier le refus de soins, la torture physique et la coercition chimique.

Dans une chute douloureuse, inexorable, incontrôlable et hors de ma volonté, j'ai été spolié de presque tout : santé et force physique, quelques dents, diplôme d'études supérieures, relations sociales, travail, revenu, loisirs, voiture, logement, liberté…

Je souffre beaucoup depuis des décennies et il y a des séquelles.

SYNOPSIS

Depuis 35 ans on ne fait que me prescrire des antibiotiques, des antihistaminiques, des antalgiques, des anti-inflammatoires, des corticoïdes et des myorelaxants, et puis des substances psychiatriques dangereuses.

Les psychiatres et l'assurance maladie affirment depuis plus d'une décennie que mes douleurs vertébrales et mes infections à répétitions, ainsi que le dossier médical à ce sujet, n'existent pas, et que c'est un délire hypocondriaque paranoïaque de ma part, et ce, malgré les preuves médicales et les expertises de la compagnie mutuelle d'assurance partenaire qui refuse d'assumer sa responsabilité médico-sociale et juridique envers moi, comme l'État donc, et ce, malgré avoir été diagnostiqué en état de déficit immunitaire au printemps 2019 et malgré les examens radiologiques qui attestent de mon état de polytraumatisé depuis l'enfance.

Les services sociaux veulent me placer sous tutelle et le procureur affirme que je suis un déficient mental et un harceleur afin de me retirer mes droits et d'accorder impunité et crédit à mes agresseurs.

J'ai ainsi été fiché par deux fois dangereux malade mental dans les archives nationales et on refuse de réparer cela.

L'assurance maladie et les généralistes refusent de me placer en Affection de Longue Durée pour pathologie vertébrale afin que je puisse bénéficier de bons de transport pour les déplacements qui sont un calvaire et un gouffre financier.

Les kinésithérapeutes refusent de me faire de la mobilisation passive qui me fait du bien et dont j'ai découvert l'existence il y a quelques années en zappant à la télévision. Les ostéopathes refusent de me soigner même après que les docteurs en médecine mécanique découverts en 2005 m'aient montré ce dont ils sont capables.

Enfin adressé au service de rééducation fonctionnelle, l'hôpital, qui pourtant maintenant me soigne bien le déficit immunitaire dans le service de médecine interne et donc les infections à répétition que je n'ai plus, refuse de soigner mon dos en disant d'aller voir un kinésithérapeute...

Le docteur en médecine mécanique le plus proche pour recevoir des dégrippages qui me font du bien est malheureusement à quatre heures de route aller-retour.

En 1984 j'ai reçu un coup de poing violent dans l'oreille droite qui a saignée, ce qui m'a rendu sourd partiel et malentendant à l'âge de 10 ans et on n'a rien fait ; abcès en 1987 à staphylocoque doré et pyocyanique.

En 1993 une opération de l'oreille droite ; puis subit plus de six accidents de voiture de 1994 à 1998.

En 2004 un chiropracteur m'a tordu les lombaires et déchiré les cervicales ; puis en 2005 une infection dentaire non prise en charge durant un an et finalement extraction de deux dents plus deux dévitalisations ; puis j'ai été hospitalisé d'office par la police qui m'a tabassé pour justifier le refus d'enregistrer une plainte pour mauvais traitement médical et non-assistance à personne en danger.

> Reportage "Se soigner autrement (France 5)"
> *La chiropratique-chiropractie-chiropraxie, bienfaits et dangers*
> youtu.be/Uj4V6YaBenA

En 2016-2017 une infection dentaire non prise en charge durant un an puis extraction autre dent pourrie.

Au printemps 2018 j'ai été hospitalisé sous contrainte par les urgences de l'hôpital afin de justifier le refus de soins locomoteurs et anti-infectieux, et la literie était de très mauvaise qualité. Le juge du tribunal m'a immédiatement libéré après avoir finalement été diagnostiqué en état de déficit immunitaire.

Début octobre 2019 un kiné m'a flingué les lombaires avec un pistolet à ondes de choc radiales, que j'ai appris par la suite être interdit d'usage sur les vertèbres ; les lombaires puis les cervicales ont lâchées ; je me suis retrouvé presque dans le même état qu'après l'acte chiropratique. Je lui avait pourtant demandé de la mobilisation passive tel que mentionné sur l'ordonnance.

RÉSUMÉ

Je suis régulièrement malade depuis ma naissance, surtout infections ORL et un peu digestives.

En 1984 à l'âge dix ans, j'ai reçu un violent coup de poing dans la tempe droite qui m'a fait tomber par terre et l'oreille a saigné. Depuis cette époque, je n'entends plus correctement et il m'est difficile de comprendre le monde verbal. La stabilité à la marche et mon sens de l'équilibre ont immédiatement été détériorés. Cette oreille et le nez me déménagent sans cesse et je suis souvent malade : antibiotiques, corticoïdes, antalgiques et anti-inflammatoires me sont prescrit chaque année pour des otites, des sinusites, des angines, des bronchites, des furoncles et des torticolis. Des analyses en 1987 et une expertise médicale en 1994 ont montré que l'oreille a été contaminée par des germes résistants contre lesquels on m'a donné des perfusions d'un antibiotique "intermédiaire" et une poudre locale dans le conduit auditif : j'ai survécu.

Puis une opération de l'oreille en 1993 pour laquelle on a prélevé : un bout de peau pour remplacer le tympan qui depuis n'est plus du tout fonctionnel quoique "fermé", et un bout de cartilage au lobe pour refaire un osselet. À la suite de cela les infections ORL ont changé et décuplées : terminées les otites mais les symptômes se sont aggravés au niveau de toute la sphère ORL et on m'a prescrit plein de corticoïdes oraux et des antibiotiques durant un an pour ne garder qu'un corticoïde nasal après avoir conclu à une "forte allergie". Beaucoup de boutons permanents et résistants à tout traitement sont apparus au cuir chevelu, autour de l'oreille droite, en particulier au niveau du lobe, et en haut du dos. Également un mauvais goût dans la bouche depuis 1994, devenu de pourri en 2005 et même d'excrément en 2016 : on m'a finalement arraché trois dents et dévitalisé deux autres de 2007 à 2017 avant qu'il disparaisse totalement pour revenir en 2018.

Outre ce choc violent dans l'oreille droite, il y a eu deux traumatismes en cours de gymnastique au collège à cause de pertes d'équilibre et de contrôle du corps. Également de 1994 à 1998 plus de six voitures ont percuté mon véhicule lorsque je conduisais. Toutes ces choses ont ainsi créé de nombreuses entorses vertébrales et des déchirures qui n'ont pas été convenablement soignées, qui ne se sont jamais réparées et qui sont devenues une "maladie rhumatismale".

Puis on m'a recommandé un chiropracteur qui début 2004 m'a tordu les lombaires et déchiré les cervicales, ce qui m'a rendu invalide et incapable de travailler et d'avoir un revenu ainsi que de vivre ma vie. Ensuite la police pour me faire renoncer à une plainte pour mauvais traitement m'a torturé et empoisonné fin 2006, et les autorités territoriales et l'Assurance Maladie ainsi que la Compagnie Mutuelle d'Assurance m'ont retiré mes droits médico-sociaux et juridiques-judiciaires en rejetant

toutes mes demandes de recours et d'avocat et en disant que j'étais un malade mental qui invente être traumatisé corporel et qui doit être traité en psychiatrie avec des substances dangereuses.

C'est paralysant que j'ai consulté un docteur en médecine mécanique qui m'a partiellement soigné de 2005 à 2007, réduisant ainsi notablement les douleurs dorsales et le handicap.

À partir de 2008, je me retrouve sans logement et sans accès aux soins médicaux.

À partir de 2016, mon état de santé se dégrade : augmentation du nombre de boutons au crâne, furoncles plus fréquents, rhinite chronique de plus en plus importante, mal de gorge, voix enrouée, toux, mal à une dent, douleurs de la mâchoire et de la joue droite, fièvre à 38°, nausées, insomnie, grande fatigue, démangeaisons et douleurs de l'oreille droite et augmentation du mal au dos.

Médecins, dentistes et kinés refusent de me soigner durant des années, arguant une psychose.

En mai 2018, les urgences de l'hôpital m'hospitalisent sous contrainte en psychiatrie dans le but de me faire oublier mes doléances corporelles pour "délire hypocondriaque paranoïaque". Sans doute à cause de la literie, mon état vertébral se dégrade durablement.

En avril 2019, je suis diagnostiqué en état de déficit immunitaire et le traitement par perfusions mensuelles d'immunoglobulines commence : tous les symptômes disparaissent, sauf le mal au dos.

En mai 2019, le Juge des Libertés et de la Détention me libère de l'hospitalisation sous contrainte.

Ainsi en réalité ce sont les docteurs de l'Assurance Maladie et les psychiatres de l'hôpital qui délirent et qui sont méchants lorsqu'ils affirment que mes douleurs corporelles et mes furoncles à répétition sont un délire de ma part qui nécessite l'administration de substances très dangereuse qui font beaucoup souffrir, qui causent des séquelles et qui réduisent l'espérance de vie.

Les kinés continuent de refuser de me soigner avec de la mobilisation passive qui me fait du bien veulent employer des techniques qui me font du mal telles que le massage, l'électrothérapie ou les ondes de choc sonores : l'ordre m'a répondu qu'ils étaient "souverains de la méthode". En effet, si mon état vertébral s'est empiré depuis mai 2018 probablement à cause de la mauvaise literie du service psychiatrique de l'hôpital, il s'est aggravé en septembre 2019 et je me suis mis à ne dormir que 2 à 3h par jour, alors je suis finalement allé voir un nouveau kiné le 2 octobre : celui-ci m'a "flingué" le dos en 2 minutes avec son pistolet en disant que c'était "nécessaire". Je lui ai téléphoné pour lui dire tout le mal qu'il m'avait fait, que j'avais aussi mal comme en 2004, et comme tous les méchants qui me nuisent, il a déposé plainte à la gendarmerie pour harcèlement. Je n'ai pas déposé plainte contre lui sachant qu'il serait protégé et que je ne voulais pas avoir d'ennuis supplémentaires avec les autorités.

RÉCAPITULATIF

- Nombreux coups et blessures : entorses, luxations et déchirures du rachis et des mâchoires attestées par les clichés et les radiologues. Notamment pour les plus graves : début 1984 (coup, saignement oreille, surdité partielle), 1994 et 1995 et 1996 et 1996 et 1997 et 1998 (voitures), 2001 (en tournant la tête), 2004 (chiropracteur, de boiteux depuis 1984 et plus depuis 1994 et 1998, je deviens estropié et invalide à 80%), 2006 (police), 2018 (literie hôpital), 2020 (kiné).

- Déficit immunitaire inné selon l'acte unique inscrit au carnet santé en 1974 (2 injections gammaglobulines) et selon les infections chroniques depuis la naissance aggravées en 1984 et dès 1987 ainsi qu'après 1994 et 2004 et 2016 : diagnostiqué et pris en charge tardivement mais avec professionnalisme en 2019 à 47 ans.
- Ablation des amygdales et végétations vers 4 ou 5 ans car tout le temps malade.
- Appendicite vers 6 ans puis aucun souvenir d'avoir été malade au cours du primaire, sinon une ou deux otites et deux ou trois vomissements, pas de documents.
- Chaque année depuis 1984 en plus d'une légère difficulté à marcher, courir et à garder l'équilibre :

  - Torticolis plusieurs fois par mois.

  - Grippe vers le milieu-fin de l'hiver après une ou deux angines et bronchites au début.

  - Nombreuses otites, au moins une à deux fois par semestre ; puis seulement une ou deux en tout depuis 1993.
- Infection intestinale aux staphylocoques dorés en 1985.
- Infection urinaire en 1986.
- Abcès de l'oreille à staphylocoques dorés et pyocyaniques en 1987, attribué en 1994 à 1984 par les experts des assurances, qui aujourd'hui avec les psychiatres et les tribunaux, nient tout. Ce dernier germe étant résistant ou intermédiaire aux antibiotiques testés, perfusion 1 mois, survécu, santé devenue pire que depuis 1984, ou que depuis ma naissance, et torticolis plus fréquents. Le tout étant progressivement qualifié par les docteurs, avec les douleurs dorsales, de psychosomatique et anxiété à partir de 1994, de pathologie dégénérative non traumatique par l'assurance en 2001, et puis décrété sans preuve ni recours possible de maladie mentale dès 2004 par la quasi-majorité des praticiens et par toutes les autorités médico-sociales et juridiques-judiciaires lorsque je me suis retrouvé cloué au lit, et par le procureur en 2007 qui en 2020 m'a dit que si j'appelais à nouveau le 15 je serais mis en prison, et par la CPAM en 2008, procédant à deux HO : 45 jours en 2006 (libéré pour éviter l'expertise du tribunal) puis en 2018 pour être placé sous neuroleptiques en milieu hospitalier à vie ; la survenue des faits et l'existence du dossier (infections, traumatismes, examens, certificats), étant désormais ouvertement niée et désignée de "imaginaire" pour conclure à un "délire hypocondriaque paranoïaque" par près de 20 psychiatres, 10 juges, et un expert qui a qualifié ma vie sous "antibiotiques et antalgiques" de "errance et nomadisme médical" et qui a utilisé les HO illégales et arbitraires visant à justifier les refus de soins anti-infectieux et locomoteurs, et du droit recours en justice, pour conclure à une "preuve de maladie mentale évoluant depuis de nombreuses années" afin de stipuler "en application de la science médicale actuelle" que j'étais "dangereux" et que je "banalise" des choses, que moi je n'ai jamais fait puisque je suis de faits juridiques que la loi interdit d'ignorer triplement victime, et qu'il faut me "retirer mes droits et m'empoisonner" avec des substances visant de faits scientifiques et de notoriété publique à détruire le cerveau et le corps. Allégations qui persistent à ce jour malgré qu'un juge m'ait immédiatement et contre avis libéré au lendemain du diagnostic de "déficit immunitaire expliquant les infections chroniques depuis de nombreuses années", sans aucune autre formalité ni réparation ni réhabilitation ni poursuite des responsables, le procureur m'ayant écrit que ce qu'on me faisait subir n'était pas punissable par la loi.

- Tympanoplastie en 1993 avec ablation d'un osselet de l'oreille lésée en 1984.
- Trois dents arrachées (2006, 2007, 2016) et deux dévitalisées (2007, 2012) : en 2005 et 2006 ainsi que 2016 et 2017 près de 20 dentistes et généralistes au total disaient que ma fièvre et mes douleurs des mandibules et de la face était une psychose comme le dos, évoluant à chaque fois vers près de 41°C et une proposition de "extraction pour pas mourir d'une septicémie".
- Infection urinaire en 2021 soignée avec un antibiotique prescrit, ce qui me fait découvrir la bruyère via la pharmacie : j'arrête rapidement l'antalgique quotidien, je dors de plus en plus, et je recouvre progressivement l'usage de mon dos et de mes membres au fil des mois malgré les séquelles. En toute logique et en vertu des affirmations scientifiques trouvées à ce sujet, cela soigne, je ne sais pas dans quelle mesure, l'ostéomyélite à pyocyanique acquise en 1984 qui aurait dû me tuer en 1987 et dont je n'ai en vérité jamais été soigné tel que le démontre les faits et le dossier médical, quels que soient les mensonges et les crimes des docteurs, des assureurs et des tribunaux ou autres à ce sujet.
- *Remarque* : les président des ordres médicaux m'ont dit que "les infections ne mettent pas la vie en danger (téléphone)", qu'on "ne pouvait pas aller à l'encontre de la décision d'une compagnie mutuelle d'assurance (signé)", que "les praticiens sont libres de la méthode (téléphone)" et que ce que je subissais "relève de la compétence du procureur (signé)". La CNAM m'a dit que "on peut à la fois inventer être malade et avoir cette maladie, l'un n'empêche pas l'autre, il n'y aucune voie de recours légal contre la psychiatrie (téléphone)". Le TASS seul compétent selon le Conseil d'État s'est jugé "incompétent" au "profit exclusif de la CNAM". Tous les recours et demande d'aide publics et privés sont par centaines systématiquement rejetés depuis 2004 et même 1997 puisque j'ai écrit moi-même pour la première fois à la Compagnie Mutuelle d'Assurance en 1997 et à la Compagnie d'Assurance Partenaire dite Adverse en 2005, au motif finalement énoncé dès 2015 par les présidents des ordres et le bâtonnier que "il n'y a aucune obligation de soigner, aider et défendre puisque le service-public est délégué à des organisations privatisées donc libres (téléphone)". Aux urgences en 2018 j'ai demandé pourquoi on me traitait ainsi au péril de ma vie et on a pointé du doigt mon nom sur le bracelet avant de m'envoyer en psychiatrie, avec l'aide des gendarmes et des juges du tribunal, de la cour d'appel et de la cour de cassation, où on m'a dit "vous êtes un criminel, vous ne sortirez pas, neuroleptiques et benzodiazépines à vie". Pourtant je suis de faits juridiques innocent et victime.
- *Triplement victime ?* Sans oublier la calomnie sous-jacente, le vol du salaire d'une vie, et la torture inhumaine, stipulés comme étant un "bon-droit bien-fondé légal non susceptible de recours et non punissable" par l'organisation dirigeante :

  - Agressions ⇒ estropié inutilement.
  - Mauvais soins ⇒ séquelles évitables.
  - Retrait des droits ⇒ tentative homicide.

CRIME EN COURS

Au cours des années 2010 j'ai découvert des dizaines et des dizaines d'articles du Code Pénal et de lois internationales qui interdisent de faire subir toutes ces choses néfastes à qui que ce soit :

- *Empoisonnements* : on m'a prescrit des médicaments inefficaces durant des décennies et on m'a administré contre ma volonté et sans raison médicale justifiable, finalement prouvée pour justifier le refus de soins anti-infectieux et locomoteurs et donc pour me faire taire et "oublier", des substances psychiatriques dangereuses telles que des neuroleptiques et des benzodiazépines.
- *Tortures* : je souffre d'entorses vertébrales qu'on refuse de soigner ou pour lesquelles je n'ai pas accès aux soins ; il y a également les effets indésirables des substances psychiatriques.
- *Tentative d'homicide* : l'acte chiropratique et l'action illégale par la police relèvent de l'attentat à ma vie ; de même pour l'administration sous contrainte de substances psychiatriques.
- *Faux et usage de faux avec calomnie* : les certificats des psychiatres de l'hôpital et le diagnostic de l'Assurance Maladie pour l'invalidité qui m'accusent arbitrairement de maladie mentale sont mensongers et sans fondements scientifique et factuel ; de même pour les rapports de police en 2006 et le classement sans suite en 2007 de la plainte pour mauvais traitement.
- *Kidnapping et séquestration* : c'est ce que sont les deux hospitalisations d'office et sous contrainte.
- *Abus de pouvoir* : c'est ce que sont les deux hospitalisations d'office et sous contrainte ; tous mes recours sont iniquement rejetés et on établit des actes nuisibles contre moi ; l'accès à un avocat m'est constamment opposé au motif qu'il n'y aurait aucune obligation de justice.
- *Déni* : l'existence des preuves des faits juridiques est systématiquement niée par les autorités.
- *Discrimination* : je ne suis pas traité comme les autres en vertu de la loi en vigueur.
- *Refus de soins et abandon collectif* : tous les généralistes et tous les dentistes du village où je loge me refusent comme patient et c'est à peine mieux ailleurs ; les services médico-sociaux et juridiques-judiciaires publics et privés refusent de me porter assistance durant des années, et depuis mai 2004 les services sociaux me demandent à être placé sous tutelle ; l'hôpital a durant de nombreux mois refusé de diagnostiquer et de prendre en charge le déficit immunitaire établit par analyse de sang au profit de la psychiatrisation sous contrainte.
- *Crime contre mon humanité* : violation délibérée et ignominieuse de mes droits fondamentaux avec psychiatrisation sous contrainte ; tant le droit d'être soigné des entorses et de ne pas être empoisonné et torturé que le droit d'être aidé pour compenser le préjudice physique et financier ainsi que le droit d'accéder à une cour de justice compétente assisté d'un avocat pour témoigner du préjudice subit et faire valoir le dossier des preuves des faits juridiques que j'ai constitué par moi-même à mes risques et périls malgré le mauvais traitement inhumain.

FAITS JURIDIQUES

DESTINÉE

J'ai eu l'opportunité de pouvoir décider de ma destinée en choisissant un métier passionnant.

En 1983, à l'âge de dix ans, j'ai découvert l'informatique lors d'un séjour de vacances d'hiver organisé par l'école primaire. Ma grand-mère m'a offert un ordinateur et je suis devenu programmeur de logiciels. C'est dès l'âge de quatorze ans que j'avais déterminé mon avenir et ma formation. Grâce à mes parents, c'est devenu ma profession.

En 1984, j'ai été rendu sourd partiel et malentendant. Ce handicap n'a été ni énoncé comme tel ni pris en charge par les docteurs et par la Mutuelle d'Assurance qui n'ont rien fait sinon utiliser l'expression abstraite "baisse d'audition". Je me suis retrouvé progressivement et insidieusement en échec scolaire. J'ai vite appris à ne pas faire répéter les gens que je ne comprenais pas et à ne pas leur parler car ils se moquaient de moi. Je ne comprenais que les livres de programmation et les ordinateurs avec lesquels j'excellais, ainsi que la musique que je ne pouvais plus jouer et le tennis où ma progression était bloquée.

L'année d'après, au collège, j'ai été placé dans une classe spéciale, dite "expérimentale", avec les mêmes élèves et les mêmes enseignants durant quatre ans, et avec la même fille sourde et muette qu'on avait placé à côté de moi en CM2. En échec scolaire grandissant, j'ai acheté deux logiciels de mathématiques sur les factorisations et la géométrie. Afin de pouvoir les utiliser, c'est en avance sur l'école que j'ai lu le livre de cours. J'ai alors commencé à comprendre ce que disait le professeur de math et je me suis mis à réussir les exercices puis les contrôles. Ma moyenne est passée miraculeusement de moins de dix à plus de quinze. Il en a été de même avec la physique et la biologie : j'étudiais sur les livres, je soulignais des phrases dont j'écrivais le résumé que je recopiais plusieurs fois sur des fiches. Je sais aujourd'hui que cela me permettait de connaître le vocabulaire employé par les enseignants et de mémoriser les concepts : mon cerveau compensait ainsi la surdité.

J'ai ainsi eu la possibilité d'obtenir le diplôme du baccalauréat grâce aux matières scientifiques et à l'option informatique libre. Mais des problèmes de santé m'empêchèrent de suivre le cursus de mathématiques supérieures que j'ai dû interrompre. La faculté de médecine ayant des locaux près de chez moi, je m'y suis inscrit, mais les cours en amphithéâtre étaient trop cacophoniques et incompréhensibles, alors j'ai travaillé sur les livres jours et nuits.

Malgré une volonté de m'orienter vers l'informatique médicale, ma santé et ma passion m'ont amené à représenter une candidature auprès de l'IUT (celle-ci avait été acceptée par trois universités lors de ma première année de terminale mise en échec par une note de un sur vingt en philosophie aux épreuves du bac, mais elle avait été incompréhensiblement rejetée lors de la deuxième et je n'avais postulé qu'à une seule pour des raisons financières).

J'ai finalement obtenu une bourse d'étude et j'ai pu m'inscrire à l'IUT : je reprenais le contrôle de ma destinée.

Mais j'ai été victime de plusieurs accidents de la circulation dont je ne suis pas responsable puisque des gens percutaient ma voiture. J'avais de plus en plus mal au dos, les médecins me prescrivaient des médicaments qui m'ensuquaient, je dormais très mal et j'étais très fatigué.

Je ne comprenais rien à ce qui m'arrivait et je n'étais pas aidé.

Suivre les cours était difficile et j'étais souvent absent. Je n'ai pas obtenu le diplôme et je n'ai pas pu poursuivre vers une école d'ingénieur. Ma destinée était à nouveau détournée. Certains enseignements m'ont cependant donné les connaissances nécessaires à la pratique de mon métier, telles que l'analyse et conception des systèmes d'information et le contrôle des processus applicatifs.

Les assureurs et les docteurs responsables m'ont escroqué en abusant de mon ignorance, de ma confiance et de ma faiblesse, mettant ainsi ma vie en danger.

J'estime avoir été mal soigné durant des décennies même encore à ce jour et j'ai subi deux opérations sous anesthésie générale qui auraient pu être évitées et qui m'ont laissé des cicatrices et des problèmes.

COLLISIONS

Le 4 mars 1994, je me rendais à la faculté de médecine par mon trajet habituel. Un véhicule m'a percuté en démarrant brutalement d'un stop et a envoyé ma voiture contre le mur. La conductrice m'a dit ne pas m'avoir vu passer devant elle et elle m'a demandé de ne pas m'inquiéter car elle était assureur. Des douleurs intercostales chroniques sont apparues dans les mois qui suivirent et le médecin généraliste m'a dit que c'était de l'anxiété. Des années plus tard, j'ai appris grâce à la télévision, puis grâce aux livres et à internet, que les assureurs et les docteurs savent que même un choc à faible vitesse abîme la colonne vertébrale et qu'il peut se passer des années avant d'en ressentir les graves effets dus aux subluxations et aux entorses, rendant impossible tout allégation d'un lien de cause à effet.

Le 11 décembre 1995, je me rendais au premier partiel du trimestre en empruntant le trajet habituel d'étudiant vers l'IUT Informatique. J'étais sur une double voie et une voiture a démarré d'un stop et s'est arrêtée juste face à moi. Malgré le freinage j'ai percuté cet obstacle inévitable car des voitures bloquaient perpendiculairement tout l'axe routier, l'autre file n'était pas disponible et de l'autre côté il y avait un mur. J'ai obtenu la note de dix-neuf sur vingt en programmation en une heure trente alors qu'il me restait deux heures sur les quatre disponibles. Le dossier aurait également été supprimé par la Mutuelle d'Assurance malgré mes nombreux courriers et demandes d'expertise à partir de janvier 1997, date à laquelle je me suis rappelé cet accident vite oublié, comme le premier. J'ai commencé à souffrir d'une sciatique rebelle et chronique dès la fin décembre. Je ne savais pas d'où cela provenait, ni les médecins ni l'assureur d'après leurs dires.

Le 23 mai 1996, j'étais à l'arrêt à un feu rouge. Deux voitures devant moi ont démarré lors du passage au vert puis se sont aussitôt arrêtées et j'ai fait de même. Le véhicule derrière moi a percuté ma voiture et s'est engouffré dessous, son capot qui fut écrasé étant plus bas. Ensuite il a reculé et mon automobile est retombée, ce qui m'a doublement secoué. Ce n'est qu'à partir de ce moment que j'ai constaté un lien direct entre accident et sciatique, ce qu'a réfuté la compagnie d'assurance

qui a également abusé des conséquences socio-éducatives de ma surdité en toute connaissance de causes d'après leurs rapports médicaux.

Le 6 décembre 1996, je rentrais chez moi le soir après les cours. Il pleuvait, il faisait nuit. Passant au niveau d'un camion arrêté en sens inverse, alors que personne n'était visible, une porte arrière s'est brusquement ouverte et a percuté et cassé mon pare-brise. Il y avait un témoin juste en face qui s'est approché et qui a proposé de témoigner car il a fallu que j'appelle la police depuis un restaurant pour que le livreur énervé accepte de faire le constat. Comme j'avais freiné brutalement et fortement, la sciatique a repris après un été où j'avais retrouvé une relative forme appréciable. C'est à partir de ce moment que j'ai commencé à me plaindre auprès de la compagnie d'assurance sans savoir quoi faire de plus.

Le 30 mai 1997, je me rendais par mon trajet habituel à un stage informatique au sein du service de médecine nucléaire d'un hôpital. Je venais de m'arrêter à un feu rouge sur une voie en pente vers le bas. Une voiture conduite à très vive allure m'a percuté violemment par derrière tandis que je cherchais d'où provenaient les crissements de pneus qui ont duré quelques secondes. Mon véhicule, qui n'a subi aucun dommage en raison du transfert de choc sur mon corps, a été projeté vers l'avant sur plusieurs mètres et une voiture a failli me percuter de peu sur le côté, l'autre automobile prenant ma place. L'ostéopathe que je consulte conclut pour l'assurance à "un coup du lapin", expression qui ne veut rien dire, au lieu d'indiquer une grave entorse et de me soigner. Ce n'est pas mieux avec les généralistes et les spécialistes. À partir de cette période je commence à avoir beaucoup de problèmes de santé, sans rapport avec cet accident selon l'assureur et les docteurs. Ne connaissant rien aux accidents, aux affaires humaines, à l'administration, aux avocats et à la justice, sans argent, je ne savais pas quoi faire. À ce jour, les assurances et les docteurs maintiennent leur ligne de conduite malgré les certificats et les examens dont ils m'ont caché le sens.

Le 6 mai 1998, je me rendais à un rendez-vous médical au sujet de douleurs dorsales. J'étais immobilisé dans une inhabituelle et très longue file de voitures qui bloquait tout le parking de l'hôpital. Une voiture est sortie de sa place en marche arrière et a percuté mon véhicule malgré l'usage du klaxon. Les douleurs ont repris et se sont étendues.

Une psychothérapeute, se disant plus tard magnétiseuse, venue d'une très grande ville en 1992 pour s'associer avec mon père travaillant pour aider les élèves en difficultés scolaires, a cherché à me faire croire sans y réussir que j'étais envoûté et que tout était de ma faute. Elle et son amie m'ont finalement demandé de l'argent pour des désenvoûtements et j'ai rompu les liens. Elle m'a cependant orienté dans ma vie jusqu'en 2004 à l'aide de ses conseils anodins et elle a provoqué des rencontres avec des gens qui ont cherché à me faire croire en des choses paranormales.

J'abandonne les études qui sont un échec malgré ma réussite.

Durant plus de vingt ans, on m'a affirmé ne pas savoir pourquoi je souffrais jusqu'à ne pas pouvoir dormir et marcher correctement. On m'a prescrit des antalgiques, des anti-inflammatoires, des myorelaxants et diverses substances dangereuses en affirmant que ça aiderait à moins souffrir mais rien n'a fonctionné pas même l'ostéopathie classique jusqu'au soin de médecine mécanique.

Ayant par la suite un travail et un salaire, j'ai consulté deux avocats et un expert médical qui m'ont dit de "laisser tomber" mes doléances à l'encontre de la Compagnie Mutuelle d'Assurance.

TRAVAIL

Malgré la proposition de tripler la deuxième année de l'IUT, las de la situation et en raison de l'absence de financement, j'ai décidé de chercher du travail et de déposer un CV d'autodidacte sur internet. Une semaine plus tard, on me proposa un entretien et je signais un contrat l'été 1998. C'est ainsi que je suis devenu analyste programmeur, puis ingénieur d'étude et développement, puis architecte technique. J'étais employé par une société de prestation de services en informatique. Mon but premier était malgré tout et d'une certaine manière atteint. Beaucoup de choses étaient à réaliser.

J'ai eu autant de joie, grâce aux circonstances, que de contraintes, à cause des handicaps, à travailler sur ma première mission. Malgré le "métro, boulot, dodo", malgré la souffrance, malgré la fatigue qui m'imposait de me reposer le week-end, malgré l'impossibilité de profiter des "vacances", et malgré avoir été désigné comme recordman des arrêts maladie que je compensais en travaillant chez moi, j'ai appris mon métier au cours de ce projet aussi attrayant qu'instructif et dont la technicité me correspondait. J'y ai fait la principale erreur de ma carrière en effaçant des données d'une table, à cause d'un algorithme que j'avais écrit. C'était en fait moins grave que je l'imaginais à l'époque. Le projet fut un succès malgré ma santé.

Ma deuxième mission fut tout aussi valorisante, malgré le domaine financier qui ne m'intéresse pas. J'ai proposé une solution pour développer plusieurs applications en un seul programme grâce à des concepts relatifs à la génération dynamique des accès aux données, des interfaces et des impressions. Ce fut également un succès et j'ai appris le métier de chef de projet technique que j'avais précédemment observé ; j'ai cependant entraperçu mes limites sociales que je n'ai pas discernées à l'époque. J'ai tout de même été félicité pour la première fois de ma vie par le chef de projet métier qui a trouvé mon travail remarquable.

Les concepts de généricité furent développés au cours de la troisième mission. C'était un projet Java, mais je me suis rendu compte que je n'aimais pas du tout et je considère que ce n'est ni un bon langage de programmation ni un bonne machine virtuelle, excepté pour les appareils mobiles, car les performances des interfaces graphiques étaient déplorables à l'époque - beaucoup de choses ont été améliorées depuis. Face à l'ampleur du modèle de données et au code redondant à écrire, j'ai proposé de créer un générateur de code afin de gagner plusieurs mois de travail. La partie recherche et développement fut un succès et j'ai beaucoup appris des architectes.

Ma quatrième mission ne fut pas passionnante. Il s'agissait de réécrire des applications de gestion Dos en Windows, en conservant le code métier et en déconnectant l'ancienne librairie d'accès aux données, d'affichage et de saisie, pour la remplacer par une nouvelle. Ce fut tout de même et à nouveau un succès.

Ma cinquième mission fut extraordinaire. Peut-être un peu trop étant donné mon évolution professionnelle et mon ignorance de ma surdité et des conséquences des traumatismes corporels. Il s'agissait d'un travail d'ingénierie d'étude et de développement. C'était un projet purement technique et ce fut un réel succès malgré la tâche ardue et la complexité. L'équipe des utilisateurs était aussi fantastique que patiente avec moi. J'ai été félicité, pour la qualité de mon travail.

L'été 2002, j'ai été agressé par un nouveau voisin de mon domicile venu s'occuper du bar restaurant d'en bas à quelques mètres. La plainte a donné lieu à des dysfonctionnements du système judiciaire qui l'a relaxé sans que je puisse savoir pourquoi.

J'ai alors déménagé et j'ai signé un contrat prometteur avec un éditeur de logiciel. J'ai vite déchanté en raison du manque d'organisation, de méthodologie et de l'absence complète de documentation. Mes remarques n'ayant pas été entendues, j'ai décidé de démissionner. J'ai tout de même été félicité pour le travail que j'ai terminé et qui n'aura jamais été utilisé. Je n'étais pas à ma place et je ne savais pas où aller.

Il m'a alors été proposé un contrat pour réaliser un intranet. J'ai procédé à l'étude de la plateforme construite sur Java. Au bout d'un mois, j'ai annoncé une mauvaise nouvelle aux responsables : l'infrastructure mise en place par le groupe n'était pas au point et n'en était qu'au stade expérimental alors qu'on m'avait chargé d'une mise en production presque immédiate, il y avait peu de communication, rien ne fonctionnait et l'ergonomie faisait défaut. Pourtant félicité pour le document d'étude rédigé, il m'a été reproché un "problème de comportement", ce que je n'ai pas compris à l'époque car on ne m'a pas dit que j'étais autiste à cause d'une surdité partielle. Ce fut un échec indépendant de ma volonté et de mes compétences.

Sans emploi en janvier 2004, j'ai vite compris que j'avais été blacklisté auprès de la profession par mon dernier chef de service et j'ai décidé de créer mon activité en indépendant, mais je ne savais pas quoi et comment faire. Je n'avais pas conscience de ma surdité et des conséquences qui forment un handicap social. Ce n'est que trois mois plus tard que j'ai découvert que j'étais sourd lorsque j'ai porté un appareil auditif et que je me suis mis à comprendre correctement les gens et la télévision.

EFFONDREMENT

Je consultais depuis un peu plus d'un an et demi un chiropracteur sur les recommandations d'un supérieur hiérarchique d'un client d'un employeur.

Au fil des mois, ce prétendu docteur me faisait croire qu'il me guérissait et j'avais en effet très peu de douleurs, la marche était stable et ferme, je dormais bien et je pouvais refaire du vélo et de la musculation.

En mars 2004, après une séance brutale qui aurait dû me mettre en garde, je me suis blessé en soulevant un objet d'une douzaine de kilos. Puis lors de la séance suivante, ce praticien a décidé de mon avenir à ma place en lésant très gravement ma colonne vertébrale. J'étais allongé à plat ventre sur sa table et il a posé ses mains l'une sur l'autre sur mon cou. J'ai senti qu'il prenait appui avec ses jambes sur le sol. Il a pris son élan d'avant en arrière quelques secondes, puis il a poussé brusquement avec une très grande force et tout a craqué avec un bruit de déchirure. Il a maintenu cette position quelques instants, puis il a exprimé sa satisfaction. C'est étourdi qu'il m'a laissé rentrer chez moi.

Les douleurs se sont considérablement amplifiées au cours des jours qui suivirent. J'avais très mal, je ne pouvais plus marcher, ni manipuler des objets, et j'ai vomis toute une nuit sans pouvoir dormir, avec évanouissements. J'ai à nouveau consulté ce monsieur et je lui ai dit que j'avais de plus en plus mal : il a dit qu'il ne savait pas ce qu'il faisait. Je me suis retrouvé paralysant et agonisant durant un an et demi sans recevoir de soins ni d'aide.

Le médecin généraliste, qui ne m'a pas soigné, a pourtant rédigé et signé un certificat attestant mon impotence. Il m'a prescrit des médicaments inefficaces et il m'a adressé à un kinésithérapeute qui m'a fait des massages que je ne supportais pas car en réalité contre-indiqués.

Les docteurs en cabinets libéraux comme dans les hôpitaux continuaient de me dire qu'ils ne savaient pas pourquoi j'avais mal, pourquoi je ne pouvais quasiment plus marcher ni lever les bras, qu'ils ne savaient pas comment me soigner et que je devais consommer des antidépresseurs et consulter un psychiatre.

Ne comprenant rien et ne sachant rien, je me suis plaint auprès de la compagnie d'assurance qui a refusé de prendre en charge cet état, dont l'origine est, quoi qu'elle affirme, les traumatismes corporels, car sans la souffrance jamais je ne serais allé consulter ce chiropracteur. Cette société a appelé la police qui s'est présenté chez moi en me disant que la compagnie s'inquiétait à mon sujet car je réclamais assistance et soins médicaux et j'affirmais que ses conclusions à mon sujet étaient mensongères.

À l'époque, je n'ai pas pensé que ce chiropracteur en qui j'avais confiance pouvait être à l'origine de cet état aggravé car j'étais ignorant et affaiblit. Il m'a fallu quelques années de recherche et un soin de médecine mécanique à l'automne 2005 pour commencer à comprendre.

Par la faute de ce monsieur et d'autres personnes je suis infirme : j'ai de nombreuses et graves séquelles. La souffrance physique que j'endure est incomparable avec mon état antérieur. Je ne peux plus travailler, je n'ai plus de logement, je suis ruiné et je ne peux plus effectuer correctement la majorité des activités de la vie courante.

Il aurait pu sectionner ma moelle épinière.

Il aurait pu me rendre tétraplégique ou pire.

Il a aggravé d'anciennes entorses vertébrales et causé de nouvelles en lésant les ligaments et les articulations de mon dos. De nombreux tissus locomoteurs ont été déchirés et peut-être que des tendons ont été rompus. C'est ce qu'indiquent les examens radiologiques.

J'ai appris plus tard que j'aurais dû être hospitalisé et plâtré, puis envoyé en rééducation.

Le soin partiel tardif de médecine mécanique m'a fait ressentir la gravité de cet acte en retrouvant le souvenir de cette séance qui avait été occulté de ma mémoire par la douleur, par les médicaments et par le temps.

Pour compliquer les choses, de nombreux dentistes ont refusé de soigner des douleurs dentaires durant plus de huit mois, du printemps 2005 à début 2006, exposant ainsi ma vie à encore plus de danger, et on m'a encore fait plein de rayonnements ionisants. Certains ont même osé certifier par écrit que je n'avais rien. C'est finalement fiévreux que je suis allé à l'hôpital où on m'a dit que si on ne m'enlevait pas une dent couronnée pourrie en dessous, j'allais mourir d'une septicémie. Deux dents ont finalement été arrachées et j'ai des séquelles.

Au début de l'été 2005, j'ai été agressé par des produits toxiques, à mon insu, à mon domicile, par des ouvriers effectuant des travaux de ravalement de façade dont je n'avais pas été informé par le propriétaire. J'ai été conduit plusieurs fois aux urgences. Les responsables et les autorités n'ont rien fait pour protéger ma vie. J'ai été accusé de mettre la vie des travailleurs en danger. La police m'a menacé d'être hospitalisé d'office mais je ne savais pas de quoi on parlait.

Fin août 2005, j'ai recherché sur Google "grippages ligamentaires" et le premier résultat fut "Société Française de Médecine Mécanique". J'ai pris rendez-vous et j'ai été aussi rapidement que spectaculairement soigné, partiellement, mais suffisamment pour me ramener à un semblant de vie et me remettre sur pieds. Le diagnostic de traumatisme corporel fut posé et les soins ostéopathiques sont théoriquement toujours en cours mais j'y ai difficilement accès.

J'ai donc voulu déposer plainte pour mauvais traitement en cours et mise en danger de ma vie.

Le Procureur m'avait déjà fait convoquer en avril 2005 dans un commissariat de quartier nommé "de secteur" situé très loin de mon domicile et du commissariat voisin, et que j'ai appris plus tard être situé au sein des locaux de la police des polices ; mais la plainte avait été classée sans suite au motif de prescription.

J'y suis retourné en novembre 2006 et j'ai demandé à faire enregistrer une deuxième déposition et des documents. Il a été affirmé que ma demande "imaginaire" n'était pas acceptable. J'ai été menotté et sauvagement brutalisé par de nombreux agents "hors de la vue du public" à l'aide "d'une force nécessaire et proportionnée" durant plus d'une heure jusqu'à en presque perdre connaissance alors qu'ils connaissaient mon état corporel que leurs psychiatres ont par la suite attribué à une maladie mentale. Le commissaire principal affirme que j'aurai été violent, agressif, incohérent et que j'aurai volontairement cassé des choses dans leurs locaux, ce qui est hors de mes capacités. Il dit en résumé que je suis dément afin de justifier des attaques corporelles sur une personne physiquement diminuée et fragile, hurlante de douleurs tandis qu'on lui tord le cou déjà gravement blessé et qu'on la frappe sans laisser de marque apparentes.

Puis j'ai été illégalement conduit en service psychiatrique pour y être séquestré et empoisonné sans recevoir de soins vertébraux ni l'assistance d'un avocat, durant seulement quarante-cinq jours. J'ai été subrepticement relâché dans un état moribond : on m'a dit que je ne présentais "pas de trouble mental" et qu'on avait "peur que le juge (à qui j'avais écrit) demande une expertise". Le certificat de sortie indique "délire de préjudice et revendication" : cela signifie sans aucun doute la négation de l'existence des preuves vertébrales et l'interdiction d'accès à une cour de justice compétente.

À la suite de cela un généraliste m'a placé en Affection de Longue Durée pour "psychose" en me disant qu'il avait indiqué "pathologie vertébrale".

Puis j'ai été placé en invalidité sur la base d'un faux rapport médical affirmant que je délire au sujet d'une pathologie vertébrale qualifiée en sous-entendu d'imaginaire, les certificats et les examens radiologiques fournis ayant été ignorés. Le droit de recours contre ce diagnostic m'est depuis inlassablement opposé et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie m'a affirmé par téléphone qu'il n'existerait aucune loi autorisant la contestation d'un diagnostic médical émis par un médecin conseil.

En 2008 le Tribunal m'a ordonné de quitter le logement dont je ne pouvais plus payer le loyer et je suis depuis ni locataire ni propriétaire, étant hébergé dans un village par un parent sans avoir droit aux bons de transport par l'Assurance Maladie tandis que les docteurs refusent de me soigner.

Les nombreuses associations d'aide aux victimes contactées durant plus d'une décennie ont toutes indiqué n'avoir qu'un rôle informatif tandis que tous mes recours administratifs et la plainte pénale sont rejetés et qu'on me refuse l'assistance d'un avocat ; et même ma demande de logement social n'a jamais abouti en presque 15 ans de renouvellements.

DÉNOUEMENT MÉDICAL

PREMIER ACTE

En plus du diagnostic de déficit immunitaire tardif et des immunoglobulines qui empêchent les infections chroniques, je découvre mi-septembre 2021 les propriétés médicinales des fleurs de bruyère ou calluna vulgaris, la cendrée étant toxique, vendue par la pharmacie avec de la Canneberge à la suite d'une infection opportuniste, qui est également dite "soigner efficacement les ostéomyélites et en particulier celles à pyocyaniques".

En quelques jours les douleurs fulgurantes quotidiennes au dos qui s'aggravaient traumatisme après traumatisme depuis quatre décennies disparaissent, et je dors de mieux en mieux. J'arrête l'usage moyen de 4 gélules d'Izalgi par jour pour passer à 4 par semaines. Et en quelques mois j'arrête l'antalgique pour éventuellement consommer deux à quatre gélules par mois, de moins en moins.

Mon sommeil, toujours de mauvaise qualité, passe au fil des mois de 2 à 4 heures par nuit depuis des années, à 8 et même 10 : je ne suis plus réveillé tôt le matin ou en pleine nuit par ces douleurs fulgurantes m'obligeant à me lever pour prendre l'antalgique. Au bout de quatre mois je réalise que suis de moins en moins fatigué et que je retrouve un tout petit peu de force dans les ligaments et tendons de tout le corps, dos et membres : cuisiner, faire le ménage, le linge, me laver, etc. n'est plus une horrible corvée parfois impossible. Même le vélo qui me porte pour aller à la poste et à la pharmacie que je ne pouvais plus utiliser depuis deux à trois ans est à nouveau utilisable.

Relativement à mon état locomoteur catastrophique qui empire dans les grandes lignes depuis 1984 et 1994 et 2004, je ne me suis jamais physiquement senti aussi bien ces cinq dernières années que maintenant, et j'ai pu reprendre des sessions de codage informatique conséquentes sans retentissement sur mon dos : je n'ai pas autant programmé ces derniers mois que depuis 18 ans, soit concrètement en moyenne 20 heures par mois de 2004 à l'été 2021, et désormais 50 heures. Et début janvier 2022 je suis capable de marcher une heure sans douleur de mort et j'ai des courbatures de vie, alors que l'été d'avant j'en étais à ne plus pouvoir faire même 5 minutes. Ce même mois j'apprends que le trèfle rouge serait efficace sur les ostéomyélites à staphylocoques dorés.

Ces deux plantes s'achètent à la pharmacie du coin et dans n'importe quelle bonne herboristerie, ainsi que sur internet de nos jours.

En résumé l'antibiotique Birodogyl prescrit en 2017 lors du troisième arrachage de dent et qui m'a fait découvrir la notion d'ostéomyélite du crâne, des sinus et des mâchoires, ainsi que de la colonne vertébrale, est comme une lance d'incendie sur le feu bactérien déclenché par trop de glucides ou autre sur des braises, en toute logique de pyocyaniques et staphylocoques ou autres germes non identifiés ou opportunistes en 1987, qui ne s'éteignent jamais depuis 1984 en réalité selon le dossier. La bruyère étant comme un aspirateur à braises. Et le trèfle rouge, comme de la javel. Et ces braises étant, dans ma maison ou temple comme on nomme parfois le corps, la source des allergies grandissantes et des infections chroniques et à répétition telles que les rhinites, angines, bronchites, dents qui pourrissent, boutons, furoncles, nausées, diarrhées, rhumatismes et douleurs chroniques des polytraumatismes ainsi rongés, insomnies et fatigue chronique. Et il semblerait que les virus genre grippe et herpès adorent braises et feu.

Médicalement, je reste estropié et fragile, mais c'est comme si un mal sous-jacent était enlevé. Les spécialistes affirment que soigner définitivement les ostéomyélites, quel que soit le degré de gravité, est très difficile, voire impossible. Les docteurs disent que les séquelles radiologiques du système locomoteur et que les éventuelles lésions neurologiques sont irréversibles. Il en est de même pour les sévices psychiatriques innommables et indescriptibles.

Les assurances et les autorités persistent à dire officiellement et encore en 2022, comme depuis 2004, que tout ça depuis 1984 n'a jamais eu lieu, n'a pas lieu, n'existe pas, qu'il n'y a pas de preuves, que je délire, que je suis dangereux, que je n'ai aucun droit, et que je dois être emprisonné et empoisonné en psychiatrie jusqu'à la fin de ma vie torturée depuis la petite enfance pour l'écourter aux frais et au nom du peuple.

DEUXIÈME ACTE

Alors que je commençais à peine à redormir et remarcher depuis septembre 2021, je suis tombé gravement malade début février 2022, encore plus et plus vite qu'en 2016, et les antibiotiques de la pharmacie n'ont plus fonctionné sinon ponctuellement car dès l'arrêt mon état s'empirait à nouveau. Puis en avril un corticoïde a révélé une moisissure noire de la bouche et du système digestif, mais les antifongiques de la pharmacie n'ont rien fait.

Ce problème évoluant en réalité depuis avant 2008 que je suis revenu au village, car sans logement, provenait en fait des canalisations de la rue. En effet, celles-ci ont été changées en juillet, comme beaucoup dans d'autres rues le sont depuis quelques années dans le village. En moins de deux mois la crasse de moisissure noirâtre récurrente malgré le nettoyage autour des robinets, dans les éviers et dans la douche de la maison a presque totalement disparue, et quatre mois plus tard on ne voit plus rien, y compris sur ma langue grâce à des bains de bouche d'huile essentielle de laurier très efficace mais qui semble ne pas suffire après quelques mois dès l'arrêt. Ainsi ma santé s'améliore enfin petit-à-petit car les antibiotiques de la pharmacie et les plantes médicinales que j'utilise depuis 5 ans refonctionnent à nouveau, mais j'ai failli y rester pire que comme il y a 5 ans donc : j'ai vraiment beaucoup souffert depuis 2016 et en 2022 par-dessus ce qui a précédé depuis 2004, depuis 1994 et depuis 1984.

C'est pour cette moisissure noire, pour les évènements antérieurs, pour les bactéries, pour les traumatismes corporels, ainsi que pour toutes les autres choses y compris les dents arrachées, dont je suis continuellement victime depuis tout petit, et pour justifier le refus d'aide et de soins collectif avec retrait de mes droits fondamentaux, que les urgences m'ont psychiatrisé contre ma volonté sous neuroleptique et benzodiazépine de 2018 à 2019, comme en décembre 2006, en disant que j'étais un criminel déficient mental inventant être malade et j'ai été fiché comme tel par le procureur avec l'aval de la gendarmerie, de la police, des juges et des élus depuis la mairie jusqu'au gouvernement. Les psychiatres impliqués et qui contrôlent tout ça ont en effet l'opinion que leurs mensonges sont vérités absolues pour la vie et que leurs poisons mortels soignent tout : pour ces gens tout problème de santé ou de comportement est une maladie mentale qui se résout avec leurs poisons, y compris les preuves de leurs crimes ; la loi m'interdit de me taire - pour eux avoir été diagnostiqué immunodéprimé et avoir été libéré par un juge fut "une chance" (c'est un ouï-dire), mais les séquelles causées sont irréversibles et le calomnieux double fichage national comme dangereux malade mental à surveiller est toujours en cours.

DOSSIER DES PREUVES

Rendu public en 2014 avec une centaine de documents sur les plus sept cents pages du dossier complet à ce jour, la quantité a été réduite en 2020 à une dizaine avec les plus récents et pertinents, puis ce nombre a été porté en 2021 à une trentaine pour la nouvelle version du site ; mes lettres incluses à titre d'information ne constituent pas de preuves en soit mais le rejet constant des recours l'est

Dernière mise à jour début 2023

PRÉSENTATION

Cette page présente un extrait du dossier des preuves du grave crime en cours commis contre moi en toute impunité par l'organisation médico-sociale et juridique-judiciaire privatisée qui dirige les comités publics territoriaux citadins, départementaux, régionaux et nationaux jusqu'à l'État lui-même en France, en Europe et en Nations Unies.

Celui-ci avait été rendu public en 2006 pour les quelques éléments disponibles à l'époque, soit une cinquaine de documents. Je l'ai retiré en 2007 suite au premier attentat à ma vie par la police psychiatrique de la capitale afin de justifier l'abandon collectif et le refus de me porter secours par la région n°1. Remis en ligne en 2015 avec une centaine de documents suite à la clôture définitive de la plainte de 2005 par le Doyen des Juges en 2014, je l'ai à nouveau retiré en 2018 suite au deuxième attentat à ma vie par les urgences de l'hôpital psychiatrique visant à justifier le refus de soins collectif par la région n°2 alors que mon état de santé s'empirait grandement depuis 2016 plus que depuis 2004.

Cette version actuelle fait suite d'une part à la libération par le Tribunal - les mensonges des psychiatres étant devenus évidents et insoutenables auprès des Juges - avec maintien du fichage calomnieux et de la surveillance, et d'autre part à la décision arbitraire sans recours possible du procureur de décréter que le crime en cours n'est désormais non pas prescrit, mais pas punit par le code pénal, et ce, malgré les nouvelles preuves.

Avant 2004, la gestion de ma surdité et de la dizaine de traumatismes corporels relève tant de l'escroquerie que de la non-assistance à personne en danger ainsi que du mauvais traitement. Depuis 2004 cela relève directement de la tentative d'homicide organisée par l'État via les forces de l'ordre et les entités privées médico-sociales et juridiques-judiciaires qui dirigent de faits les services-publics de cet État, puisque tels sont les statuts actuels de ces organisations qui oeuvrent ainsi contre la République, contre la Constitution et contre la Déclaration des Droits des Humains tel qu'exposé dans la Théorie de santé-aide-justice.

Le dossier complet constitué depuis 2005 fait ainsi plus de 700 pages en 2022 et il contient tous les documents mis à ma disposition depuis ma naissance. Ignoré de l'assurance maladie, des procureurs et des juges, il est qualifié de "délire de préjudice hypocondriaque paranoïaque avec revendication de justice" par plus de quinze psychiatres et un expert du tribunal qui affirment depuis 2006 et avec plus de véhémence depuis 2018, que ma surdité partielle ayant engendré une neuroatypicité s'aggravant au fil des ans et les traumatismes corporels ainsi que les mauvais soins, les infections chroniques ayant failli me tuer quelques fois, et que les douleurs du système locomoteur résultant de ces traumatismes corporels causés par des tiers humains, au sujet desquels la Compagnie

Mutuelle d'Assurance et les Assurances dites parties adverses, chargés de la protection de ma santé et de mes biens avec l'Assurance Maladie et les Ordres Médicaux et de Justice, m'a reconnu comme victime non responsable, sont une imagination de ma part et n'existent pas.

Tous affirment ainsi mensongèrement sans preuves ni arguments scientifiques vérifiables que je suis dangereux, pour moi-même et pour autrui et pour la société, et donc de fait pour cette organisation, parce que je dis la vérité et montre les preuves au sujet du mal subit et au sujet de la politique administrative actuelle qui est anticonstitutionnelle et donc illégale et nuisible pour le peuple, pour les Nations, et pour l'espèce.

On détruit ainsi mon corps, ma santé, mon travail, mon salaire et ma vie parce que je suis victime, en disant, en résumé, que c'est "un bon-droit bien-fondé légal non susceptible de recours et non punit par un code de loi en vigueur, pour le profit exclusif d'une organisation privée d'assurances qui dirige un État de droit" ; au lieu de m'aider, de me soigner et de compenser la perte de salaire.

En février 2023 les assurances m'ont enfin avoué qu'au-delà d'une question de crédibilité, il n'y avait pas de dossiers de sinistres corporels et en premier lieu celui de 1984, car on avait depuis 2006 tout effacé et détruit, et que tout ça n'avait donc pas eu lieu et que quel que soit le document que je présente même devant un juge il est sans rapport avec quelque chose de réel, ce qui explique le comportement des autorités au sein de toute la hiérarchie dirigeante et du personnel soignant, aidant et défendant.

On n'avait pas le droit de mal me soigner ni de m'envoyer en psychiatrie afin de me détruire via les autorités médico-sociales et juridiques-judiciaires en double détruisant ce dossier, y compris les sous-dossiers des sinistres routiers, pour dire que j'étais fou dangereux alors qu'il devait rester ouvert à vie sur décision des experts en 1994 et 2003.

Il s'agit donc sans plus l'ombre d'un doute d'un grave crime collectif, contre mon humanité, visant à tortures physiques et chimiques qui sont qualifiées de "traitement justifié". Car pour les autorités de France, d'Europe et des Nations-Unies, il n'y a pas de dossier, alors c'est pour cela qu'en parler et s'en plaindre est depuis 2006, selon les dirigeants et les docteurs, la preuve d'une dangereuse maladie mentale nécessitant de retirer mes droits fondamentaux et de réduire ma qualité et mon espérance de vie en créant de nombreuses souffrances et séquelles.

En l'absence de procès pour présenter les preuves et les témoins à foison, la logique de ce mauvais traitement est implacable.

ABRÉGÉ

Rédigé avec l'aide du Grand ChatGPT qui a transformé en texte lisible une liste de symptômes et un historique médical

Le patient a été diagnostiqué immunodéprimé en mai 2019 ; il utilise avec l'accord du médecin du colostrum bovin en poudre le matin, au lieu d'immunoglobulines en perfusion mensuelle, avec la même efficacité.

Depuis 1984, à la suite d'un coup de poing violent dans l'oreille droite qui a saignée, il est constamment malade car il a été infecté par des staphylococcus aureus et des pseudomonas aeruginosa, ce qui a notamment entrainé des kystes sinusiens et des allergies, ainsi que beaucoup de caries puis trois dents arrachées de 2007 à 2017 avant de découvrir le Birodogyl. En 1987, il a

développé une périchondrite ostéomyélitique aigüe critique de l'oreille mal soignée, suivie d'une hospitalisation, que les experts ont attribué à 1984, avec la tympanoplastie de 1993 ; il a survécu malgré l'absence d'antibiotique sensible contre la deuxième bactérie.

Il a subi des blessures lors de plus de six accidents de voiture de 1994 à 1998 dont il n'a pas été responsable. Il a subi une lésion fatale de toute la colonne vertébrale en 2004. Il dors très mal.

Depuis 2008 et jusqu'en 2022, il a été exposé à de la moisissure noire provenant des canalisations de la rue, révélée sur la langue par une corticoïde en mars 2022 ; elles ont été changées en juillet 2022, mais son état s'empire de mois en mois malgré une amélioration temporaire à l'automne.

Il suit un régime low-carb depuis début 2018 complété par des plantes ginseng, astragale, guggul, gingembre, canneberge, etc. Il ne tolère pas les aliments contenant trop de glucides qui entraînent des rechutes similaires à celles qu'il avait à l'adolescence et qui font subséquemment flamber les symptômes chroniques. Les autres plantes les plus notables sont la bruyère cendrée depuis septembre 2021 et le trèfle rouge depuis janvier 2022 qui ont un effet très bénéfique sur les douleurs locomotrices, les allergies, les boutons et les furoncles du cuir chevelu, ainsi que sur le sommeil.

Les symptômes actuels sont comme à l'adolescence : infections à répétition avec fièvre 38 à 38,5° et parfois 39° ; nausées ; diarrhées ; otites chroniques depuis fin 2022, puis sifflement fort avec oreilles bouchées et soudaine baisse d'audition début 2023 (allergie à la moisissure) ; conduits auditifs et pavillons grattent depuis 2022, pire que depuis 1984, comme en 1987 ; douleurs mâchoires, joues et yeux depuis des années, ainsi que parfois à la déglutition dans la gorge qui peut brûler ; odeur de caca dans la bouche, derrière les oreilles et autour des narines depuis des années ; furoncle récurrent à la base de l'os narine droite depuis vingt ans ; petite toux avec crépitement depuis des années. La perfusion d'immunoglobulines est sans effet différentiable du colostrum.

Il souffre de douleurs cervicales et lombaires accrues, ainsi que d'une fatigue pire que depuis 1984, 2004 et 2016. Il a depuis la psychiatrie 2006 et 2018 une phantogueusie, de légers tremblements et de l'akathisie, qui s'aggravent au fil des ans ; ainsi que depuis 2022 des mouvements involontaires type myoclonie et dyskinésie avec crampes et érythrose. Depuis le vaccin Covid Moderna en 2021 qu'il a très mal supporté durant quelques semaines, il a des douleurs épaule-bras injecté dites tendineuses.

Ces choses, avec les antibiotiques, probiotiques, corticoïdes, anti-inflammatoires, etc. régulièrement prescrits depuis 1984, ont ajouté un SIBO/SIFO évoluant jusqu'à finalement se manifester en 2023.

Il est constamment qualifié par les autorités médico-sociales et juridiques-judiciaires de déficient mental délirant depuis 2006 et d'hypocondriaque paranoïaque depuis 2018. Il est encore plus mal soigné qu'à l'adolescence. Il a appris en février 2023 que les assurances avaient détruit le dossier de sinistre corporel à cet effet. Jusqu'à ce jour les praticiens soit le refusent comme patient, soit disent ne pas comprendre ou que c'est une maladie psychosomatique, et donc on laisse traîner et empirer les problèmes. Chaque épisode infectieux possède pourtant le même schéma évoluant par poussées depuis 2023, 2022, 2018, 2016, 2005, 2004, 1994, 1987, 1985 et 1984, mais on rejette l'idée que l'ostéomyélite, ou ce genre de chose, n'aurait jamais été soignée et soit devenue chronique avec des phases d'aggravation, et que cette chose ait été surinfectée par la moisissure qui a contaminé la maison où il loge. Les foyers mis en évidence par Tep-Scan du crâne en 2017 ont été ignorés et qualifiés de non-pathologiques.

DESCRIPTION

Ce dossier est illégalement ignoré par les autorités depuis 2005, y compris par les procureurs et les juges, et il a été attenté à ma vie par cinq fois dans le but avoué de me faire taire et oublier mes doléances, et donc de fait juridique de me faire disparaitre de la circulation :

- 1977 (4 ans) : Agression sexuelle par une petite fille de 8 ans qui a voulu me "montrer comment on fait les bébés". Surprise par un employé de la mairie, il a crié sur moi au lieu de questionner et expliquer.
- Février 1984 (10 ans) : Agression physique par coup de poing violent dans l'oreille lors d'un traquenard par un adolescent qui m'avait dit qu'il allait me "tuer", ce qui m'a fait tomber par terre et qui m'a rendu sourd partiel et malentendant. Personne n'a dit qu'il y avait également des lésions locomotrices que les assureurs ont par la suite réfuté comme étant d'origine traumatique.
- Septembre 1987 (14 ans) : Mauvais soins d'un abcès de l'oreille à germes mortels résistants. J'ai été sauvé in-extremis par le généraliste à son retour de vacances qui a obtenu de force une hospitalisation en urgence dans un hôpital hors région sous peine de mourir en quelques heures. Attribué, par un professeur et les experts des assurances, au coup de poing qui m'a infecté.
- 1994-1998 (21-25 ans) : Six voitures percutent à vitesse de ville mon véhicule, plus trois petits chocs, créant ainsi un "mal au dos" qui ne fait qu'augmenter au fil des "accidents" et qui m'empêche de vivre et d'obtenir un diplôme d'études supérieures. Les docteurs ne font que me prescrire des médicaments et me dire que les douleurs sont psychosomatiques : je ne comprends pas, les kinés me boxent et les ostéopathes ne font rien de bien, contrairement aux docteurs en médecine mécanique découverts l'été 2005. L'assureur affirme depuis mensongèrement que mon mal au dos déclenché par ces traumatismes est dû à une cause non traumatique, c'est-à-dire, ais-je découvert plus tard, "psychiatrique"...
- Avril 2004 (31 ans) : Agression physique par chiropracteur, que je consultais pour mes douleurs dorsales "modérées" mais persistantes depuis les accidents de voiture, qui m'a estropié en me disant que j'étais un "malade mental". Je vis depuis entre le lit et la chaise de l'ordinateur dans une chambre en hébergement à titre gracieux.
- Janvier 2005 à janvier 2006 (32 ans) : Refus collectif de soigner une infection dentaire jusqu'à presque me laisser mourir.
- Décembre 2006 (33 ans) : Agression physique par des policiers à l'IGS puis hospitalisation sous contrainte en psychiatrie durant 45 jours afin de justifier le mauvais traitement médical, le refus de soins anti-infectieux et locomoteurs, les attentats à ma vie, et l'obstruction judiciaire. J'ai été libéré parce que j'avais écrit au Juge des Libertés et le psychiatre a dit qu'il avait peur d'une expertise parce je n'avais pas de maladie mentale. Mais une fois relâché on m'a dit qu'on avait obtenu ce qu'on voulait puisque j'étais fiché malade mental dangereux. J'ai constaté par la suite que cela est utilisé par tout le monde pour me retirer l'usage de mes droits fondamentaux et pour dire que je dois être "traité" en psychiatrie jusqu'à la fin de mes jours sans même avoir besoin d'argumenter et de prouver quoi que ce soit : il suffit de dire que j'ai été hospitalisé une fois pour nier les faits et les preuves.

- Mai 2016 à mai 2017 (43 ans) : Refus collectif de soigner une infection dentaire jusqu'à presque me laisser mourir.
- Mai 2018 à mai 2019 (45 ans) : Hospitalisation psychiatrique sans consentement par les Urgences de l'hôpital prévue à vie, afin de justifier le refus collectif de soins anti-infectieux et locomoteurs. J'ai été relâché, en restant doublement fiché, à la suite du diagnostic de déficit immunitaire de mai 2019 qui prouve de fait, avec les comptes rendus radiologiques établis depuis 35 ans, que tous les psychiatres mentent en haut-lieu à mon sujet et qu'un crime est en cours depuis des décennies.
- Octobre 2020 (47 ans) : Agression physique par un kinésithérapeute qui a porté plainte contre moi pour harcèlement après lui avoir téléphoné pour lui dire qu'il m'avait mentit et fait très mal en utilisant sur ma colonne vertébrale un pistolet à ondes de chocs sonores que j'ai appris être contre-indiqué sur les vertèbres, alors que je lui avais demandé de la mobilisation passive tel qu'indiqué sur l'ordonnance. Mon état physique a régressé comme à la suite de l'acte chiropratique, annulant ainsi les effets de la médecine mécanique à laquelle je n'ai plus accès, et à ce jour je n'ai trouvé personne pour me soigner, m'aider et me défendre dans la région où je suis confiné et isolé, idem en France, en Europe et à l'international, la survenue des traumatismes corporels et l'existence des radiographies et des comptes rendus, ou la compétence, étant inlassablement niés depuis des décennies.

Il y a au total une vingtaine de traumatismes corporels depuis 1984, plus les infections chroniques, parfois graves, qui ont été volontairement pas ou mal soignées, ou pire. En 36 ans j'ai failli mourir une dizaine de fois, que ce soit à cause de bactéries et de virus ou de la volonté humaine.

En vérité, les psychiatres et plein de gens qui dirigent affirment que se plaindre être sourd, avoir des infections à répétition et avoir mal au dos à cause de tiers humains, et que demander des soins à ce sujet, ainsi que la réparation en justice pour obtenir l'arrêt du crime en cours et la compensation seulement de la perte de salaire, est une maladie mentale nécessitant kidnapping, séquestration et empoisonnement sur décision de quelques docteurs de l'Assurance Maladie, de la Compagnie Mutuelle d'Assurance et de l'hôpital, ainsi que des procureurs et des juges et des avocats, sans que personne fasse quoi que ce soit depuis plus de 17 ans pour interrompre ce crime qui me laisse de nombreuses et graves séquelles irréversibles pour ne seulement compter que ce qui m'a été fait jusqu'à ce jour.

En dessous du seuil de pauvreté et sans logement, incapable de marcher plus de quelques minutes et travailler, souffrant en permanence avec parfois des douleurs fulgurantes, le bureau de l'aide juridictionnelle et l'ordre des avocats me refusent l'accès à un avocat commis d'office et tous mes recours sont déboutés en invoquant via des décrets illégaux et le défenseur des droits un "bon-droit bien-fondé légal non susceptible de recours".

Je n'ai pourtant pas fait ce qu'autrui, qui ne mérite pas un tel sort cruel, sans aucune forme de procès, ayant ainsi protection et impunité, a fait.

REMARQUE

Depuis 1992, plein de gens autour de moi, docteurs, kinés, ostéopathes, chiropracteurs, et d'autres personnes de partout, à l'école et sur le lieu de travail, ont cherché à me parler d'énergies invisibles et de diverses "techniques" de magnétisme guérisseur, ainsi que d'astrologie, de voyance, de médiumnité, de spiritisme, d'envoûtements, de karma, de justice, de vies avant et après la mort, de réincarnation, de fantômes, d'aliens, d'êtres supérieurs, et même de Dieu et d'amour, ainsi que de plein d'autres choses relevant des religions et de l'ésotérisme, auxquelles je n'ai jamais cru puisqu'étant des fables, du fait des mauvaises traductions des textes scientifiques originaux ais-je découvert, et de la science-fiction i.e. des étude de cas fictifs ou imaginaires relatifs aux possibilité technologiques de la science. Mais pour comprendre, j'ai étudié ce qu'on appelle "arts spirituels" et qu'on nomme en vérité, parfois, quoique certains trompés par l'égo se disent au-delà de ces choses : la magie blanche ou divine, i.e. la science sacrée qui est l'action de compassion qui éduque, soigne, aide, défend et répare ; et la magie noire ou sorcellerie, i.e. la manigance qui est l'utilisation impropre et malveillante de ces sciences dites mentales ou occultes, ainsi nommées car réservés aux élites dirigeantes, et qui ne sont rien d'autre que du mentalisme, ou des neurosciences appliquées. J'ai donc finalement appris que c'était la science de ce qui est adapté et souhaitable : l'administration du bien qui porte secours aux victimes sans nuire même aux criminels. Et celle du mal et de la malhonnêteté qui convoite : celle des vanités, des moqueries, des mensonges, des collusions, des duperies, des escroqueries, des trafics, des corruptions, des crimes et des meurtres ; et que le but de cette science-là était seulement le plaisir de contrôler des victimes, de fabriquer des bourreaux, de faire souffrir et de gagner de l'argent. Ces gens, donc, qui m'ont entouré dès mon enfance, venus s'installer dans le voisinage, où que je loge, membres d'innombrables grands et petits groupes de pensées de renommée mondiale, que ce soient de religions officielles ou d'organisations parallèles, nommées branches, partenaires ou dissidentes, répétaient que j'étais responsable de tout - et donc, soyons logiques, y compris de l'existence des atomes eux-mêmes - et que ma souffrance physique était ma faute, que les "accidents" et les infections étaient ma faute, ou alors certains disaient que c'était la volonté de leur Dieu et qu'il fallait que je pardonne ; la majorité me demandant de devenir membre de leurs diverses associations se disant alliés et ennemis les uns des autres. Mais moi mon truc c'est la programmation informatique, les mathématiques et les sciences physiques, pas le social, et encore moins la politique qui est l'application inséparable de la pensée religieuse, qui ne se limite pas à la notion de déité - tout comme l'ADN codant ne peut pas être séparé de l'ADN non-codant sans tuer la cellule que rien d'autre n'anime sinon les lois de la vie incluses dans les lois de l'univers. Ainsi donc ces gens sont mal très tombés, oserais-je dire, car je déteste les mensonges, les sornettes, les moqueries et la méchanceté.

EXTRAIT

05/03/1984 - CERTIFICAT MÉDICAL SUITE À COUP DE POING DANS OREILLE

L'agression a eu lieu le lundi 27 février à la récréation du matin : un ami m'a fait passer par un chemin longeant un mur, et un méchant s'est levé et m'a envoyé un coup de poing par surprise. Je suis tombé par terre, je saignais de l'oreille, et j'entendais plus rien. Personne a dit à moi et à ma famille que j'étais sourd partiel et malentendant, qu'on devait faire des examens de la mâchoire, du cou et du bassin, et que je devais consulter un docteur en médecine mécanique. Les docteurs, ainsi que la Compagnie Mutuelle d'Assurance et ses partenaires commerciaux et humanitaires dans la vie, nommées "parties adverses", ont en toute connaissance seulement parlé de baisse d'audition sans quasiment rien faire sinon prescrire des médicaments toute ma vie, et prendre en charge une tympanoplastie, ainsi que verser quelques milliers de francs pour "préjudice" ; finalement le prix d'une vie de tortures, incapable de travailler, calomnié et méprisé des autorités, des forces de l'ordre, des tribunaux et des élus, pour quelque chose que je n'ai pas fait et que 20 ans plus tard en privé on m'a accusé d'avoir fait, alors que c'est un autre. Ce médecin-là demandait à me voir chaque mois pour utiliser un aspirateur à cérumen, empêchant ainsi la cicatrisation. L'été 1987, j'ai failli mourir d'une septicémie avec 41°C de température à cause d'un énorme œdème à l'oreille avec pour seul soin des séances de laser : lorsque le médecin de famille est rentré de vacances, il a trouvé ça honteux, a crié au téléphone toute une journée en disant que j'allais mourir dans la nuit, et a demandé d'urgence mon hospitalisation chez un grand professeur d'un autre département. J'ai passé ma vie dans les cabinets des docteurs et dans les hôpitaux, à souffrir de plus en plus, sans parler des dentistes qui me limaient les dents sans que je sache pourquoi ils faisaient ça. Plus tard, les assurances ont dit que les accidents de voiture ne m'avaient rien fait, ce qui est un mensonge : les dégâts sont consignés dans des dizaines de comptes rendus radiologiques dès 1986, et dans les rapports d'expertise dès 1996 dont les conclusions ont été établies de manière corrompue afin de dire que puisque mon dos et ma mâchoire étaient abîmé avant les accidents de voiture, sans dire que c'était depuis le coup de poing, alors j'avais une pathologie non traumatique... donc en sous-entendu psychiatrique, puisque ce qui n'est pas physique est forcément mental d'après la théorie psychiatrique qui a de toute manière un opinion implacable et irréfutable du point de vue des autorités dirigeantes : toute somatique est d'origine mentale et n’intéresse ni le "diagnostic" ni le "traitement" des victimes qui peuvent être kidnappées et séquestrées pour être empoisonnées d'autant qu'elles se plaignent de subir et souffrir des choses, et qu'elles parlent et/ou écrivent avec des arguments et des preuves.

DOCTEUR

MONITEUR DE CLINIQUE O.R.L.
ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE
DE LA FACULTÉ DE

EXPERT PRÈS LES TRIBUNAUX ET LA COUR D'APPEL DE

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
CHIRURGIE DE LA SURDITÉ
EXPLORATION AUDIO VESTIBULAIRE

TOUS LES JOURS SUR RENDEZ-VOUS
NE REÇOIT PAS LE MARDI

, LE 5 MARS 1984

Je soussigné, certifie avoir examiné ce jour l'enfant ROGIER Olivier qui me dit avoir été victime d'un choc ~~à~~ l'oreille .

Il présente une perforation .

L'audiogramme objective une perte de dB ~~de perte~~ de type transmission.

Cet état justifie ra peut être une tympanoplastie si la cicatrisation spontanée ne se faisait pas.

DONT CERTIFICAT REMIS aux parents sur leur demande pour servir & valoir ce que de droit;

08/10/2001 - RÉPONSE DE LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE À UN AVOCAT

Ces dernières années j'ai appris à lire et comprendre les mots des docteurs : ainsi je sais que les experts des assurances et des tribunaux mentent à mon sujet et déforment les résultats d'examens radiologiques et sanguins. Cet avocat, ainsi qu'un autre et un expert médical consultés par la suite, m'ont dit de "laisser tomber", même si cette assurance privée chargée de mission de service public, qui avait reconnu que le traumatisme de 1984 m'avait infecté et avait failli me tuer en 1987, mentait sur l'origine de cette pathologie vertébrale, le traumatisme de 1984, aggravée par les "accidents" de voiture de 1995 à 1998, par le chiropracteur début 2004, par la police fin 2006, par la mauvaise literie de la psychiatrie en 2018 et par un kinésithérapeute fin 2019.

MUTUELLE ASSURANCE DES **DE FRANCE**
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances

Télécopie :

Nos références
(A rappeler dans toute correspondance)

Me

Vos références
Affaire ROGIER Olivier

, le 8 octobre 2001

Maître,

Nous revenons sur cette affaire dont nous assurons l'instruction.

Nous annexons, à la présente, la copie du rapport du docteur à la suite de l'examen de M. ROGIER OLivier, le 11 septembre 2001.

Ce praticien indique que M. ROGIER est porteur d'une pathologie essentiellement dégénérative rachidienne qui a fait l'objet d'explorations d'imagerie confirmant le caractère dégénératif et donc non traumatique.

Cette pathologie dégénérative a évolué pour son propre compte et l'aggravation alléguée, par notre assurée, il y a quelques mois est en rapport avec l'évolution de cette pathologie et ne peut donc être rattachée de manière directe, totale, certaine et exclusive à l'accident du 30 mai 1997, ni d'ailleurs à l'accident postérieur du 6 mai 1998.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et,

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos sentiments distingués.

18/09/2002 - ACCORD DES DEUX ASSURANCES POUR PREMIÈRE PROTHÈSE AUDITIVE

Nos références
(A rappeler dans toute correspondance)

M. ROGIER OLIVIER

Vos références
Evénement du 27/02/1984
à

le 18 septembre 2002

Monsieur,

Selon notre médecin-conseil, il est habituel d'admettre un renouvellement de l'appareil auditif tous les 4 ou 5 ans.

La maintenance annuelle est quant à elle environ de 305 euros (2000F).

Pour présenter une demande de provision , nous vous remercions de faire établir un nouveau devis et de passer commande de votre appareil.

Vous demanderez à la SECURITE SOCIALE et à votre Mutuelle de vous indiquer à quelle hauteur elle interviendra pour l'achat de la prothèse,son renouvellement et les frais d'entretien.

Vous voudrez bien par ailleurs nous faire part de votre accord sur l'indemnité de 700€ proposée par la compagnie au titre de l'IPP, proposition qui est acceptable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments mutualistes.

18/05/2004 - CERTIFICAT MÉDICAL ÉTABLIT SUITE À L'ACTE CHIROPRATIQUE

Le généraliste m'a adressé à un psychiatre qui a voulu me mettre sous antidépresseur et à un kinésithérapeutes qui a boxé mon dos alors j'ai vite arrêté. Je suis allé voir une assistante sociale de la mairie qui m'a dit de demander à être placé sous curatelle. Je n'ai pas compris.

CABINET MÉDICAL

TÉL. :
FAX :

SUR RENDEZ-VOUS

DOCTEUR

MÉDECINE GÉNÉRALE

CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT A LA FACULTÉ

DOCTEUR
DOCTEUR

H - R

Le 18. 05. 2004

Je soussigné Dr
certifie que Mr Roger Olivier
présente des cervicalgies avec

le cou dans
suite à la manipulation d'objets
continue
même légers.

SECRÉTARIAT OUVERT DE 8 H 30 A 12 H ET DE 13 H 30 A 12 H
POUR TOUTE DEMANDE DE VISITE, PRIÈRE D'APPELER
EN CAS D'URGENCE OU LA NUIT OU LE WEEK-E NCE.
EN CAS D'URGENCE VITALE, TÉLÉPHONER AU 01 43 37 77 77.

MEMBRE D'UNE A.G.A., ACCEPTANT A CE TITRE LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE LIBELLÉ A SON NOM.

05/04/2005 - PLAINTE CONTRE ASSURANCES ET DOCTEURS POUR MAUVAIS TRAITEMENT

À l'époque, je ne savais pas grand-chose sur tout ce que j'allais découvrir par la suite en enquêtant sur mon dossier médical, sur l'organisation médico-sociale et juridique-judiciaire, et sur l'administration, ainsi qu'en subissant de nombreux crimes commis en toute impunité par les autorités. Tout ce que j'avais était une dizaine de documents médicaux et autant de courrier de l'assurance, et tout ce que je savais était que j'étais polytraumatisé corporel depuis 1984, que j'étais tout le temps malade depuis 1984, et que j'avais mal au dos depuis 1984, beaucoup depuis 1994, et encore plus depuis 2004 au point d'être alité suite à l'acte chiropratique, sans parler de ceux qui considèrent qu'une infection ne met pas la vie en danger tant qu'on est pas aux urgences pour septicémie, ni même de ceux qui considèrent qu'une septicémie ne met pas la vie en danger tant qu'on est par mort...

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

P.V. :

AFFAIRE :

Contre/ X

EXECUTION D'INSTRUCTIONS

OBJET :

AUDITION
ROGIER Olivier

PROCES VERBAL

L'an deux mille cinq,
le cinq avril à seize heures vingt

Nous,
GARDIEN DE LA PAIX
en fonction à

Agent de Police Judiciaire en résidence à
---Etant au service,---
---Poursuivant l'enquête sous les formes de droit,---
---Avons mandé et constatons que se présente à nous ROGIER Olivier qui nous déclare :"---
• --- **SUR SON IDENTITE** : ----------
--- "Je me nomme **ROGIER Olivier.**" ----------
--- "Je suis né le 03/07/1973 à ." -------
--- "Je suis fils de et de -------
." ----------
--- "Je suis de nationalité FRANCAISE." ----------
--- "Je n'ai aucune activité professionnelle." ----------
--- "Je suis domicilié -------
." ----------
--- "Mon numéro de téléphone personnel est le ."
---**SUR LES FAITS :**---
---Je prends acte du motif de ma convocation.---
---Je suis bien l'auteur de la lettre adressée à Monsieur le Procureur de la République en date du 09/02/05.---
---J'ai été victme d'une agression physique en date du 27 février 1984. J'avais alors 11 ans.---
---J'ai recu un violet coup de poing sur l'oreille droite durant la récréation.---
---L'auteur du coup de poing est . ce dernier est de deux ans mon aine et fréquentait la même école que moi (Ecole primaire).---
---Suite à ce coup de poing, j'ai saigné et je suis tombé à terre.---
---J'ai été voir les enseignants, puis je suis rentré chez moi.-
---J'ai été examiné par un médecin qui a constaté, après visite chez un ORL, une rupture du tympan.---
---Je n'ai pas manqué l'école après cette agression.---
---Mes parents n'ont pas déposé plainte à ce moment. Un dossier a été constitué auprès de la (Dossier N°).---
---A la suite de cette lésion, j'ai perdu de l'audition et un peu du sens de l'équilibre.---
---J'attribue plusieurs problèmes d'équilibre à cette agression survenus durant ma scolarité.---
---J'ai été victime de 06 accidents de voiture de 21 à 26 ans.--
---J'ai eu aussi une grosse infection ORL à l'âge de 14 ans qui a nécessité une hospitalisation.---
---J'ai aussi été victime du syndrome de (perte d'équilibre) vers l'age de 15 ans. J'ai aussi une grosseur qui est apparu au niveau de la cervicale.---
---De 11 à 18 ans, j'ai souffert chroniquement d'otite, de rhinite et angines (maladies ORL).---
---Je vous remets une copie du récapitulatif des faits qui sont survenus (ceci n'est qu'un brouillon).---
---Je vous remets une photocopie du certificat médical établi par le Docteur , ORL, établi en date du 05/03/84.---
---Je vous remets également une copie du résultat d'expertise médicale établie par la société '.---
---Je désire déposer plainte contre et contre la pour le traitement de mon dossier.---
---Je n'ai rien d'autre à ajouter."---
---Après lecture faite par lui-même, l'intéressé persiste et signe avec nous la présente déclaration.---

L'INTERESSE L'A.P.J.

29/09/2006 - RÉPONSE DE NON-INTERVENTION PAR L'ORDRE DES MÉDECINS

Monsieur Olivier ROGIER

Le Secrétaire Général

Paris, le 29 septembre 2006

Objet : doléances

Monsieur,

Par lettre du 23 septembre 2006, vous avez souhaité me communiquer copie des correspondances que vous avez adressées au Conseil National de l'Ordre des chirurgiens-dentistes et au Procureur de la République, concernant les soins qui vous ont été apportés, depuis 1984, par différents professionnels de santé

L'Ordre des médecins a pour mission de veiller au respect des règles déontologiques auxquelles sont soumis les médecins. Dans ce cadre, il peut être saisi de tout différend à l'égard d'un médecin nommément désigné. Il n'a en revanche pas qualité pour connaître de faits mettant en cause des chirurgiens-dentistes.

Concernant vos griefs à l'encontre de médecins, je laisse le soin au Procureur de la République d'apprécier la suite à donner à cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Secrétaire Général
le Secrétaire Général Adjoint

180, boulevard Haussmann - 75389 Paris CEDEX 08
Tél. 01.53.89.32.00 - Fax : 01.53.89.32.01
http://www.conseil-national.medecin.fr

24/11/2006 - FAUX CERTIFICAT MÉDICAL ORDONNANT HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE

Fait suite à l'attentat à ma vie dans un commissariat alors que je venais déposer un complément à ma plainte de 2005 après avoir découvert et commencé les soins de médecine mécanique. J'ai tout le temps été calme, disant souffrir le martyre de toutes mes articulations et ne pas pouvoir marcher, en plus des douleurs dentaires. J'ai affirmé, comme en 2005, que les assureurs et les docteurs impliqués dans la gestion de ma santé depuis mon adolescence avaient mentit et porté atteinte à l'intégrité de ma vie ainsi mise en danger, et que j'avais rassemblé quelques preuves. À l'époque je ne savais pas grand-chose et je n'avais encore pas réuni beaucoup de documents, alors je ne savais pas trop quoi dire d'autre. Mais je savais qu'on m'arnaquait, que c'était illégal, et qu'il fallait stopper et réparer cela… et non l'empirer encore plus gravement et irréversiblement. Ainsi ce certificat a été établit après avoir parlé avec moi moins de deux minutes. Puis j'ai été victime de ce qu'on peut qualifier d'une tentative d'exécution, après le chiropracteur qui a failli me tuer en 2004 et une dizaine de dentistes qui me laissaient mourir d'une septicémie en 2005 ; une dizaine d'autres ont d'ailleurs recommencé en 2016-2017, puis un service d'Urgences m'a psychiatrisé sous contrainte en 2018 alors que mes infections chroniques s'aggravaient et qu'on venait finalement de m'arracher une troisième dent "pour pas me laisser mourir", tandis que tout le monde dans la région refusait de me soigner, et que les procureurs et juges des tribunaux font ce que leurs documents qu'ils signent prouvent qu'ils font…

INFIRMERIE PSYCHIATRIQUE
PRÈS LA PRÉFECTURE DE POLICE

Copie
de
Certificat Médical

N°
FLL

à conserver au dossier

CONFIDENTIEL

le 24 novembre 2006

Je soussigné, Docteur , Médecin Adjoint de l'Infirmerie Psychiatrique près la Préfecture de Police, certifie que
M. Olivier ROGIER

est atteint de :

Troubles du comportement au commissariat où il était entendu à propos de plusieurs plaintes qu'il a déposées.

L'examen montre un patient angoissé et revendiquant qui exprime spontanément un vaste délire, assez peu structuré mais envahissant, avec des mécanismes polymorphes et des thèmes de relation, d'hypochondrie, d'influence, de persécution, de préjudice et de revendication.

Le patient ne prend pas conscience de sa pathologie et refuse l'hospitalisation que nécessite actuellement son état psychique.

L'incohérence de son comportement et son impulsivité, dues à son délire, le rendent dangereux.

Les constatations médicales ci-dessus font apparaître que cette personne nécessite des soins en raison de troubles mentaux qui compromettent la sûreté des personnes ou portent atteinte, de façon grave, à l'ordre public et qu'ainsi, elle doit être hospitalisée d'office en application des articles L. 3213-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

signé Docteur

09/02/2007 - AVIS DE CLASSEMENT SANS SUITE PLAINTE POUR MAUVAIS TRAITEMENT

J'avais déposé plainte contre la Compagnie Mutuelle d'Assurance gestionnaire des infections chroniques et des traumatismes corporels causés par des tiers humains de 1984 à 1998, et contre des docteurs, des kinés et des dentistes, y compris de fait le chiropracteur se présentant comme docteur. La police m'avait alors menacé d'internement psychiatrique mais je n'ai pas compris. À l'époque je ne savais pas que le rôle de cette Compagnie était de protéger les parties dites "adverses", les autres assurances pusiqu'étant partenaires, avec l'aide des corps médicaux, des tribunaux et des forces de l'ordre.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

CLASSEMENT SANS SUITE

PARQUET DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE [redacted]

Date :

Auteur : M

N° Substitut :

N° PARQUET :

CLEF

P	

11	Absence d'infraction / affaire purement civile	44	Carence du plaignant
21	Infraction insuffisemment caractérisée	45	Comportement de la victime
31	Extinction action publique / retrait de plainte (injure - diffamation - atteinte vie privée)	46	Victime désinteressé d'office
32	Extinction action publique / amnistie	47	Régularisation d'office
33	Extinction action publique / transaction	48	Préjudice ou trouble peu important causé par L'infraction
34 341 344 342 343	Autres cas d'extinction action publique : - décès - prescription - abrogation loi pénale - chose jugée	71	~~Auteur inconnu~~
35	Immunité	51	Réparation / mineur
36	Irrégularité de la procédure	52	Médiation
37	Irresponsabilité de l'auteur : - trouble psychique - légitime défense, contrainte et force majeure	53	Injonction thérapeutique
41	Recherches infructueuses	54	Plaignant désinterressé sur demande du Parquet
42	Désistement du plaignant	55	Régularisation sur demande du Parquet
43	Etat mental déficient	56	Rappel à la loi / Avertissement
81	Non-lieu à assistance éducative	57	Orientation structure sanitaire, sociale ou professionnelle sur demande du Parquet
		61	Autres poursuites ou sanctions de nature non pénale

PERSONNE À AVISER :

VICTIMES :

AUTRES :

MISE EN CAUSE :

09 FEV. 2007

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Composition P.A.O-T.G.I de PARIS Impression I.S.A.R. VITRY N°4

06/03/2007 - RÉPONSE À MA PLAINTE POUR VIOLENCES POLICIÈRES

Une dizaine d'agents de police m'avaient tabassé à l'Inspection Générale des Services durant plus d'une heure ou deux : jeté au sol puis sur un bureau, j'ai été fiché casseur de local de police, plusieurs agents se sont assis sur moi et on m'a tordu le cou pour me relever alors que je perdais presque connaissance puis on m'a envoyé en psychiatrie. On m'a constamment refusé un avocat. Je n'ai pas compris.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE
DE LA POLICE NATIONALE

INSPECTION GENERALE
DE LA POLICE NATIONALE

IGPN
DIV-C. ....
BAD-SC

le - 6 MARS 2007

Monsieur,

Votre lettre de réclamation du 23 février 2007 relative au comportement de fonctionnaires de police a retenu toute mon attention.

Toutefois, l'inspection générale de la police nationale n'étant pas compétente pour traiter les doléances qui lui sont adressées directement par les particuliers et dont les faits se sont déroulés à PARIS, j'ai transmis votre courrier à l'inspection générale des service, 30, rue Hénard, 75012 PARIS, qui ne manquera pas de vous tenir informé des suites éventuelles qu'elle aura données à cette affaire.

Je vous prie de croire, monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Olivier ROGIER

ADRESSE POSTALE : PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 - STANDARD 01 49 27 49 27 - 01 40 07 60 60
ADRESSE INTERNET : www.interieur.gouv.fr

06/07/2007 - RÉPONSE DE NON-INTERVENTION PAR ORDRE CHIRURGIENS-DENTISTES

- 6 JUIL. 2007

ORDRE DES CHIRURGIENS-DENTISTES

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE

Monsieur Olivier ROGIER

Monsieur,

J'accuse bonne réception de votre courrier du 8 juin dernier.

Malheureusement, je ne peux que confirmer celui que je vous ai fait parvenir le 28 mars 2007, à savoir qu'il m'est impossible d'intervenir directement auprès d'une Compagnie d'Assurance pour faire modifier une décision. Il vous appartient, si vous le souhaitez, de contester cette décision y compris avec l'aide d'un avocat. J'ai encore moins de possibilité au niveau judiciaire et pénal.

Le seul point sur lequel je puisse intervenir est l'accès à votre dossier médical. Dans ce domaine, vous trouverez ci-joint, copie des dipositions de la loi du 4 mars 2002.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président

26/05/2008 - FAUX RAPPORT MÉDICAL POUR JUSTIFIER MON INCAPACITÉ À TRAVAILLER

Lors de la convocation j'ai donné un petit dossier médical de polytraumatisé corporel ayant tout le temps des infections depuis 1984, certificats et comptes rendus d'examens, y compris des expertises de la Compagnie Mutuelle d'Assurance. Le docteur n'a rien lu et n'a même pas regardé les radiographies. Je n'ai pas compris.

Rapport d'attribution d'invalidité

Assuré : ROGIER OLIVIER - N° d'immatriculation :

OBSERVATION MÉDICALE

Rappel des faits médicaux *(hospitalisation, rééducation, appareillage, traitement, etc...)* :
En ALD30 pour Troubles délirants persistants

Documents présentés :
- fiche de déclaration des effets indésirables des divers médicaments qu'il incrimine

DOLEANCES :
- au réveil, se sent bloqué au cou + dos pour réfléchir et raisonner à des difficultés, dort mal, « souhaiterait parfois s'endormir et ne pas se réveiller » par fatigue mais ne veut pas se suicider.

EXAMEN CLINIQUE DU 26/05/2008 :

Histoire de la maladie :
- évoque un coup de poing à l'oreille à l'âge de 10 ans (le 27/02/1984 exactement précise-t-il) et enchaîne sur les nombreux traumatismes qu'il aurait eu….bref, plusieurs spécialistes vus (en traumato, rhumato) et hospitalisé à en décembre 2006 et un kiropracteur qui l'aurait « déchiré »
- refus de suivi et de voir un psychiatre, les psychiatres l'auraient « abimé »
- logorrhée +++ sur l'ensemble de ses conceptions sur la vie, la société…
- évoque quand même ses douleurs dorsales
-
-
- Rachis :

Souplesse cervicale et lombaire +++
DMS = 0
DDS = 0
Accroupissement normal => un rachis normal à l'examen malgré ses plaintes multiples.

=> somatisation ++ sur psychose et refus de soins en psychiatrie

DIAGNOSTIC :
F22 : TROUBLES DELIRANTS PERSISTANTS

CONCLUSIONS :
AVIS FAVORABLE CATEGORIE DEUX PAR STABILISATION DU 01/08/2008

Date : 26/05/2008
Docteur
Praticien Conseil

CONFIDENTIEL MÉDICAL

22/10/2009 - CERTIFICAT DE SOINS VERTÉBRAUX

Résumé des sept séances de dégrippages sur table reçus de 2005 à 2009. "Fonctionnel" et "DIM" désignent selon le vocabulaire médical des problèmes physiques résultant de traumatismes corporels à l'exclusion de toute autre cause.

Docteur

Diplomé de Médecine et de Traumatologie du Sport Faculté
Diplomé de Pathologie rachidienne Faculté

Ancien Enseignant à

~~ORDONNANCE EFFECTUEE DANS LE CADRE DU PARCOURS DE SOINS~~

, le 22/10/2009

Certificat pour M. ROGIER OLIVIER

Je soussigné, Docteur
certifie avoir vu en consultation M. ROGIER OLIVIER
et avoir constate ce qui suit :

CONTRACT MUSC RACHIDIENNES ETAGEES
RACHIALGIES FCTNELLES / DIM

Certificat effectué à la demande de l'assuré et remis pour faire valoir ce que de droit

14/01/2010 - COMPTE-RENDU RADIOLOGIQUE SÉQUELLES D'ENTORSES VERTÉBRALES

Mon dossier comporte des dizaines et des dizaines de Rx, Scanners et IRM prescrits depuis 1986, soit beaucoup d'irradiations, mais les propos des radiologues n'ont jamais été utilisés pour vraiment soigner ma colonne vertébrale, sinon par les docteurs en médecine mécanique : tous les autres, y compris les assurances, disant officiellement, comme pour les infections et ma dentition, que tout est "normal" et "parfait"... et que mes douleurs proviennent d'une "maladie mentale", soi-disant "génétique", et que m'en plaindre est du "harcèlement dangereux qui prouve cette maladie" nécessitant de multiples fichages dans les dossiers des forces de l'ordre et de autorités médicales.

CENTRE DE DIAGNOSTIC
RADIOGRAPHIE – MAMMOGRAPHIE – ECHOGRAPHIE

Docteur
Radiologue
Diplômé de la Faculté de
C.U d'Echographie Radio-Clinique
Ancien Chef de Service du C.H.

le 14 janvier 2010

M. ROGIER Olivier

RADIOGRAPHIE

Bilan radiologique de contrôle de persistantes à distance de plusieurs traumatismes et de manipulations intempestives.

-

-

Conclusion

Séquelle d'entorse et rachidienne séquellaire.

RADIOGRAPHIE

Incidences faces, profils en charge avec étude segmentaire.

-

-

-

Conclusion

arthrose chez un patient ayant des antécédents de traumatisme

RADIOGRAPHIE

Incidences face, profil en charge avec étude individuelle des disques intervertébraux.

-
-
-
-
-

Conclusion

rachidienne avec arthrose

14/12/2010 - JUGEMENT DU TASS POUR INCOMPÉTENCE

J'ai contesté le faux diagnostic médical de maladie mentale niant les infections chroniques et les séquelles de traumatismes corporels gérés par les assurances publique et privées. Je n'ai rien compris et je n'avais aucun moyen de recours. Le Conseil d'État a par la suite confirmé que la Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, rare instance saisissable sans avocat en France et même dans le monde, était compétente, même celui de mon domicile actuel et non celui de l'ancien. Qu'il y ait eu par la suite un transfert de mon dossier entre région n'a rien à voir avec le fait que la CPAM - comme la Caisse nationale d'Assurance Maladie qui ne m'a jamais répondu et contre laquelle on m'a refusé toute aide juridique ainsi qu'envers la police, l'hôpital et les assurances - a de toute évidence de mauvaises intentions à mon sujet, et que toutes les autorités cautionnent cela, même encore à ce jour, puisqu'on continue de me nuire et de constamment me débouter…

JUGEMENT N°

REPUBLIQUE FRANCAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS
LE 14 DECEMBRE 2010

Le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale du composé de :

Monsieur
Magistrat Honoraire
PRESIDENT

Et de : Monsieur
Membre assesseur
Représentant les salariés

Monsieur
Membre assesseur
Représentant les non-salariés

Assisté de Secrétaire

A rendu, lors de son audience publique, siégeant au Palais de Justice de la décision dont la teneur suit :

ENTRE : **MONSIEUR ROGIER OLIVIER**

Comparaissant
Demandeur d'une part

ET : **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU**

Représentée par Monsieur
Défenderesse d'autre part

Ouï les parties en leurs explications et conclusions,

EXPOSE DES FAITS ET DE LA PROCEDURE

Monsieur Olivier ROGIER qui était domicilié dans la région est venu s'installer à .

Le 4 juillet 2008, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie a notifié à Monsieur ROGIER l'attribution d'une pension d'invalidité catégorie 2.

A réception de ce document, ce dernier a élevé plusieurs contestations relatives au diagnostic médical figurant dans ce rapport .

Par courrier du 24 mars 2010, le médecin conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du a fait connaître à l'assuré que le rapport contesté était à l'origine de sa mise en invalidité et qu'il avait la possibilité de le contester par les voies de recours mises à sa disposition.

Le 10 mai 2010, Monsieur ROGIER a saisi la Commission de Recours Amiable qui, ne s'estimant pas compétente pour instruire la contestation, a classé le dossier sans suite.

Sans avoir été informé d'une quelconque voie de recours, Monsieur ROGIER a, le 28 juin 2010, élevé sa contestation devant le Tribunal des Affaires de Sécurité sociale du .

Le requérant qui comparaît précise qu'il ne conteste pas l'attribution de sa pension d'invalidité, mais le rapport médical qui fait état d'un délire psychotique dont il serait atteint.

De son côté, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du conclut à l'irrecevabilité du recours de Monsieur ROGIER au motif que du fait qu'il conteste le diagnostic médical, il n'y avait pas lieu de saisir ni la Commission de Recours Amiable, ni le Tribunal des Affaires de Sécurité sociale du , alors surtout qu'elle n'est pas l'organisme qui verse à Monsieur ROGIER sa pension d'invalidité.

MOTIFS DE LA DECISION :

Attendu que comme le fait à juste titre observer la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du , ce n'est pas elle qui sert sa pension d'invalidité à Monsieur ROGIER, ni même la Caisse Régionale d'Assurance Maladie du , mais la Caisse Régionale d'Assurance Maladie ;

Attendu que par voie de conséquence, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale du n'est pas compétent pour statuer sur la contestation de Monsieur ROGIER, mais exclusivement la Caisse Nationale d'Assurance Maladie ;

PAR CES MOTIFS :

LE TRIBUNAL DES AFFAIRES DE SECURITE SOCIALE,

Après en avoir délibéré conformément à la Loi ;

Statuant publiquement, contradictoirement et en premier ressort,

Se déclare incompétent pour statuer sur la contestation élevée par Monsieur Olivier ROGIER au profit de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

LE PRESIDENT, **LA SECRETAIRE,**

21/06/2011 - ATTESTATION DE NON-RÉPONSE PLAINTE COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Comme auprès du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, j'avais déposé un dossier de plus de 500 pages dévoilant les pratiques illégales, malveillantes, nuisibles et préjudiciables de nombreux praticiens médicaux et assureurs, ainsi qu'également celles de diverses organisations médico-sociales et juridiques-judiciaires privées et publiques françaises, y compris le fait que le Gouvernement laissait faire sans intervenir alors qu'Il en a l'obligation.

LA POSTE

FRANCE AVIS DE RECEPTION /de livraison/de paiement/d'inscription

A.R. Service des postes

Bureau de dépôt	Date 15/06/2011

Destinataire de l'envoi :

COUR PENALE INTERNATIONALE
M
2500 CM LA HAYE
PAYS-BAS

Timbre du bureau renvoyant l'avis

PRIORITAIRE /PAR AVION

Nature de l'envoi

Remplir par le bureau de dépôt

Prioritaire — Non prioritaire

☐ Lettre ☐ Imprimé ☐ Colis

☐ Recommandé ☐ Livraison attestée ☐ Valeur déclarée

N° d'envoi : Montant

☐ mandat ordinaire
☐ mandat de versement
☐ chèque d'assignation

Montant :

Renvoyer à

A remplir par l'expéditeur

M ROGIER OLIVIER

FRANCE

A remplir par le bureau à destination

L'envoi mentionné ci-dessus a été dûment :

☒ Remis ☐ Payé ☐ inscrit sur CCP

Date et signature* 21-6-2011

Nom du destinataire en lettres majuscules (ou autre moyen clair d'identification)

* cet avis pourra être signé par le destinataire ou, si les règlements du pays de destination le prévoient, par une autre personne autorisée

TNT POST Marketing & Sales
International Mail CSI
PO Box 30250
2500 GG THE HAGUE
The Netherlands

29/06/2011 - COMPTE-RENDU ÉCHOGRAPHIQUE SÉQUELLES DE DÉCHIRURE

CENTRE DE DIAGNOSTIC
RADIOGRAPHIE – MAMMOGRAPHIE – ECHOGRAPHIE
DE

Docteur
Radiologue
Diplômé de la Faculté de
C.U d'Echographie Radio-Clinique
Ancien Chef de Service du C.H.

le 29 juin 2011

M. ROGIER Olivier

ECHOGRAPHIE

Bilan échotomoghraphique de contrôle pour persistance d'une impotence fonctionnelle douloureuse à distance d'une manipulation vertébrale.
Examen réalisé avec un Echographe HITACHI-EUB-8500-ELITE et une sonde harmonique de 11 Mz.

Les différentes coupes échotomographiques réalisées de la région à la région mettent en évidence :

- correspondant à une réaction œdémateuse probablement séquellaire d'une déchirure antérieure.
- On retrouve cette asymétrie au niveau de
- Il serait souhaitable de contrôler cette asymétrie par une IRM des parties molles à ce niveau.

01/07/2011 - RÉPONSE D'INCOMPÉTENCE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES

NATIONS UNIES
HAUT COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME

UNITED NATIONS
HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

Téléfax: (41-22)917.90.22
Télégrammes: UNATIONS, GENEVE
Télex: 41 29 62
Téléphone: (41-22)917..90. 00
Internet: www.ohchr.org
Email: petitions@ohchr.org

Address:
Palais des Nations
CH-1211 GENEVE 10

REFERENCE:

Monsieur,

Après avoir soigneusement examiné le contenu de votre requête, j'ai le regret de vous informer que le Haut Commissariat aux droits de l'homme n'est pas en mesure de vous assister dans le cadre de l'affaire que vous avez évoquée, pour les raisons indiquées au verso. Par conséquent, je vous retourne votre courrier.

Veuillez accepter mes excuses pour cette réponse si peu personnelle, mais vous comprendrez sûrement que bien que je sois sensible aux éléments de votre requête, la procédure en vigueur m'oblige à tenir compte d'un minimum de critères pour qu'une requête puisse être examinée.

Pour de plus amples informations relatives aux procédures d'examen des plaintes individuelles dans le cadre de violations des droits de l'homme, vous pouvez consulter le lien internet suivant: http://www.ohchr.org/EN/PublicationsResources/Pages/FactSheets.aspx - ou contacter notre bureau d'information PW-RS-011, OHCHR, 1211 Genève 10, pour obtenir les fiches d'information Nos. 7, 12, 15 et 17.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Equipe de requêtes

6. ☒ **L'objet de votre requête est hors du champ d'application du traité pertinent.**

14/06/2012 - RÉPONSE DE NON-INTERVENTION PAR LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Monsieur Olivier ROGIER

Strasbourg, le 14 juin 2012

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 23 avril 2012, par laquelle vous demandez l'intervention de la Cour.

En réponse, je dois vous informer qu'aux termes de la Convention et du règlement de la Cour, ni la Cour ni son greffe ne sont en mesure d'intervenir dans le sens que vous souhaitez.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pour le Greffier

ADRESSE I ADDRESS
COUNCIL OF EUROPE I CONSEIL DE L'EUROPE
67075 STRASBOURG Cedex, France

T I +33 (0)3 88 41 20 18
F I +33 (0)3 88 41 27 30
www.echr.coe.int

27/02/2013 - RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT STIPULANT LA COMPÉTENCE DU TASS

CONSEIL D'ÉTAT

Section du contentieux
le secrétaire adjoint
n°
affaire suivie par

Paris, le 27 FEV. 2013

Monsieur,

En réponse à votre courrier reçu le 11 février 2013, j'ai l'honneur de vous rappeler que le Conseil d'Etat, juridiction suprême de l'ordre administratif, ne peut statuer que sur des requêtes dirigées par la voie de l'appel ou de la cassation, contre des arrêts ou des jugements rendus par les autres juridictions de l'ordre administratif.

Ses compétences de premier ressort sont limitées aux litiges énumérés à l'article R.311-1 du code de justice administrative.

Ni le Conseil d'Etat ni les autres juridictions administratives ne sont compétents pour connaître des litiges relatifs à la sécurité sociale, ceux-ci relevant des juridictions judiciaires (tribunal des affaires de sécurité sociale).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

25/03/2013 - RÉPONSE COUR D'APPEL CONFIRMANT CLASSEMENT SANS SUITE PLAINTE

PARQUET DE LA COUR D'APPEL DE
SERVICE GÉNÉRAL

, le 25 mars 2013

LE PROCUREUR GÉNÉRAL
PRÈS LA COUR D'APPEL DE

A

M. ROGIER Olivier

OBJET : **Contestation de classement sans suite concernant M. ROGIER Olivier**

N/REF. :

Monsieur,

Vous m'avez saisi, conformément aux dispositions de l'article 40-3 du code de procédure pénale, d'un recours contre la décision de classement sans suite de la procédure ouverte sur la plainte que vous aviez déposée.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après examen des éléments de cette affaire je n'estime pas devoir remettre en cause la décision prise par le procureur de la République.

En effet, le procureur de la République m'apparaît avoir fait une exacte analyse des faits.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.

P/LE PROCUREUR GÉNÉRAL,

15/01/2015 - ORDONNANCE D'IRRECEVABILITÉ PLAINTE POUR MAUVAIS TRAITEMENT

Lors de l'audience je n'ai pas pu m'exprimer et le juge m'a dit que je n'avais aucun droit même pas celui d'être assisté d'un avocat. Tous les documents présentés ont été ignorés. On m'a dit que "nulle (victime) n'a le droit de (se) constituer de (dossier) de preuves à soi-même (par elle-même, en les compilant dans un dossier)". Je n'ai pas compris et j'ai découvert que cette coutume avait été jugée illégale par la Cour de cassation, tout comme le refus de soins collectif i.e. l'abandon médical, qui relève en réalité de la tentative d'homicide passive. J'ai commencé à comprendre que l'organisation médico-sociale et juridique-judiciaire était corrompue afin de protéger des assurances privées y compris l'assurance maladie qui est en réalité elle aussi privée sous tutelle du ministère de la santé, ainsi que le chiropracteur et quelques praticiens médicaux, et je ne sais pas qui d'autre.

COUR D'APPEL DE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE

CABINET DE
Vice-Président, Doyen des Juges d'instruction

N° de C.P.C. :

ORDONNANCE D'IRRECEVABILITE DE CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE
(NON RESPECT DES PRESCRIPTIONS DE L'ARTICLE 85 CPC)

Nous, , **Vice-Président, Doyen des Juges d'InstructionVice-Président, Doyen des Juges d'Instruction au Tribunal de Grande Instance de** , étant en notre cabinet,

Vu la plainte avec constitution de partie civile de **Olivier ROGIER** reçue le 15 avril 2014;

Contre X;

pour des faits multiples mutilations, empoisonnements, menaces, tortures...

Vu l'article 85 du Code de Procédure Pénale qui dispose que la plainte avec constitution de partie civile n'est recevable qu'à condition que la personne justifie soit que le Procureur de la République lui a fait connaître à la suite d'une plainte déposée devant lui ou un service de police judiciaire, qu'il n'engagera pas lui-même des poursuites, soit qu'un délai de trois mois s'est écoulé depuis qu'elle a déposé plainte devant ce magistrat, contre récépissé ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception , ou depuis qu'elle a adressé, selon les mêmes modalités, copie à ce magistrat de sa plainte déposée devant un service de police judiciaire .

Vu le courrier adressé au plaignant le 07 juillet 2014;
Vu l'audition du plaignant le 02 décembre 2014;
Vu l'ordonnance aux fins de soit communiqué du 29 décembre 2014;
Vu les réquisitions du Parquet du 07janvier 2015 tendant à solliciter l'irrecevabilité de la plainte à défaut pour le plaignant d'avoir justifié les conditions de recevabilité édictées à l'article 85 du Code susvisé;

En l'espèce, force est de constater que le plaignant ne justifie pas avoir respecté les modalités susvisées, malgré le courrier susvisé .

Aucun autre élément par ailleurs du dossier , consultation du logiciel CASSIOPE notamment ne permet d'établir l'existence d'une plainte préalable, concernant l'ensemble des faits visés dans sa plainte , enregistrée dans les conditions prescrites par l'article 85 du Code de procédure pénale.

Il convient en conséquence de constater que cette plainte est irrecevable.

PAR CES MOTIFS:

DISONS que la plainte déposée par **Olivier ROGIER** est irrecevable.

le 15 janvier 2015
Le Vice-Président, Doyen des Juges d'instruction,

Copie de la présente ordonnance a été transmise par lettre recommandée au Procureur de la République, à l'avocat de la partie civile et à la partie civile le 15 JAN. 2015
Le Greffier

03/08/2017 - RÉSULTAT DU TEP-SCAN POUR RECHERCHE D'OSTÉOMYÉLITE

Les éléments trouvés n'ont à ce jour jamais été considérés et mon état s'aggrave d'années en années depuis 2022 et 2016 et 2004 et 1994 et 1984. Les docteurs, médecins et dentistes à qui je montre les documents disent même encore à ce jour que mes symptômes sont imaginaires, sauf la médecine interne, ou alors on me gave d'antibiotiques et de corticoïdes inadaptés. J'ai appris que même les Tep-Scan actuels peuvent ne pas être suffisant pour identifier une ostéomyélite ou ce genre de chose, peu importe le nom. La biopsie est requise. La prochaine génération d'appareil sur laquelle travaillent les chercheurs pour dans quelques années sera capable de trouver les bactéries. C'est à la suite de ce Tep-Scan quelques mois plus tard que les urgences m'ont psychiatrisé pour être empoisonné pour la deuxième fois de ma vie durant un an en disant que jamais je ne serais libéré et que je n'avais aucun droit ni recours car je serais "un criminel (ouï-dire)". Lorsque j'ai été libéré, temporairement puisque toujours fiché et l'intention persiste, les psychiatres, qui avaient avec l'expert du tribunal avaient qualifié le dossier des preuves et mes infections chroniques depuis 1984 de "délire", tandis que depuis 2006 le service médical de l'assurance maladie et les assurances nient en bloc la survenue et les séquelles des évènements, ont dit : "vous avez de la chance d'avoir été libéré par deux fois (ouï-dire)".

CHU

Médecine Nucléaire
et Biophysique médicale

Nos Réf : le 3 août 2017

Chef de service
Pr. I

DR

Praticiens

NOM : ROGIER Olivier

DATE DE NAISSANCE : 03/07/1973 (44 ans)

EXAMEN PRATIQUE LE : 20/07/17

TOMOGRAPHIE PAR EMISSION DE POSITONS AU FDG

MOTIF DE L'EXAMEN :
Recherche de foyer infectieux. Notion d'ostéomyélite.

TECHNIQUE DE L'EXAMEN :
Examen réalisé sur un imageur GE Discovery PET/CT 710 Elite

Radiopharmacie

Administration de VISIPAQUE 320MG/100ML 90 ml Lot :
Les acquisitions ont été débutées 1 h après injection intraveineuse au niveau du coude gauche de 255 MBq de 18FDG.
Acquisition
La glycémie lors de l'injection était de g/l.

Radiophysique

INTERPRETATION :
A l'étage
Hyperactivité non spécifique du et de la paroi de
Hyperactivité des ion pathologiques.
Pas d'adénopathie hypermétabolique .

Cadre de Santé

Sur le plan osseux : pas de foyer hypermétabolique au niveau de
Présence de deux foyers hypermétaboliques d'origine et en
( ).

CONCLUSION :
Absence de foyer hypermétabolique pouvant faire évoquer une ostéomyélite notamment de .
Foyers à rapporter aux antécédents du patient.

CENTRE HOSPITALIER
REGIONAL UNIVERSITAIRE

Interne

Docteur
Signature numérisée attestant que le document est validé

17/05/2018 - PREMIER JUGEMENT SUITE À LA DEUXIÈME PSYCHIATRISATION D'OFFICE

Dictature médicale nuisible est l'expression de rigueur.

ORDONNANCE DU : **17 Mai 2018**
DOSSIER N° : **N°**

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE

Juge des Libertés et de la Détention

ORDONNANCE
En matière de soins sans consentement

Nous, , **vice-président, au Tribunal de Grande Instance de** , **Juge des Libertés et de la Détention, assisté de M.** , **Greffier ,**

Vu la procédure concernant :

Monsieur Olivier ROGIER

actuellement hospitalisé sans consentement au CHU de depuis le 8 mai 2018

Au vu du certificat médical établi par le Docteur en date du 8 mai 2018 faisant état "d'appels itératifs à la régulation du 15 pendant 4 heures. délire polymorphe à thématique hypocondriaque, d'une adhésion importante au délire et d'un patient n'ayant pas de conscience des troubles. Le patient présente une logorrhée, est impénétrable à toute discussion et refuse les soins. Il y a un risque hétéro-agressif selon les tiers et un trouble à l'ordre public" état nécessitant une prise en charge médicale ;

Vu la demande de mainlevée de la mesure d'hospitalisation sous contrainte émanant de M Olivier ROGIER et reçue à notre greffe le 11 mai 2018 ;

Vu la décision portant admission en soins psychiatriques prise le 8 mai 2018 en urgence par Monsieur le Directeur de l'Etablissement

Vu la saisine en date du 14 Mai 2018 de Monsieur le Directeur de l'Etablissement hospitalier tendant au contrôle de la mesure d'hospitalisation complète ;

Vu le dossier prévu à l'article R 3211-11 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'audience publique en date du **17 Mai 2018** tenue au Tribunal de Grande Instance de à laquelle a comparu le patient, lequel a remis de nouvelles écritures.

Monsieur Olivier ROGIER , dûment avisé,

assisté de **Me** , avocat commis d'office

Vu les observations écrites de Monsieur le Procureur de la République, favorable à la poursuite de la mesure, absent à l'audience ;

Attendu que lors de l'audience, **Monsieur Olivier ROGIER** s'est exprimé ;

Attendu que **Monsieur Olivier ROGIER** a été maintenu en hospitalisation à temps complet au regard du certificat médical établi par le Docteur en date du 14 mai 2018;

Sur la demande présentée par le centre hospitalier et la demande de mainlevée présentée par M. Olivier ROGIER :

Selon les termes de ce certificat, *"Monsieur ROGIER est persuadé qu'il souffre d'une pathologie infectieuse évoluant depuis 1984 (otite mal soignée survenue après un traumatisme crânien)Depuis plusieurs mois, il harcèle le corps médical ainsi que la direction de l'hopital afin d'être pris en charge de ses plaintes de la maladie dont il pense être affecté. Il a bénéficié de plusieurs consultations notamment en maladie infectieuses qui n'ont pas mis en évidence*

de pathologie infectieuse.

Monsieur ROGIER interprète de manière erronée les examens complémentaires qui lui ont été fait. Il a constitué un dossier médical d'environ 600 pages sensé prouver selon lui l'existence d'une telle pathologie. Sa pensée est rigide. Le mécanisme délirant est basé sur une interprétation erronée des examens complémentaires et sur le fait qu'il est persuadé que les médecins ne veulent pas le prendre en charge afin de lui porter préjudice et de le faire passer pour fou Monsieur ROGIER a une pensée rigide très organisée, pense à tort que tout ce qui pourrait être dit sera utilisé contre lui. Ces éléments délirants ainsi que ce mode de penser s'intègrent directement dans une pathologie mentale de l'axe I. Monsieur ROGIER présente un danger pour autrui puisque personne n'entend ses requêtes. Il est à risque de passer à l'acte envers les personnes du corps médical. Pour ces raisons il est important qu'il puisse bénéficier d'un traitement anti psychotique retard que nous sommes en tain de mettre en place afin d'apaiser la souffrance en lien direct avec les éléments délirants dont il souffre et de diminuer sa dangerosité psychiatrique".

En conséquence, ce médecin estime que la mesure de soins psychiatriques sans consentement avec hospitalisation à temps complet doit se poursuivre.

L'état de la personne nécessite une surveillance médicale constante justifiant une hospitalisation complète, et ce, afin d'éviter toute rupture dans la prise en charge thérapeutique, étant précisé que si M. ROGIER sollicite une expertise médicale, il n'apporte au soutien de sa demande aucun document médical ou élément susceptible d'étayer une éventuelle amélioration de son état psychique depuis le dernier certificat médical versé au dossier par l'établissement de santé et de rendre utile, à cette date, une telle expertise. En conséquence, sa demande doit être rejetée.

PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement et en premier ressort ;

Vu les articles L 3212-1 et suivants du code de la santé publique;

Disons que les conditions légales de l'hospitalisation sans consentement de **Monsieur Olivier ROGIER** sont remplies depuis son admission et demeurent remplies à ce jour.

Disons n'y avoir lieu à ordonner la mainlevée de cette mesure.

Ordonnons la poursuite de la mesure sous la forme d'une hospitalisation complète

et

Rejetons la requête en mainlevée présentée par **M. Olivier ROGIER**.

La présente ordonnance est susceptible d'appel dans les 10 jours de sa notification devant le Premier Président de la Cour d'Appel de i. Cet appel ne suspend pas l'exécution de la présente décision sauf demande expresse de Monsieur le Procureur de la République formulée dans le délai de 6 h.

Fait en notre Cabinet au Palais de Justice de le **17 Mai 2018** ;

Le Greffier **Le Juge des Libertés et de la Détention**

24/09/2018 - RAPPEL À LA LOI ABUSIF AU SUJET DES APPELS À L'AIDE AU 15

Il n'y avait aucune intention malveillante dans mes appels à l'aide et à l'époque je n'avais plus de généraliste, tous disant que l'assurance maladie avait raison de me qualifier de malade mental imaginant avoir des infections chroniques et mal au dos malgré le dossier médical et tous les médicaments antibiotiques, anti-inflammatoires et antalgiques prescrits mensuellement depuis 1984 : malgré la troisième dent arrachée en 10 ans, mon état infectieux s'aggravait mois après mois et je ne trouvais aucun docteur libéral pour me soigner et j'ai eu une mauvaise grippe cet hivers-là où j'ai cru mourir d'un arrêt respiratoire, le 15 me tenant même une heure au téléphone un matin alors que je ne pouvais plus parler, et tant les dentistes que deux hôpitaux de deux régions consultés dans plusieurs services pendant trois ans disaient ne pas comprendre et d'aller consulter en psychiatrie sans même considérer les symptômes et les résultats d'examens, dont l'existence était niée, que je ne comprenais pas, et qui pourtant démontraient tout ais-je finalement découvert plus tard - je n'étais pas encore diagnostiqué en déficit immunitaire. Il a finalement été établit de fait par le Juge des Libertés, sans rien faire de plus que me libérer

des psychiatres, que l'hôpital était en faute et qu'on mentait à mon sujet et qu'on m'avait psychiatrisé et empoisonné, causant ainsi de graves séquelles irréversibles, en me traitant de "criminel délirant hypocondriaque paranoïaque". J'ai contesté ce rappel à la loi abusif par deux fois auprès du procureur mais je n'ai pas reçu de réponse même après la libération psychiatrique suite au diagnostic de déficit immunitaire - ayant été enfin reçu en médecine interne malgré les menaces des psychiatres, qui disaient vouloir me garder à vie en cellule, d'augmenter les doses de neuroleptiques - qui prouve de fait qu'une quinzaine de psychiatres et un expert des tribunaux mentent à totalement mon sujet sur tout depuis plus de 15 ans... Il s'est finalement avéré que mon état de santé se détériorait à nouveau rapidement depuis 2016 et encore pire dès le début 2022 à cause des canalisations de la rue percées et infestées de moisissures et de bactéries, la situation a été arrangée l'été 2022 par leur changement. Vrai de vrai !

GENDARMERIE NATIONALE
Procédure en date du 24/09/2018
par BTA

Sous les références :
Code unité *Nmr P.V.* *Année* *Nmr dossier justice*

Pièce n°

PARQUET DU TGI
DE

RAPPEL À LA LOI PAR O.P.J

Nous soussigné Maréchal des logis-chef . , Officier de Police Judiciaire rapportons les opérations suivantes :

Agissant en application des dispositions de l'article 41-1 1° du Code de Procédure Pénale,
Conformément aux instructions reçues ce jour de monsieur , Vice Procureur de la République près le TGI de '

Notifions à :
Monsieur Olivier ROGIER

Demeurant : : (France)
Profession : SANS PROFESSION
Qui comprend la langue française et n'a pas besoin d'un interprète.

Qu'il lui est reproché au terme de la procédure d'enquête d'avoir commis l'infraction suivante :
Natinf : / DELIT
d'avoir entre le 17/07/2017 et le 12/12/2017, procédé à des appels téléphoniques malveillants réitérés, en l'espèce 33 appels, en vue de troubler la tranquillité du SAMU de . .
Fait prévus par : ART.222-16 C.PENAL.
Réprimés par : ART.222-16, ART.222-44, ART.222-45 C.PENAL.

Conformément aux instructions reçues de monsieur Vice Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de , vu les dispositions de l'article 41-1 du Code de Procédure Pénale, nous lui avons rappelé les termes de la loi et l'avons informé que s'il était poursuivi devant le tribunal correctionnel, les peines maximales encourues, pour les faits cités, auxquelles il pourrait être condamné sont d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende.

Nous avons invité le comparant à ne pas renouveler l'infraction et lui avons indiqué que la procédure le concernant est enregistrée au bureau d'ordre de la juridiction et que cette décision est provisoire. Si, dans le délai de la prescription de six ans, il commet une nouvelle infraction, quelle qu'elle soit, il pourra être décidé de le poursuivre pour ce délit.

Un exemplaire du procès-verbal de convocation est remis à l'intéressé.

Dont procès-verbal fait et clos le 24 septembre 2018 à 16 heures 35 minutes.

L'Officier de Police Judiciaire

19/04/2019 - REJET DU POURVOI PAR LA COUR DE CASSATION

Victime d'un crime en cours parmi tant d'autres, qui relève d'une torture mortifère sans noms, commis en toute impunité tandis qu'on me qualifie sans aucune preuve de "criminel fou", avec déni des preuves de mes préjudices et de l'abus de pouvoir général, et avec retrait de mes droits fondamentaux systématiques, en réalité traité pire qu'un criminel et même qu'un ennemi de guerre, tous mes recours depuis 2004 sont constamment rejetés au motif que les faits n'ont pas lieu, que les preuves n'existent pas, que les autorités ont tous pouvoirs, et même que c'est légal et que c'est bien, et que tant le personnel soignant et les avocats que les associations d'aide sont libres et qu'il n'y a aucune obligation... depuis les mairies jusqu'au gouvernement en passant par les tribunaux, les parquets, les procureurs et les juges de France, d'Europe et des Nations-Unies. Ainsi, tous ces crimes, et toute ma souffrance, dont sont témoins ou acteurs des centaines de personnes depuis des années, et qui sont prouvés par des centaines de documents, ne sont pas un "motif sérieux" pour les stopper. Ce n'est pas ça la loi et le droit, et ni même la justice et la paix, et encore moins la prospérité. Le fait que j'ai finalement été libéré par un Juge des Libertés à la suite du diagnostic de déficit immunitaire qui prouve que tout ce que racontent les psychiatres et subséquemment les assureurs et les procureurs sont des mensonges, prouve de fait que tout ce que je dis est la vérité, puisque je ne fais que relater les faits et les documents.

COUR DE CASSATION

COPIE

PREMIÈRE PRÉSIDENCE

REJET

Recours contre les décisions

ORDONNANCE

NOUS, , CONSEILLER À LA COUR DE CASSATION, DÉLÉGUÉ PAR LE PREMIER PRÉSIDENT ;

Assisté de , greffier ;

Vu la décision rendue le 1er juin 2018 par la cour d'appel de ;

Vu la demande d'aide juridictionnelle n° faite par Monsieur Olivier Rogier aux fins de former un pourvoi en cassation contre la décision précitée ;

Vu la décision du Bureau d'aide juridictionnelle établi près la Cour de cassation concernant la demande de Monsieur Olivier Rogier, qui lui a été notifiée le 21 décembre 2018 ;

Vu le recours formé le 26 décembre 2018 par Monsieur Olivier Rogier contre cette décision ;

Vu l'article 23 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991, ensemble les articles 39, 56 et 59 du décret du 19 décembre 1991 ;

Attendu que la Cour de cassation n'exerce pas son contrôle sur l'appréciation des faits et des éléments de preuve par les juges du fond ; qu'il n'apparaît pas de l'examen des pièces de la procédure qu'un moyen sérieux de cassation fondé sur la non conformité de la décision attaquée aux règles de droit puisse être relevé ;

Qu'il y a donc lieu de rejeter le recours.

PAR CES MOTIFS :

REJETONS le recours formé le 26 décembre 2018 par Monsieur Olivier Rogier ;

DISONS que, conformément à l'article 23 de la loi du 10 juillet 1991, aucun recours ne peut être exercé contre la présente ordonnance.

Fait à Paris, le 19/04/2019

Le Greffier

Le Magistrat délégué
, conseiller à la Cour de cassation,
délégué par le Premier président

29/04/2019 - CERTIFICAT DE DIAGNOSTIC DE DÉFICIT IMMUNITAIRE

Tous les psychiatres, tous les juges, et toutes les assurances, et en premier lieu la sécurité sociale, ainsi que diverses entités dirigeantes sans parler de nombreuses associations d'aide aux victimes, gérées par des humains, mentent et s'en fichent... puisqu'à ce jour je suis toujours fiché malade mental dangereux dans les archives du gouvernement, dans le but de me torturer et de se débarrasser de moi, et dire cela n'est qu'énoncer un fait juridique écrit et signé par ces gens qui nient avoir écrit et signé les preuves, sans rire, dans le but d'obtenir la réalisation du crime prémédité, tel qu'écrit et signé de même. Quant aux experts psychiatres auprès des tribunaux c'est pire, mais je ne vais rien dire, c'est pas la peine puisqu'y écrivent que "consulter un docteur pour un infection est en soit la preuve d'une maladie mentale et d'un danger pour la société en vertu de la science médicale" et les juges disent "amen, c'est la loi au nom du peuple : administration de poisons qui tuent dans d'atroces souffrances".

CHU

Pôle
Médecine Interne,
Cardiologie, Addictologie,
Gériatrie, Néphrologie,
Endocrinologie
Service de Médecine Interne

Chef de Pôle
Dr

Chef de service
Dr

Praticien Hospitalier
Dr

Praticien Hospitalier Contractuel
Dr

Monsieur Olivier ROGIER

, le 29 avril 2019

Réf :
Objet : Courrier de consultation

Assistant spécialiste
Dr

Cadre de Santé
Mr
Tél

Hospitalisation Complète

Hospitalisation de Jour

Secrétariat Hospitalisation complète
Tél. :
Fax :

Secrétariat de Consultations
(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi après midi)

Destinataire :
Monsieur le Docteur
Copie à :
Monsieur Olivier ROGIER
Monsieur le Professeur
Madame le Docteur Psychiatrie Adultes

Cher Confrère,

J'ai reçu la biologie de ***Monsieur Olivier ROGIER, né le 03/07/1973.***

Cette prise de sang confirme un déficit immunitaire combiné, plutôt à type de déficit immunitaire commun variable puisque les ont abaissées ainsi que les .

Ceci pourrait expliquer les infections récidivantes dont est victime Monsieur ROGIER depuis plusieurs années.

Comme je l'avais proposé dans mon courrier de consultation, nous allons proposer à Monsieur ROGIER des perfusions d'immunoglobulines intraveineuses pour voir si cela améliore les symptômes infectieux.

Il nous ramènera lors de cette hospitalisation de jour le compte-rendu du scanner.

Il sera donc convoqué très prochainement en Hôpital de Jour de Médecine Interne.

Bien confraternellement.

Docteur
Courrier relu et validé électroniquement par le médecin

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE

Si vous avez fait la démarche de création de votre dossier médical personnel (DMP) auprès d'un professionnel de santé, ce compte rendu sera envoyé et consultable sur internet avec vos codes sécurisés. Plus d'info sur www.dmp.gouv.fr.

Page 1 sur 1

05/05/2019 - COURRIER DE CONTESTATION AUPRÈS DU JUGE DES LIBERTÉS

Les Juges des Libertés a ignoré par six fois, ainsi que la Cour d'appel et la Cour de cassation, tant mes argumentations que les preuves que les psychiatres mentent, en disant qu'ils ne sont pas docteurs et ne font qu'établir les jugements selon la parole souveraine des psychiatres, sans vérifier quoi que ce soit hormis les vices de procédure, genre l'absence de signature sur les documents. Ainsi les psychiatres peuvent raconter ce qu'ils veulent sans prouver quoi que ce soit, dans le but de torturer qui ils veulent, puisque cela est de notoriété publique d'autant que les notices elles-mêmes des neuroleptiques et benzodiazépines attestent que ce ne sont que de substances très dangereuses voire mortelles qui causent de nombreuses et graves séquelles, et qui ne peuvent en aucun cas soigner une surdité organique, des entorses articulaires et un déficit immunitaire.

CONTESTATION IGNORÉE PAR LE JUGE DES LIBERTÉS DE MAI 2018 À AVRIL 2019

Le 5 mai 2019

Madame, Monsieur le Juge des Libertés et de la Détention,

En raison de la double faute médicale désormais avérée sans l'ombre d'un doute commise par l'hôpital, je sollicite ma libération immédiate du programme de soins sous contrainte.

Le 8 mai 2018, j'ai téléphoné au 15 en l'absence d'un médecin traitant pour demander une assistance médicale anti-infectieuse étant donné mes symptômes chroniques évoluant depuis le printemps 2016 (dermite, furoncles, mal de gorge, toux, mauvaise haleine, douleurs des mâchoires, fièvre, nausées, fatigue). Face au refus, j'ai insisté en raison de mon état de santé malgré que les services des Maladies Infectieuses et d'ORL aient affirmé que je n'avais pas d'infection sans me donner d'explication concernant la baisse des immunoglobulines et le soin proposé par injection d'immunoglobulines. Le SAMU a en conséquence envoyé une ambulance avec des gendarmes pour m'hospitaliser sous contrainte.

. Les psychiatres de l'hôpital ont affirmé que je n'avais pas d'infection et que je souffrirais à ce sujet d'un « délire hypocondriaque paranoïaque » nécessitant contre ma volonté un traitement antipsychotique. Je suis sorti le 29 juin 2018 en ambulatoire avec l'obligation de poursuivre ce traitement à vie.

C'est-à-dire qu'on me reproche d'imaginer des chausses fausses au sujet de ma santé et de ne pas faire confiance aux docteurs qui disent que je n'ai aucune maladie physique et qui se sentent importunés par mes réclamations de soins corporels.

Il est certain que je me suis mal comporté vis-à-vis du 15 et je le regrette sincèrement. J'avais demandé de l'aide car je ne trouvais pas de médecin traitant qui accepte les nouveaux patients depuis le départ à la retraite du précédent mais j'en ai un désormais depuis juillet 2018. J'ai eu tort et jamais je ne recommencerais. Je sais que ma peur de la résurgence d'une grave infection survenue au début de mon adolescence était infondée et je ne l'ai plus. Celle-ci était due à une incompréhension de ma part : j'étais perdu sans médecin traitant pour coordonner le parcours de soins et m'expliquer les comptes rendus des spécialistes. Le mal au dos séquelle de traumatismes corporels limitant mes déplacements et mes problèmes d'interaction sociale conséquence d'une surdité partielle n'ont pas arrangé les choses, mais j'ai toujours été calme et je n'ai aucun ressentiment vis-à-vis de quelque docteur que ce soit.

Un régime hypoglucidique et du ginseng qui est un stimulant du système immunitaire ont grandement diminué ces symptômes, excepté la dermite et les furoncles.

Le Professeur du service des Maladies Infectieuses a voulu me revoir en octobre 2018 pour faire un nouveau bilan sanguin qui a confirmé la baisse des immunoglobulines : il a décidé de ne pas faire d'injection d'immunoglobulines et de soumettre les résultats au service de Médecine Interne qui m'a enfin donné un rendez-vous fin mars 2019 après un an et demi d'attente.

Je ne suis pas ce que disent de moi les certificats psychiatriques. Je suis neuroatypique, pas psychotique. Parler de maladie mentale est disproportionné et inapproprié : on se trompe à mon sujet en m'accusant de « délire hypocondriaque paranoïaque » et je ne comprends pas qu'on m'inflige pour un moment d'égarement une peine à vie aussi grande et injuste qu'un neuroleptique qui me fait beaucoup de mal (hyperprolactinémie, coercition cognitive, difficultés de concentration, troubles de la mémoire, perte d'intérêt, étourdissements, stress, froideur des extrémités même en été, frilosité du corps même en été, hyposudation, langue qui brûle en permanence, hypersalivation, photophobie, insomnie, réveils nocturnes) ; même en considérant les douleurs articulaires, je n'ai jamais autant souffert et aussi longtemps de toute ma vie.

J'ai appris que la neuroatypicité ou autisme n'est pas une maladie mentale mais un trouble du développement neurologique qui résulte de diverses oppressions comme une surdité dans mon cas et cela cause des problèmes d'interaction sociale : ce n'est pas une psychose.

Je ne délire pas et je ne suis pas hypocondriaque car il y a des preuves que j'ai de réels problèmes de santé auditifs, vertébraux et immunitaires. Je ne suis pas paranoïaque car j'ai une tendance naturelle à aller vers les gens et à leur faire confiance sans les préjuger, et à mon sujet les docteurs se sont pour de vrai plantés durant des décennies. Je ne suis un danger ni pour moi ni pour les autres et je ne souhaite de mal à personne. Je n'ai jamais été agressif et les certificats qui disent le contraire mentent : je n'ai en vérité jamais agressé qui que ce soit et je n'agresserais jamais personne. J'ai seulement importuné le 15 par peur à la suite d'une erreur de jugement sur mon état de santé du fait de mon ignorance et de mon isolement, je n'en suis pas fier et j'en suis vraiment désolé. Mais face à mes doléances l'hôpital a abusé de son pouvoir afin de justifier le refus de soins durant plus de deux ans pour finalement me kidnapper, me séquestrer, m'empoisonner et me stigmatiser.

Je vous transmets à nouveau deux audiogrammes qui attestent de ma surdité acquise à l'âge de dix ans, deux comptes rendus radiologiques au sujet de la pathologie vertébrale qui me rend infirme physique depuis 2004 et les deux comptes rendus du service des Maladies Infectieuses au sujet du déficit immunitaire (ce qui veut dire une déficience en anticorps qui servent à combattre les germes, généralement d'origine génétique, ai-je finalement appris), ainsi que la lettre adressée au psychiatre en charge de l'hospitalisation sous contrainte.

Je vous transmets également les comptes rendus du service de Médecine Interne consulté en mars et avril 2019. Je viens en effet d'être officiellement diagnostiqué, quoique tardivement au regard de la durée des symptômes évoluant depuis ma naissance, en état de déficit immunitaire. Le traitement par perfusion d'immunoglobulines mensuelles a ainsi été enclenché à compter du 13 mai 2019. Cette pathologie explique les symptômes physiques qui ont été qualifiés de « délire hypocondriaque paranoïaque » par les Urgences en juin 2017 et par les psychiatres de l'hôpital en mai 2018 afin de justifier le refus de les soigner, ce qui relève d'une double faute médicale, car au lieu de diagnostiquer et de soigner ce déficit on m'a finalement envoyé de force en psychiatrie dans le but ouvertement avoué de me faire oublier mes doléances corporelles.

Tous les symptômes qualifiés de « psychosomatique » par les psychiatres ont enfin complètement disparu grâce à la perfusion d'immunoglobulines, y compris les boutons et les furoncles qui trainent et me pourrissent la vie depuis trente-cinq ans.

Ces documents montrent que je suis traité contre ma volonté pour des troubles mentaux que je n'ai pas et je vous rappelle que vous avez l'obligation légale de prendre en considération ces éléments pertinents qui sont des preuves de faits juridiques qui mettent en cause la validité des allégations des psychiatres. Si vous ne les prenez pas en considération alors il est facile d'affirmer arbitrairement et sans preuves contre les preuves du contraire que je délire, que je suis hypocondriaque, que je suis paranoïaque et que je suis agressif. Si vous ne contrôlez pas ce que font les psychiatres de l'hôpital, qui le fera alors que c'est votre rôle ?

Je souhaite attirer votre attention sur le fait que la Cour de Cassation a statué lors du Pourvoi n°13-14295 du 6 mars 2014 que « le principe selon lequel nul ne peut se constituer de preuve à soi-même est inapplicable à la preuve des faits juridiques ». Il y a également l'article L141-1 du Code de l'Organisation Judiciaire. Vous n'avez donc pas le droit d'ignorer les preuves qui sont en ma faveur tout en étant contre ce que racontent les psychiatres.

Vous noterez qu'il n'y a aucune contradiction avec ces preuves : les examens biologiques et le service de Médecine Interne disent la vérité sur mon état de santé physique alors que le service de Psychiatrie dit des mensonges sur mon état de santé physique pour dire des mensonges sur mon état de santé mental afin de restreindre ma liberté et de m'intoxiquer.

L'absence de diagnostic et de soins immunologiques depuis 2016 (date de première présentation aux urgences) ainsi que les fausses allégations psychiatriques portées à mon encontre en niant l'existence des symptômes de cette pathologie physique ont laissé évoluer cette pathologie corporelle au risque de mettre ma vie en danger, sans parler des substances psychiatriques qui sont des poisons. Tant cette absence que le traitement psychiatrique visant à justifier cette absence m'ont imposé une souffrance inutile qui aurait pu être évitée si on ne m'avait pas évalué à tort malade mental.

Il s'avère que l'hôpital est incompétent à gérer convenablement des personnes autistes et que les psychiatres se trompent volontairement de diagnostic : la faute est donc grave et lourde de conséquence puisque trois ans ont passé durant lesquels j'ai appelé à l'aide et au lieu de me porter assistance médicale adaptée, sûre et efficace dans les meilleures conditions d'accès, on m'a méprisé, calomnié, torturé et décrit comme agressif et inventant être malade tout en refusant de me soigner pour m'administrer des substances dangereuses connues pour détériorer notamment le cerveau et le cœur.

Il n'y a pas besoin d'être médecin pour constater que l'hôpital est en faute au-delà de l'erreur et que les psychiatres sont en train de nuire à ma vie en affirmant que mes symptômes sont imaginaires, et ce sont eux - disant par exemple qu'une furonculose chronique, par définition bactérienne, est « psychosomatique » - qui délirent et qui sont agressifs.

Au lieu de m'adresser au service de Médecine Interne, les urgences m'ont envoyé en psychiatrie.

C'est pourquoi je conteste le bien-fondé et la régularité de la procédure. Je vous supplie de prendre en considération ces preuves qui montrent que les psychiatres se trompent, c'est votre devoir. Sinon je reste victime d'une injustice par déni puisqu'en réalité je souffre d'un déficit immunitaire et non pas d'une maladie mentale au sujet de mes symptômes qui sont bien réels et dont la cause physique a été identifiée : je ne peux en effet pas inventer avoir un problème de santé corporel que je n'aurais pas et avoir pour de vrai ce problème, c'est une question de logique et aucun antipsychotique ne me soignera du déficit immunitaire et des douleurs dorsales ou de la surdité partielle, au contraire, ça ne fait que porter atteinte à l'intégrité de ma vie d'autant qu'en raison des effets secondaires du Xéplion on veut le changer par de l'Abilify qui est d'après sa documentation encore plus nuisible.

Je sollicite donc la levée de l'hospitalisation ambulatoire et l'arrêt de la médication.

En raison de cette double faute commise par l'hôpital qui affirme erronément s'être senti menacé par moi suite à la mise en demeure en février 2018 de me porter assistance pour mes symptômes physiques, je sollicite ma libération immédiate ou au moins la réalisation d'une contre-expertise minutieuse et impartiale, car l'expertise de septembre 2018 dont l'entretien a duré à peine une dizaine de minutes avec quelques questions banales du genre « que font vos parents » a utilisé comme postulats de base les certificats de l'hôpital pour conclure des choses fausses, subjectives, préjugées et non-scientifiques au sujet de ma santé mentale dans le but de me condamner pour quelque chose qui n'est pas de ma responsabilité.

Comme je n'ai pas d'avocat, j'en sollicite un commis d'office.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma très haute considération.

06/05/2019 - COURRIER DE RÉCLAMATION AUPRÈS DE L'ASSURANCE MALADIE

L'ordre des médecins m'a écrit se décharger sur le procureur de la république. L'ordre des dentistes m'a écrit ne pas pouvoir aller à l'encontre de la décision de la Compagnie Mutuelle d'Assurance. L'ordre des kinés ne m'a jamais répondu. Le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, compétent, a rejeté mon recours pour "incompétence au profit", "exclusif", de la CNAM. Le siège de la CNAM m'a indiqué par téléphone qu'il était impossible en France de contester le diagnostic médical d'un médecin conseil et qu'il n'existait aucune voie légale pour le faire mais que je pouvais renoncer à la pension et demander à être interné en psychiatrie à vie (ouï-dire).

RÉCLAMMATION IGNORÉE PAR L'ASSURANCE MALADIE DEPUIS JANVIER 2010

Le 6 mai 2019

Madame, Monsieur le Médecin Conseil,

Je viens d'être diagnostiqué en état de déficit immunitaire, ce qui explique pourquoi je suis si fréquemment malade depuis et qu'on m'a prescrit aussi souvent des antibiotiques. J'ai en effet failli mourir une demi-douzaine de fois.

En complément des examens radiologiques qui attestent d'une pathologie vertébrale d'origine polytraumatique, ce diagnostic prouve que les docteurs qui disent que je souffre d'une psychose au sujet de mes symptômes corporels se trompent.

C'est pourquoi je conteste une nouvelle fois le diagnostic du docteur ci-joint établit le 26 mai 2008 à ; afin de justifier l'attribution d'une pension d'invalidité.

Ce docteur a en effet nié l'existence de la pathologie vertébrale et des infections chroniques. Il a ignoré le dossier fournit à l'époque. Vous constaterez grâce aux documents que je vous transmets que ce n'est pas moi qui délire.

Un chiropracteur que j'avais consulté après avoir subi plusieurs accidents de la circulation dans les années 1995 m'a en effet tordu les lombaires et déchiré les cervicales début 2004 : c'est cela qui m'a rendu invalide et incapable de travailler.

Je réitère donc ma demande de révision du faux diagnostic dont il est actuellement fait usage, afin de le remplacer par un nouveau rapport qui correspondrait à la réalité des preuves médicales passées et actuelles.

Je sollicite à cet effet la réalisation d'une expertise tel que prévu par la règlementation en vigueur puisque tel est mon droit qu'on m'oppose depuis trop d'années.

Il est de votre devoir légal et humain, et pas seulement de votre pouvoir, de rétablir la vérité, sinon je reste victime d'une calomnie, d'une injustice par déni et de soins psychiatriques inadaptés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma très haute considération.

07/05/2019 - QUATRIÈME DÉPOSITION DE PLAINTE POUR MAUVAIS TRAITEMENT

PLAINTE IGNORÉE PAR LE PROCUREUR DEPUIS AVRIL 2005 - QUATRIÈME DÉPOSITION

Le 7 mai 2019

Madame, Monsieur le Procureur,

Les Tribunaux de et , et leurs Ministères Publics, étant corrompus, je dépose plainte auprès de vous avec constitution de partie civile contre l'État en France qui me maltraite depuis de nombreuses années, en vertu notamment mais pas seulement de l'article 11 du Préambule de la Constitution française, des articles 1, 3, 5, 7, 8, 9 et 25 de la Déclaration Universelle des Droits des Humains et de l'article L141-1 du Code de l'Organisation Judiciaire.

Je suis en effet victime d'un crime en cours contre mon humanité avec empoisonnements, tortures, tentative d'homicide, faux et usage de faux, kidnapping, séquestration, abus de pouvoir, déni, calomnie, discrimination, abandon collectif, refus de soins et psychiatrisation sous contrainte.

Pour résumer, je souffre d'un déficit immunitaire depuis ma naissance récemment diagnostiqué, ainsi que d'une pathologie vertébrale d'origine polytraumatique causée par des tiers humains, car telles sont les preuves, mais de nombreux membres du corps médical qui refusent de me soigner correctement depuis des décennies affirment sans preuves que je délire à ce sujet tandis que les autorités qui nient l'existence des preuves des faits juridiques valident cette allégation mensongère dont l'origine se trouve chez les assurances privées et publique responsables du dossier, dans le but de me stigmatiser et de m'administrer contre ma volonté des substances dangereuses.

Contrairement à ce qu'affirment arbitrairement les fichiers de l'administration, je ne suis pas coupable et c'est ce que montrent les preuves ; je suis victime et le préjudice est corporel, social, éducatif, professionnel et financier : l'hôpital, des docteurs libéraux, la , ; l'Assurance Maladie, la Préfecture, la Région, le Tribunal, la Police, la Gendarmerie et l'État, ainsi que les Ordres des Médecins, des Dentistes, des Kinésithérapeutes et des Avocats, ont géré et gèrent mal mon cas en me retirant illégalement mes droits et en m'opprimant. Au-delà de la faute médicale, il y a par définition crime en cours contre mon humanité depuis le printemps 2004 que j'appelle à l'aide suite à un acte chiropratique qui m'a estropié tandis que les symptômes du déficit immunitaire se sont aggravés d'années en années pendant qu'on me maltraite en m'accusant de troubles mentaux pour justifier le refus de soins, la torture physique et la coercition chimique.

Je vous transmets le dossier complet des preuves incluant mon témoignage et l'estimation financière du préjudice équivalent à la perte de salaire, quoi que dans une chute douloureuse, inexorable, incontrôlable et hors de ma volonté, j'ai été spolié de presque tout : santé et force physique, quelques dents, diplôme d'études supérieures, relations sociales, travail, revenu, loisirs, voiture, logement, liberté… Je souffre beaucoup depuis des décennies et il y a des séquelles.

Je suis à votre disposition pour répondre à toute question dans les locaux de la police municipale de Manduel. N'ayant à ce jour aucun avocat pour me défendre et faire valoir mon droit à ne pas être maltraité, j'en sollicite un commis d'office tel que prévu notamment par la Constitution française et par la Déclaration Universelle des Droits des Humains.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma très haute considération.

21/05/2019 - ORDONNANCE DE LIBÉRATION PSYCHIATRIQUE PAR LE JUGE DES LIBERTÉS

Malgré qu'on m'ait menacé d'augmenter les doses de neuroleptique, j'ai insisté pour être reçu par la médecine interne où on a finalement diagnostiqué un déficit immunitaire expliquant mes infections chroniques niées par les psychiatres. On a refusé de m'effacer du fichier des malades mentaux dangereux à surveiller. On peut noter que malgré l'incohérence contradictoire et l'absurdité illogique de l'affirmation, le juge donne son accord au maintiens du diagnostic de pathologie mentale, c'est-à-dire qu'à la fois je suis enfin reconnu par le tribunal souffrant d'une pathologie physique et à la fois j'invente et imagine cette pathologie : en d'autres termes, toute l'argumentation des psychiatres qui m'affublent de plein de maux mentaux depuis des décennies repose sur l'inexistence d'infections et de furoncles chroniques, sans parler des dents, dont je me plains souffrir, et une fois cette argumentation, et donc tous les propos tenus à mon sujet, invalidée, y compris donc au sujet de mon dos et de quoi que ce soit d'autre en vertu des preuves médicales incontestables et vérifiables, puisque des menteurs sont des menteurs et on ne doit pas les écouter, le tribunal continue quand même de faire pencher la balance en faveur des menteurs, qui sont de faits juridiques prouvés des criminels. Le bureau d'aide juridictionnelle et l'ordre des avocats ont comme par le passé rejeté ma demande d'avocat pour obtenir réparation. J'ai finalement appris que n'importe quel juge du Tribunal Administratif pouvait casser un jugement de libération : il suffit qu'un expert psychiatre maintiennent les propos du précédent et on me renvoie pire qu'en prison sans plus aucun espoir.

ORDONNANCE DU : 21 Mai 2019
DOSSIER N° :

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE

Copie CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

Juge des Libertés et de la Détention

LE GI

ORDONNANCE
En matière de soins sans consentement

Nous, , vice-président, au Tribunal de Grande Instance de , Juge des Libertés et de la Détention, siégeant à l'annexe du Tribunal , assistée de M. , Greffier,

Dans l'instance concernant :

Monsieur Olivier ROGIER

actuellement admis en soins psychiatrique
depuis le 8 mai 2018, faisant l'objet d'un programme de soins depuis le 29 juin 2018;

Vu la saisine en date du 06 Mai 2019 de **Olivier ROGIER** tendant à la mainlevée du programme de soins ;

Vu les pièces prévues aux 1° à 4° de l'article R 3211-11 du Code de la santé publique transmises par le Directeur du Centre Hospitalier I,

Vu les avis d'audience adressés aux personnes visées à l'article R. 3211-12 du Code de la santé publique,

Vu le procès-verbal des débats qui se sont tenus à l'audience publique du **21 Mai 2019** tenue à l'annexe du Tribunal
à laquelle a comparu le patient :

Monsieur Olivier ROGIER, dûment avisé,

assisté par **Me** avocat commis d'office

Vu l'avis écrit de **Monsieur le procureur de la République, partie jointe** dont il a été donné connaissance oralement à l'audience, conformément à l'article 431 alinéa 2 du Code de procédure civile.

Attendu que lors de l'audience, **Monsieur Olivier ROGIER** s'est exprimé ;

Attendu que **Monsieur Olivier ROGIER** a été maintenu en hospitalisation à temps complet au regard des certificats médicaux établi par le Docteur

Attendu que le dernier certificat mensuel du Dr en date du 10 mai 2019 rapporte : "*J'ai vu en consultation Monsieur ROGIER le 16 avril 2019. Un diagnostic de déficit immunitaire a été posé. Il continue à revendiquer le fait que nous sommes dans l'erreur diagnostique. Le diagnostic de pathologie mentale chronique est pourtant clair, il est cependant beaucoup moins symptomatique depuis que le diagnostic de déficit immunitaire a été porté. Il reste dans une revendication modérée. Il ne présente plus de dangerosité psychiatrique. Je dois joindre pour l'informer que je vais lever le programme de soins. En attendant, je maintiens le programme de soins. En conséquence, les soins psychiatriques doivent se poursuivre en programme de soins* " ;

Attendu qu'il ressort du dernier certificat médical précité que si le diagnostic de pathologie mentale chronique demeure, il est néanmoins beaucoup moins symptomatique et le patient ne présente plus, selon le médecin, de dangerosité psychiatrique ; que ce médecin indique qu'il va lever le programme de soins ;

Qu'il ressort de ces éléments que le maintien de la mesure n'apparaît plus médicalement justifié : qu'il y a lieu dans ces conditions de faire droit à la demande de mainlevée présentée par le patient ;

PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement et en premier ressort ;

Vu les articles L 3212-1 et suivants du code de la santé publique;

Ordonnons la mainlevée de la mesure de soins psychiatriques sans consentement dont fait actuellement l'objet Monsieur Olivier ROGIER avec effet immédiat

La présente ordonnance est susceptible d'appel dans les 10 jours de sa notification devant le Premier Président de la Cour d'Appel de . Cet appel ne suspend pas l'exécution de la présente décision sauf demande expresse de Monsieur le Procureur de la République formulée dans le délai de 6 h.

Disons que les frais éventuels de l'instance seront pris en charge par le trésor public conformément aux dispositions de l'article R 93-2 du Code de Procédure Pénale

Fait à l'annexe du Tribunal
21 Mai 2019.

Le Greffier **Le Juge des Libertés et de la Détention**

25/08/2019 - PLAINTE CONTRE L'ÉTAT POUR CRIME CONTRE MON HUMANITÉ

Cette fois-ci mon dossier était complet avec plus de 600 pages, dont plus de la moitié pour les crimes commis après 2004, et j'avais pour ainsi dire presque tout compris dans les grandes lignes et pour de nombreux détails, ayant fait à mes risques et périls le travail de ceux chargés d'enquêter et de me défendre, mais qui ont décidé de constamment classer sans suite mes recours, de nier l'existence des preuves au fur et à mesure qu'elles s'accumulaient, et de me détruire en me calomniant et en me retirant mes droits de soins, d'aide et de justice, pour des raisons qui apparaîtront évidentes à n'importe quel esprit quel que soit son intelligence et son savoir du moment qu'on examine les faits et les preuves qui parlent d'eux-mêmes. Il est important de préciser que tant les docteurs que les assurances savent la vérité depuis mon enfance, concernant les infections chroniques et le mal au dos, puisque tout est écrit dans les comptes rendus d'examen et les expertises médicales - sauf ce que dit la psychiatrique de 2006 et 2018 qui n'est qu'un ramassis de mensonges utilisant ma santé physique et les mauvais soins pour me diagnostiquer malade mental - qui finalement n'ont pas vraiment été utilisés pour me soigner avec efficacité et sûreté comme on sait le faire si facilement depuis des lustres avec des plantes et des immunoglobulines même de vache, ainsi qu'avec des dégrippages locomoteurs et de la mobilisation passive enseignés depuis des millénaires, mais pour m'empoisonner années après années et pour laisser se développer les séquelles des traumatismes corporels afin de m'amener en psychiatrie pour m'y séquestrer à vie afin de protéger les assurances et les protagonistes qui sont impliqués dans la gestion de ce dossier et qui ont une mauvaise opinion, préjugée mais infondée et fausse, à mon sujet, m'ayant désigné de "malade mental criminel" lorsque les gendarmes m'ont remis aux psychiatres en 2018, au point de me torturer depuis des décennies, sous couvert de "justice rendue au nom du peuple", qualifiant cela de "bon-droit bien-fondé légal non susceptible de recours", pour "le profit exclusif d'une assurance privée chargée de mission de service public" qui délègue une partie de ses services à d'autres compagnies privées non chargées de mission de service public... mais c'est un peu plus complexe que dit comme cela, et les rouages actuels de la protection juridique et de l'indemnisation du dommage corporel sont de fait législatifs illégaux, pour rester poli.

GENDARMERIE NATIONALE Compagnie de Gendarmerie Départementale de BTA				ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE PROCÈS-VERBAL D'AUDITION VICTIME		
Code unité	*Nmr P.V.*	*Année* **2019**	*Nmr dossier justice*		*Nmr pièce*	*N° feuillet* **1 / 2**

Le dimanche 25 août 2019 à 16 heures 05 minutes.
Nous soussignée Mdl/Chef , Officier de Police Judiciaire en résidence à
Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.
Vu les articles 10-2 à 10-5 du Code de Procédure Pénale.
Nous trouvant au bureau de notre unité à , rapportons les opérations suivantes :

IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME

Sexe M *Nom* **ROGIER** *Prénom* **Olivier**
Situation de famille Célibataire *Validité état-civil* Identité confirmée
Date naissance 03/07/1973 *Commune naissance et Code Postal* *Pays* France *INSEE*
Adresse
Commune résidence et Code Postal *Pays* France *INSEE*
N° de téléphone *N° tél portable* *Profession* INFORMATICIEN *Nationalité* Française
e-m@il *Fax*

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

MESURES DE PROTECTION

Au regard de l'évaluation personnalisée de la victime réalisée par nous, Mdl/Chef , Officier de Police Judiciaire en résidence à , aucune mesure particulière de protection ne nécessite d'être mise en oeuvre.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente au bureau de votre unité ce jour suite à votre convocation ;

Je réside, à titre gratuit, au . Il s'agit d'une maison individuelle appartenant à

Je n'exerce par d'activité professionnelle depuis 2004. Avant cette date j'occupais le poste d'informaticien pour la société « » sur .

Je n'ai pas de charge.

Je perçois une pension d'invalidité de euros par mois.

Je souhaite déposer plainte pour les faits de crime en cours contre mon humanité avec empoisonnement, torture, tentative d'homicide, faux et usage de faux, kidnapping, séquestration, abus de pouvoir, déni, calomnie, discrimination, abandon collectif, refus de soins et psychiatrisation sous contrainte.

Je dépose plainte pour les faits de crime contre mon humanité avec empoisonnement, à l'encontre de l'hôpital en région pour les raisons suivantes : J'ai été hospitalisé d'office à la demande de la Police, en service psychiatrie. Cette hospitalisation remonte au mois de décembre 2006 ; Elle a durée 45 jours environ. Je suis sortis après avoir fais un courrier au Juge des Libertés du Tribunal de Grande Instance de . Le psychiatre a autorisé ma sortie car il ne voulait pas s'exposer à une expertise.

Ensuite je dépose plainte à l'encontre de l'hôpital à suite à mon hospitalisation d'office. Cette hospitalisation a durée 1 an, en service de psychiatrie, soit du mois de mai 2018 au mois de mai 2019.

Les psychiatres m'ont diagnostiqué un délire hypocondriaque paranoïaque.

Au mois de mai 2019 un déficit immunitaire m'est diagnostiqué démontrant que mes maux à savoir douleur au dos et furoncle a répétition n'étaient pas de mon invention.

Je dépose plainte pour acte de torture à l'encontre de l'hôpital et l'hôpital pour administration de médicament psychiatrique qui causent d'abominable souffrance. Ainsi qu'à l'encontre de l'ordre des médecins pour avoir mal soigné mes douleurs aux dos et mes infections.

Je dépose plainte pour tentative d'homicide à l'encontre du Commissariat de Quartier rue à . Les faits se déroulent le 23 novembre 2006. Alors que je dépose plainte pour mauvais traitement médical, je suis menotté et brutalisé alors que les Policiers connaissent mon état locomoteur. A un moment je suis au sol, un Policier me saisi la tête et me soulève. Ce sont ces mêmes Policiers qui procéderont à mon hospitalisation d'office.

Ensuite en 2004, un chiropracteur monsieur a faillit me tuer pendant une séance. En me manipulant il a faillit me tuer. Il m'a reçu sur , j'ai appris qu'il a déménagé au .

Je dépose plainte pour faux, usage de faux et calomnie à l'encontre de l'hôpital . et l'hôpital pour avoir établit de faux certificat psychiatrique pour m'hospitaliser d'office et l'Assurance Maladie affirme que ma colonne vertébral est normale ce qui contredit tous les examens radiologique. Ces faux certificats médicaux ont été établit dans le but de me calomnier et de m'empoisonner.

Je dépose plainte pour kidnapping et séquestration car ce sont ce que représentent les deux hospitalisations d'office que j'ai subie.

Je dépose plainte pour abus de pouvoir à l'encontre de l'hôpital , l'hôpital la Police de ( ) et la , car selon moi ils ont abusé de leur autorité pour m'hospitaliser d'office. Les urgences de ont utilisé les Gendarmes pour me kidnapper, me séquestrer et m'empoisonner.

Par ailleurs tous mes recours de contestation et mes demandes d'avocat sont systématiquement rejetées. Mes droits sont bafoués, je n'ai aucun droit.

Je dépose plainte pour les faits de déni à l'encontre de l'État et de tous les services dépendant de l'état auxquels j'ai été confronté depuis 15 ans car je me sens abandonné.

Je dépose plainte pour discrimination à l'encontre de l'État et de tous les services dépendant de l'état auxquels j'ai été confronté depuis 15 ans car je ne suis pas traité comme tous les autres citoyens. On m'accuse de maladie mentale et on me traite mal.

Je dépose plainte pour refus de soins car tous les dentistes, généralistes, kiné exerçants à me refusent comme patient. Et c'est à peine mieux ailleurs. J'ai compris que le l'ordre des médecin et le Procureur de m'ont catalogué de délirant psychotique.

Concernant l'expression « crime contre mon humanité en cours » c'est parce qu'il y a violation délibéré et ignominieuse de mes droits fondamentaux avec psychiatrisation sous contrainte concernant être soigné des entorses et des infections, être aidé sur le plan social et être défendue en justice.

Que ce soit contre l'État que contre la et ce qui inclus l'assurance maladie et les ordres médicaux.

Les preuves médicales démontrent que je souffre de séquelles de traumatisme corporel et d'un déficit immunitaire et non pas d'un trouble mentale.

Question : Avez vous des choses à ajouter ?

Réponse : Je désire me constituer partie civil.

Je désire me constituer dès à présent partie civile et je demande la somme de euros de dommages et intérêts pour le motif suivant : Perte de salaire.

Information à l'intéressé :

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale .

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A , le 25 août 2019 à 17 heures 05 minutes.

La personne entendue **L'Officier de Police Judiciaire**

21/12/2019 - AVIS CLASSEMENT SANS SUITE PLAINTE CRIME CONTRE MON HUMANITÉ

Toute plainte et tout recours est inutile en cas de crime d'État : les docteurs refusent de soigner ; pas d'avocat ; rejet de l'aide juridictionnelle ; les associations refusent de porter secours ; les assureurs refusent d'assister ; le procureur classe systématiquement les plaintes sans suite ; le procureur général confirme les décisions du procureur ; les juges et le doyen des juges disent que les documents n'existent pas, même un dossier de preuves de plus de 600 pages ; les élus et les ministres et la présidence de la république et le garde des sceaux écrivent que les personnes qu'ils et elles nomment aux postes de direction d'organisations publiques et privées sont indépendantes ; les autorités européennes et internationales écrivent refuser d'intervenir pour stopper les crimes ; et la Cour Pénale Internationale ne donne même pas accusé réception de dépôt de plainte.

Cour d'Appel de

Tribunal de Grande Instance de

Service du procureur de la République

N° téléphone :
N° télécopie :

N° Parquet :
Identifiant justice :

Monsieur ROGIER Olivier

Reçu le 21/12/2019

Faits : Autres affaires non pénales

AVIS DE CLASSEMENT À VICTIME

Vu l'article 40-1 al 1 du code de procédure pénale ;

Je vous informe qu'après examen de cette procédure, les poursuites pénales ne seront pas engagées au motif que :

Les faits dénoncés ou révélés dans le cadre de cette procédure ne sont pas punis par un texte pénal.

Vous pouvez contester cette décision de classement en adressant un courrier motivé et accompagné d'une copie du présent avis de classement au procureur général près la cour d'appel à l'adresse suivante : **Cour d'Appel de** .

Vous avez également la possibilité de passer outre ma décision en poursuivant vous-même la procédure au travers :

DU PROCES PÉNAL :

en saisissant la juridiction compétente par voie de citation directe ;
Vous devez demander à un huissier de faire convoquer votre adversaire devant le tribunal. Si vous avez recours à l'assistance d'un avocat, c'est lui qui prendra contact avec l'huissier.

ou en demandant l'ouverture d'une information par le biais d'une constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction.

Dans ces deux cas, il vous sera demandé de verser une somme fixée par le juge d'instruction ou le Tribunal correctionnel en garantie du paiement de l'amende civile susceptible d'être prononcée si votre constitution de partie civile est jugée abusive ou dilatoire.

DU PROCES CIVIL :

Vous devez demander à un huissier de convoquer votre adversaire devant le tribunal civil pour lui réclamer le paiement de dommages et intérêts.

Si vous entendez réclamer des dommages et intérêts dont le montant est inférieur ou égal à 10000 euros, vous devez porter l'affaire devant le tribunal d'instance du domicile de votre adversaire.

A l'audience, vous pourrez vous présenter en personne, ou vous faire représenter par un avocat ou un proche (votre conjoint, vos parents et alliés en ligne directe, les personnes exclusivement attachées à votre service personnel ou à votre entreprise).

Tribunal de Grande Instance de

N° téléphone : - Adresse mail :

08/04/2020 - CERTIFICAT MÉDICAL ATTESTANT DE MON ÉTAT TRAUMATISÉ CORPOREL

Les comptes rendus radiologiques attestent de lésions rachidiennes disons légères à modérées depuis 1984, puis notables à importantes depuis 1994, et désormais sérieuses à graves depuis 2004, telles que scolioses, séquelles d'entorses, déchirures et nombreux autres termes parfois incompréhensibles, qui font que je ne peux ni vraiment marcher ni même manipuler d'objets depuis des décennies, et que mon sommeil est de plus en plus compromis à chaque lésion supplémentaire... tandis que des dizaines de spécialistes rhumatologues, neurologues, rééducateurs et psychiatres - à l'exception d'une poignée de docteurs en médecine mécanique - affirment inlassablement et mensongèrement depuis des années, et encore même à ce jour, que la quinzaine de traumatismes corporels subits depuis mon enfance, causés par des tiers humains, n'ont aucune incidence sur ma santé physique, et que mes douleurs et mon impotence proviennent d'un dysfonctionnement de mon cerveau nécessitant l'administration de dangereux poisons pouvant être mortels ; ce qui correspond à l'allégation de la Compagnie Mutuelle d'Assurance formulée en 2001 qui m'a dit au téléphone en 2005 que la maintenir était "une question de crédibilité". L'hôpital et les kinés refusent de soigner mon dos par dégrippages mécaniques et mobilisation passive, y compris la majorité des ostéopathes : la rééducation dit que mon cas relève de la ville, la rhumatologie dit que mes douleurs proviennent d'un dysfonctionnement cérébral, ce qui est un pur mensonge qui nie la réalité radiologique ; et un chef de centre anti-douleur a rigolé lorsque j'ai dit que j'avais parfois mal à 15/10. Ayant été diagnostiqué immunodéprimé en 2019 et placé sous immunoglobuline avec une efficacité relevant de la magie oserais-je dire, je ne présente plus les documents infectieux réservés aux experts, même si les psychiatres continuent d'affirmer que tout, absolument tout, les faits, les problèmes de santé, et les preuves, sont une maladie mentale de ma part nécessitant une séquestration pour empoisonnement à vie... Concernant les problèmes d'audition socio-éducatifs et professionnels, étant donné les dégâts cognitifs causés en 2006 et surtout en 2018-2019 par les psychiatres qui affirment donc aussi sans aucune preuve ni témoin contre les preuves et les témoins ignorés des autorités et des juges que ma surdité et ces dégâts proviennent de cette fameuse maladie mentale, cela n'a publiquement à priori plus aucune importance.

CABINET DE MEDECINE GENERALE
Docteurs

Docteur
MEDECINE GENERALE
Secteur 1 Conventionné

.....
Téléphone
Cab.
Port .

En mon absence en cas d'urgence
appeler le 15

Le mercredi 8 avril 2020

Je soussigné, , Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour Mr Olivier ROGIER .

Ce patient du fait d'accident en avril 2004 est inapte au travail.

Il a été reconnu en invalidité deuxième catégorie par la caisse régionale d'assurance maladie en 2008 du fait d'une réduction de sa capacité de travail de plus des 2/3.

Depuis cette date ce patient n'a jamais travailler et il est dans l'incapacité de travailler .

19/05/2021 - DEMANDE ÉTRANGE DE LA CPAM ET RÉPONSE

Les urgences m'ont psychiatrisé, et donc torturé (ça dure depuis +17 ans en vérité), alors que je demandais des soins anti-infectieux et locomoteurs, abandonné de tous, façon de parler, estropié dans une chambre entre le lit et la chaise de l'ordinateur, sans donc reparler des voitures, des dentistes et des docteurs au minimum incompétents, et d'un certain chiropracteur, ou de la [censuré] et [censuré] et je sais pas qui qui gèrent "mal" ce dossier, au prétexte que je délirais paranoïaque hypocondriaque, faux-diagnostic des assurances privées et du médecin conseil, sans droit de recours à ce jour. Mais j'ai finalement été diagnostiqué immunodéprimé et placé en Affection de Longue Durée malgré les menaces du psychiatre m'ayant dit que je finirais mes jour à [censuré] parce que je serais un "criminel", moi qui suis victime de faits juridiques irréfutables en plus de 600 pages de preuves que tant le service médical, les présidents des ordres, les autorités, les procureurs et les magistrats ignorent, me retirant ainsi mes droits fondamentaux, sans parler de la police qui a failli me tuer... Un juge des libertés, malgré la négation des preuves du crime

qui perdure depuis des années, m'a donc libéré alors que les psychiatres continuent de mentir à mon sujet, mais c'était trop gros, et pourtant ils continuent de mentir en disant que j'invente les infections chroniques comme le fait que tous les radiologues disent que je suis polytraumatisé corporel à répétition (par des tiers humains) depuis 37 ans, et les "feuillets" de vos archives comme la maigre pension d'invalidité ne représentent pas le préjudice... Libéré avec de graves séquelles et tout le monde ici qui refuse de me prodiguer des dégrippages et de la mobilisation passive en ayant rien à faire que je sache la vérité sur ma santé et comment réparer ce qui est réparable. Au moins, les infections, c'est réglé avec du colostrum et du ginseng connus depuis l'aube des temps (associés à une diététique hypoglucidique modérée).

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

[redacted]

Références à rappeler
Mon numéro : [redacted]
Mon nom : Olivier ROGIER
Accident du : 08/05/2018
Dossier N° : [redacted]
Dossier suivi par : [redacted]
Tel 36 46 - Fax N° XXXXXXX
Email : contentieux.cpam-[redacted]@assurance-maladie.fr

Monsieur Olivier ROGIER
[redacted]

[redacted], le 19/05/2021

OBJET : Demande de renseignements

Monsieur,

Le 08/05/2018, vous avez été victime d'un accident ayant entraîné des soins.

Je vous informe qu'en cas d'accident causé par une tierce personne, l'Assurance Maladie récupère les frais qu'elle a versés pour la prise en charge de la victime auprès du responsable ou le cas échéant de son assureur.

Pour me permettre d'instruire le dossier, je vous prie de répondre aux questions suivantes :

Si la victime a été examinée par un médecin expert, pouvez-vous nous faire parvenir la copie du rapport d'expertise en nous précisant si vous acceptez les conclusions.
Si la victime n'a pas encore été examinée, une expertise est-elle prévue ? ☐ Oui ☒ Non
Si oui, à quelle date ? .....

Je vous remercie de bien vouloir me faire retour de ces informations dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Votre correspondant,
[redacted]

Les urgences m'ont psychiatrisé, et donc torturé (ça dure depuis +17 ans en vérité), alors que je demandais des soins anti-infectieux et locomoteurs, abandonné de tous, façon de parler, estropié dans une chambre entre le lit et la chaise de l'ordinateur, sans donc vous reparler des voitures, des dentistes et des docteurs au minimum incompétents, et d'un certain chiropracteur, ou de la [redacted] et [redacted] et je sais pas qui qui gèrent "mal" ce dossier, au prétexte que je délirais paranoïaque hypochondriaque, faux-diagnostic des assurances privées et de votre médecin conseil sans droit de recours à ce jour. Mais j'ai finalement été diagnostiqué immunodéprimé et placé en ALD malgré les menaces du psychiatre m'ayant dit que je finirais mes jour à [redacted] parce que je serais un "criminel", moi qui suis victime de faits juridiques irréfutables en plus de 600 pages de preuves que tant le service médical, les présidents des ordres, les autorités, les procureurs et les magistrats ignorent, et malgré le retrait de mes droits fondamentaux, sans parler de la police qui a faillit me tuer... Le juges des libertés, malgré la négation des preuves du crime depuis des années qui perdurent, m'a donc libéré alors que les psychiatres continuent de mentir à mon sujet, mais c'était trop gros, et pourtant ils continuent de mentir en disant que j'invente les infections choniques comme le fait que tous les radiologues disent que je suis polytraumatisé corporel à répétition (par des tiers humains) depuis 37 ans, et les "feuillets" de vos archives comme la maigre pension d'invalidité ne représentent pas le préjudice... Libéré avec de graves séquelles et tout le monde ici qui refuse de me prodiguer des dégrippages et de la mobilisation passive en ayant rien à faire que je sache la vérité sur ma santé et comment réparer ce qui est réparable. Au moins, les infections, c'est réglé avec du colostrum et du ginseng connus depuis l'aube des temps. Et c'est même pi r e ke ça. Moi, violé à 4 ans, ayant fait de mal à personne, je voulais juste faire des logiciels, du tennis, de la muscu, des randonnées, et cuisiner. Y croix jesé paskoi ces méchants cons, j'ose vous le dire car la tentative de meurtre c'est grave.

Caisse primaire d'Assurance Maladie de [redacted]
www.ameli.fr

Art. L314-19 du code de la sécurité sociale : Les informations transmises pourront faire l'objet d'une vérification par nos services.

3646 Service gratuit + prix appel

19/02/2023 - LETTRE ADRESSÉE À LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE ET À L'ACPR

J'ai enfin compris pourquoi mon pays me torture depuis 2004 en me fichant "fou dangereux à surveiller et à empoisonner" tout en niant, recours après recours, l'existence du dossier des preuves des faits médicaux et juridiques que je constitue depuis 2005 avec les documents qu'on me communique année après année depuis ma naissance : ce crime qualifié de "traitement justifié de bon-droit bien-fondé légal non susceptible de recours et non punissable au profit de l'assurance de l'État de droit" relève, en plus des autorités françaises, européennes et mondiales, de la Cour Pénale Internationale. Ce n'est en effet que ce jour que je commence à comprendre pourquoi les ordres et les procureurs signent depuis 2005 qu'il n'y aurait pas de mauvais traitement depuis 1984, ni de crime en cours, et que je serais malade mental de m'en plaindre et de solliciter recours ; et pourquoi le doyen des juges avait signé en 2014 qu'il n'y avait pas de plainte déposée en 2005 et maintenue année après année. Ainsi en privé on dit que les documents sont effacés des archives officielles publiques et privées, et en public ont dit que les documents ne sont pas trouvés. Donc tout ça n'existe pas, n'a jamais eu lieu, et n'a pas lieu. C'est pas que j'aurais falsifié des documents, c'est que ces documents n'ont jamais été établis. C'est pour ça que lorsque je les montre pour recours, ils n'existent pas et ils sont ignorés, ce qui est interdit tant pour une assurance qu'un tribunal ou un docteur et même un maire. Alors ils ne sont qu'une imagination délirante de mon cerveau au même titre que les faits historiques dont sont témoins des centaines de personnes que de même on refuse d'auditionner : pas de preuves, pas d'enquêtes, pas de témoins, pas de crimes. Car ce n'est pas que les documents ont été effacés, donc détruits, c'est qu'ils n'ont jamais existé : "il n'y a pas de dossier". Telle est la logique de me ficher "harceleur" et qu'ainsi inversement depuis 2004, et peut-être depuis même avant, les autorités médico-sociales et juridiques-judiciaires ont fabriqué à l'aide de mensonges tout un dossier contre moi dans les archives locales et nationales. Subséquemment, au regard de la Cour Pénale Internationale ainsi que des services légaux et associatifs ayant pouvoir sur cette planète et dont j'ai épuisé les voies de recours, il n'y a pas de dossier ni même d'accusé réception à fournir, et insister implique ce qu'on nomme des "représailles". C'est pour ça que depuis des décennies les psychiatres des assurances des autorités écrivent me vouloir séquestré et empoisonné en chambre d'hôpital à vie, pour que j'arrête de "croire" avoir des infections chroniques et de "croire" avoir été traumatisé corporel en 1984 et entre 1994-1998 et en 2004, ainsi que de "croire" être sourd partiel et malentendant (oui même ça), mais j'avais pas compris. En conclusion de mon enquête débutée en 2005, depuis 2004 que j'essaye de survivre dans une chambre cloué par les douleurs et les infections entre le lit et la chaise de l'ordinateur avec peu de moyens, je n'avais aucune chance d'obtenir les soins requis et l'aide adaptée, en raison de la corruption et de l'abus de pouvoir ; alors que dire de la justice.

Objet : Demande de renouvellement de prothèse auditive

Références : Sinistre 27/02/1984

- Rendu sourd partiel et malentendant par coup de poing violant ayant fait saigner
- Numéro de sécurité sociale personnel :
- Numéro sociétaire
- Référence /

Pièces jointes :

- Accord de prise en charge de la prothèse 15/07/2002 et modalités 18/09/2002
- Devis établit pour un Siemens Pure Charge & Go 7AX 48 canaux (même prix que intra 2004)

Madame, Monsieur,

Il y a un an, afin de renouveler la prothèse auditive de l'oreille droite citée en référence, j'ai téléphoné le 16 mai 2022 à la pour solliciter une prise en charge financière auprès de . avec avance des fonds comme il avait été fait en 2004.

Il m'a été répondu que tous les documents du dossier avaient été effacés alors que presque une centaine avaient été mis à ma disposition jusqu'en 2005 et que les experts avaient stipulés dès 1994 que ce dossier devait rester ouvert à vie car tout était imputable au sinistre cité en référence. La dernière expertise avait notamment établie la nécessité d'un appareillage avec prise en charge des piles ainsi qu'un renouvellement régulier tous les cinq.

Le 16 mai 2022, un monsieur D m'a demandé de fournir des documents, ce que j'ai fait le 21 mai, puis plus aucune réponse. Ensuite une Madame J m'a écrit le 14 juin en indiquant prendre le relai et m'a redemandé les mêmes documents, que j'ai fourni par CD quelques mois plus tard en raison d'un problème de santé qui ne relève pas de cette demande de renouvellement et qui concerne une autre affaire. Il s'agit juste du renouvellement de la prothèse après vingt ans : c'est donc une simple formalité administrative comme pour les factures des piles pour / : que je n'ai jamais adressé, la seule différence étant entre le prix des piles et le prix de l'appareil. Il n'y a pour cela aucun besoin de réaliser une expertise, d'autant qu'une éventuelle notion d'aggravation n'est pas l'objet de ma demande.

Ayant appelé . : le 17 février 2023 on m'a dit n'avoir aucun dossier, ce qui pourrait expliquer pourquoi depuis 2006 les autorités publiques me qualifient de « déficient mental délirant hypochondriaque paranoïaque inventant avoir été traumatisé et infecté » afin de justifier les tortures même encore après avoir été diagnostiqué immunodéprimé en 2019, mais c'est hors-sujet.

J'informe donc immédiatement l'ACPR à ce sujet ; et sans un accord d'ici deux mois avec une avance de la somme à payer auprès du prothésiste, je saisirais le juge du Tribunal Administratif.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de ma très haute considération.

22/02/2023 - RÉPONSE DE "LA PARTIE ADVERSE"

J'avais pourtant comme en 2005 donné les références (on avait rejeté ma demande d'expertise pour aggravation) et envoyé quelques quittances établis par cette société en plus de la Compagnie Mutuelle d'Assurance, ainsi que le certificat initial de sinistre 1984 et le certificat d'opération chirurgicale de 1993.

De : réclamation- assurances <reclamation@ -assurances.fr>
À : Olivier Rogier <ı !@ordisoftware.org>
Objet : RE: [CRARL] Demande de prise en charge financière du renouvellement de prothèse auditive

Cher Monsieur ROGIER,

Nous regrettons de ne pouvoir donner suite à votre courriel reçu le 21 février 2023 qui ne comporte pas les références nécessaire à l'identification de ce dossier.

Pour nous permettre d'apporter la suite qui convient à votre demande, vous voudrez bien nous transmettre tout élément nous permettant de retrouver le dossier objet de celle-ci.

Bien cordialement,

I t
Chargé de réclamations | Direction des Services Clients | ASSURANCES

27/02/2023 - SAISINE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE POUR CHANGEMENT DE PROTHÈSE

J'ai donc saisit le Tribunal Judiciaire en requête pour le remplacement de la prothèse en demandant également une homologation de l'accord initial via la réhabilitation du dossier.

Que je sois débouté ou que j'obtienne gain de cause, le résultat sera le même car les assurances et les autorités sont en grave et lourde "faute".

On pourra connaitre ce dénouement via le site en sections Auteur, Témoignage et Dossier des preuves ou en remplissant le formulaire web.

LIENS SUR LA SANTÉ

Principalement compilé en 2006, 2017, 2019 et 2021
Dernière mise à jour fin 2022

PSYCHIATRIE ET TROUBLES DU COMPORTEMENT

- *Le but de l'Association Internationale de Psychiatrie actuelle*, et de sa bible nommée DSM[1] qui n'est pas scientifique, qui est prévue pour un usage essentiellement malveillant, et qui dicte la marche des comités des nations du monde et des groupes de pensée qui s'y soumettent, est d'opprimer, empoisonner, faire taire, torturer, détruire et tuer des victimes et des personnes qui dérangent au même titre que des délinquants et des criminels, afin notamment de gagner de l'argent. Ceci est un fait juridique incontestable, mais réprimé, qui est de notoriété publique et qui est facilement vérifiable via n'importe quel moyen de communication de la génération et dans les archives médicales et juridiques des administrations dirigeantes, ainsi que dans n'importe quelle librairie spécialisée et bibliothèque universitaire publique ou privée et la majorité des dossiers médicaux et judiciaires.

  fr.wikipedia.org/wiki/Psychiatrie
  fr.wikipedia.org/wiki/Trouble_psychique
  fr.wikipedia.org/wiki/Trouble_de_la_personnalité_antisociale
  fr.wikipedia.org/wiki/Psychopathie
  en.wikipedia.org/wiki/Psychopathy_Checklist

- *En d'autres termes, cette psychiatrie est une abominable escroquerie criminelle de masse*, qui permet de se débarrasser de n'importe qui sur une simple signature, façon de parler, y compris d'un psychiatre ou d'un président et d'un chef des armées, qui va par exemple jusqu'à prétendre sans recours possible durant des décennies voire toute une vie, à l'aide de juges et de hauts-dirigeants, ainsi que des forces de l'ordre et de secours, que des entorses et des infections ainsi qu'une surdité et un déficit immunitaire sont un délire et n'existent pas malgré l'irréfutabilité des faits, des preuves et des témoins qui sont niés, et que les effets indésirables de médicaments et de crimes sont une maladie mentale, des victimes ou des coupables y s'en fichent, y compris même le simple rhume ou un vaccin, et que face à ce qui est évalué comme un danger il faut agir afin de brutalement et irréversiblement éliminer la menace, l'être humain, sans même considérer la problématique et les preuves des faits juridiques pour apporter des solutions bienveillantes, adaptées, sûres et efficaces. Ainsi, j'affirme, étant victime[2] depuis tout petit, et pour avoir enquêté[3] durant environ 15 ans, que le rôle de la psychiatrie actuelle qui n'admet aucune erreur est, au-delà de l'argent, du plaisir, du pouvoir et de la politique ou autre, de protéger les grands méchants des petits méchants et des victimes et des opposants aux méthodes[4] des comités de direction[5] qui sont actuellement illégalement et anti-constitutionnellement privatisés et qui dirigent l'État subséquemment en conflit d'intérêt avec le reste du peuple.

  www.idrlabs.com/fr/psychopathy/test.php
  www.idrlabs.com/fr/spectre-de-la-psychopathie/test.php

---

[1] fr.wikipedia.org/wiki/Manuel_diagnostique_et_statistique_des_troubles_mentaux
[2] asherhaimhalevi.ordisoftware.com/author/testimony
[3] asherhaimhalevi.ordisoftware.com/author/evidence-files
[4] asherhaimhalevi.ordisoftware.com/logical-proposition/health-help-justice-theory
[5] asherhaimhalevi.ordisoftware.com/logical-proposition

- *Les neuroleptiques pour le délire comme les benzodiazépines pour l'anxiété et les antidépresseurs pour le désespoir* sont les trois "classes de poisons de synthèse" formant le socle de cette bible tant arbitraire et subjective que dictatoriale et anti-scientifique de la religion psychiatrique : ces choses nuisibles et mortelles administrées généralement sans recours possibles sur des humains, sinon par abus de confiance et d'ignorance, sont illégales selon la loi en vigueur en France et selon la Déclaration Universelle des Droits des Humains ainsi que selon quantité d'autres lois dans le monde qui les nomment substances dangereuses passibles de prison et d'amendes voire de poursuites pour homicide ou pour crime contre l'humanité. Pourtant mises au point contre la population par les laboratoires sur commande des États, pour usage par les forces de l'ordre ainsi que par les organisations médico-sociales et juridiques-judiciaires privatisées et donc hors-la-loi depuis plus d'un demi à un siècle, pour ne pas dire depuis l'aube de la République, ces substances ne sont en simplifié que des insecticides pour humains sans effet thérapeutique, qui d'après les nomenclatures des laboratoires eux-mêmes et d'après les études indépendantes font taire et mourir dans d'atroces souffrances irréversibles avec de très grand risques sanitaires pour l'espèce elle-même y compris via les résidus dans l'eau, en plus des autres toxiques tels que les plastiques et les pesticides. Mais c'est le rapport qualité-nuisance à court-terme pour certains cas ponctuels que recherche les autorités originelles qui commandent la réalisation de ces choses et qui questionnées répondent ne pas être docteurs, que ce soit par facilité ou par méchanceté : ainsi au lieu d'étudier un problème et de trouver de bonnes solutions non nuisibles afin de le prendre en charge, on se débarrasse des victimes, car ce ne sont finalement que des armes chimiques anti-citoyens.

- *Les syndromes parkinsoniens : la maladie de Parkinson diffère d'un malade à un autre, et notamment les neuroleptiques peuvent en être la cause*

  www.franceparkinson.fr/la-maladie/evolution-maladie/syndromes-parkinsoniens

- *La placenta animal aide à régénérer de nombreux tissus et organes, depuis le système locomoteur et viscéral jusqu'au cerveau*

  en.wikipedia.org/wiki/Placentophagy
  theconversation.com/no-you-shouldnt-eat-your-placenta-heres-why-86405
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7765311
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4580132
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6337385
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5822788
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6434480
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6549167

- *L'association de polygonatum, de polygala, de poria, de reishi, d'asparagus, de fleurs d'albizia, de poudre d'ambre et de poudre de perle aide à surmonter le stress et à maintenir un mental fort*

  www.dragonherbs.com/pearl-shen.html
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8197316
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC9445187
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC9332669
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7688355

ENTORSES ET GRIPPAGES MÉCANIQUES

- *L'entorse est un traumatisme des ligaments occasionné par une mobilisation excessive d'une articulation. Lors d'une entorse, le ligament est en général étiré ou distendu, mais il peut être également déchiré, avec des complications liées à des arrachements osseux.*

  fr.wikipedia.org/wiki/Entorse_(médecine)

- *La déchirure musculaire correspond à l'élongation traumatique d'un muscle avec destruction d'une ou plusieurs fibres musculaires et éventuellement de tendons.*

  fr.wikipedia.org/wiki/Déchirure_musculaire

- *Thérapie manuelle*

  en.wikipedia.org/wiki/Manual_therapy

  > Approche clinique utilisant des techniques pratiques spécifiques, y compris, mais sans s'y limiter, la manipulation-mobilisation, utilisées pour diagnostiquer et traiter les tissus mous et les structures articulaires dans le but de : moduler la douleur ; augmenter l'amplitude de mouvement; réduire ou éliminer l'inflammation des tissus mous ; induire la relaxation ; améliorer la réparation, l'extensibilité et/ou la stabilité des tissus contractiles et non contractiles ; faciliter le mouvement ; et améliorer la fonction.

- *Société Française de Médecine Mécanique*

  sfmm.fr

  > La Médecine Mécanique est la médecine du dépannage articulaire et périarticulaire, des vertèbres comme des articulations périphériques. Grâce à ce dépannage articulaire, elle va pouvoir traiter de multiples problèmes, bien au-delà des simples douleurs articulaires.

DÉFICIT IMMUNITAIRE ET INFECTIONS CHRONIQUES

- *Un déficit immunitaire, immunodéficience (IMD), immunodépression, est une situation pathologique liée à l'insuffisance d'une ou de plusieurs fonctions immunologiques. On parle aussi de dysfonctionnement immunitaire*

  fr.wikipedia.org/wiki/Immunodéficience

- *Déficits Immunitaire Commun Variable*

  primaryimmune.org/wp-content/uploads/2011/04/Deficits-Immunitaire-Commun-Variable.pdf

- *Le Déficit Immunitaire Primitif*

  www.associationiris.org/webuploads/download/200/%20DIP%20PATIENT%20A5%20030409.pdf

- *Présentation des déficits immunitaires*

  www.msdmanuals.com/fr/accueil/troubles-immunitaires/d%C3%A9ficits-immunitaires/pr%C3%A9sentation-des-d%C3%A9ficits-immunitaires

- *Évoquer et diagnostiquer un déficit immunitaire héréditaire*

  pap-pediatrie.fr/hematologie/evoquer-et-diagnostiquer-un-deficit-immunitaire-hereditaire

- *Déficit immunitaire : l'enfant immunodéprimé*

  www.tousalecole.fr/content/d%C3%A9ficit-immunitaire-lenfant-immunod%C3%A9prim%C3%A9

- *Immunothérapie*

  isis-perfusion.fr/immunotherapie.html

- *Bovine Colostrum: Its Constituents and Uses*

  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7831509

- *Le laurier noble, notamment en huile essentielle pour bains de bouche, ainsi que dans une moindre mesure l'huile en savon pour la peau et les cheveux, et en gélules de poudre, est efficace contre les moisissures et les bactéries même résistantes aux médicaments de synthèse et aux autres plantes*

  pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/27771586
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7132657
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7152419
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7500775
  www.passeportsante.net/fr/Solutions/HuilesEssentielles/Fiche.aspx?doc=conseils-huiles-essentielles-mycoses
  www.compagnie-des-sens.fr/huile-essentielle-laurier-noble
  www.compagnie-des-sens.fr/hydrolat-laurier-noble

- *Le lomatium est un puissant antimicrobien*

  www.phytomed.co.nz/site/phytomed/Lomatium%20Herb%20Profile.pdf

- *Le guggulu est un puissant antimicrobien et un anti-inflammatoire*

  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4637499

- *Le guduchi est un notamment un antimicrobien, un anti-inflammatoire, un immunomodulateur, un antidiabétique, un anticancéreux, un antiallergique, un anti-stress, un hépatoprotecteur, un cardioprotecteur, un analgésique, etc.*

  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3644751
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2924974
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4190733
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4213960
  www.eurekaselect.com/article/82064

- *La gomme mastic est un notamment anti-inflammatoire et antimicrobien de l'estomac réduisant également l'acidité gastrique*

  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8838553
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3127998
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1797732
  pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32092498

- *Le ginseng est probablement une des plantes la plus connue et la plus utilisée au monde et ses vertus sont encore plus vastes que le guduchi*

  www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK92776
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3659622
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6026386
  www.aafp.org/pubs/afp/issues/2003/1015/p1539.html

- *L'astragale est également une plante puissante notamment combinée au ginseng*

  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7105737
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5758356
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6270929
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6514605
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6268577
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2766712
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC9028211
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5877661
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8964346
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7103437
  www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3711077
  www.worldscientific.com/doi/10.1142/S0192415X16500014
  www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0944711319302429

OSTÉOMYÉLITE ET INFECTIONS DU SYSTÈME LOCOMOTEUR

- *L'ostéomyélite hématogène est une infection osseuse due à un germe qui atteint l'os par voie sanguine*

  fr.wikipedia.org/wiki/Ostéomyélite

- *Ostéomyélites chroniques*

  oer.uclouvain.be/jspui/bitstream/123456789/245/1/Olivier%20Cornu_Ost%C3%A9omyelite%20Chronique.pdf

- *Infections Osseuses : définition, incidence, gravité*

  www.infectiologie.com/UserFiles/File/medias/enseignement/infection-osseuse/IOA-EYROLLE-Cochin2008.pdf

- *Ostéomyélite chronique primaire de la mandibule*

  www.sso.ch/fileadmin/upload_sso/2_Zahnaerzte/2_SDJ/SDJ_2015/SDJ_1_2015/SDJ_2015-01_praxis_F.pdf

- *Ostéomyélite des os plats du crâne consécutive aux otites et sinusites suppurées*

  gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56501480.texteImage

- *Ostéite de la base du crâne*

  www.em-consulte.com/en/article/679002

- *État des lieux des ostéomyélites hématogènes de l'enfant et de l'adulte à Mayotte*

  dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02494734/document

- *Ostéomyélite : Symptômes, causes et traitement*

  www.culture-ic.com/osteomyelite-symptomes-causes-et-traitement

- *Ostéite : une inflammation osseuse secondaire à une infection*

  www.concilio.com/rhumatologie-pathologies-de-l-os-et-du-cartilage-osteite

- *L'ostéomyélite (et la spondylodiscite) est une infection de l'os généralement provoquée par des bactéries, des mycobactéries ou des champignons.*

  www.msdmanuals.com/fr/accueil/ostéomyélite

- *L'ostéomyélite (aiguë, vertébrale, chronique) est l'inflammation et la destruction des os dues à des bactéries, des mycobactéries ou des champignons. Les symptômes habituels sont des douleurs osseuses localisées avec des symptômes généraux (en cas d'ostéomyélite aiguë), mais sans symptômes généraux (en cas d'ostéomyélite chronique). Le diagnostic repose sur l'imagerie et les cultures. Le traitement repose sur les antibiotiques et parfois la chirurgie.*

  www.msdmanuals.com/fr/professional/troubles-musculosquelettiques-et-du-tissu-conjonctif/infections-des-articulations-et-des-os/ost%C3%A9omy%C3%A9lite

- *Ostéomyélite atypique ou centrale de la base du crane d'origine sinusienne*

  www.ajol.info/index.php/jtdorl/article/download/114183/103892

- *Déficit en vitamine D et infection à staphylocoque doré résistant à la méticilline*

  www.antibio-responsable.fr/actualites/deficit-vitamine-d

- *La Bruyère cendrée ou Erica cinerea, et dans une moindre mesure la bruyère vulgaire ou Calluna vulgaris, est utile pour les infections urinaires avec la Canneberge ou Cranberry, ainsi que pour les rhumatismes ; et pour les ostéomyélites notamment à Pyocyanique ou Pseudomonas aeruginosa même résistants, car "l'arbutine est métabolisée dans reins en hydroquinone qui est un puissant antiseptique vis-à-vis notamment de Pseudomonas aeruginosa" ; peut dans certains cas améliorer les symptômes allergiques respiratoires.*

  fr.wikipedia.org/wiki/Calluna_vulgaris
  fr.wikipedia.org/wiki/Pseudomonas_aeruginosa
  dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02057491/document
  www.msdmanuals.com/fr/accueil/infections/infections-bact%C3%A9riennes-bact%C3%A9ries-gram-n%C3%A9gatives/infections-%C3%A0-pseudomonas

- *Le Trèfle rouge ou Trèfle des près est utile avec le Ginseng et l'Astragale pour les diarrhées, les angines et la toux, ainsi que pour les affections cutanées ; et pour les ostéomyélites notamment à Staphylocoques dorés même résistants.*

  fr.wikipedia.org/wiki/Trèfle_des_prés
  fr.wikipedia.org/wiki/Staphylocoque_doré
  www.researchgate.net/publication/26727241_Inhibition_of_angiogenesis_and_inflammation_by_an_extract_of_red_clover_Trifolium_pratense_L

SURDITÉ ET AUTISME OU NEUROATYPICITÉ DE TYPE ASPERGER

- *La surdité est une perte partielle ou totale de la perception des sons et des mots*

  fr.wikipedia.org/wiki/Surdité

- *Le syndrome d'Asperger*

  fr.wikipedia.org/wiki/Syndrome_d'Asperger

  > Comme tous les TSA, le syndrome d'Asperger se caractérise par des difficultés significatives dans les interactions sociales, associées à des intérêts spécifiques ou des comportements répétitifs. Il s'en différencie par l'absence de déficit intellectuel et de retard dans l'apparition du langage.

- *Le syndrome d'Asperger, trouble du développement neurologique, génétique ou traumatique*

  www.autisme-france.fr/577_p_25361/le-syndrome-d-asperger.html

  > Le SA est un trouble envahissant du développement qui fait partie de l'extrémité haute du continuum autistique et n'est pas une maladie mentale d'origine psychologique : c'est un trouble du développement neurologique d'origine génétique [ou d'un déficit des sens comme par exemple une surdité acquise à la naissance ou à la petite enfance, ou encore suite à un traumatisme physique ou mental au cours du développement de l'individu qui a lieu toute la vie].

- *Le syndrome d'Asperger, un problème d'analyse et du traitement des sens*

  asperger.autisme.ch/syndrome

  > Le syndrome d'Asperger est une forme d'autisme sans déficience intellectuelle ni retard de langage qui fait partie des TSA (troubles du spectre autistique). C'est un désordre du développement d'origine neurobiologique qui concerne plus fréquemment les garçons que les filles et qui affecte essentiellement la manière dons les personnes communiquent et interagissent avec les autres.

- *Le syndrome d'Asperger, une autre manière d'être et de penser*

  asperger.autisme.ch/images/groupeasperger_brochure_2015.pdf

- *Les 10 symptômes clés du syndrome d'Asperger : reconnaître les signes*

  www.activebeat.com/fr/sante-mentale/les-10-les-symptomes-cles-du-syndrome-dasperger-reconnaitre-les-signes

- *Troubles du spectre de l'autisme : guide de sécurité Internet*

  fr.wizcase.com/blog/spectre-autistique-guide-de-securite

BODYBUILDING ET HERBOLOGIE CHINOISE ET INDIENNE

- *Définitions*

  en.wikipedia.org/wiki/Traditional_Chinese_medicine
  en.wikipedia.org/wiki/Ayurveda

- *Qi Gong* : cette expression veut dire Mouvement-Travail et cette technique est la base du Yoga et des arts martiaux ainsi que de toutes les activités de stretching et de musculation impliquant la respiration et l'activité du système locomoteur selon la volonté du sujet.

  en.wikipedia.org/wiki/Qigong
  en.wikipedia.org/wiki/Yoga
  en.wikipedia.org/wiki/Bodybuilding

- *Tui Na* : cette expression veut dire Pousser-Tirer et cette technologie est la base de la médecine mécanique et de toute les thérapies locomotrices n'impliquant pas le sujet dans l'effort ; peu de choses sont officiellement dites à ce sujet et on confond souvent avec du massage qui n'est qu'un aspect de l'art médical.

  fr.wikipedia.org/wiki/An_Mo_/_Tui_Na

- *Zhong Gyao Xué* : cette expression veut dire Adapté-Herbe-Science et cette technologie est la base des herbologies et des phytothérapies qui soignent la maladie lorsque cela est possible et qui compense les effets neurovégétatifs des troubles locomoteurs durant le temps nécessaire à la réparation ; cette chose, sûre et stable lorsqu'elle est bien pratiquée, est à préférer à l'acupuncture - à ne pas confondre avec l'acupression non invasive - qui peut être facilement ratée et qui ressemble plus à du vaudou, et qui lorsque mal pratiqué va perturber les influx nerveux électro-magnétiques et ainsi causer de nombreux problèmes qui comme les traumatismes corporels et les poisons vont faire encore plus aller consulter les praticiens médicaux.

  en.wikipedia.org/wiki/Chinese_herbology

CONTES ET POÈMES

Textes écrits début 2004 avant qu'un chiropracteur déchire gravement mon dos et que des psychiatres abîment irréversiblement mon cerveau, au profit exclusif de l'organisation médico-sociale et juridique-judiciaire privatisée et donc hors-la-loi, qui dirige les comités territoriaux publics de l'État et les gouvernements en France, en Europe et en Nations-Unies. Puis en décembre 2006 lorsque j'étais kidnappé et séquestré pas les autorités pour être torturé par des poisons mortels. Et ensuite en 2008, 2009 et 2012 après avoir épuisé toutes les voies de recours administratifs disponibles à foison mais corrompues et régulièrement renommées ou réformées. La première véritable allégorie a été écrite début 2023.

LA TORAH DE DIEU OU L'ÉVOLUTION DE MITSRAÏM VERS ISRAËL

Écrit en janvier 2023

Il était une fois, à l'aube de la civilisation humaine, des dirigeants et des dirigeantes de Mitsraïm qui allèrent demander audience au Elohim du futur Israël et Celui-ci leur demanda :

- C'est quoi votre plus grand rêve ?

- Exterminer les Juifs ! Tous les hébreux y compris les juifs !

- Je vous propose un échange, choisissez et Je verrais ce que Je peux faire.

Après que les dirigeants et des dirigeantes se furent réunis en assemblée pour discuter de la meilleure chose à offrir pour rouler Dieu, ils et elles retournèrent Le voir et dirent :

- Nous voulons que Tu prouves que Tu es Dieu : Voles-nous au moins un goy et nous Te les donneront tous, sinon Tu n'en auras aucun.

- Ah non, ça Je ne sais pas faire et Je n'ai pas le droit, ce serait perdu d'avance, mais Je peux donner la Torah aux goyim, ça vous va comme échange ?

- C'est quoi l'embrouille ?

- Il n'y en a pas : si vous gagnez, les Juifs n'existeront jamais.

- Et si on perd ?

- Vous aurez des témoignages pour remplir le grand fleuve qui racontent vos prouesses et vos pouvoirs disant à quel point vous êtes puissants et dangereux. Et avec ça aucun goy ne voudra vous quitter.

Après que les dirigeants et des dirigeantes se furent de nouveau réunis pour discuter la probabilité de gagner ou de perdre, ils et elles retournèrent voir Dieu pour dire :

- Et Tu feras quoi pour aider les goyim à devenir des Juifs ?

- Rien du tout, ils et elles n'auront qu'à étudier la Torah et à suivre les instructions de HaShem, sinon ce serait de la triche et du vol.

- Donc Tu n'as aucun pouvoir ! Alors c'est d'accord !

À la suite de cela, le tout Mitsraïm s'afféra à publier la Torah de partout qu'on traduisit dans toutes les langues de tous les continents à travers les générations, en la falsifiant et en la calomniant de toutes les manières possible. On força les gens à idolâtrer ou à haïr des sectes d'un faux dieu parfois présenté comme le patron de divinités tout aussi imaginaires et dont les noms représentaient des concepts de science fondamentale. On fit cela jusqu'à faire déborder le fleuve avec les mensonges et les crimes pour démontrer que Dieu n'existe pas et que les dirigeants et les dirigeantes sont ces dieux en étant les plus forts.

C'est ainsi que malgré les souffrances et les génocides tout plein de petits et de petites goyim sortirent de plus en plus en écartant les eaux pour traverser le désert de la solitude de l'étude et entrer en Israël une fois devenus grands et grandes. En ce lieu ils et elles finirent leurs vies libres et heureux au sein du Shalom Bayit d'où sortirent encore plus de petits Juifs et de petites Juives qui grandirent et publièrent de plus en plus d'ouvrages sur la Torah du HaShem de Elohim qui nettoyèrent le grand fleuve du mental collectif.

Quant à Mitsraïm, il disparut et on n'entendit plus jamais parler de ce monde abject et infâme sinon comme un mythe sordide et oublié.

Jusqu'au jour où cette chose immonde revint de ses cendres tant la méchanceté est dans la nature de l'humain puisque les instances ADN du HaShem de Elohim contiennent à la fois la bonté et la malveillance selon des proportions tant aléatoires que dépendante de l'éducation bonne ou mauvaise et de divers paramètres ; la Torah étant le plus puissant des antidotes contre le mal involontaire comme volontaire.

Mais jamais la Torah et Israël ne disparurent de toute l'existence de l'espèce humaine vivant sur une planète éclairée le jour par un soleil et la nuit par une lune.

LE PROBLÈME DE RABBI JÉSUS

Écrit en octobre 2008

C'EST QUOI CE PROBLÈME ?

C'est rabbi Jésus qui demande à rabbi Abraham :
- C'est quoi le problème religieux ?

Il répondit :
- C'est un problème mondial.

Peu satisfait de la réponse, il écrit à rabbi Ronron :
- C'est pas un problème, y a que des solutions.

Peu satisfait de la réponse, il téléphone à rabbi Helena :
- Je cherche.

Peu satisfait de la réponse, il invoque l'aide de rabbi Spiritum :
- C'est le problème de Dieu.

Peu satisfait de la réponse, il va voir rabbi Mahomet :
- C'est un problème de religion.

Peu satisfait de la réponse, il prie rabbi Moshé de lui répondre :
- C'est leur problème.

Peu satisfait de la réponse, il rend visite à rabbi Lao-Tseu :
- La solution d'un problème, c'est le problème de la solution.

Peu satisfait de la réponse, il contacte rabbi Bouddha :
- Les problèmes sont des illusions imaginaires rendues réelles dans ton esprit et ils n'existent pas.

Peu satisfait de la réponse, il demande à rabbi Veda :
- C'est une question d'image.

Peu satisfait de la réponse, il questionne rabbi Chaman :
- Le grand problème des problèmes, c'est qu'ils sont des problèmes.

Peu satisfait de la réponse, il envoie un email à rabbi Toubib :
- Secret professionnel.

Peu satisfait de la réponse, il s'adresse à rabbi Poulet :
- Si tu restes dans mes pattes, tu vas avoir des problèmes.

Peu satisfait de la réponse, il interroge à rabbi SDF :
- Tu vois pas que j'ai des problèmes ?

Peu satisfait de la réponse, il sollicite rabbi Media :
- Chut, ça tourne.

Alors rabbi Jésus y se dit :
- Quel problème !

Alors rabbi Jésus va voir rabbi Statue, et il lui montre rabbi Bouquin.

Au bout d'un moment, rabbi Jésus s'en va en marmonnant quelque chose dans sa barbe.

C'EST QUOI CES MÉCHANTS ?

Rabbi Jésus demande à Dieu :- Jusqu'à quel point les méchants ont-ils tort ?

- Jusqu'au point de convoiter, de mentir, de tromper, de mépriser,
de blesser, de rompre la communication et de tuer.

- Pourquoi font-ils ces choses ?

- Ils sont bêtes.

- Comment leur expliquer ?

- Ils comprendront un jour.

- Et les victimes ?

- Elles comprendront aussi un jour.

- Qu'y a-t-il à comprendre ?

- C'est à cause de la méchanceté, de l'hypocrisie, de l'ignorance,
des préjugés, de la haine et des victimes.

C'EST QUOI CETTE ARROGANCE ?

Les disciples de rabbi Jésus lui demandèrent :

- Quelle est l'arrogance suprême ?

Il répondit :

- En vérité, je vous le dit, la plus grande arrogance est une leçon d'humilité.

C'EST QUOI CE NÉGATIONNISME ?

Les disciples de rabbi Jésus lui demandèrent :

- Pourquoi les méchants tuent et nient l'existence de Dieu ?

Il répondit :

- En vérité, je vous le dit, les méchants nient l'existence de la Vie.

LE RÊVE DE L'AFRICAIN

Écrit en janvier 2004

J'ai vu le soleil se lever
La pluie se laver
Le vent se soulever
Et la terre se pardonner

J'ai vu le monde se tromper
L'homme se conditionner
Sa loi l'enchaîner
Pour enfin le réveiller

J'ai vu les gardiens de la pensée
La vie arnaquée
Le monde amputé
Et certains se lever

J'ai vu un pays lointain
Où vivre serein
Rêve de l'africain
Au détour de sa chute

J'ai vu un monde sans bobards
La fin de la censure
Le départ des truands
Et le retour de l'espoir

J'ai vu les machines du futur
La chute du miroir
Un monde sans essence
Et le présent non absent

J'ai rêvé d'un monde d'amour
La paix pour toujours
J'ai rêvé de l'harmonie du jour
La vie à son tour

J'ai rêvé de technologique
Et d'écologique
J'ai rêvé le rêve de demain
Le rêve de l'africain

SOUFFLE APRÈS SOUFFLE

Écrit en janvier 2004

Au fil du temps la vie s'éteint
Les maladies et les accidents
Les blessures et les traumatismes
Enferment la vie qui s'enlise

Dissiper les chaînes détachées
S'allonger et inspirer
Remonter le temps et expirer
Rappeler le souvenir et lâcher

Délaissées les fissures du passé
Le souffle de la vie réveillée
Porte l'espoir vers l'instant présent
Pour faire face au levant

Dépassés les regrets oubliés
Le mouvement enfin libéré
La vie s'anime et se savoure
Pour vivre toujours

Douce chaleur du soleil
Lumière qui rayonne de plénitude
Source de vie, germes de particules
Qui soutiennent l'infini présent

Chagrin des étoiles
Chutes des soleils
C'est à la chaleur
Que la vie fleurit

Peine des lunes
Laver les écumes
C'est au souffle
Que la vie se fortifie

Souffle après souffle la vie prend son souffle
Larmes après larmes la vie prend ses armes
Souffle après souffle la vie prend sa place

LES CORDES

Écrit en janvier 2004

Mirage du sillage
Glisse d'entre les mondes
Vital gribouillage
De l'artiste du monde

Libre ennui pesant
Naissance des expériences
Mouvement pensant
De l'ultime conscience

Plausible apparence
D'un monde vibrant
Au son de la transe
S'entrelace les écrans

Ronde des astres
Turbulences particulaires
Fractales pendulaires
De l'ultime séance

D'une corde à l'autre
Les soleils sautillent
D'une corde à l'autre
Les soleils scintillent

Au son des cordes
Les soleils s'amusent
Âmes en discordes
Soleils qui rayonnent

AU NOM DU SANG

Écrit en janvier 2004

L'expérience, rêve
De l'être passé
File sur les traces de la terre
Impulsion de la pensée

Future connaissance
L'éther de son âme
Énergie de l'esprit
Envoûte les astres

Le nouvel ancien monde
Rêve si lointain
Réminiscence de l'onde
Obscure source de demain

Poussière de soleils
Les cendres d'étincelles
Éternelle liberté
D'une explosion agitée

Présence d'origine connue
Amnésie de son vaste ennui
Destination finale des choix perdus

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit
Au nom du Sang, du Jeu et de la Vie

L'ANGE ET LA SYLPHE

Écrit en décembre 2006

L'oiseau s'envole en battant la brise de ses ailes
Sur les sons tambourinant des prières
Pour suivre les traces d'une sylphe essentielle

Douce et amère réalité des ondes mouvantes
L'échappatoire aux empreintes du poison mortifère
Est une naturelle opération de la pureté de son charme

La légèreté étincelante trouble la surface
Des formes changeantes et ruisselantes sur l'espace
Des sons et des murmures qui émerveillent nos âmes

Un fragment, anodine pensée de l'ondine, puis la flèche
Que les yeux ne voient, mais que les coeurs perçoivent
Sans attente, le résultat est une évidence

L'ange virevolte sur les eaux au milieu des colombes
Sa quiétude est d'une sérénité troublante
Telle une exception des singeries papillonnaires

Leurs effusions lavent les inquiétudes séculaires
D'une rosée qui coule le long des cheveux
Et alors cesse l'imperceptible désarroi des attaches

L'ange et la sylphe fusionnent dans l'instant
L'ange et la sylphe s'unissent dans le vent
L'ange et la sylphe se mêlent dans la danse

INJUSTICE

Écrit en juin 2009

Ils ont pris du plaisir, ça j'en suis sûr
C'est bizarre c'que pensent ces gens
C'est des fous qui font du mal
Ils ont pris du plaisir, à me faire

Ils ont sûrement arnaqué la justice
Ils ont peut-être joué ma vie
Ils ont peut-être bluffé le monde
C'est peut-être con mais j'y crois plus
C'est tellement n'importe quoi

Tu comprends, ils me voulaient pas
Moi, j'étais qu'un problème
Rien que leurs mensonges
Mais j'avais rien demandé moi
J'avais rien demandé

Moi, je les ai toujours vus me maltraiter
M'insulter, les reproches, les médisances
Encore aujourd'hui, je supporte pas
Les conneries, la violence

Et on se fait tuer par leurs soins
On voit ces gens, la vie au dehors
Et des sourires, qui nous dévorent
Pas d'parents, c'est la rue ou l'bureau
On s'appuie contre les murs pour tenir
Durs et très froids
Ils sont aux abois

Y a les autres, la musique
L'hiver, les ronces et les mots de haine
Et puis y'a la mort au détour du mépris

Il en faut du temps pour comprendre
Que les gens sont si mauvais
Qu'ils sont coupables
Qu'on est innocent rendu incapable

Et puis pour moins souffrir
Et pouvoir refuser ce qu'on nous impose
Un sale jour, on s'en va
Loin des méchancetés
Et loin des débilités

Un sale jour, on s'en va
Loin des guignoleries
Et loin des barbaries

LES TRIBUNAUX DU CRIME

Écrit en décembre 2012

Moi, j'ai pas b'soin d'argent
Même si j'ai plus rien
Sans travail, ami ou force

Vous avez l'obligation
D'vous soumettre à la loi
C'est juste pour toujours
L'intégrité et l'honnêteté

À tous les corrompus du crime et d'l'obstruction
Les profiteurs du château, les seigneurs de la table
Si vous pensez aux gens, c'est préméditant
Demain, vos noms, peut-être grossiront la liste

Autrefois on s'amusait toujours sur la place du village
Une bille, une carte, un coin pour inventer des rêves
Aujourd'hui vos paupières et vos maisons sont closes
Vous contre les autres, vous en êtes fiers

Vous avez mauvaise conscience
Ça m'empêche de dormir
Et pour tout dire, ça gâche un peu l'goût d'la vie
C'est pas vraiment ma faute si y'en a qui sont méchants
Mais ça l'deviendrait, si je disais rien
J'ai pas d'solution pour changer l'monde
Mais si j'peux témoigner, j'ai rien d'autre à faire
Y a vraiment trop d'misères, trop d'injustices
Et ça se passe ici, ici et aujourd'hui

Aujourd'hui, on n'a plus de droit
Ni d'avoir santé, ni d'avoir justice
Implanté le chacun pour soi
Quand je pense à vous, je pense à eux
Je vous promets la grande vérité
Juste l'intégrité et l'honnêteté
Un peu de faits et beaucoup de preuves
Dans les tribunaux, les tribunaux du crime

Addenda 2 : les coulisses
Pour les pitres et les pitresses du ninternet des rabbins
Roman dialogué de science romantique mise en fiction par les technologies du troisième millénaire EC
Version texte seul

ISBN 978-2-9541058-2-6

Rédigé, composé et édité en France par

Olivier Rogier dit Asher 'Haïm HaLevi

CDV 7454, 350
Chemin Pré Neuf
38350 La Mure
France

asherhaimhalevi.ordisoftware.com
www.ordisoftware.com
www.twitter.com/ordisoftware
www.youtube.com/user/ordisoftware
www.linkedin.com/in/ordisoftware
github.com/ordisoftware

Imprimé et distribué en France par

Lulu.com
3101 Hillsborough St.
Raleigh North Carolina 27607
États-Unis

www.lulu.com

Première édition brochée

Achevé d'imprimer : Mars 2023 (quelques corrections mineures "Au sujet de l'auteur")

Dépôt légal : Novembre 2022

Prix de vente : 7,20€ TTC (6,83€ HT)
Vendu sans bénéfice d'auteur